



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

1-2 EDOUARD V

DOCUMENT DE LA SESSION No 34

A. 1902

RAPPORT

A Son

DU

MINISTRE DE LA JUSTICE

SUR LES

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1901

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI

1902

[N° 34—1902.]

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

*A Son Excellence le très honorable sir Gilbert John Elliot, comte de Minto, C.C.MG.,
etc., etc., Gouverneur général du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel de l'inspecteur des pénitenciers pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Qu'il me soit permis de soumettre en même temps la statistique relative au fonctionnement des *Actes concernant le permis d'élargissement conditionnel* (62-63 Victoria, chap. 49, et 63-64 Victoria, chap. 48) pendant la seconde année de leur opération. Les chiffres donnés dans le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter à la dernière session du parlement s'étendaient à une période d'une année de la date de la délivrance du premier permis, savoir : du 24 novembre 1899 au 24 novembre 1900. En prenant la seconde année, terminée le 24 novembre 1901, je trouve que 199 permis ont été donnés, dont 126 à des détenus dans les pénitenciers et 73 à des détenus dans les prisons communes et autres prisons publiques ; ce qui indique une augmentation de 54 sur le nombre total de permis accordés l'année précédente. Sur ce nombre de 199, un permis a été annulé par rémission complète de la peine afin que le porteur pût être transporté en pays étranger pour y suivre un traitement médical ; un autre, parce que le prisonnier a refusé de l'accepter ; un troisième pour infraction aux conditions. Les états reçus durant l'année font voir qu'il y a eu sept cas de déchéance pour conviction d'actes criminels, dont quatre doivent être portés au compte de l'année 1899-1900, ce qui élève quelque peu la proportion pour cette dernière année. En ajoutant au cas de révocation pour infraction aux conditions les trois cas de déchéance, nous avons un total de quatre permis révoqués pour mauvaise conduite pendant l'année qui fait l'objet de ce rapport, soit une proportion de 2.01 du nombre total des permis accordés. Cette proportion très peu considérable justifie la conclusion que les actes ont eu un heureux effet au point de vue de la réforme, tandis que les rapports des autorités pénitentiaires font voir qu'ils ont été un motif de bonne conduite pour les détenus et qu'ils ont eu un excellent effet sur la discipline en général.

J'ai l'honneur d'être,
de Votre Excellence le très obéissant serviteur,

DAVID MILLS,
Ministre de la Justice.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,
OTTAWA, 16 janvier 1902.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Rapport de l'inspecteur.....	1— 22
Annexe " A ", Rapports des préfets.....	25— 44
" B ", Rapports des médecins.....	47— 68
" C ", Rapports des aumôniers.....	71— 78
" D ", Rapports des instituteurs.....	81— 86
" E ", Rapports des directrices.....	89— 90
" F ", Statistique criminelle.....	93—152
" G ", Valeur du travail et distribution des détenus.....	155—158
" H ", Coût par tête.....	161—164
" I ", Etats des recettes.....	167—169
" J ", Etats des dépenses.....	173—213
" K ", Liste des employés.....	217—224
" L ", Rapports sur les fermes.....	227—231
" M ", Prison de Régina.....	235—248
" N ", Prison de Prince-Albert.....	251—262
" O ", Convention.....	265—273

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

SESSION 1902

RAPPORT ANNUEL
DE
L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS
POUR
L'EXERCICE 1900-01.

L'honorable

DAVID MILLS, C.R.,
Ministre de la Justice.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les rapports et les statistiques relatifs aux pénitenciers et aux prisons territoriales du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1901. Les relevés sommaires des statistiques ne s'appliquent qu'aux pénitenciers.

J'ai le plaisir de faire rapport que M. George W. Dawson, nommé inspecteur des pénitenciers, par arrêté du conseil en date du 6 juin 1901, est entré en fonctions et qu'avec sa coopération, il nous a été possible de faire des inspections plus fréquentes et d'exercer la surveillance des institutions avec plus d'efficacité que dans le passé.

POPULATION.

Moyenne de la population quotidienne des pénitenciers du Canada pendant les sept derniers exercices :—

1894-5	1,250
1895-6	1,314
1896-7	1,353
1897-8	1,415
1898-9	1,447
1899-00.....	1,430
1900-1	1,405

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

La mise en vigueur, pendant les deux dernières années, de la loi relative à la libération sur parole a arrêté l'augmentation graduelle de population constatée durant les années précédentes.

Pénitencier.	Détenus le 1er juillet 1900.	REÇUS.				Total.	LIBÉRÉS.						Détenus le 30 juin 1901.	
		Des prisons.	Par transfert.	Déchéance de permis.	A l'expiration de leur peine.		Graciés.	Sur parole.	Transférés.	Admis hors de l'admiss.	Décédés.	Par ordre de la cour.		Évadés.
Kingston	547	123	24	694	113	15	47	1	12	506
Saint-Vincent de Paul....	463	160	1	7	631	110	4	43	19	4	2	443
Dorchester	204	86	1	291	48	8	16	1	8	210
Manitoba	106	45	151	25	3	4	1	1	117
Colombie-Britannique....	104	47	151	28	6	12	4	101
	1,424	461	25	8	1,918	324	36	122	25	1	25	2	1	1,382

Tableau comparatif du nombre des prisonniers graciés, décédés, évadés.

Exercice.	Graciés.	Décédés.	Évadés.
1894-5.....	73	18	2
1895-6.....	52	8	1
1896-7.....	56	16	2
1897-8.....	53	8	2
1898-9.....	80	17	0
1899-1900.....	70	22	0
1900-1.....	36	25	1

Il est regrettable que la bonne réputation que le pénitencier de Saint-Vincent de s'était acquise les années précédentes dans la surveillance de ses détenus ait eu à souffrir par l'évasion d'un forçat, au mois d'août 1900. Cette évasion est due à la négligence du gardien, et les circonstances indiquent qu'il y a eu collusion entre l'évadé et quelque fonctionnaire ou une personne du dehors dont il a été impossible d'établir l'identité.

Nombre de détenus libérés sur parole :—

	1899-00	1900-01
Kingston.....	20	47
Saint-Vincent de Paul.....	28	43
Dorchester	20	16
Manitoba	2	4
Colombie-Britannique.....	1	12
Totaux.....	71	122

Les résultats avantageux au point de vue de la discipline obtenus par l'espérance donnée au détenu en vertu des dispositions de la loi relative à l'élargissement condi-

DOC. DE LA SESSION No 34

tionnel, de même que le petit nombre de déchéances de permis, me justifient de croire que l'application de cet acte donne entière satisfaction.

	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.
<i>Âges des détenus :—</i>					
Détenus âgés de moins de 20 ans.....	131	159	154	125	147
" 20 à 30 ans	637	654	659	619	575
" 30 à 40 "	339	357	350	359	348
" 40 à 50 "	168	174	185	199	195
" 50 à 60 "	85	72	69	79	74
" plus de 60 ans.	22	30	28	43	43
	1,382	1,446	1,445	1,424	1,382

Durée des condamnations :—

Moins de 2 ans (prisonniers militaires).....	3
2 ans	222
Plus de 2 ans et moins de 3.....	40
3 ans.....	276
Plus de 3 ans et moins de 4.....	10
4 ans	129
Plus de 4 ans et moins de 5	3
5 ans.....	262
Plus de 5 ans et moins de 6.....	2
6 ans	41
7 "	140
8 "	11
9 "	10
10 "	76
11 "	2
12 "	23
13 "	2
14 "	22
15 "	23
16 "	2
17 "	2
18 "	1
20 "	17
21 "	1
22 "	1
23 "	1
25 "	5
30 "	1
A perpétuité.....	54
	— 1,382

Plus de soixante pour cent des prisonniers condamnés pour la vie sont détenus dans le pénitencier de Kingston. Outre ceux-ci, il y a vingt-six forçats subissant des condamnations de vingt ans et plus. Je souhais respectueusement qu'il serait à propos de donner des instructions portant que, lorsqu'un détenu (condamné à perpétuité ou autrement) a déjà passé vingt ans au pénitencier, il en soit fait rapport au ministère. Dans un grand nombre de cas, probablement, vous ne pourriez [intervenir; mais je suis convaincu, qu'il y en a d'autres où le détenu a perdu tout espoir et cessé de pétitionner, dans lesquels vous trouveriez une raison suffisante pour justifier l'exercice de la clémence. Dans quelques pays la servitude de vingt ans est reconnue comme l'équivalent légal de la condamnation à perpétuité.

Races :—

Blanche	1,281	
Africaine, pure ou mélangée	54	
Indigène	27	
Métisse	10	
Mongolienne.....	10	
	—————	1,382

*Pays d'origine :—**Sujets britanniques :—*

Canada	938	
Angleterre	132	
Irlande	87	
Ecosse	13	
Terre-Neuve.....	5	
Indes Occidentales.....	3	
Australie.....	1	
	—————	1,179

Etrangers :—

Etats-Unis.....	108	
Italie.....	20	
France.....	19	
Allemagne.....	15	
Russie.....	13	
Chine.....	7	
Danemark.....	6	
Norvège et Suède.....	5	
Autriche-Hongrie.....	4	
Portugal et dépendances.....	2	
Japon.....	3	
Syrie.....	1	
	—————	203

DOC. DE LA SESSION No 34

Etat civil :

Célibataires.....	932	
Mariés.....	408	
Veufs.....	42	
		1,382

Habitudes :

Abstentionnistes.....	140	
Tempérants.....	758	
Intempérants.....	484	
		1,382

Instruction :

Ne sachant ni lire ni écrire.....	245	
Sachant lire seulement.....	98	
Sachant lire et écrire.....	1,039	
		1,382

Religion :

Catholiques.....	787	
Anglicans.....	232	
Méthodistes.....	141	
Presbytériens.....	105	
Baptistes.....	61	
Luthériens.....	23	
Autres croyances.....	31	
Sans religion.....	2	
		1,382

FINANCES.

Dépenses brutes, recettes, dépenses nettes, 1900-1.

	Dépenses brutes.	Recettes.	Dépenses nettes.
Kingston.....	182,118 49	24,499 77	157,618 72
Saint-Vincent de Paul.....	106,962 26	1,103 92	105,858 34
Dorchester.....	53,600 00	2,149 35	51,450 65
Manitoba.....	49,127 57	2,074 63	47,052 94
Colombie-Britannique.....	42,119 56	1,561 58	40,557 98
	\$433,927 88	\$31,389 25	\$402,538 63

ÉTAT comparatif du coût par tête, 1900-01.

	Kingston.	Saint-Vincent de Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Colombie-Britannique
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Personnel	129 90	113 94	155 45	260 07	278 11
Entretien des détenus.	42 90	48 16	36 34	55 24	58 03
Dépenses afférentes aux libér. et sorties.	5 80	5 20	6 20	10 80	19 59
Frais généraux.....	43 03	35 83	25 50	87 89	60 74
Outils et mobilier	6 86	21 12	15 20	11 05	8 55
Industries	41 37	7 23	11 06	23 87	30 64
Terrains, murs, etc.	26 38	2 95	6 42	29 76	
Divers.....	1 49	2 89	1 76	5 16	3 73
	297 73	237 32	257 93	493 84	459 39
A déduire pour revenu.....	45 62	2 42	10 24	18 89	16 78
Coût par tête	252 11	234 90	247 69	474 95	442 61

Le coût par tête dans les dépenses des diverses institutions est un sujet d'intérêt spécial pour les préfets. A Kingston, le chiffre élevé des dépenses pour le personnel et les industries s'explique assez bien, parce qu'il existe un plus fort revenu pour y faire face ; mais je ne puis comprendre pour quelle raison les frais d'entretien des détenus et les frais généraux excèdent tant les dépenses de ce chef au pénitencier de Dorchester.

A Saint-Vincent de Paul, le coût du personnel est moins élevé que dans tout autre pénitencier ; mais l'entretien des détenus coûte plus cher qu'à Kingston ou à Dorchester, et les frais généraux dépassent de \$10 par tête ceux du pénitencier de Dorchester.

Dans les institutions moins importantes, qui n'ont pas encore de murs d'enceinte, les dépenses pour le personnel sont nécessairement grandes et la variabilité de la température influe sur les frais généraux. Dans les institutions de l'Ouest, on pourrait économiser encore davantage dans les dépenses afférentes aux libérations.

ÉTAT comparatif du coût par tête pendant les cinq derniers exercices.

	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston.....	229 53	203 59	173 56	233 84	252 11
Saint-Vincent de Paul	237 53	214 52	226 54	227 73	234 90
Dorchester	258 63	219 28	205 24	236 51	247 69
Manitoba.....	484 60	459 63	391 31	394 09	474 95
Colombie-Britannique.	396 04	416 73	436 11	440 40	442 61

DOC. DE LA SESSION No 34

ÉTAT comparatif des dépenses nettes pendant les six derniers exercices.

	1895-6.	1896-7.	1897-8.	1898-9.	1899-00.	1899-01.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Kingston	126,637 48	106,732 13	81,486 89	129,121 82	116,569 48	157,718 72
Saint-Vincent de Paul....	95,855 51	87,659 80	78,426 74	91,737 06	97,763 91	105,858 34
Dorchester	42,635 48	43,050 64	45,178 91	45,523 38	51,714 22	51,450 65
Manitoba	43,828 33	35,359 55	34,724 38	38,367 05	44,341 78	47,052 94
Colombie-Britannique....	36,122 88	39,022 01	39,487 06	40,218 72	38,763 00	40,557 98
Totaux	345,129 78	311,825 13	279,277 68	344,967 63	349,152 39	402,538 63
Moyenne de la population quotidienne	1,314	1,353	1,415	1,447	1,430	1,405

Coût effectif:—

Valeur des existences en main, le 1^{er} juillet 1900..... \$102,617
 Dépenses, 1900-1 (brutes)..... 433,927
 \$536,544

A déduire—Existences en main, le 30 juin 1901..... \$131,564
 Valeur approximative du travail pénitentiaire
 dans la production du revenu et du capital.. 75,000
 209,564

Coût net \$329,980
 “ par tête..... 234.86
 “ quot. par tête..... 0.64

RELEVÉ SOMMAIRE.

	1895-6.	1896-7.	1897-8.	1898-9.	1899-00.	1900-01.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dépenses brutes.....	389,284 88	396,002 40	356,366 96	392,020 48	422,709 17	433,927 88
Dépenses nettes	345,139 78	311,825 13	279,377 68	344,967 63	348,152 39	402,538 63
Coût effectif.....	292,286 00	348,412 00	329,517 00	288,469 00	355,486 00	329,980 00
Coût par tête.....	222 44	257 51	232 87	192 51	248 59	234 86
Coût quot. par tête. ...	0 61	0 70	0 64	0 53	0 68	0 64

PRISON DE RÉGINA.

	Moyenne de la population quotidienne.	Dépenses.	Coût annuel par tête.
		\$	\$
1894-5.....	231	9,548	410
1895-6.....	221	9,055	402
1896-7.....	211	8,151	279
1897-8.....	201	7,576	375
1898-9.....	151	7,722	477
1899-00.....	23	8,279	378
1900-1.....	20	8,633	454

PRISON DE PRINCE-ALBERT.

	Moyenne de la population quotidienne.	Dépenses.	Coût annuel par tête.
		\$	\$
1898-9.	2,323	5,587	1,635
1899-00	3,311	3,945	1,216
1900-1.	6,112	4,633	713

INSPECTION.

Pendant l'année, j'ai fait plusieurs courtes visites d'inspection au pénitencier de Kingston ; j'ai eu la surveillance du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant trois mois, au cours de la fâcheuse maladie du préfet ; j'ai aussi fait une visite d'inspection au pénitencier de Dorchester ; mais d'autres devoirs officiels m'ont empêché de visiter les pénitenciers de l'ouest et les prisons territoriales.

Kingston.—Dans mon dernier rapport, j'ai attiré l'attention sur l'amélioration marquée dans la régie intérieure de cette institution et de ses départements industriels. Cette amélioration continue, avec des résultats très avantageux, et a été étendue avec plus ou moins de succès aux autres départements du pénitencier.

On a agrandi la ferme en achetant cinquante acres de terre. Avec les méthodes améliorées actuellement en usage, cette addition augmentera beaucoup la production des légumes nécessaires pour l'institution et fournira en même temps plus de travail aux détenus. L'ancienne ferme a augmenté en valeur et en rapport. Les vastes terrains qui avoisinent la résidence du préfet ont été tenus en bon état avec une fraction des frais et du travail requis autrefois. En général, la propriété en dehors des murs de la prison a beaucoup plus de valeur qu'il y a deux ans.

La construction récente d'une voie de raccordement, près de la barrière du pénitencier, permet de faire charger et décharger les chars par les détenus, de recevoir sur la réserve de la prison et d'en expédier les articles qu'il fallait autrefois faire transporter par des charretiers du dehors sur une distance de deux milles.

La carrière est presque épuisée de certaines qualités de matériaux de construction et il devient nécessaire de considérer l'opportunité d'acheter un autre terrain convenable pour cette industrie. L'exploitation d'une carrière et la préparation de ses produits fournissent aux détenus l'occasion d'apprendre un métier qui leur assure de bons gages après leur libération ; c'est pourquoi il est important qu'une institution pénale en possède une. Outre les avantages qu'elle procure, on ne saurait guère évaluer l'économie réalisée dans les dépenses par l'utilisation de ses produits.

La manufacture de la ficelle d'engrègement fournit de l'ouvrage à environ quarante détenus qu'il serait difficile d'employer autrement. Depuis l'établissement de cette industrie, le succès en a été retardé par la persistance des fausses représentations faites au

DOC. DE LA SESSION No 34

sujet de notre ficelle par un certain nombre de manufacturiers et d'importateurs, dont les efforts pour obtenir des prix plus élevés ont été frustrés par l'exploitation de notre fabrique. L'expérience de la dernière saison nous porte à conclure que les suggestions contenues dans la résolution adoptée par la Chambre des Communes à la dernière session ne pourraient être suivies sans pertes sérieuses pour l'institution.

J'hésite à exprimer une opinion contraire à la décision du parlement, mais je sou mets respectueusement que les suggestions faites ne peuvent donner le résultat que l'on se propose. Dans la pratique, les grands commerçants achètent leur marchandise de bonne heure le printemps, afin que leurs agents puissent en disposer avant le commencement de la moisson. Ils n'ont aucune raison de solliciter et d'accepter des commandes pour de la marchandise qu'ils ne pourront peut-être pas se procurer avant le 1^{er} juillet suivant. Quand ils ont acheté leur fonds, il est peu probable qu'ils veuillent entrer en concurrence avec ceux qui placent subséquemment sur le marché une quantité quelque peu considérable de ficelle d'engelage. De plus, peu de cultivateurs achètent cette ficelle avant le temps des récoltes, alors qu'ils sont en état d'évaluer la quantité dont ils auront besoin, et ils ne prennent aucun intérêt aux offres faites avant cette date.

L'application des suggestions contenues dans la résolution de la Chambre aurait pour effet d'offrir la marchandise aux cultivateurs à une époque où il est peu probable qu'ils l'achètent, et de mettre sur le marché une grande quantité de ficelle d'engelage longtemps après que les commerçants ont fait l'achat de leur approvisionnement. Les usages du commerce paraissent demander que les dispositions de la résolution se prennent en sens inverse, c'est-à-dire que l'on vende par soumissions les existences en main au commencement du printemps, et que l'on garde ce qui reste du produit de la manufacture pour satisfaire aux commandes des cultivateurs.

Les ateliers généralement sont bien conduits, les instructeurs qui en ont la direction étant pour la plupart non seulement capables, mais d'une grande habileté dans leurs divers métiers.

Les travaux de reconstruction des dortoirs ont fait des progrès satisfaisants. Avant 1895, les trois rangées de cellules qui composent les dortoirs étaient sans contredit ce que l'on pouvait montrer de mieux comme un reste de la construction pénitentiaire surannée dans un pays civilisé. Les cellules avaient moins de trois pieds de large ; les portes, construites de barres de fer battu recouvertes de couches innombrables de vernis noir—ajoutées d'année en année depuis au delà d'un demi-siècle—étaient un obstacle à la lumière et à la ventilation et rendaient la surveillance impossible. Les travaux ont nécessité la réfection de tout l'intérieur, le creusage dans le roc de conduits convenables pour l'installation des tuyaux pour l'eau, les égouts et la vapeur, et la construction de nouvelles cellules d'après les principes modernes. La première des ailes reconstruites est occupée depuis quelques années, et la seconde sera bientôt terminée. Au point de vue de la sûreté, de la condition sanitaire et de la commodité, les nouveaux dortoirs surpassent ceux de toute autre prison sur ce continent et la comparaison avec ceux de l'aile qu'il reste à reconstruire offre un exemple frappant du progrès de la civilisation depuis le commencement du siècle dernier.

Le département de l'hôpital du pénitencier est admirablement administré et tenu en tout temps avec ordre et dans la plus scrupuleuse propreté. Le quartier des aliénés, attaché à ce département, contient de trente à quarante malades qui reçoivent les mêmes soins que ceux que l'on donne dans les asiles ordinaires aux aliénés criminels dangereux.

Les départements éducationnels et religieux sont sous la surveillance de fonctionnaires dévoués qui emploient toutes leurs pensées et leur énergie au développement mental et spirituel des détenus. Les prisonniers fréquentent assidûment la bibliothèque de l'institution et l'apprécient pleinement.

La prison d'isolement, lieu spécial où l'on détient les incorrigibles de tous les pénitenciers du Canada, ne contient actuellement qu'un très petit nombre de détenus. Le traitement individuel que l'on y pratique manque rarement de produire le résultat désiré.

D'après les rapports favorables qu'il m'a été possible de présenter au sujet des divers départements que j'ai mentionnés, on pourrait conclure que l'institution est bien près de la perfection. Au point de vue des affaires, les réformes introduites durant les deux dernières années sont extrêmement satisfaisantes et indiquent l'énergie, la méthode et l'habileté qui ont présidé à l'administration. Mais comme institution pénale, il reste encore des progrès à faire. Il faut se rappeler que la population de ce pénitencier, comprenant les incorrigibles de toutes les autres prisons, représente l'extrême du caractère criminel en Canada et demande en conséquence que la discipline et le mode d'administration soient des plus efficaces. La discipline applicable dans les prisons et les maisons de réforme est non seulement insuffisante, mais dangereuse lorsqu'il s'agit des détenus dans les pénitenciers. Les chefs du département de la police sont intelligents, vifs et énergiques et, dans les efforts qu'ils font pour faire observer la discipline, ils sont loyalement aidés par une grande partie de leurs subalternes. Ils ont fait de leur mieux pour améliorer la discipline et y ont réussi dans une certaine mesure, mais ils ne peuvent être tenus responsables du résultat de causes en dehors de leur contrôle. Il y a de grands progrès dans la méthode d'enfermer les détenus dans l'aile des dortoirs, de conduire et de ramener du travail les équipes de prisonniers. Le système suivi ici est peut être supérieur à celui adopté dans les autres pénitenciers. Les officiers subalternes sont sous la surveillance immédiate de leurs supérieurs et un relâchement dans la discipline serait aisément découvert. C'est pendant que les équipes sont au travail que ce relâchement se produit. Sauf de rares exceptions, il existe entre l'équipe et le fonctionnaire qui en a la surveillance un degré de familiarité qui empêche le garde de se faire respecter et obéir. Le système de communauté offre aux détenus des facilités de communications et de rapports que l'on ne peut prévenir que par une vigilance spéciale. La majorité du personnel de la police se compose d'hommes capables et actifs, mais la minorité renferme des éléments de faiblesse tendant à gêner les efforts de ceux qui cherchent à améliorer la discipline générale du pénitencier. Il est difficile de conduire un employé indolent et sans énergie. Il peut faire son service pendant des années sans commettre de faute suffisamment grave pour justifier son renvoi ; et si, par hasard, il est suspendu de ses fonctions, mis à la retraite ou destitué, il en appelle à des amis du dehors pour se faire réinstaller. Cependant, dans une circonstance imprévue, la présence d'un tel employé à un poste important mettrait en danger la garde des détenus et la vie de ses confrères.

Le préfet n'est pas responsable de la présence de cet élément de faiblesse, parce qu'il n'a pas eu l'occasion de juger de la capacité des candidats avant leur nomination. Tant qu'il sera tenu responsable de la garde des détenus, il n'est que raisonnable qu'on lui fournisse les moyens de choisir les meilleurs hommes possibles pour le service de la police, sans restriction de race, de croyance ou de lieu. Dans la Grande-Bretagne, les fonctionnaires des divisions extérieures du service ne peuvent être employés dans le dis-

DOC. DE LA SESSION N^o 34

trict où ils ont été nommés. Si l'on appliquait cette règle aux pénitenciers du Canada, on ferait disparaître le principal élément de faiblesse.

Une autre division qui peut être améliorée, c'est le département des approvisionnements. La construction et l'aménagement de la cuisine en rendent la surveillance presque impossible. Si l'on y fait les changements projetés, l'équipe des détenus qui y travaillent seront sous la surveillance immédiate de l'économiste, et la dépense inutile, actuellement trop évidente, sera certainement réduite. Même dans les circonstances actuelles, le coût des rations ne devrait pas excéder celui des autres institutions.

Le rapport du préfet Platt traite de questions d'intérêt spécial et général qui sont soumises à votre considération et à vos instructions.

Saint-Vincent de Paul.—L'administration de ce pénitencier a été quelque peu intermittente. Au mois d'août 1900, le préfet obtint un congé pour visiter les institutions pénales les plus importantes en Angleterre, en France et en Belgique. Pendant son absence, le sous-préfet prit charge du pénitencier. A son retour, le préfet reprit ses fonctions et resta en charge jusqu'en février, lorsqu'il fut mis dans l'impossibilité de continuer par suite d'une maladie grave. Après son rétablissement, en mai dernier, il reprit de nouveau la direction de la prison. Malgré les interruptions causées par son absence l'été dernier et sa maladie récente, son administration, somme toute, a été extrêmement satisfaisante.

La difficulté que l'on éprouve à faire observer la discipline dans cette institution est due aux mêmes causes que celles dont j'ai fait mention au sujet du pénitencier de Kingston ; elle est rendue plus grande par le trafic général que font les détenus avec les fonctionnaires et par l'entremise de ces derniers. Si un garde cède une fois à un détenu et consent à lui apporter des articles en contrebande, ou à lui servir d'intermédiaire avec ses amis du dehors, il est pour toujours à la merci du prisonnier et n'osera pas lui refuser d'autres faveurs, ni faire observer la discipline, de crainte qu'on ne le dénonce. Deux gardes ont été destitués pour une offense de ce genre dans la dernière partie de l'année. Il est à espérer que leur punition immédiate servira d'avis salutaire aux autres. Tant que ce système continuera, la discipline sera impossible.

Les ateliers, sauf une ou deux exceptions, sont sous la direction d'instructeurs expérimentés qui, eu égard à la difficulté de faire observer la discipline, s'acquittent de leurs fonctions avec un remarquable succès.

La carrière est l'actif le plus de valeur de l'institution ; on en tire facilement la pierre de meilleure qualité et de toute dimension. On travaille à remédier aux inconvénients de l'inondation de la carrière par la construction d'un canal de plus d'un demi-mille de long, qui servira aussi à drainer une grande partie de la ferme. Il faudra encore une quantité considérable de pierre pour terminer les ateliers destinés à remplacer de vieux bâtiments en bois qui nuisent à l'aspect des terrains, pour construire la nouvelle aile des dortoirs et pour refaire l'aile nord du dortoir, où l'on doit installer un nouvel hôpital et un quartier d'isolement. Pour tous ces objets, il est nécessaire que la carrière soit exploitée de manière à donner tout le rendement possible.

L'établissement d'un matériel pour la manufacture de la brique a été décidé depuis nombre d'années. Il y a abondance de matériaux de première qualité sur la réserve, et en vue de la quantité considérable de brique que nécessiteront les travaux déjà commencés ou ceux projetés, il est important que l'on ne diffère pas plus longtemps.

On continue les travaux aux nouveaux égouts ; lorsque ceux-ci seront terminés, la cause des plaintes faites durant ces dernières années aura disparu.

La loge d'entrée, en voie de construction depuis six ans, sera bientôt terminée et donnera l'espace dont on a tant besoin pour les magasins qui se trouvent actuellement dans les divers ateliers.

L'hôpital est mal situé, mais on l'a amélioré en y ajoutant un quartier qui double sa capacité. En fermant un escalier inutile, on a fait une nouvelle chambre que l'on a aménagée en bureau pour le médecin. Les accommodations actuelles sont les meilleures que l'on puisse avoir jusqu'à ce que la reconstruction projetée de l'aile nord soit terminée. Le médecin a admis à plusieurs reprises que la santé des prisonniers en général n'est pas bonne. Il attribue cet état de choses aux appareils de cuisine en usage et à ce que l'on ne fournit pas de couteaux aux détenus. Ses prétentions à ce sujet ne sont pas appuyées par les faits. Dans d'autres institutions où l'on se sert des mêmes ustensiles et où les règles sont en usage, il n'y a aucune indication des résultats que l'on observe ici. Dans ce même pénitencier, avec les mêmes appareils et dans des circonstances identiques, on n'a pas connu ces résultats pendant que le docteur Gaudet était médecin. Durant le court espace de temps où les fonctions de médecin ont été remplies par le docteur Lemieux, le mal a beaucoup diminué, me dit-on. Le fait que, pendant l'année, il a été donné au dispensaire environ cent cinquante livres de teinture d'opium et dix mille pilules de morphine, nous justifie de croire que l'administration de ce département du pénitencier est entachée d'imprudences et d'extravagances. Voici ce que dit un journal philanthropique important au sujet de l'usage si répandu des drogues, et des désordres résultant de cette habitude :—

“ On a fait beaucoup d'études sur la relation de l'alcool avec le crime, mais celle d'un grand nombre de drogues modernes avec la criminalité est un nouveau champ ouvert aux recherches. La découverte de la cocaïne s'est bientôt fait sentir dans nos prisons. On emploie facilement cette drogue pour produire le sommeil et l'usage en devient habituel. Le système est bientôt débilité, et la victime ne peut plus briser avec son habitude.

“ Le médecin de la maison de correction de Chicago (*Chicago House of Correction*) a fait dernièrement un rapport sur les soi-disant morphinomanes. Il les qualifie de ruines. Quelquefois, tout le corps est couvert des piqûres de l'aiguille hypodermique. * * * La quantité prise par quelques-uns d'entre eux tuerait vingt personnes en santé. Ordinairement l'opium et ses dérivés, la morphine, le laudanum, etc., sont en tête de la liste, puis viennent la cocaïne, le chloral, les bromures, etc. * * * Ce n'est que lorsqu'ils tentent de se réformer qu'ils réalisent l'inutilité de leurs efforts. Viennent alors le découragement, l'abattement, le désespoir, la santé délabrée due à la suppression des sécrétions, suivis des troubles fonctionnels, de l'assimilation incomplète des aliments, de l'épuisement nerveux et de l'émaciation. Incapables de tout raisonnement suivi, ils cessent d'être responsables et deviennent des ruines physiques et morales.”

Ceux qui ont des rapports avec le pénitencier de Saint-Vincent de Paul reconnaîtront, dans l'extrait qui précède, la description de quelques-uns des cas avancés de maladie qu'on y rencontre, et ceux qui visitent le pénitencier de Kingston pourront juger jusqu'à quel point la description s'applique aux détenus transférés de Saint-Vincent de Paul au quartier des aliénés à Kingston, durant ces dernières années. Je soumetts respectueusement l'opinion que l'état déplorable de la santé des détenus au pénitencier de Saint-Vincent de Paul est dû aux fioles et aux bouteilles, plutôt qu'aux ustensiles de cuisine.

DOC. DE LA SESSION No 34

On pourrait avec avantage agrandir la ferme à trois fois sa superficie actuelle. Il est connu que quatre lots distincts dans le voisinage de la réserve sont à vendre, et il est extrêmement désirable qu'on les achète en totalité ou en partie. Nous avons besoin des produits qu'ils peuvent donner et nous avons assez de mains pour les cultiver. Il est certainement de mauvaise politique d'acheter les articles que l'institution peut produire.

En 1895, on demanda au ministère des travaux publics de s'enquérir de la possibilité de faire disparaître les obstacles qui empêchent la navigation entre Saint-Vincent de Paul et Montréal. Un ingénieur du département inspecta la rivière des Prairies et fit rapport que l'entreprise pouvait se faire sans grande dépense ni difficulté. Je suis sous l'impression qu'un crédit à cette fin fut porté au budget de 1896, mais qu'on le laissa périr. Si la navigation était ouverte entre ces deux points, le pénitencier en retirerait un avantage pécuniaire. Le charbon et autres approvisionnements lourds pourraient être livrés au pénitencier pour une fraction des taux de fret actuellement payés, et les barges pourraient revenir chargées de macadam dont la vente constituerait un revenu pour l'institution.

Dorchester.—Les conditions de ce pénitencier sont bien différentes de celles des institutions plus considérables. Les bâtiments originairement construits, à l'exception du corps principal du pénitencier, sont tous en bois ; ils sont situés d'une manière si peu systématique et si irrégulière que toute surveillance efficace est impossible. Plusieurs offrent des signes de décadence, et le coût de leur entretien est tel qu'il démontre la folie de faire des constructions temporaires en rapport avec une institution permanente. Il y a quelques années, des plans furent préparés et adoptés pour la construction graduelle d'édifices permanents—disposés en vue de la commodité et de la surveillance disciplinaire—destinés à remplacer les bâtiments en bois. La première de ces constructions—un atelier pour les tailleurs de pierre—a été terminée l'année dernière et donne de l'accommodation pour l'emploi continuuel d'environ vingt-cinq pour cent des prisonniers. Cette équipe est employée à préparer les matériaux pour la prochaine bâtisse, où l'on se propose d'installer les ateliers des forgerons, des charpentiers, des ferblantiers, du mécanicien, et le matériel pour l'électricité.

Le principal emploi des détenus dans cette institution est l'agriculture. Cette industrie a été admirablement conduite. L'exploitation agricole ayant été graduellement étendue, l'étable et les granges sont devenues insuffisantes et l'on est à construire, d'après les principes modernes, un bâtiment commode et convenable pour l'engrangement du foin et du grain. On apprécie maintenant toute la sagesse de la conduite suivie par l'administration précédente en achetant les morceaux de terrain qu'elle pouvait obtenir de temps à autre, car la ferme est le seul actif de l'institution qui ait réellement quelque valeur.

Les ateliers ne sont pas dans un état satisfaisant, mais il est impossible de les améliorer quelque peu avant que nous ayions plus d'espace. La propreté et l'ordre qui ont jusqu'ici distingué l'atelier des tailleurs se retrouvent maintenant dans les autres ateliers, et, lors de ma visite, étaient surtout remarquables chez les charpentiers et les boulangers. L'institution a la bonne fortune d'avoir parmi les gardes un certain nombre d'ouvriers d'expérience qui peuvent aider et remplacer les instructeurs en cas de besoin.

L'aménagement de la cuisine est plus incommode que dans les autres pénitenciers. Elle se compose d'une demi-douzaine de petits compartiments séparés par un grand

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

passage sombre, ce qui permet aux détenus d'échapper facilement à la surveillance. Les planchers et le revêtement en bois sont à moitié pourris et infectés de vermine; l'appareil de cuisine est primitif et brisé. Les améliorations que l'on est à faire comprennent la pose d'un pavé en béton, l'enlèvement des murs de division et l'installation d'un appareil de cuisine moderne. Malgré les conditions existantes, l'administration de ce département a été grandement améliorée. Les années précédentes, on ne cessait de se plaindre à moi au sujet de la qualité des aliments et de la manière dont ils étaient servis. Lors de ma dernière visite, je n'ai reçu aucune plainte. Le coût par tête pour les rations est moindre que dans tout autre pénitencier.

L'hôpital est mal situé et insuffisamment pourvu des accommodations internes et des appareils essentiels à la propreté et au confort que l'on devrait trouver dans ce département du pénitencier.

Le quartier des femmes a été amélioré et on en a changé la disposition. Ce département est admirablement bien administré.

L'installation de nouveaux appareils de buanderie et de bains convenables a remédié à un défaut dangereux et contribué largement au bon état sanitaire et au confort de la prison.

La chapelle, dont se servent les deux chapelains pour le service divin, a été améliorée et on y a installé un nouvel orgue.

La bibliothèque a été beaucoup agrandie et améliorée.

Nous n'avons pas ici de carrière pour suffire à nos besoins, comme il en existe aux pénitenciers de Kingston, de Saint-Vincent de Paul et du Manitoba. Nous avons trouvé du grès en quantité limitée sur divers points de la réserve et il est à espérer que l'approvisionnement ne sera pas épuisé avant quelques années. Cependant, pour parer à cette éventualité, l'on se propose de construire et exploiter des briqueteries afin d'éviter autant que possible d'appauvrir la carrière.

Les hommes qui composent le personnel de la police, sauf quelques exceptions, sont intelligents et d'un beau physique, mais ils manquent de cette bonne tenue et de cette allure militaire qui doivent distinguer le corps de police d'une institution pénale. Les chefs de ce département, nommés récemment, sont des officiers d'expérience qui s'emploieront de leur mieux à corriger les défauts.

Je suggérerais respectueusement que l'on fournisse au sous-préfet et au gardien-chef l'occasion de suivre un cours abrégé à l'une des écoles militaires afin qu'ils puissent acquérir la connaissance technique et l'assurance nécessaire pour former les hommes placés sous leur contrôle.

Lors de mon inspection, le préfet Kirk avait pris la direction du pénitencier depuis quelques mois seulement, et, déjà, il avait eu à combattre les difficultés qui accompagnent invariablement le commencement de l'administration d'un préfet. Un certain nombre de détenus dont la conduite nécessitait une restriction des privilèges ordinaires, et certains employés dont l'état de service nuisait à leur ambition, se rivalisaient dans la demande d'immunités et de privilèges spéciaux. Ce sont généralement les prisonniers les plus vicieux et les employés les moins méritants qui persistent le plus dans ces demandes, et ceux dont il est ci-dessus question ne faisaient pas exception à la règle. Le préfet remit sagement à plus tard toute décision de nature à opérer un changement

DOC. DE LA SESSION No 34

radical, et s'appliqua avec intelligence et énergie à acquérir une connaissance parfaite des devoirs et des responsabilités de sa position. La visite et l'inspection qu'il fit plus tard des pénitenciers de Kingston, de Saint-Vincent de Paul et autres, et les avantages offerts par la convention des préfets, lui ont été d'un grand secours dans l'adoption et la mise en vigueur d'un mode d'administration économique et efficace. L'habileté en affaires et l'impartialité dont il a fait preuve jusqu'ici sont un bon présage pour l'avenir de l'institution.

La mise à la retraite du sous-préfet Ross et du médecin Mitchell ont enlevé au pénitencier deux hommes dont les longs services et le caractère intègre commandaient le respect et l'estime de tous ceux avec qui ils ont été en rapport.

CONFÉRENCES.

Convention des préfets.—Avec votre autorisation, une convention a été tenue à Kingston, en janvier dernier. Y ont assisté, les préfets des divers pénitenciers, le comptable des pénitenciers et l'inspecteur. La discussion a eu pour objets : des suggestions relatives aux statuts régissant les pénitenciers, outre les règlements, le travail pénitentiaire, la construction des prisons, la discipline, le régime alimentaire, les vêtements, l'état sanitaire, les dossiers et comptes, et généralement les détails de l'administration externe et interne. Les conclusions ont été unanimes dans presque chaque cas, et la discussion a toujours été sérieuse et courtoise. Grâce à l'amabilité du préfet Platt et de son personnel, les membres de la convention ont eu toute facilité de se mettre au fait de l'administration intérieure du pénitencier de Kingston ; il en est résulté un échange de suggestions pratiques qui ont déjà servi à l'avantage commun. Au cours des séances, plusieurs travaux ont été lus ; on en trouvera copie à l'annexe " O ".

Au nombre des résolutions discutées et adoptées se trouvent les suivantes :—

" Résolu :—Que nous exprimions au ministre de la Justice notre entière conviction que l'application de la peine corporelle par les employés du pénitencier, lorsque cette punition est ordonnée comme partie de la sentence originaire, rend impossible l'œuvre de la réforme du détenu puni de la sorte, et ne s'accomplit qu'au détriment des employés, qui encourent ainsi la haine et l'inimitié du prisonnier dès le commencement de son terme d'incarcération. Le cœur du détenu s'endureit de la sorte contre toutes les influences réformatrices, et, si long que soit son emprisonnement, il nourrit des sentiments de vengeance contre les agents du pénitencier et contre la société en général. Nous recommandons respectueusement que la coutume de condamner à la peine du fouet les prisonniers envoyés au pénitencier soit bientôt discontinuée".

On a représenté que, chaque fois que la disgrâce de la peine corporelle se rattachait à une condamnation, la peine du fouet devrait être appliquée avant le transport du détenu au pénitencier, pour les raisons énoncées dans la résolution.

" Résolu.—Que, dans l'opinion de cette convention, le préfet devrait être autorisé à donner aux détenus, lors de leur libération, des laisser-passer au lieu de leur accorder une allocation en argent pour leur transport."

D'après le système actuellement suivi, plusieurs forçats libérés dépensent en dissipation l'argent qui leur est donné pour se rendre à leur demeure.

“ Résolu,—Que les fonctionnaires qui n'ont pas légalement droit à la résidence, et qui occupent des maisons appartenant au gouvernement, auront à payer un loyer égal à quatre pour cent par année de la valeur actuelle de la maison occupée, et une somme additionnelle de quatre pour cent par année sur le coût de toutes améliorations ou réparations faites par le préfet à titre de propriétaire.”

La pratique existante a occasionné des inégalités et des frictions sérieuses. Dans quelques institutions, tout le personnel est logé gratuitement ; dans d'autres, quelques-uns seulement ont ce privilège. Le loyer n'est demandé que dans des cas très rares. La résolution a pour objet de mettre tous les employés sur le même pied.

“ Résolu,—Que, vu la situation isolée de plusieurs des pénitenciers du Canada et l'impossibilité où se trouvent ainsi les fonctionnaires de profiter des avantages offerts par les bibliothèques ou chambres de lecture publiques, le ministre de la Justice soit prié d'accorder l'aide nécessaire pour établir des chambres de lecture et des bibliothèques dans ces institutions.

“ Pour ce qui est des pénitenciers de Dorchester, de Saint-Vincent-de-Paul et de *Stony Mountain*, où il n'existe aucun lieu de récréation, la convention demande au ministre de la Justice de vouloir bien prendre en considération l'opportunité d'autoriser la construction de salles de récréation convenables pour le personnel.”

Cette question est respectueusement soumise à votre considération.

“ Résolu,—Que le système d'avoir un gardien de nuit permanent soit adopté—le reste du personnel de la garde de nuit devant être constitué en permanence à mesure que les circonstances le permettront.”

Depuis la date de la convention, des gardiens de nuit permanents ont été nommés à Kingston, Saint-Vincent-de-Paul et Dorchester.

“ Résolu,—Que, vu la nécessité générale des services d'un architecte en chef, cette convention recommande que les préfets soit autorisés à faire un arrangement mutuel par lequel les services de l'instructeur en chef des métiers au pénitencier de Kingston seront assurés aux autres institutions. La convention recommande de plus que les appointements de ce fonctionnaire soient portés au chiffre maximum alloué dans l'annexe.”

Au budget du prochain exercice, il sera pourvu à la mise à effet de cette résolution.

“ Résolu,—Que l'attention du ministre de la justice soit attirée sur la nécessité de rendre plus précise la disposition de l'*Acte concernant le permis d'élargissement conditionnel* relative au terme exact de la condamnation”.

Il existe actuellement un doute, à savoir si, oui ou non, la remise de temps gagnée avant l'élargissement sur parole se trouve perdue par la déchéance subséquente de permis de libération.

“ Résolu,—Que le ministre de la justice soit prié de donner son opinion sur le sens de l'article 169 du Code Criminel, 1892, en rapport avec des décisions subséquentes concernant la détention de prisonniers après l'expiration de la période naturelle de la condamnation”.

DOC. DE LA SESSION No 34

La question à décider est de savoir si, dans le cas de l'évasion et de la reprise d'un détenu, la période d'absence forme partie de la condamnation originaire.

“ Résolu, — Que les préfets fassent un rapport écrit au sujet des suggestions de l'inspecteur sur la centralisation des paiements des comptes à Ottawa, et de la possibilité de trouver un moyen pour abréger le délai dans le paiement des comptes.”

Il n'a été fait jusqu'à présent ni rapports ni suggestions à ce sujet.

La convention a pris, relativement à plusieurs questions d'administration interne, des décisions importantes mais qui ne sont pas d'intérêt public général.

La convention a tenu à reconnaître la courtoisie avec laquelle vous l'avez autorisée à se réunir à Kingston et vous a demandé de lui permettre de se réunir de nouveau au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, ou dans les environs, au mois de septembre de l'année prochaine. Je crois être le fidèle interprète de chaque membre de la convention en disant que ces conférences sont essentielles à l'efficacité et à l'uniformité de l'administration de nos institutions pénales.

Congrès national des prisons.—Grâce à votre bienveillance, j'ai pu assister à l'assemblée annuelle du Congrès national des prisons, tenue à Cleveland, Ohio, en septembre dernier. Un grand nombre des membres du congrès sont des fonctionnaires des pénitenciers, d'une expérience reconnue. D'autres se dévouent à l'étude de la criminologie et, au cours de la discussion, ont fait des suggestions et énoncé des théories d'une valeur plus ou moins pratique. La fluctuation de l'opinion publique au sujet des criminels et de leur traitement est aussi apparente de nos jours que pendant le siècle dernier. On préconise tour à tour la justice vengeresse et la sentimentalité irraisonnée, en exposant quelque erreur résultant de l'une ou de l'autre. Si l'on peut en juger par le ton de la discussion devant le congrès, l'opinion publique aux Etats-Unis est aujourd'hui entraînée par une vague sentimentale. La théorie énoncée et généralement acceptée est que le criminel est simplement un malheureux d'une organisation morale défectueuse, que l'idée de châtimement et de crainte devrait être éliminée de sa condamnation, que son traitement dans la prison, pour être curatif, devrait être tel qu'il ne blesse ni ses sentiments ni sa sensibilité, que, si le détenu a conscience que sa position, ou le traitement qu'on lui fait subir, a quelque chose de dégradant, l'œuvre de réforme ne pourra se faire et l'objet de l'emprisonnement ne sera pas atteint.

Cette théorie paraît être basée sur la supposition que le criminel n'est pas un ennemi de l'Etat, mais simplement un être incomplet, et que l'Etat a le devoir de l'instruire et de le former jusqu'à ce qu'il puisse se rendre bien compte de ses responsabilités de citoyen. Elle semble impliquer l'application à toutes les catégories de criminels du système Brockway, que l'on a employé avec un si remarquable succès pour les jeunes délinquants à la maison de réforme d'Elmira. Le principe a été adopté par un certain nombre d'Etats, la législature ayant étendu la limite d'âge divisant les jeunes délinquants des criminels adultes à 21, 25, 30 et, dans un cas, à 35 ans. Le système Brockway se distingue cependant par une discipline sévère et un entraînement physique qui n'ont pas été suivis dans les autres prisons. L'acceptation du principe ultra-humanitaire a eu pour résultat un relâchement général de la discipline dans presque toutes les institutions pénales de ce pays. Le crime est regardé comme une faiblesse et non un déshon-

neur. Le stigmate qui s'attachait aux infracteurs de la loi disparaît et l'on s'attend à ce que la société ait pitié et compassion du citoyen débile et défectueux. Un membre distingué du Congrès a protesté contre la coutume d'appliquer le terme "inmate" aux détenus, parce qu'ils sont ainsi abaissés au niveau des personnes reçues dans les Workhouses et les asiles. La conclusion naturelle serait donc que la pauvreté et l'aliénation mentale doivent être considérées comme plus dégradantes que le crime. Un autre membre du Congrès a demandé avec instance l'abolition de la coutume du *lock step*, pas-serré, en vertu de laquelle les équipes de forçats, lorsqu'elles marchent à la file, sont obligées de garder le pas et de marcher aussi compactement que possible, afin que les gardes, comparativement peu nombreux, puissent exercer une surveillance convenable. La raison donnée est que les détenus trouvent que cette pratique est dégradante pour des hommes.

Pour celui qui est habitué aux méthodes et aux pratiques britanniques, la théorie américaine, avec la discipline relâchée en résultant, semble impraticable et imprudente. Je sou mets respectueusement l'avis que l'idée qu'on ne doit pas faire sentir au détenu qu'il est déshonoré est non seulement trompeuse, mais dangereuse ; et que l'on peut attribuer quelques-uns des crimes diaboliques qui ont épouvanté le pays pendant ces dernières années à la faiblesse du sentiment public relativement au déshonneur qui accompagne le crime. Le criminel est amené à croire que, s'il est exécuté, sa mort sera celle d'un héros, et, s'il est simplement condamné à l'emprisonnement, qu'il sera dorloté et choyé comme un malheureux dont l'organisme morale est défectueux.

Dans les assemblées de ce genre, c'est généralement la voix de l'inventeur de théories que l'on entend davantage, et le Congrès National des prisons n'a pas fait exception à la règle. Il s'y est cependant trouvé un grand nombre d'hommes d'expérience qui n'ont pu accepter l'idée trop répandue que le châ timent est incompatible avec la réforme du prisonnier, ou que le crime peut être banni par la persuasion morale. L'opinion générale parmi les fonctionnaires de pénitenciers dont l'expérience est reconnue paraît être que la trop grande douceur et la cruauté sont également dangereuses, et que l'observation sévère de la discipline est nécessaire pour former les délinquants à l'exercice de leurs droits de citoyens.

Cette théorie humanitaire, connue en Europe sous le nom de "système américain," a été habilement défendue par le professeur Barrows (représentant le gouvernement des Etats-Unis) pendant les délibérations du Congrès international des prisons, tenu à Bruxelles en août 1900. Le congrès de Bruxelles a discuté, en détail, les questions concernant la discipline, les récompenses, l'enseignement manuel, la condition des criminels condamnés et la proposition des condamnations "indéterminées" ou "indéfinies", et les conclusions prises par un congrès représentant les opinions des plus éminents criminologistes et pénologistes de vingt-sept pays différents ont un intérêt tout spécial. Les extraits suivants sont tirés du rapport officiel de M. E. Ruggles-Brise, C.B., l'un des délégués de la Grande-Bretagne au Congrès tenu à Paris en 1895, et à celui tenu à Bruxelles en 1900. Au congrès de Paris, on posa la question suivante :—"En vue d'influencer les prisonniers tant par l'espoir que par la crainte, est-il désirable de multiplier les récompenses pour bonne conduite ?"

La réponse fut la résolution, adoptée unanimement, "qu'il n'est pas désirable de multiplier les récompenses."

DOC. DE LA SESSION No 34

En commentant cette décision, M. Ruggles-Brise dit : " La multiplication des récompenses au delà de la limite reconnue en vertu de notre système (en Angleterre) est manifestement peu désirable. Elle doit être basée sur une appréciation absolument juste du mérite, sans quoi il s'ensuivra dans le traitement un manque d'uniformité de nature à créer du mécontentement et à nuire à la discipline. La plupart des détenus se conduisent bien ou, pour parler plus juste, ne se conduisent pas mal. L'application des récompenses doit donc être presque générale, c'est-à-dire que leur distribution changera et affectera tout le mode d'emprisonnement. On peut raisonnablement conclure, de la manière dont la question a été discutée, que tel a été, de fait, le résultat général dans les pays étrangers. On a remarqué avec surprise la sévérité des vues exprimées, sévérité en contraste frappant avec la tendance générale à plaider en faveur de l'adoucissement du régime pénitentiaire. 'Bienveillante équité, justice entière, mais discipline inflexible' a été la formule proposée par M. Vincenzini, et agréée par le congrès."

La question suivante a aussi été soumise et discutée : " A-t-on donné dans les prisons une attention suffisante à l'influence de l' 'exercice physique' comme moyen de réforme. Si non, quelle méthode serait-il désirable d'adopter ? "

La réponse du congrès a été que " le travail et non la gymnastique est le moyen convenable pour favoriser le bon état physique des prisonniers."

L'avis du congrès quant aux droits des détenus est clairement exprimé dans la réponse à la question : " Les récidivistes (c'est-à-dire les personnes qui ont déjà subi une condamnation) doivent-ils être soumis à un traitement plus sévère que ceux qui sont condamnés pour une première offense et, dans l'affirmative, de quelle manière la peine doit-elle être augmentée ? " Voici la réponse :—

"(1) Le régime pénitentiaire devrait être aussi sévère que possible dès sa première application, sans admettre plus d'indulgence que n'en demandent la santé et l'humanité ; il ne peut donc être question d'en augmenter la rigueur pour les vieux criminels.

"(2.) La durée de la condamnation doit être considérée comme le seul remède effectif contre le *récidivisme* ; cependant, dans les pays où les modes d'emprisonnement cellulaire et commun sont tous deux en usage, on pourrait avec avantage établir certaines distinctions dans la classification, le logement, l'emploi et les gratifications."

La sentence indéterminée, qui est un principe nécessaire de la théorie américaine, a été discutée à fond au congrès de Bruxelles. Commentant cette discussion, M. Ruggles-Brise dit :

" Il est intéressant de suivre le développement de cette idée en Amérique. Vers 1860, il commença à se former une opinion dans les Etats du nord de l'Amérique contre ce qu'on appelait la classification, ou l'ancienne idée de punition comme *expiation* de l'offense. On prétendait qu'il était impossible à l'homme de mesurer *à priori* la punition au crime ; que la chose importante à considérer n'était pas ce qu'un homme avait fait, mais ce qu'il était ; que la punition se rattachait à l'avenir et non pas au passé du criminel ; qu'il était aussi ridicule de conserver un système laissant croire que la libération d'un prisonnier avant qu'il ne fût *guéri* ou réformé était un danger pour la société, que de le retenir en prison après une période où, de l'avis de ceux qui le connaissaient bien, il pouvait être libéré sans danger pour la société. Il est possible que ces opinions radicales au sujet de la punition dussent leur popularité principalement à ces deux causes : (1) manque de confiance dans le pouvoir judiciaire, (2) imperfection du système péniteu-

taire. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que les vues traditionnelles au sujet de la punition du crime ne sont pas acceptées par nos cousins de l'autre côté de l'Atlantique. Cela ressort des mémoires soumis cette année au congrès de Bruxelles par les écrivains américains, dont l'un condamne presque avec passion l'ancien système des condamnations déterminées comme "absurde en principe et mauvais et injuste en pratique." Il est fondé sur la notion fautive que l'Etat peut et doit mesurer la punition au crime. Il exige une impossibilité du juge en matières criminelles, et donne lieu, chaque fois qu'on veut l'appliquer, à de graves injustices." * * * * * Si paradoxal que cela puisse paraître, l'idée mère ou le principe de l'école *indéterministe* d'Amérique et de l'école *déterministe* ou italienne d'Europe est le même, savoir : c'est le criminel et non le crime qui doit être puni, et la punition doit être réglée uniquement par la considération de la défense sociale. Les deux écoles professent ce que l'on peut appeler le *principe pathologique* de la punition, c'est-à-dire qu'il faut étudier les passions de l'homme et traiter le criminel en conséquence. L'Américain, notoirement indulgent, ayant une foi généreuse dans l'humanité, verra dans le criminel certaines tendances, résultant de l'hérédité ou de mauvaise compagnie, qu'il est possible de faire disparaître par un système élaboré de traitement moral et physique, de sorte que, tôt ou tard, le criminel sera guéri et pourra rentrer dans la société, sans préjudice pour ses concitoyens. Le sévère professeur italien ne découvrira dans ces mêmes passions qu'une preuve de décadence congénitale et de dégénération qui poussent fatalement le malheureux criminel à une vie de crime. L'application de ces deux théories contraires, basées sur une idée commune, a pour résultat que, dans le premier cas, le criminel ne sera détenu que pendant un temps suffisant pour permettre de le guérir, tandis que, dans l'autre, il sera éliminé de la société par la mort ou la réclusion perpétuelle. Dans chaque cas le traitement est *indéterminé*, car nulle condamnation n'est fixée *a priori* par le juge ; la punition n'est pas proportionnée à l'offense, la fonction du juge disparaît et ce dernier est remplacé par l'employé de la prison et le professeur médical.

" Il est à l'honneur du congrès de Bruxelles d'avoir discuté la question de l'*indéterminisme* avec grande sobriété et beaucoup de jugement. Il ne s'est pas laissé égarer par les arguments dangereux, quoique ayant une apparence de plausibilité, de l'école américaine, non plus que par les doctrines fatalistes de l'école italienne. Il a accepté l'idée que, dans certains cas strictement définis, le principe de l'*indéterminisme* pouvait être appliqué avec avantage ; mais il a fermement soutenu que, pour le crime ordinaire, il devait être rejeté absolument.

" M. Van Hamel, professeur en loi à l'université d'Amsterdam, dont les vues et les écrits au sujet de la question de la condamnation *indécernée* pour les criminels habituels sont bien connus, a présenté un très intéressant mémoire dans lequel il fait clairement saisir la distinction radicale entre la signification de la condamnation *indécernée* telle que comprise en Europe et en Amérique.

" Parlant généralement de l'expression comme signifiant une condamnation dont la limite n'est pas fixée par le juge par ou sans une période minima ou maxima, il soutient que la condamnation *indécernée* est une conséquence inévitable d'un système de punition basé sur la perte de la liberté. Citons ces paroles : " Lorsque nos prisons sont remplies d'êtres humains ; lorsque nous voyons journellement des hommes qui ont été criminels dans le passé, mais qui doivent être citoyens dans l'avenir ; lorsque, d'abord, par la force des idées humanitaires, et ensuite par la pression des conceptions scientifiques au sujet de l'étiologie du crime, l'opinion publique vient à s'intéresser à ces hommes, à leur présent et à leur avenir, à ce qu'ils ont à attendre de la société et à ce que la société a à attendre d'eux, on ne peut espérer qu'une détermination *a priori* d'une punition fixe dans chaque cas soit toujours acceptée ; et c'est ainsi que, sous la double influence de l'humanité et de la science, le principe de l'*indécernation* a pris naissance sous ses deux formes, (a) comme mesure de réforme, (b) comme mesure de défense sociale. La première se manifeste dans le système américain des maisons de réforme de l'Etat ; la seconde, par la tendance, qui commence actuellement à trouver place dans quelques-uns des codes de l'Europe, par exemple en Norvège et en Suisse et dans la loi française de rélegation, à condamner le récidivisme ou le crime habituel et incorrigible à de longues sentences, non déterminées *a priori*, mais se terminant seulement lorsque, de l'avis de l'autorité

DOC. DE LA SESSION No 34

constituée, il y a espoir raisonnable que le criminel *professionnel* ne renouvellera pas ses attaques contre la société."

Le système américain a été discuté à un autre point de vue et la question suivante a été posée : L'application aux jeunes délinquants du système de réforme par l'Etat adopté aux Etats-Unis est-elle recommandable ?

Aucune résolution régulière ne fut adoptée ni pour ni contre ; on exprima simplement l'avis que le congrès ne possédait pas de données suffisantes pour lui permettre de juger de la valeur du système.

Les extraits qui précèdent indiquent que les plus hautes autorités dans les pays civilisés sont d'avis qu'il serait peu sage d'adoucir le régime disciplinaire et d'appliquer la condamnation indéterminée à toutes les classes de criminels.

Le congrès national des prisons offre cependant à ceux qui ont charge de pénitenciers l'occasion d'échanger leur manière de voir au sujet de l'administration pénitentiaire, de l'utilisation du travail et d'autres sujets d'intérêt pratique. Pour cette raison, il est désirable que les institutions pénales de ce pays soient à l'avenir plus généralement représentées à ses réunions. Il est très avantageux pour les autorités pénitentiaires en Canada de bien comprendre le système suivi dans les autres pays, afin de profiter de l'expérience tant pour adopter les bonnes mesures que pour éviter les erreurs. Les délégués du Canada ont été traités avec beaucoup de courtoisie et de considération et ont eu l'honneur de voir l'un d'entre eux choisi comme membre du congrès.

Conférence de la Charité et de la Réforme.—Depuis la date de mon dernier rapport, j'ai assisté à deux assemblées annuelles de cette association. L'assistance à quelques-unes des réunions antérieures était plus considérable parce qu'on y faisait plutôt des discours que des conférences sur le travail pratique. Mais pendant les sessions de 1900 et de 1901, bien que les membres aient été en plus petit nombre, on a montré plus d'intérêt et fait plus de travail. L'association doit son origine et son succès aux efforts et à l'influence du secrétaire, le docteur Roseburgh, et de quelques confrères dévoués qui s'occupent d'une manière pratique du soin des délinquants et des malheureux. Le manque du nécessaire est le principal mobile du crime ; c'est pourquoi la charité qui combat la misère et la réforme qui réhabilite le criminel inspirent un égal intérêt aux criminologistes.

L'administration a déjà réussi dans une certaine mesure à fusionner, ou plutôt à faire opérer ensemble, les diverses associations de charité dans les cités et les villes, et cela avec des résultats très satisfaisants. Ce système organisé de charité empêche la supercherie pratiquée par ceux qui reçoivent en même temps de l'aide de diverses sociétés sous différents prétextes.

L'œuvre du secours aux enfants a spécialement bien réussi, grâce à l'énergie et au travail systématique de M. Kelso. Le but ici n'est pas simplement de prendre soin des orphelins et des enfants abandonnés, mais de protéger les intérêts des enfants chez eux lorsque les parents sont assez débauchés ou dégénérés pour abandonner leur famille. Dans plusieurs cas de cette nature, on a trouvé nécessaire d'obtenir l'autorisation de la loi pour enlever les enfants et les placer dans des maisons où ils sont traités et élevés convenablement. On peut affirmer sans crainte qu'au moins cinquante pour cent de

ceux que l'on a ainsi éloignés d'un milieu mauvais auraient, sans cela, été entraînés dans le crime.

Quant à la réforme de la loi criminelle, on s'est fortement prononcé en faveur de l'adoption du principe de la suspension de la sentence et de la surveillance pour les délinquants trouvés pour la première fois coupables de délits.

Le congrès s'est aussi déclaré en faveur d'un traitement distinct pour les ivrognes et ceux qui ont commis le crime pendant qu'ils étaient sous l'influence des liqueurs enivrantes. Bref, l'idée est que la détention ou l'emprisonnement devrait être accompagné de la *cure d'or* ou autre traitement spécial afin de faire disparaître, si possible, la cause réelle de l'offense.

L'opération de la loi concernant l'élargissement conditionnel a été discutée, et on s'est prononcé pour et contre l'Acte. Les objections que l'on a faites semblaient résulter principalement de la mauvaise interprétation de la loi.

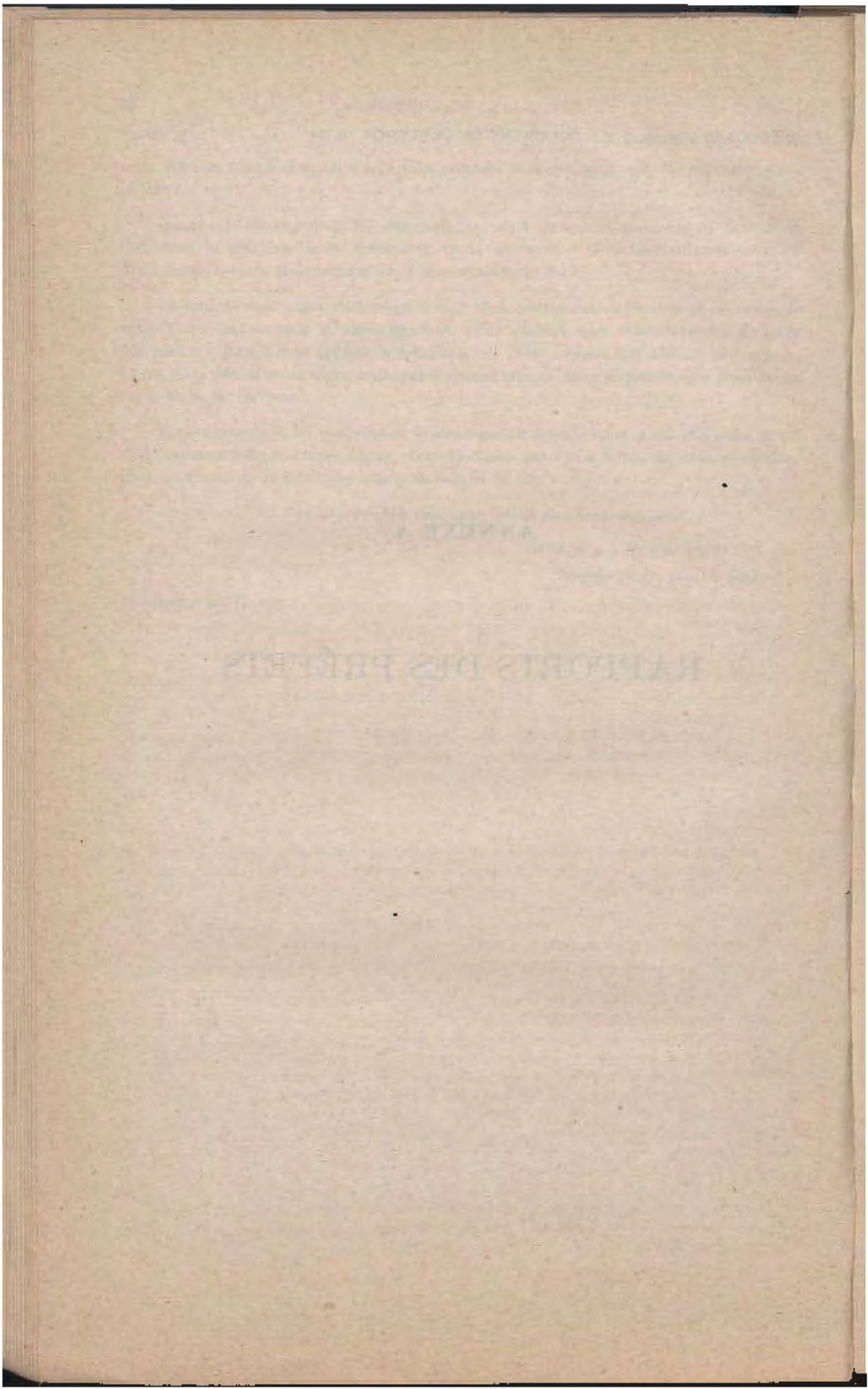
Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers.

1^{er} octobre 1901.

ANNEXE A

RAPPORTS DES PRÉFETS



PÉNITENCIER DE KINGSTON.

KINGSTON, 1^{er} juillet 1901.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon troisième rapport annuel (avec annexes) comme préfet du pénitencier de Kingston, et de vous transmettre les états financiers et les statistiques ordinaires des divers départements pour l'exercice 1900-1901.

Le crédit pour l'année était de \$190,000 ; les dépenses se sont élevées à \$180,118.49, laissant une balance de près de \$10,000. Sur ce montant de \$180,118.49, on a dépensé \$4,300 pour l'achat d'un terrain, \$3,000 pour les matériaux nécessaires à l'exécution du contrat fait avec le ministère des Affaires Indiennes et environ \$1,200 pour du bois de quais, soit un total de plus de \$8,000 qui n'a pas été mis en compte lors de la préparation du budget des dépenses pour l'année qui vient de s'écouler. Il semblerait que nous avons fait une erreur d'environ \$18,000 dans notre estimation des besoins de l'exercice, mais la chose s'explique aisément. Nous avons acheté beaucoup moins de matières premières pour la ficelle d'engerbage que nous ne nous y attendions, parce qu'il nous est resté une grande quantité de ficelle de l'année dernière ; et, avec la production relativement peu considérable des derniers mois de l'exercice, nous avons largement de quoi suffire aux commandes. De plus, le prix du chanvre pendant mai et juin s'est maintenu à une moyenne si élevée que nous avons trouvé qu'il était impossible de continuer à produire de la ficelle au coût que nous avons déjà fixé comme notre prix de vente. Etant moralement convaincus que nous serions obligés de vendre notre surplus le 1^{er} juillet pour moins que le prix de vente au détail, nous avons jugé à propos de discontinuer la fabrication jusqu'à ce que notre stock fût épuisé. En conséquence, nous avons fermé la manufacture pendant la plus grande partie du mois de mai et tout le mois de juin, bien que les travaux eussent déjà été suspendus durant plusieurs semaines au commencement de l'année à cause des réparations à faire. Cette décision nous a paru sage dans le temps, et la suite a prouvé que si nous avions continué à augmenter notre stock nous aurions fait de lourdes pertes.

La légère augmentation dans le coût du personnel s'explique par la promotion de plusieurs gardes à un salaire plus élevé et par la nomination d'un employé additionnel rendue nécessaire par l'augmentation de la ferme.

L'augmentation dans le coût d'entretien des détenus résulte de l'achat d'une quantité plus considérable de lard. Nous avons trouvé qu'il était plus avantageux de vendre nos porcs et d'acheter le lard de l'entrepreneur.

L'augmentation dans les "frais généraux" s'explique par l'achat du bois nécessaire pour réparer les quais.

Les dépenses faites sous le titre "industries" résultent beaucoup du prix de la ficelle d'engerbage et de la quantité de matière première achetée d'une année à l'autre.

Capital.—Environ \$10,000 ont été appliquées à l'achat de matériaux pour l'aile de l'ouest, contre environ \$4,000 l'année dernière ; il faut aussi compter le montant payé pour l'acquisition d'un terrain.

La diminution de la population et la hausse dans les prix des approvisionnements expliquent l'augmentation du coût par tête.

Les recettes de l'année sont comparativement faibles parce que, à la fin de l'exercice, la plus grande partie du stock de ficelle d'engerbage était soit non vendue soit non livrée.

Ferme.—Nous espérons bien réussir avec la ferme du pénitencier. Malgré les grandes pluies qui ont nui gravement aux semences, nous avons près de 150 acres en culture et le rendement promet de dépasser la moyenne. Vu l'addition faite récemment

à la ferme de 50 acres de bonne terre, nous avons dû augmenter en proportion le nombre des hommes qui y travaillaient ; le pénitencier se trouve par là moins encombré et y gagne d'autant au point de vue de la santé et du confort des prisonniers.

Je suis toujours d'avis que, de toutes les industries exercées dans nos pénitenciers, la culture et le jardinage sont les plus saines, les plus avantageuses et le moyen le plus efficace de réformer des détenus ; ceux qui, lors de leur libération, ont appris et connaissent l'agriculture, trouveront plus probablement de l'emploi que ceux qui sortent des ateliers.

On a beaucoup fait dans le passé pour améliorer l'apparence et augmenter la valeur de la ferme, mais il reste encore beaucoup à faire. La confection des clôtures, le drainage, l'établissement des canaux et des chemins de ferme, le comblement des vieilles carrières fourniront à un grand nombre des prisonniers un travail sain et utile pendant plusieurs années à venir, et lorsque ces travaux seront terminés nous demanderons à ajouter à nos terres.

Le rapport du fermier-instructeur pour l'exercice qui vient de finir indique une balance du côté des recettes ; mais il est difficile de juger par l'état financier du résultat des opérations de la ferme pendant l'année. Nous avons acheté l'an dernier des machines qui serviront pendant plusieurs années. Nous avons fait des clôtures et des canaux qui seront encore en bon état dans dix ans. Nous avons amélioré les chemins, planté des arbres, etc., et, quel qu'il soit, le coût de ces améliorations permanentes est porté au débit de l'année pendant laquelle elles ont été faites sans qu'on ait tenu compte de la permanence de leur valeur.

On ne peut qu'induire en erreur en portant au débit des récoltes de l'année les dépenses faites sur la ferme pendant l'exercice. J'admets la difficulté d'évaluer exactement la valeur des améliorations faites à un immeuble ; mais lorsqu'elles ont augmenté la valeur intrinsèque d'une ferme, il n'est que juste de créditer les opérations de l'année de la valeur de ces améliorations. Si on l'eût préparé ainsi, l'état financier du fermier serait beaucoup plus satisfaisant.

Libération conditionnelle.—La libération conditionnelle a été accordée à 47 détenus pendant l'année, ce qui porte à 67 le nombre des prisonniers libérés sur parole depuis la mise en vigueur de l'acte. Pas un n'a été ramené à ce pénitencier pour infraction aux conditions du permis, et aucun, que je sache, n'a été envoyé à d'autres prisons pour nouvelle offense. Dans certains cas le permis est expiré, mais une grande majorité de ceux qui sont libérés en vertu de permis sont encore considérés comme des "prisonniers libres." Le permis est accordé pour "le reste de la durée de la peine"—temps complet.

Dans la plupart des cas, les détenus ont gagné plusieurs mois de rémission qui sont encore à leur crédit. Dans mon humble opinion, le permis expire et le prisonnier devient libre à la fin du terme pour lequel il a été condamné, déduction des jours de rémission portés à son crédit dans les livres de la prison.

D'après mon expérience, je suis porté à recommander que les demandes de permis, pour les détenus de première classe seulement, ne soient prises en considération par le ministère que sur la recommandation spéciale du préfet. Telle que la chose se fait actuellement, les amis et les parents des criminels les plus endurcis et les moins méritants réussissent à faire déposer devant le ministre des demandes de permis et, comme conséquence, tout détenu au pénitencier croit avoir le droit inaliénable de pétitionner. Les pétitions s'accablent ainsi par vingtaines dans le bureau du ministre, qui se voit obligé d'en refuser un grand nombre et de désappointer les signataires.

Je suggérerais aussi que tout prisonnier libéré conditionnellement soit tenu de faire, au moins une fois par mois, par l'entremise du shérif ou du chef de police du district où il réside, déclaration de présence au pénitencier d'où il est sorti. Les livres de cette institution contiennent actuellement les noms de 67 détenus libérés sur parole, et je n'ai aucun renseignement au sujet de leur résidence ou de leur conduite et je ne connais personne qui puisse m'en fournir.

Classification.—Beaucoup de personnes pensent devoir reprocher à notre régime pénitentiaire l'absence de classification parmi les détenus, les bons et les méchants, les

DOC. DE LA SESSION No 34

jeunes et les vieux, ceux subissant une première condamnation et les récidivistes, les criminels par accident et les criminels endurcis, étant tous mis ensemble, sans égard pour les résultats. Elles sont naturellement portées à en conclure que l'influence prédominante du mal tend naturellement à corrompre toute la population pénitentiaire et à grossir graduellement le nombre des criminels endurcis. Ceux qui critiquent de la sorte et condamnent le système de communauté ne daignent jamais nous indiquer un moyen praticable pour enrayer le mal qu'ils se plaisent à exagérer.

La séparation, la ségrégation, la classification, etc., sont des mots bien sonores, mais ils n'ont aucun sens ni aucune application dans les pénitenciers où l'industrie constitue la seule influence réformatrice. Même si nous pouvions réussir à diviser les détenus en catégories, si nous pouvions faire des cordonniers de tous les bons prisonniers, des tailleurs de ceux dont la conduite est passable, et des tailleurs de pierre des criminels endurcis et des incorrigibles, serait-il sage et prudent d'en agir ainsi? Quel espoir y aurait-il pour les prisonniers de la plus mauvaise catégorie? Doivent-ils être abandonnés comme des êtres qui ne peuvent être réformés? Serions-nous justifiables de rendre les bons meilleurs par une méthode qui notoirement endureit les méchants? Devons-nous conclure que le bien n'exerce son influence que sur ceux qui sont bons déjà, tandis que l'influence du mal se fait sentir également chez les bons et les méchants? N'est-il pas possible que le bon exemple donné par un détenu ait quelque influence sur un compagnon dont la conduite est moins bonne? Est-on sûr et certain que le mauvais exemple ne manque jamais d'exercer sa funeste influence?

La nature humaine est la même dans les murs d'une prison qu'au dehors. Là comme ici, il y a les bons et les méchants. S'il est nécessaire, ou juste et sage de diviser en différentes catégories ceux qui sont enfermés dans les prisons, pourquoi est-il inutile, injuste ou peu sage d'opérer cette division en dehors du pénitencier? Par tout le pays, aujourd'hui, on voit les bons enfants, garçons et filles, jouer avec les mauvais. Par tout le pays l'honnête homme coudoie le scélérat. On dit que le démon surprend surtout ses victimes pendant les heures de ténèbres et de désœuvrement. Pendant ces heures de danger, le prisonnier est absolument dans sa cellule. En est-il ainsi en dehors du pénitencier?

Ces considérations m'ont induit à abandonner toute tentative de classification en séparant les équipes de détenus. La chose est impraticable et je doute qu'elle soit opportune. Mais la classification basée sur le mérite est possible dans tous nos pénitenciers; et, en appliquant le principe des récompenses et des restrictions, je crois pouvoir réussir à encourager l'obéissance et le travail, inspirer l'espoir et relever le moral beaucoup plus effectivement que par aucun système de ségrégation.

Je sou mets à votre considération les traits principaux du plan de classification dont je me propose de faire l'expérience dans ce pénitencier.

PREMIÈRE CLASSE.

(a.) Tous les détenus subissant une première condamnation, contre lesquels il n'aura pas été fait de rapport, entraînant une punition, depuis un an avant la date de la classification, qui ont gagné la rémission entière (déduction faite des jours à l'hôpital) pour les derniers six mois, et qui n'ont pas été condamnés pour meurtre, viol, inceste, bestialité, sodomie ou attentat à la pudeur.

(b.) Tous les détenus subissant une deuxième condamnation, contre lesquels il n'aura pas été fait de rapport, entraînant une punition, depuis deux ans, qui ont gagné la rémission entière pour les derniers dix-huit mois, et qui n'ont pas été condamnés pour l'un des crimes mentionnés à l'article (a).

(c.) Tous les détenus promus de la deuxième classe pour leur conduite exemplaire et leur travail.

DEUXIÈME CLASSE.

(a.) Tous les détenus le qui n'ont pas, antérieurement à leur admission, subi deux condamnations à un pénitencier et qui ne sont pas condamnés pour un crime détestable ou contre nature.

(b.) Tous les détenus contre lesquels il n'aura pas été fait de rapport depuis six mois avant la classification, ou contre lesquels il n'aura pas été fait de rapport d'offense grave—refus de travailler, insolence, désobéissance, etc.,—depuis un an, et qui n'ont pas subi plus de deux condamnations antérieures dans un pénitencier.

(c.) Tous les détenus dégradés de la première classe pour mauvaise conduite, ou promus de la troisième classe pour bonne conduite.

TROISIÈME CLASSE.

(a) Tous les détenus qui ne sont ni dans la première, ni dans la deuxième classe, ni dans la prison d'isolement.

(b) Tous les détenus qui, lors de leur admission, ont déjà subi deux condamnations ou plus et qui n'ont pas été envoyés tout de suite à la prison d'isolement.

(c) Tous les détenus dégradés des autres classes, ou libérés de la prison d'isolement.

PROMOTIONS ET DÉGRADATIONS.

Tout détenu peut être promu de la troisième à la deuxième classe, ou de la deuxième à la première lorsque les conditions de cette classe sont remplies et que, de l'avis du préfet, il a mérité cette promotion par sa bonne conduite en général et ses progrès. Mais le détenu subissant une troisième condamnation ne sera pas admis dans la première classe, ni celui subissant une quatrième condamnation, dans la deuxième.

La dégradation de la deuxième classe à la troisième, et de la première à quelque une des classes inférieures peut dépendre (par les instructions du préfet) de la mauvaise conduite du détenu ou de la commission d'une offense grave : insolence, désobéissance, diffamation, blâme, rixes, usage de paroles blasphématoires ou obscènes.

PRIVILÈGES ET INCAPACITÉS.

En tant que le permettront les règlements, on accordera aux détenus de première classe certains privilèges dont ne jouissent pas les autres classes, et les détenus de seconde classe seront exemptés de certaines restrictions imposées aux détenus de troisième classe. Par exemple :

Les détenus de première classe pourront en tout temps être recommandés pour l'élargissement conditionnel,—ceux de seconde classe pourront l'être dans des circonstances spéciales seulement,—ceux de troisième classe ne le pourront pas. Les commis, messagers et les hommes de service seront choisis, autant que possible, dans la première classe,—il n'en sera pas pris dans la troisième classe. Les prisonniers de première classe pourront écrire et recevoir des visites plus souvent que ceux des autres classes, et les détenus de deuxième classe auront à ce sujet plus de privilèges que ceux de troisième classe. C'est aussi mon intention de demander au ministre d'approuver l'extension des privilèges et la diminution des restrictions pour les détenus de première et de seconde classe.

Les prisonniers de première classe seront désignés par une étoile de cuivre sur le côté gauche du collet.

Ceux de deuxième classe seront désignés par le chiffre un (1) sur le côté gauche du collet.

Ceux de troisième classe seront désignés par le chiffre deux (2) sur le côté gauche du collet.

Visiteurs.—L'admission de visiteurs au pénitencier, en vertu des règlements actuels, cause beaucoup de tracasseries et d'ennui au préfet et quelque mécontentement parmi le nombre toujours croissant des touristes, excursionnistes et curieux qui encombrant les villes pendant les mois d'été. Admettre tout le monde indistinctement serait une inexcusable folie ; et si le préfet restreint l'admission à quelques personnes, il est accusé de favoritisme et de partialité. La loi stipule que les personnes d'un certain rang seront

DOC. DE LA SESSION No 34

admis comme visiteurs, et les règlements défendent l'admission de toutes autres personnes dans l'intérieur du pénitencier sans la permission du ministère de la Justice ; et le préfet est tenu responsable de toutes les admissions sur les terrains, aux chapelles, etc.

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de ceux qui demandent l'admission et les neuf dixièmes de ceux qui sont admis n'ont aucun intérêt dans l'institution et y sont attirés soit par une curiosité morbide, soit par un désir inexplicable de voir les malheureux qui sont enfermés dans ses murs.

Je considère que c'est une cruauté sans nom que d'exposer les détenus aux regards des hommes, des femmes, des garçons et des filles, et je ne blâme pas les prisonniers de se plaindre de ce traitement.

L'admission des visiteurs nuit à la discipline, quelque circonspection qu'ils mettent dans leur conduite. De plus, il ne faut pas oublier que plusieurs des détenus ont chez eux une mère, une épouse, des sœurs et des enfants, et que la vue de personnes ressemblant par la taille, par l'âge, par la démarche à ceux qu'ils aiment fait naître chez eux des pensées et des émotions douloureuses et un ardent désir de liberté. Ces visites engendrent ainsi le mécontentement.

Je regrette de dire que les visiteurs ne sont pas toujours prudents dans le récit de ce qu'ils ont vu, exacts dans leurs conceptions, ni justes dans leurs commentaires. Des impressions fausses sur l'administration du pénitencier sont souvent répandues par des visiteurs qui tirent sans malice leurs propres conclusions de ce qu'ils ont vu ou entendu dire, ou qui disent sans mauvaise intention des choses sur lesquelles ceux qui les entendent fondent leurs rapports. Des visites au pénitencier ont donné lieu à quelques articles ridicules dans les journaux.

Le pénitencier doit ou devrait être un endroit de travail. Ce n'est ni un jardin zoologique, ni une ménagerie, ni un lieu de spectacle gratuit. Dans cette institution, nous sommes aussi occupés que les employés de toute manufacture ou de tout établissement industriel, et il nous est impossible de garder à la porte deux ou trois officiers pour conduire les visiteurs.

Cependant, presque tous veulent visiter le pénitencier, et presque tous désirent que leur voisin le visite.

Les excursions "à Kingston et au pénitencier" étaient en vogue il y a quelques années ; mais, heureusement pour l'institution, le "pénitencier" a été retranché sur la liste des lieux à visiter.

L'admission des visiteurs nuit à la bonne administration du pénitencier et n'est d'aucun avantage pour eux-mêmes.

Je me suis étendu sur ce sujet afin d'appuyer ma recommandation que les visiteurs ne soient plus admis au pénitencier, sauf ceux désignés par le statut et ceux qui, dans l'opinion du préfet, sont spécialement intéressés dans l'administration et le travail pénitentiaires.

Ficelle d'engravage.—L'an dernier,—on s'en souvient,—le prix de vente de la ficelle d'engravage à la manufacture du pénitencier a été tenu un peu au-dessous de la valeur marchande générale de cet article pendant toute la saison. La concurrence a été vive dès le commencement, et on a eu recours aux moyens ordinaires pour éloigner notre produit du marché. Les récoltes ayant manqué dans le Nord-Ouest, une quantité considérable de ficelle étrangère fut mise sur le marché, et les détenteurs décidèrent de vendre avec la plus légère avance possible au-dessus du prix coûtant. Nos ventes en juillet et août ont trompé notre attente et, comme résultat, nous avons dû garder près de la moitié de notre production de l'exercice. De bonne heure cette année nous avons commencé la campagne au moyen d'annonces : nous nous étions mis en communication avec tous les marchands détaillants de ficelle avec qui nous avions été en relations d'affaires dans le passé, et nous nous étions préparés à placer notre produit dans chaque quartier du Dominion. Une liste de prix fut préparée et approuvée par le ministre et, au commencement de mai, nous avons, pour être distribuées parmi les cultivateurs, 10,000 circulaires imprimées, attirant leur attention sur le prix excessivement bas auquel nous offrons notre ficelle et les invitant à acheter directement de la manufacture et en grandes quantités, de manière à s'assurer la légère avance que nous accordions

aux grands commerçants. Des demandes nous arrivaient des commerçants et des cultivateurs et la saison d'affaires s'annonçait assez bonne.

C'est justement à ce moment que le parlement adopta la résolution nous défendant de vendre à d'autres qu'aux cultivateurs (et au prix coûtant) jusqu'au premier juillet. Nous fûmes ainsi forcés de cesser nos relations avec les commerçants. Nos circulaires furent mises de côté, une nouvelle liste de prix fut préparée et approuvée, de nouvelles circulaires furent distribuées aussi promptement que possible et de nouvelles annonces insérées dans les journaux. Le résultat naturel s'en suivit. Les marchands détailliers par tout le pays, voyant que notre manufacture leur était fermée, se hâtèrent de remplir leurs tablettes de marchandise étrangère et, au lieu d'agir comme nos agents et commissionnaires, devinrent nos concurrents sur le marché où nous n'avions ni agents, ni échantillons. Nous mîmes nombre de nos détenus à préparer des échantillons et à les expédier par la malle et nous fîmes tout en notre pouvoir pour faire face aux circonstances, mais nos efforts ne furent couronnés que d'un succès partiel.

Règle générale, les cultivateurs n'achètent, ou même ne commandent leur ficelle que tard dans le mois de juin; il se donne même presque autant de commandes en juillet qu'en juin. Mais la plupart d'entre eux savaient que, quel que fût le stock en mains le 1^{er} juillet, nous devions "le vendre au plus offrant et dernier enchérisseur". Nos concurrents, sans aucun doute, avaient fait entendre à plusieurs cultivateurs que la manufacture du gouvernement ne vendrait plus au détail après cette date.

La manufacture fut mise en opération le plus tôt possible après le premier juillet, et nous avons bientôt réussi à prendre les commandes en retard, continuant à vendre aux cultivateurs à bas prix.

Prenant la saison écoulée depuis le 1^{er} janvier 1900, je constate que nous avons reçu des commandes, par l'entremise de particuliers ou de clubs, d'environ 850 cultivateurs. Sur ce nombre, 220 venaient de l'Île du Prince-Edouard; 17 du Nouveau-Brunswick; 132 de Québec; 85 du Manitoba; 24 des Territoires du Nord-Ouest; 1 de la Colombie-Britannique; 359 de l'Ontario.

En portant la moyenne de ces commandes à 120 liv., on voit que nous n'avons vendu aux cultivateurs qu'un peu plus de 45 tonnes—le produit d'environ un mois et demi de travail à la manufacture.

Le 1^{er} juillet, nous avions en main, sans demandes d'expédition, environ 300 tonnes de ficelle, pour laquelle nous avions demandé des soumissions par annonces dans les principaux journaux, et par circulaires adressées à tous les commerçants avec qui nous avions déjà fait affaire. Mais nous n'avons reçu que trois soumissions (pratiquement deux). Elles furent ouvertes et un rapport fut adressé au ministre; mais, naturellement, l'exercice qui fait l'objet de ce rapport était clos lorsque ce dernier fit connaître sa décision.

Je suis heureux de pouvoir dire que, sur les huit cents cultivateurs qui ont fait usage de notre ficelle, trois ou quatre seulement se sont plaints de sa qualité, tandis que des vingtaines d'entre eux, sans sollicitation de notre part, nous ont écrit qu'ils étaient pleinement satisfaits de notre produit. Malgré cela, nous paraissions avoir été écrasés dans le Manitoba et le Nord-Ouest sous les fausses représentations qui nous ont pratiquement fermé le marché de cette partie du pays. Il ne faut, cependant, pas oublier que nous n'avions ni agents ni commissionnaires salariés, et que, privés de l'aide utile des commerçants de gros et de détail, nous nous sommes trouvés à la merci d'employés peu scrupuleux de manufactures rivales.

En consultant l'état financier ci-annexé, vous remarquerez que l'exercice s'est terminé par un faible surplus. Ces chiffres sont cependant de nature à nous induire en erreur si nous prenons en considération les affaires de cette seule année. Vous observerez que (avec beaucoup de raison) nous créditons les affaires de l'année de la valeur de la ficelle en main et non vendue le 1^{er} juillet, en calculant cette valeur sur le pied d'un demi-centin par livre au-dessous du prix de vente pour la saison. Dans le cas présent, nous nous trouvons avoir eu 300 tonnes de ficelle que nous avons évaluée de cette manière et portée à notre crédit. Nous ne pourrions connaître l'exact résultat des opérations de l'année que lorsque nous aurons établi le montant précis réalisé par la vente de ce que nous avons en main. La vente a eu lieu deux jours après la clôture de l'exercice, et je crains que la suite ne démontre que notre surplus est considérablement diminué.

DOC. DE LA SESSION N^o 34

Conventions.—Comme vous le savez, j'ai obtenu la permission d'assister à la convention du Congrès National des prisons des États-Unis, tenue à Cleveland, Ohio, pendant le mois d'août dernier. J'apprécie hautement la bienveillance du ministre, et je reconnais l'avantage que l'on peut retirer de l'assistance aux assemblées d'une association qui compte parmi ses membres les pénologues les plus éminents du jour.

Je désire aussi dire un mot de la convention des préfets, tenue à Kingston l'hiver dernier. Il est difficile d'apprécier à leur juste valeur les avantages résultant de l'échange mutuel d'opinions basées sur l'expérience, entre les préfets des cinq pénitenciers du Canada. L'uniformité de méthode est essentielle dans tout système bien ordonné, et je suis convaincu que cette conférence a eu pour résultat un progrès dans ce sens et que les institutions dirigées par ses membres en bénéficieront pendant longtemps. J'espère que vous n'aurez pas occasion de regretter d'avoir autorisé cette convention.

Changements dans le personnel.—Six gardes temporaires ont été nommés permanents après avoir fait plus d'un an de probation. Un autre a été nommé garde de nuit permanent, avec le rang de gardien, et un nouveau garde a été nommé pour aider sur la ferme et dans le jardin.

Je n'ai rien d'extraordinaire à rapporter quant au mouvement des détenus. Notre population pénitentiaire a diminué de 31. Le registre de la conduite et du travail contient des notes assez favorables aux prisonniers. Il n'a pas été commis d'offenses graves et nous n'avons pas eu à imposer de fortes punitions. Quant au maintien de la discipline et à l'administration générale du pénitencier, vous avez sans doute formé votre opinion avant aujourd'hui.

J'exprime de nouveau ma gratitude pour la bienveillance et la courtoisie que m'ont témoignées les fonctionnaires de la division pénitentiaire du ministère de la Justice, et mon appréciation de la fidélité du personnel de cette institution et de l'efficacité de ses services.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. PLATT, *préfet.*

(ANNEXE A.)

ÉTAT des recettes et des dépenses, manufacture de ficelle d'engerbage, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Valeur du matériel, le 30 juin, \$36,031.87.

Dr.

Montant du stock, machines de réserves, etc., en main le 30 juin 1901.....	\$48,572 72
Comptes non soldés, le 30 juin 1901—	
Patrick Kelly.....	74 51
John Connor.....	8,819 09
McColl Frères.....	130 00
Achat de chanvre.....	34,830 91
Achat d'huile.....	1,022 66
Annonces.....	453 39
Sacs.....	948 61
Papier et étiquettes.....	26 36
Réparations et réparations.....	1,145 27
Fret et charriage.....	1,034 25
Combustible.....	1,087 24
Intérêt et escompte.....	11 98
Intérêt sur placement: \$4,000 à 3 p. 100.....	1,200 00
Dépenses.....	396 98
Salaires.....	3,000 00
	<hr/>
	\$102,753 97

Cr.

Produit de la vente de ficelle—	
Reçu des cultivateurs.....	\$15,569 75
Produit de la vente de barils (huile) vides.....	207 00
Recettes d'autres sources.....	0 07
Comptes non soldés—	
Patrick Kelly.....	74 51
John Connor.....	8,819 09
Queen City Oil Company.....	109 00
John Connor, pour 100 tonnes de ficelle d'agavé, à 6 $\frac{1}{8}$ cents, tenus pour l'expédition.....	12,250 00
Montant du stock, machines de réserve, etc., en main le 30 juin 1901.....	63,547 93
Balance.....	\$102,753 97
	<hr/>
	\$102,753 97

W. S. HUGHES,
Commis des industries.

(ANNEXE B.)

KINGSTON, 29 juillet 1901.

Mémoire pour le préfet.

Je présente ce rapport, pour votre information, sur les travaux de construction exécutés au pénitencier de Kingston pendant l'exercice clos le 30 juin 1901.

Reconstruction de l'aile de l'ouest.—Les travaux ont été poussés avec vigueur pendant l'année. Les ouvrages en pierre et en briques des cellules sont terminés, le béton au-dessus des cellules et le pavage en granolithe dans celles-ci ont été posés ; les angles et les tés en acier destinés à réunir les consoles formant les galeries sont placés et prêts à recevoir le pavage en ardoise ; les portes d'une rangée de cellules sont posées et le forgeron a les matériaux pour deux autres rangées ; l'ouvrage mécanique sur les barres de fermeture est bien avancé ; le puits d'aérage, en pierre de taille bien bouchardée, mesurant 10 pieds 6 pouces par 10 pieds 6 pouces et s'élevant à 32 pieds au-dessus du toit, est terminé ; les petites fenêtres dans les murs de côté de la partie sud de l'aile ont été enlevées, la pierre qui les réunissait a été coupée et on a fait de nouveaux châssis de 18 pieds 6 pouces de haut par 4 pieds 2 pouces de large, garnis de barreaux de 1½ pouce en fer forgé.

Prison d'isolement.—L'intérieur de ce département a été complètement remis à neuf ; les murs des vestibules et des corridors ont été peints à deux couches jusqu'à la hauteur de 5 pieds ; le reste a été blanchi à la chaux, de même que les plafonds ; la porte d'entrée a été peinte à l'imitation de bois et vernie ; tous les ouvrages en fer ont été peints.

Département de la lumière électrique.—Une fondation en pierre de taille, posée dans le ciment, a été construite pour la nouvelle machine et le dynamo pour la lumière électrique.

Départements des tailleurs et des cordonniers.—Ces départements ont été constamment employés à confectionner des vêtements et des chaussures pour le département des affaires indiennes, des uniformes et autres vêtements pour les employés et des effets d'habillement pour les détenus de cette institution.

Département des forgerons et des mécaniciens.—Le nombre moyen des hommes employés dans ce département pendant l'année a été de quarante ; on y a fait beaucoup d'ouvrage en rapport avec la reconstruction de l'aile de l'ouest—polissage des barreaux d'acier pour les cellules, barreaux en fer forgé pour les fenêtres, leviers, guides, barres d'ajustement et appuis pour les barres de fermeture—et aussi pour le département du mécanicien, la manufacture de ficelle d'engerbage et la ferme.

Chemins de la ferme.—La fondation des rues *Palace* et *Union*, qui était en très mauvais état, a été réparée et recouverte d'une couche de macadam.

Clôtures de la ferme.—On a continué pendant l'année à poser des clôtures en fil de fer tordu.

Quai.—Le quai tombe en ruine dans presque toute sa longueur, sur le front ouest ; on en a enlevé une portion de 315 pieds de long par 12 pieds de large jusqu'à la ligne d'eau et on l'a reconstruite pendant l'hiver. Ce quai se compose de caissons en bois revêtus de pièces de bois carré et remplis de pierre brute ; il s'élève légèrement et graduellement jusqu'à terre.

Réparations générales aux édifices.—Ces travaux consistent principalement en rejointoiement des murs, peinture des ouvrages en bois et des portes et réparations au toit.

E. J. ADAMS,
Instructeur en chef des métiers.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

(Le rapport du préfet n'a pas été reçu.)

SAINT-VINCENT DE PAUL, 1^{er} juillet 1901.

RAPPORT DE L'INSTRUCTEUR EN CHEF DES MÉTIERS.

Memoire pour le préfet.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant concernant les divers travaux exécutés pendant l'exercice clos le 30 juin 1901.

Etable neuve.—Depuis mon dernier rapport cette étable a été terminée. C'est un bâtiment modèle où l'on peut loger dix-huit chevaux et contenant des greniers pour le foin, la paille et le grain, une chambre pour les harnais, une remise pour les voitures et un bureau pour le fermier-instructeur. Toute la bâtisse est chauffée à la vapeur et la ventilation est très bonne.

Vieille étable et remise aux voitures.—Ces vieux bâtiments en bois, qui se trouvaient entre l'aile sud et les ateliers, ont été condamnés par les inspecteurs et démolis. Le bois pouvant encore servir a été mis de côté et sera employé à réparer plus tard les bâtisses situées en dehors du mur d'enceinte.

Nouvelle loge.—Les travaux ont été repris en avril, et j'ai tout espoir que le toit sera posé avant l'hiver.

Egouts.—Ces importants travaux ont fait un progrès assez satisfaisant. Les égouts ont été détournés de l'ancien canal principal et dirigés dans le champ situé à l'ouest des lits permanents d'épuration le 1^{er} septembre dernier et ont fonctionné pendant tout l'hiver d'une manière satisfaisante. L'excavation du terrain pour les lits d'épuration et la construction des canaux d'écoulement ont été continuées pendant tout l'hiver. J'ose espérer que les travaux seront en grande partie terminés cet été ; dans l'intervalle, les égouts seront dirigés dans le champ voisin.

Excavation dans la cour.—Le conduit en pierre de taille allant de la chambre des chaudières à l'écurie neuve est terminé, et les tuyaux pour l'eau et la vapeur ont été posés entre ces deux endroits. Un autre canal a été construit, de l'écluse à la barrière de l'ouest, pour l'écoulement des eaux de la fosse à fumier de l'écurie. Ce canal tombe dans l'égoût régulier, à la barrière de l'ouest.

Excavation pour l'aile neuve.—On a commencé l'excavation pour l'emplacement de la nouvelle aile des dortoirs, et les travaux seront poussés jusqu'à ce qu'ils soient terminés ; comme cependant le terrain est de roc presque solide et qu'on ne peut avoir recours à la dynamite, ce travail sera nécessairement long.

Drainage de la carrière.—La construction d'un canal allant de la crique supérieure au ravin, à l'ouest de la grange de la ferme, jusqu'à la carrière, pour drainer celle-ci, a été commencée de bonne heure en avril et continuée depuis. Si possible, ces travaux seront terminés cet automne ou pendant l'hiver.

Voie d'embranchement pour le fret.—La construction d'une voie d'embranchement pour le fret sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour l'usage du pénit-

DOC. DE LA SESSION N^o 34

tencier, terminée en septembre dernier, est une grande amélioration. Cette voie étant située vis-à-vis la barrière de l'ouest du pénitencier, les gardes ont pleine vue sur les hommes qui déchargent le fret et le danger des évasions est diminué.

Bureau du médecin.—Le bureau du médecin est terminé et on y a installé de nouveaux meubles. La salle de chirurgie a été agrandie et remise à neuf et pourvue d'un autre meuble en noyer. L'addition d'un lavabo rend plus confortables les bureaux du médecin et de l'infirmier en chef et est une grande amélioration dans cette partie de l'édifice principal avoisinant l'hôpital.

Habitations.—Tout l'intérieur des habitations n^{os} 2, 3, 5 et 6, appartenant au gouvernement, a été réparé et peinturé. Les occupants ont dû évacuer les lieux pour cet objet sauf ceux du n^o 6, où les réparations, moins considérables, ont été faites par un ouvrier du dehors.

Lumière électrique.—On a commencé à poser dans les édifices les fils pour la lumière électrique, et l'installation du matériel complet sera terminée aussitôt que possible.

Maçons.—Les maçons ont été employés pendant l'hiver à réparer l'intérieur des édifices et le passage, et à creuser la cour pour l'installation des nouveaux tuyaux à l'eau dans les ateliers jusqu'au dôme.

Carrière.—Les carriers et les tailleurs de pierre ont été constamment employés pendant l'année à extraire et préparer la pierre pour la nouvelle barrière et les autres bâtiments que l'on doit construire.

En outre de ce qui précède, les charpentiers, les cordonniers, les tailleurs, les forgerons, les ferblantiers et les relieurs ont été occupés tout le temps. Beaucoup de réparations et d'altérations nécessaires ont été faites aux édifices pendant l'année.

Respectueusement soumis,

GEO. A. PRATT,
Instructeur en chef des métiers.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

RAPPORT DU PRÉFET.

DORCHESTER, N.-B., 14 août 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec les statistiques ordinaires et les autres états relatifs aux divers départements du pénitencier de Dorchester, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Mouvement des détenus pendant l'exercice :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant, le 30 juin 1900.....	198	6	204

Recus depuis :—

Des prisons communes.....	80	3	83
De la prison militaire.....	3	0	3
Par déchéance de permis.....	1	0	1
	282	9	291

Libérés depuis :—

A l'expiration de peine.....	48	0	48
Graciés.....	8	0	8
Sur permis.....	15	1	16
Décédés.....	8	0	8
Renvoyés à la prison.....	1	0	1
	202	8	210

Il restait donc au pénitencier, le 30 juin 1901, 210 prisonniers, soit une augmentation de 6 depuis le 30 juin 1900.

La moyenne quotidienne pendant l'année a été de 210, contre 219.7 pendant l'exercice précédent.

Sauf quelques exceptions, la conduite des prisonniers a été bonne. Il n'a pas été commis d'offenses graves; les punitions ont en conséquence été légères et pour les infractions ordinaires aux règlements.

Huit détenus sont décédés pendant l'année. Presque tous étaient atteints de maladies chroniques et l'on s'attendait à leur mort. L'un est mort de convulsions et un autre d'une fracture du crâne, à la suite d'une chute d'une échelle dans la remise des tailleurs de pierre. La santé générale a été bonne.

Le crédit affecté aux dépenses de l'année était de \$53,600 et les déboursés se sont élevés à ce même montant.

Le coût par tête a été de \$247.69 contre \$236.31 pour l'exercice précédent. Cette augmentation est due à différentes causes, mais surtout à la diminution de la moyenne quotidienne de la population pénitentiaire.

Emploi des prisonniers.—Presque la moitié de prisonniers de ce pénitencier sont employés à la carrière, à la taille de la pierre, à la maçonnerie et sur la ferme. Les autres qui ne sont pas à l'hôpital ou détenus dans leurs cellules par la maladie travaillent dans les ateliers, à la manufacture, dans la cour de la prison, et font d'autres ouvrages nécessaires dans les édifices du pénitencier.

Les opérations sur la ferme n'ont pas été aussi bonnes que l'année précédente à cause de l'humidité de la saison. La récolte du foin, des céréales et des légumes a été

DOC. DE LA SESSION No 34

en dessous de la moyenne et, pour la raison mentionné ci-dessus, les produits ont été de qualité inférieure.

Neuf acres de terre inculte ont été préparés l'année dernière et ensemencés cette année. Nous prévoyons que la récolte sera excellente. Le rendement du foin—dont environ 300 tonnes sont déjà engrangées en parfait état—dépassera la moyenne, tandis que les céréales et les légumes promettent bien.

La nouvelle remise pour les tailleurs de pierre, commencée l'année dernière, est terminée et a été occupée pendant l'hiver par environ 90 prisonniers qui seraient autrement restés oisifs, et que l'on a employés à tailler de la pierre pour les bâtiments en construction.

On a fait la fondation d'une nouvelle grange, de 176 par 46 pieds, et un grand nombre de détenus sont employés à en construire le sous-sol en pierre. J'espère que ce bâtiment sera complété en temps pour recevoir la récolte de la saison prochaine.

On a installé dans l'ancienne buanderie une nouvelle machine à laver et un bain à douche. C'est une grande amélioration, au point de vue sanitaire, sur les cuves hors d'usage et les vieux appareils, qui ont été enlevés.

Le matériel d'un appareil de cuisine nouveau et amélioré, fonctionnant à la vapeur, a été acheté et installé temporairement dans le sous-sol de l'aile de l'est du bâtiment principal, où l'on s'en servira jusqu'à ce que la cuisine proprement dite soit prête pour le recevoir. Comme l'enlèvement des murs de division, etc., nécessitera beaucoup de travail, il s'écoulera quelque temps avant que ce nouvel appareil soit installé d'une manière permanente.

Le nouveau four pour la boulangerie est terminé et l'on s'en sert actuellement.

Le réservoir en pierre, construit au nord du pénitencier et que l'on a eu tant de peine à rendre étanche, est enfin terminé et donne entière satisfaction. Il paraît maintenant retenir l'eau parfaitement.

L'embranchement de chemin de fer est aussi terminé ; il est d'un grand avantage pour le pénitencier vu qu'il est beaucoup plus près et plus commode que la ligne principale.

Des travaux considérables de nivellement ont été faits dans la cour du pénitencier et les tuyaux à l'eau ont été baissés au niveau actuel.

Je suis reconnaissant de l'occasion que l'on m'a fournie, en janvier dernier, de rencontrer à Kingston les préfets des autres pénitenciers du Canada, et d'entendre discuter par ces fonctionnaires d'expérience et par vous-même des questions de la plus haute importance relativement à l'administration de ces institutions. Nommé à la charge de préfet de ce pénitencier depuis à peine plus d'un an, j'ai trouvé ces discussions très intéressantes et instructives et j'en ai profité depuis. En jugeant par moi-même de l'excellente administration des pénitenciers de Saint-Vincent de Paul et de Kingston, j'ai ajouté à mes connaissances. La visite que j'ai faite, en compagnie du préfet Whyte, du pénitencier de la Colombie-Britannique, à plusieurs des principales institutions du Massachusetts et à la prison de Sing Sing, à New-York, m'a aussi donné l'occasion d'étudier le système d'administration pénitentiaire adopté aux États-Unis, lequel, après tout, ne diffère du nôtre que dans les menus détails.

Je dois mes remerciements les plus sincères au ministre de la Justice pour la bienveillance qu'il m'a constamment témoignée ; je crois aussi devoir vous remercier, ainsi que les autres membres de la division pénitentiaire du ministère, pour les égards que j'ai reçus et pour l'aide qui m'a été donnée.

Mes remerciements aussi aux membres du personnel du pénitencier pour leur constante bienveillance et la manière dont ils ont rempli leur devoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. A. KIRK,
Préfet.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers.
Ottawa.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 1^{er} octobre 1901.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel avec la statistique criminelle et autres états relatifs à ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Restant, à minuit, le 30 juin 1900.....	106	
Reçus depuis.....	45	
		151
Libérés à l'expiration de peine.....	25	
Graciés.....	3	
Libérés sur permis.....	4	
Décédés.....	1	
Transférés au pénitencier de Kingston.....	1	
		34
Restant, à minuit, le 30 juin 1901.....		117

La moyenne quotidienne pendant l'exercice a été de 109.8 contre 111.6 l'année précédente.

Bâtiments nécessaires.—Comme je l'ai déjà dit dans mes précédents rapports, j'ai fortement recommandé la construction d'une étable moderne pour la ferme. Le besoin de la construction immédiate d'ateliers pour les forgerons, les charpentiers et les peintres se fait aussi vivement sentir. Tous ces bâtiments devraient être réunis, et, naturellement, construits en dedans du mur d'enceinte. Actuellement, la forge se trouve en dehors du mur, ce qui demande une surveillance additionnelle, et l'atelier des charpentiers, aboutissant au mur même, se trouve dans une position peu sûre et offre des moyens d'évasion. Toutes ces constructions devraient être en pierre afin d'être protégées contre le danger d'incendie. Mais l'addition d'une aile neuve au pénitencier est encore plus importante. L'édifice entier actuellement en usage ne répond pas aux besoins du jour. Au point de vue de la sûreté des prisonniers il est absolument défectueux, nécessitant une somme considérable de surveillance personnelle et une attention constante des employés en charge, ce que l'on pourrait éviter en construisant d'après les méthodes modernes. De plus, le danger du feu est ici beaucoup plus grand que dans d'autres institutions du même genre qui ont l'avantage d'être construites d'après des principes plus scientifiques. Le corps principal du pénitencier ne contient aujourd'hui que 106 cellules, tandis que nous avons 112 prisonniers. La population pénitentiaire augmente sans cesse, et il y a peu de doute que lorsque l'aile sera construite, nous ayons trop d'espace pour l'accommoder.

Tous les planchers et tous les escaliers du pénitencier devraient être en béton. Cela a déjà été fait dans un endroit où un mur aboutissant à la boulangerie était construit en lattes et en plâtre et l'escalier partant de là en bois, mais le danger du feu exige que l'on étende cette précaution à tout l'édifice.

J'ai déjà dit, dans mes rapports, que les logements des employés sont presque inhabitables et qu'il est nécessaire de les réparer sans délai. Vu la situation isolée du pénitencier, les employés ne peuvent se loger ailleurs que dans les maisons qu'ils occupent actuellement.

Par suite des changements de température qui ont affecté toute la province, la récolte de l'année dernière a été moins que bonne; mais je suis heureux de pouvoir faire un rapport beaucoup plus satisfaisant pour l'année courante.

Nous avons récolté en tout 7,019 boisseaux de céréales, soit 4,430 boisseaux d'avoine représentant un rendement de 58 boisseaux par acre; 2,459 boisseaux d'orge, représentant un rendement de 42 boisseaux par acre, et 130 boisseaux de blé, représentant un rendement de 19 boisseaux par acre.

DOC. DE LA SESSION No 34

Les semences ont commencé le 22 avril et les récoltes le 6 août.

Je recommanderais l'achat d'un séparateur pour le grain. Nous avons actuellement une machine portative qui pourrait être utilisée pour le battage, ce qui nous exempterait de louer en dehors une machine à battre. Le prix du séparateur serait remboursé dans une couple d'années, et nous ne serions pas exposés à subir des pertes en ayant à attendre de l'aide du dehors comme nous le faisons maintenant. Nous avons aussi récolté 150 tonnes de foin. Nous avons 225 acres de terre en culture, dont 148 en avoine, orge et blé, comme dit ci-dessus, et le reste en pommes de terre, jardinage, jachère d'été et prairie.

Le rendement des pommes de terre sera d'environ 2,000 boisseaux; nous avons en outre une bonne récolte de navets, carottes et autres légumes que nous donnons aux détenus et que nous vendons aux employés sur remboursement.

Nous avons produit 14,940 livres de lard. Cette quantité a été divisée comme suit :

Rations pour le pénitencier	5,970½
Vendu aux employés	2,485½
Mess de la police	257
Employé dans la boulangerie	43½
Vendu à M. John McQuat	129
" à M. J. Scott, boucher	3,375
" à MM. J. Griffin et C ^o	2,680
	14,940

Je recommanderais que la porcherie fût agrandie; il nous est impossible sans cela d'augmenter l'élevage des cochons qui rapporte beaucoup de bénéfices au pénitencier.

Comme je l'ai dit souvent, cette ferme devrait être une ferme modèle où les cultivateurs du voisinage prendraient des leçons de choses, et qui serait en même temps une attraction pour les colons intentionnels. A cette fin, nous devrions être pourvus de tout le matériel et des instruments nécessaires. Les prisonniers ne peuvent être employés plus avantageusement que sur la ferme.

Pendant la construction du mur d'enceinte et les autres travaux, les débris de pierre se sont nécessairement accumulés, et il en existe aussi sur la montagne depuis un temps immémorial. Ces débris nuisent à l'apparence et peuvent, avec le temps, devenir un grave inconvénient. La machine portative dont j'ai parlé plus haut pourrait être utilisée pour actionner un concasseur de pierre, et tous ces débris pourraient servir à l'amélioration et à l'entretien des routes sur la réserve et dans le voisinage. Il est bien probable aussi que l'on pourrait faire des arrangements avec la municipalité et lui vendre le surplus des matériaux lorsqu'on aurait satisfait aux besoins immédiats de l'institution.

L'entretien de bonnes routes est de grande importance pour le pays généralement, surtout dans un endroit comme celui-ci, situé à quelques quatorze ou quinze milles de Winnipeg. Les difficultés que les cultivateurs ont à combattre dans les présentes conditions sont presque insurmontables durant la saison pluvieuse.

Le travail a généralement été satisfaisant, tant en quantité qu'en qualité. L'extraction et la préparation de la pierre se sont faites régulièrement, et les travaux de construction ont fait plus de progrès que précédemment, vu qu'il n'y a pas eu lieu de les interrompre comme avant lorsque les hommes étaient arrêtés par le manque de matériaux. L'augmentation de la population pénitentiaire a fait disparaître cet inconvénient.

Comme je l'ai dit déjà dans mes rapports, les uniformes et les chaussures des employés, non seulement du pénitencier du Manitoba, mais aussi des prisons de Regina et de Prince-Albert, sont confectionnés ici. De plus, tous les vêtements de dessus et de dessous, ainsi que les chaussures pour les détenus et les prisonniers libérés sont faits au pénitencier.

Depuis mon dernier rapport, la buanderie a été terminée. On a posé une couverture en fer galvanisé et installé des tuyaux qui vont se joindre à la citerne, ce qui permet d'avoir de l'eau douce pour le lavage. Une bouilloire neuve a été mise dans le sous-sol et les murs de la buanderie ont été garnis de calorifères. L'ouvrage a été bien fait et donne satisfaction. Un réservoir a été placé au-dessus des séchoirs et fournit l'eau

nécessaire pour les lavages. Nous avons besoin d'une petite pompe à vapeur pour élever l'eau de la citerne à ce réservoir.

Tout ceci est expliqué en détail dans un rapport ci-annexé du chauffeur Shead. Je désire attirer particulièrement l'attention sur l'excellence du travail exécuté par lui. Je recommanderais qu'il soit promu, avec votre approbation, au rang d'instructeur, position à laquelle sa conduite et son expérience générale lui donnent droit.

Je désire répéter ici ce que je disais dans mon rapport de 1897 au sujet des égouts. Tout le système devrait être soumis à un expert. Dans un été chaud et sec comme celui que nous avons eu cette année, les issues d'égout qui déborderaient dans le bas-fond pourraient causer une épidémie. La ventilation d'une partie du pénitencier n'est pas aussi bonne qu'elle pourrait l'être et pourrait être améliorée.

Ainsi que je l'ai fait remarquer à plusieurs reprises, la ligne du téléphone s'étendant d'ici à Winnipeg est encore en mauvais état. Ce service est très important, vu que le pénitencier, comme je l'ai dit déjà, est situé à quatorze ou quinze milles de Winnipeg. Les trains de chemins de fer ne viennent ici que trois fois la semaine et, advenant une tempête de neige ou une forte pluie, nous serions isolés pendant un temps considérable. Les dépenses que l'on serait obligé de faire pour télégraphier et louer des voitures en cas d'urgence dépasseraient de beaucoup, probablement, le coût de l'entretien en bon ordre de la ligne.

Je recommande fortement l'installation de la lumière électrique. Il est à peine besoin d'insister sur l'importance de l'éclairage à l'électricité à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier et sur sa supériorité, au point de vue de la garantie contre les risques d'incendie, sur l'éclairage au pétrole actuellement en usage. Des établissements privés comme celui de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Winnipeg, les hôtels, etc., se servent aujourd'hui de leurs propres appareils, et on ne saurait trop apprécier l'avantage qui en résulterait pour une institution comme celle-ci.

La coutume de raser les prisonniers m'a toujours paru offrir des dangers. J'en ai parlé à notre médecin, le Dr Neill, et j'ai suggéré l'usage de *tondeuses* comme pouvant prévenir le risque d'une arme comme le rasoir. Je vois qu'il a adopté cette suggestion dans son rapport, mais je crois que l'on devrait considérer sérieusement la question avant de prendre une décision finale.

Armes à feu.—Les armes en usage ici sont de vieilles carabines de cavalerie Snider et quelques carabines Winchester d'un modèle suranné. Dans un cas d'évasion, il y aurait plus de danger de blesser les innocents que les coupables. Un fusil à magasin qui lancerait du menu plomb serait une arme plus effective pour l'objet en vue—arrêter le prisonnier qui s'évade—et offrirait moins de danger pour les autres.

Evasions.—Il n'y a pas eu d'évasion. Le montant qui appert sous ce chef dans l'état annuel des dépenses préparé par le comptable a été dépensé pour reprendre, dans Ontario, un aliéné que l'on transférerait d'ici au pénitencier de Kingston.

Le système d'élargissement conditionnel a donné satisfaction ; quatre prisonniers ont été libérés en vertu de cette loi pendant l'année. La restriction imposée a sa raison d'être, car elle empêche le prisonnier de profiter de la liberté récemment conquise pour s'exposer au risque d'être déchu de son permis par mauvaise conduite, ou de se soumettre à l'influence de mauvaise compagnie. De plus, je sais un cas où la menace de la police a immédiatement réussi à amener le libéré conditionnel à se mieux conduire envers sa famille, à renoncer à l'intempérance et à chercher un honnête emploi. Je considère aussi que l'encouragement à la bonne conduite en général, parmi les prisonniers qui ont demandé ce privilège, est d'un grand secours dans l'administration du pénitencier.

Je suis heureux que le ministre ait jugé à propos de continuer la convention des préfets. On ne peut douter qu'il en résultera du bien.

Une question sérieuse qui a toujours existé dans toutes les institutions pénales, c'est le danger de l'association inévitable des jeunes prisonniers qui en sont à leur première offense, ou des hommes d'un caractère comparativement bon, avec les criminels habituels et endurcis. Tant que ces différentes catégories seront détenues sous le même toit, cette difficulté sera pratiquement insurmontable. L'adoption d'un système de classification, en

DOC. DE LA SESSION No 34

vertu duquel on pourrait enfermer dans une institution ceux que l'on peut espérer réformer et dans une maison à part les récidivistes incorrigibles, serait d'un immense avantage. La menace de transférer un détenu dans un quartier où l'on exerce une discipline plus sévère l'empêcherait de se mal conduire, et le seul fait qu'il se saurait plus déshonoré de subir sa condamnation dans ce quartier que dans un autre le porterait à tenir une conduite meilleure. Il doit nécessairement se trouver dans une institution comme celle-ci des prisonniers qui ont commis leurs crimes sous le coup de la colère ou dans un moment d'ivresse. En soumettant à une influence favorable le détenu qui n'est pas ivrogne d'habitude et en l'éloignant des mauvaises compagnies, on pourrait espérer en faire un bon citoyen ; mais les criminels qui sont et seront toujours dangereux pour la société en général pourraient être enfermés ailleurs, dans une institution où il serait plutôt question d'emprisonnement que de réforme. Pendant que je suis à traiter cette question, je désire répéter ce qui a déjà été dit devant la convention des préfets, au sujet de l'importance de choisir les employés avec soin. On devrait exiger d'eux une instruction préliminaire. Ils sont actuellement nommés tout de suite à une position entraînant de très grandes responsabilités, et il ne serait guère juste de s'attendre à ce que des hommes sans expérience ou sans instruction antérieure deviennent compétents dès le premier jour.

La conduite et le travail des détenus ont été bons.

Je recommanderais l'achat d'un appareil photographique convenable qui nous permet de prendre la photographie de tous les prisonniers lors de leur admission au pénitencier. De plus, les récidivistes, les criminels connus, etc., devraient être mesurés d'après le système Bertillon, et leur mesure devrait être consignée aux registres.

Le 25 avril, vers sept heures du soir, un ouragan a passé sur la montagne, emportant un moulin à vent, enlevant les couvertures des maisons, détruisant les cheminées et la propriété. Un rapport complet de cet accident vous a été expédié dans le temps.

Pendant l'absence du garde-magasin, M. Power, en congé durant neuf mois pour cause de maladie, cette charge a été remplie habilement et efficacement par l'aide-économe Freeman, que je désire, à ce propos vous recommander favorablement. Son travail a été considérable, vu qu'il a été obligé d'agir comme aide-économe et garde-magasin.

Je désire aussi reconnaître ici la constante courtoisie et la coopération du chef de police de Winnipeg, M. J. C. McRae, qui, avec son personnel, s'est toujours montré prêt et disposé à nous donner toute l'aide en leur pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

A. G. IRVINE,
Préfet.

M. DOUGLAS STEWART,
Préfet des pénitenciers,
Ottawa.

ANNEXE.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 8 août 1901.

Mémoire pour le préfet.

Couverture de la buanderie.—On a posé une couverture en fer galvanisé et terminé jusqu'en bas la pose des tuyaux communiquant avec la citerne. Nous aurons maintenant de l'eau douce en abondance pour les lavages.

Chauffage.—On a installé dans le sous-sol une nouvelle chaudière, reliée avec la buanderie par des tuyaux fixés dans les murs, et un système de gravité qui donne entière satisfaction.

Plomberie.—Les ouvrages de plomberie ne sont pas encore terminés et nous n'avons pas reçu les fixtures.

Bains.—Les chambres sont prêtes à recevoir les bains ; ce seront, je crois, des bains à douches système Gegenstrom.

Machines.—Les machines ont été mises en bon ordre et donnent satisfaction. On emploie une laveuse et un séchoir ; l'autre laveuse et la calandre sont brûlées et brisées en partie, mais nous espérons les faire réparer avant peu.

Ventilation.—Ces travaux ne sont pas encore terminés.

Réservoir.—Un réservoir a été placé au-dessus du séchoir pour fournir l'eau pour les lavages. Nous avons besoin d'une petite pompe à vapeur pour élever l'eau de la citerne jusqu'à ce réservoir, car nous avons dû nous servir de la pompe de la buanderie pour alimenter les chaudières du pénitencier. On se servira à l'avenir du chauffeur en usage dans la prison pour chauffer l'eau, en utilisant l'excédant de vapeur de la machine qui se perd actuellement.

Pompe du puits profond.—La pompe du puits profond a été reliée aux réservoirs du pénitencier et de l'hôpital ; nous avons ainsi maintenant un système double d'approvisionnement, vu que l'on peut utiliser les deux pompes ensemble ou séparément.

Approvisionnement d'eau pour l'étable.—Un réservoir en bois a été placé sur des supports dans la cour de l'étable, et relié à la pompe du moulin à vent ; des tuyaux de distribution vont du réservoir jusqu'aux étables et fournissent l'eau pour les bestiaux.

Service de téléphone.—Les quartiers du préfet, du sous-préfet et de l'infirmier en chef, l'étable et la station de chemin de fer ont été reliés par le téléphone. Le *switch board* étant placé dans le vestibule principal, l'employé qui s'y trouve peut répondre en tout temps. La ligne qui s'étend jusqu'à la ville est en mauvais état ; j'ai constaté à plusieurs reprises que des poteaux avaient été brisés par le vent et que toute communication était interrompue. Il faudra planter au moins 50 poteaux neufs pour la remettre en état convenable et la faire durer pendant quelques années encore.

Réparations générales.—Il faut constamment réparer le système d'approvisionnement d'eau, l'appareil de chauffage et les ouvrages de plomberie ; ils sont si défectueux qu'ils devraient être reconstruits sans délai, surtout la plomberie qui est très insalubre. La ventilation et le chauffage laissent aussi beaucoup à désirer. Mais comme l'inspecteur doit venir ici prochainement, il faudra lui faire visiter le tout, car il est impossible de donner ici aucun détail en particulier. C'est à peu près partout la même chose.

Ces travaux peuvent être exécutés par les détenus.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

W. H. SHEAD,
Chauffeur.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 4 octobre 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec les états et statistiques ordinaires, pour l'exercice 1900-1.

Le crédit affecté à l'entretien de ce pénitencier pendant l'année était de \$48,000. Sur cette somme il a été dépensé \$42,119.56, laissant une balance de \$5,880.44 en faveur du gouvernement.

En comparant un pénitencier de la dimension de celui-ci avec d'autres institutions plus grandes, pour ce qui est du coût par tête, il ne faut pas oublier que l'existence coûte ici beaucoup plus cher que dans aucun autre pénitencier du Canada, et que nous avons un personnel aussi nombreux que si nous avions à garder trois cents détenus dans une prison de construction moderne, entourée d'un mur d'enceinte en pierre.

Le tableau suivant indique le mouvement des détenus pendant l'exercice qui vient de finir.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant, à minuit, le 30 juin 1900	103	1	104
Reçu depuis :—			
Des prisons communes	46	1	47
	149	2	151
Libérés depuis :—			
A l'expiration de peine	28	0	28
Graciés	6	0	6
Sur parole	12	0	12
Transférés à Kingston	2	2	4
	48	2	50

Avec le consentement du ministre, nous avons acheté et installé le matériel d'une briqueterie moderne et, l'année prochaine, nous pourrons fabriquer 12,000 briques par jour. J'espère recevoir d'ici là la permission de construire une addition à l'aile des cellules.

Je trouve que le système de l'élargissement conditionnel est le meilleur encouragement à la bonne discipline que l'on ait encore introduit dans les pénitenciers. Cette année, douze prisonniers ont été libérés conditionnellement; et, d'après mes observations personnelles et les renseignements que j'ai obtenus, j'ai constaté que pas un seul d'entre eux n'a manqué à sa parole ni violé les conditions du permis. Tous se conduisent bien et ont prouvé jusqu'à présent qu'ils n'étaient criminels que par accident.

Le mémoire préparé à la dernière convention des préfets explique parfaitement l'idée de ces derniers sur son opération et les changements projetés qui, à leur avis, pouvaient lui assurer à l'avenir plus de succès.

J'ai beaucoup appris et recueilli nombre de renseignements en assistant à la convention des préfets tenue à Kingston en janvier dernier; aussi en visitant, en compagnie du préfet Kirk, de Dorchester, la prison de Charleston, la *Massachusetts State Institution*, la maison de réforme de Concord, le pénitencier de Sing-Sing. Le général Brydges, de la *Massachusetts State Institution*, le préfet Scott, de la maison de réforme de Concord, et le préfet Johnson, du pénitencier de Sing-Sing, nous ont traités avec la plus grande courtoisie, et nous ont expliqué en détail la régie des institutions qu'ils dirigent. Dans les départements disciplinaires, le système suivi est presque identique à celui des institutions canadiennes. Dans les départements industriels, nous sommes loin derrière eux; il leur est permis de fabriquer pour les besoins de l'État, et, comme conséquence, il y a

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

autour du pénitencier un air d'activité qu'on ne trouve pas en Canada. La maison de réforme de Concord mérite une mention spéciale pour la manière dont elle est outillée pour l'instruction manuelle. Le préfet Scott a compris que, pour éloigner l'homme du crime, il faut lui apprendre un métier quand il est jeune, car la plupart des prisonniers détenus dans les pénitenciers aujourd'hui sont des gens sans métier.

Avec votre permission, nous avons acheté environ deux cent soixante et quinze volumes pour notre bibliothèque, qui se trouve maintenant très complète. A mon avis, il serait mieux d'affecter un certain crédit pour ces achats chaque année que tous les trois ou quatre ans.

Tous les employés ont rempli fidèlement leurs devoirs. La discipline a été bien observée pendant toute l'année. Il n'y a pas eu de décès.

En exprimant de nouveau le regret que vous ne nous ayez pas visités cette année,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. WHYTE,
Préfet.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

ANNEXE B

RAPPORTS DES MÉDECINS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
I. DE LA MÉDECINE EN GÉNÉRAL
II. DE LA MÉDECINE EN PARTICULIER
III. DE LA MÉDECINE EN PRATIQUE
IV. DE LA MÉDECINE EN THÉORIE
V. DE LA MÉDECINE EN ÉTUDE
VI. DE LA MÉDECINE EN ÉCRITURE
VII. DE LA MÉDECINE EN ORATION
VIII. DE LA MÉDECINE EN ACTION
IX. DE LA MÉDECINE EN PASSION
X. DE LA MÉDECINE EN SAGESSE

ANNEXE II

RAPPORTS DES MÉDECINS

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

KINGSTON, 30 juillet 1901.

MONSIEUR, — En conformité des dispositions de la loi concernant cette institution, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Il m'est extrêmement agréable de pouvoir dire que l'état sanitaire du pénitencier a été très satisfaisant. La ventilation des dortoirs, des ateliers et des autres bâtiments est parfaite. Le système d'égouts, installé il y a quelques années, a fonctionné de la manière la plus satisfaisante, et les lavages à grande eau sont faits si régulièrement qu'il ne se produit aucune accumulation de mauvaises odeurs ou de gaz délétères. Le département des égouts et la maison des pompes sont tenus scrupuleusement propres et ont été blanchis à la chaux plusieurs fois durant l'année. Les terrains d'épuration sont entretenus avec soin, et les environs de ce département ont l'apparence d'un jardin bien tenu et contenant une profusion de fleurs et d'autres plantes. On n'y peut découvrir aucune mauvaise odeur et tout indique que les travaux sont bien conduits. Tout sujet de plainte de ce côté a disparu.

L'eau à boire est abondante, et les analyses chimiques que j'en ai faites à plusieurs reprises pendant l'année n'ont servi qu'à confirmer mes rapports antérieurs au sujet de sa pureté. L'eau étant un élément essentiel, la présence de matières organiques ou d'impuretés aurait un effet dangereux pour la santé des prisonniers.

Le chauffage du pénitencier a été parfait sous tous rapports. La tardiveté extraordinaire du printemps et les jours froids que nous avons eus périodiquement, même après l'été commencé, ont été cause qu'il a fallu pendant cette saison donner de la chaleur de temps à autre pour le confort des employés et des détenus.

L'épidémie de variole qui a sévi pendant l'année dans plusieurs parties du Canada, avec des résultats mortels dans quelques districts, nous a causé beaucoup d'inquiétude en vue de son apparition possible au pénitencier. Nous avons pris toutes les mesures préventives en désinfectant les diverses parties de la prison, et nous avons recommandé une vigilance extraordinaire au sujet de l'hygiène. On a pratiqué la vaccine sur tous les prisonniers non déjà vaccinés.

Il m'est à peine nécessaire de parler de la nourriture ; je ne pourrais que répéter ce que j'ai déjà dit dans un rapport précédent. Dans les visites fréquentes que j'ai faites à la cuisine pendant l'année, elle m'a toujours paru parfaitement propre, et les ustensiles brillants et bien entretenus.

Une fois pendant l'année, à la suite de troubles diarrhéiques chez les détenus, nous avons recommandé un changement de diète, avec d'heureux résultats. Ces troubles apparaissent dans toutes les institutions à certaines saisons de l'année, et dépendent du séjour prolongé dans des salles closes et de l'insuffisance de l'air ; il se forme dans le système une accumulation de matières nuisibles qui ne peuvent être éliminées ni par la respiration ni par la transpiration avant que la nature ne prête son secours, et alors vient la diarrhée. Il est inutile de dire qu'on en observe souvent les effets salutaires. Plusieurs des cas que nous avons eus cette année ont été graves, et nous avons dû exercer beaucoup de soin pour prévenir des complications dangereuses.

Nous avons eu sous nos soins un grand nombre de cas de pneumonie que l'on doit sans doute attribuer à l'influence atmosphérique. Il est remarquable que souvent cette maladie est le signe précurseur de la consommation, cette dernière étant apparemment latente et ne demandant que l'influence d'une infection violente pour se déclarer. Puis le séjour prolongé dans la prison, loin d'augmenter l'immunité, ne prédispose que trop souvent à la maladie.

La consommation, dans une de ses formes, est une maladie commune parmi la population pénitentiaire ; et si l'on songe que la personne qui en est affectée expectore trois milliards de bacilles ou germes par jour, il devient nécessaire de prendre toutes les précau-

tions possibles pour prévenir l'infection. Dans sa forme pulmonaire, cette maladie est éminemment contagieuse, et la personne qui en est atteinte est une menace pour le public en général, et surtout pour ceux avec qui elle est obligée de vivre en contact journalier. La curabilité de la maladie a été prouvée amplement, surtout au début, lorsque les poumons ne sont que légèrement embarrassés ; mais plus tard, on peut la considérer comme une maladie très réfractaire à l'intervention thérapeutique, surtout dans les institutions où généralement l'aération des poumons est incomplète. Tous les prisonniers qui en sont atteints, de même que ceux qui souffrent de maladies incurables les forçant à passer à l'hôpital le temps de leur condamnation, pourraient être spécialement libérés sur parole comme invalides. J'ai recommandé, vu la nature contagieuse de la consommation et le danger de sa transmission dans l'air par les crachats séchés, que l'on défende la dangereuse habitude de cracher sur les planchers du pénitencier, et que l'on place en des endroits convenables, pour l'usage général, des crachoirs contenant une solution désinfectante. Heureusement, nous avons actuellement peu de détenus souffrant de la tuberculose. Le rapport de l'une des grandes prisons de l'autre côté de la ligne frontière fait voir que 202 prisonniers ont été atteints de cette maladie pendant l'année.

On a fait subir au pénitencier une rénovation complète pendant l'année ; les cellules et les ateliers ont une apparence de grande propreté.

Il est digne de remarque et grandement déplorable qu'un grand nombre de prisonniers sont amenés ici malades, quelquefois dans un état désespéré, plusieurs ayant contracté la maladie dans les prisons communes. On fait ainsi de notre hôpital un réceptacle d'invalides. Deux prisonniers, reçus pendant l'année, étaient si malades lors de leur admission, que ce fut pour nous un sujet de surprise de voir qu'ils eussent pu arriver vivants au pénitencier. L'un d'eux, atteint d'ataxie locomotrice, maladie rendant celui qui en souffre complètement impotent et infirme pour la vie, est toujours à l'hôpital. Les malades de ce genre et d'autres, incurables, nous causent beaucoup d'ennuis, car ils espèrent être guéris de ce qui n'est pas guérissable ; ne pouvant l'être, ils deviennent mécontents, malheureux, turbulents, et s'imaginent que les employés en charge de l'hôpital les gardent inutilement au pénitencier. Règle générale, les criminels sont difficiles à conduire comme à traiter ; car, outre qu'ils ont une imagination désordonnée, ils sont d'ordinaire mal disposés envers la société et en guerre avec eux-mêmes, méditant souvent des projets de vengeance et se complaisant à se créer des griefs imaginaires, et ne possèdent pas, par conséquent, cette heureuse disposition d'esprit qui est d'un si grand secours dans la restauration de la santé. Ils sont, règle générale, organiquement hostiles à toute restriction sociale, et la plupart d'entre eux ont une organisation trop défectueuse pour trouver quelque bonheur dans la vie. Pour satisfaire tous leurs caprices et toutes leurs fantaisies, il faudrait vraiment être doué de qualités intellectuelles supérieures.

Notre hôpital, dont le fonctionnement et l'administration peuvent être considérés comme des modèles d'efficacité, a subi sa restauration annuelle et a une apparence de propreté qui plaît aux regards.

Les instructions ont été remplies avec soin et les infirmiers se sont appliqués à remplir fidèlement leurs devoirs. La nourriture donnée aux malades convient, en qualité et en quantité, aux maladies pour lesquelles ils sont traités.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a eu très peu de maladie parmi les employés durant l'année.

Un grand nombre de prisonniers sont atteints de syphilis—“ source de misères sans nombre”. Dès l'admission du détenu, on applique un traitement en rapport avec la gravité du cas, ayant pour effet de garder en bonne santé ceux qui sont atteints de la maladie et d'arrêter les progrès de celle-ci.

Les chapelains ont rempli leur ministère auprès des malades avec attention, fidélité et conscience. Ils se sont sans cesse efforcés d'inspirer aux prisonniers des pensées d'espérance, et ont toujours été prêts à apporter la consolation à l'âme dans sa dernière lutte avec la mort. Visiter les malades, leur apporter les consolations de la religion, les encourager à abandonner leurs idées morbides pour des idées saines, sont certainement de hautes vertus chrétiennes.

Les décès survenus pendant l'année se sont restreints à une catégorie de détenus qui étaient, ou dans un état de maladie avancé lors de leur admission au pénitencier, ou

DOC. DE LA SESSION No 34

ruinés physiquement par une vie antérieure de débauche et des emprisonnements longs et répétés. Deux d'entre eux, parvenus à un âge avancé, avaient passé la plus grande partie de leur vie en prison et, comme pour l'horloge qui s'use avec le temps, le ressort de la vie en eux à la fin s'est immobilisé.

Parmi les nombreuses opérations chirurgicales pratiquées pendant l'année, je dois mentionner deux amputations. Un prisonnier fut amené ici avec les os de la jambe dans un état si avancé de nécrose que sa vie était en danger ; l'amputation fut pratiquée au-dessus du genou. L'autre opération fut rendue nécessaire à la suite d'une fracture communitive au-dessous du genou. Les deux prisonniers ont guéri.

QUARTIER DES ALIÉNÉS.

Cette annexe de l'hôpital est destinée à recevoir les prisonniers qui donnent des signes de dépression intellectuelle et qui requièrent des quartiers, une surveillance médicale, une nourriture et des soins spéciaux jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement guéris. Généralement parlant, il serait aussi difficile de trouver une personne absolument saine de corps que d'en trouver une possédant dans leur plénitude toutes ses facultés mentales. Ceci s'applique avec plus de force peut-être aux criminels, dont plusieurs sont de basse origine et ont hérité d'une prédisposition marquée à la folie ; ils sont souvent troublés d'esprit, généralement pendant de courtes périodes. Il y en a plusieurs que j'observe dans la prison générale, qui font preuve d'une grande excentricité de caractère ou paraissent vivre une vie d'abstraction rêveuse ; mais on ne juge pas qu'il soit nécessaire de les admettre dans ce quartier tant qu'ils continuent à faire leur ouvrage et à se conformer aux règlements disciplinaires. On fournit un emploi convenable à tous les aliénés, et tout l'ouvrage dans ce quartier est fait par eux.

Règle générale, les aliénés criminels recouvrent leur raison beaucoup plus vite que les aliénés ordinaires et, en conséquence, on ne rencontre parmi les premiers que quelques cas chroniques—la lie de la société—comme ceux qui composent la population des asiles ordinaires d'aliénés et qui font de ces institutions, comme les registres en font foi, de véritables refuges pour les incurables. Un aliéniste éminent a fait l'observation " que le criminel n'a pas été réformé ni l'aliéné guéri au point qu'on l'espérait. Les registres des asiles en général démontrent que le nombre de ceux qui restent dans ces institutions d'année en année est effrayant, et qu'il y a accumulation constante de cas chroniques ; les quelques-uns renvoyés comme apparemment guéris souffrent d'un dérangement mental permanent. On n'a qu'à jeter les yeux sur la statistique des asiles d'Ontario pour constater que des centaines d'aliénés y sont enfermés depuis cinq, dix, quinze, vingt ans et beaucoup plus longtemps sans aucun espoir d'en jamais sortir. Il doit vraiment être idiot ou dans un état de démence profonde, celui qui ne peut apprécier la liberté ; mais le bien-être de la société est la considération suprême. Vu cet état de choses alarmant et la somme énorme que coûte au pays l'entretien de ces incurables, le président de la " New-York State Lunacy Commission " a recommandé l'établissement, dans tout l'Etat, de quartiers spéciaux ou pavillons en relation avec les hôpitaux généraux, pour y recevoir les cas aigus de folie, parce que l'atmosphère d'un asile d'aliénés n'est pas le meilleur milieu où l'on puisse rendre à un malade ses facultés mentales perdues.

L'aliénation mentale est une maladie dont on peut dire que personne ne peut se flatter qu'il en sera exempt, et quelques-unes des plus belles intelligences, dans tous les siècles, en ont souffert. Une nutrition insuffisante est un grave obstacle au parfait fonctionnement des facultés mentales ; aussi, règle générale, les malades doivent-ils être reconstitués physiquement. Il n'existe pas de remède spécifique contre cette maladie, et le traitement adopté est purement symptomatique.

Le quartier des aliénés a été tenu dans un remarquable état de propreté qui fait honneur à ceux qui en ont la charge. Les différentes salles ont été peinturées, et cet ouvrage a été exécuté de la manière la plus satisfaisante. Les bains et les chambres de toilette ont été beaucoup améliorés, et les nouvelles cellules sont confortables, chaudes et bien éclairées. A l'exception de ceux qui sont morts de vieillesse et de langueur, nous n'avons pas eu de maladie parmi les détenus. Ainsi que l'indiquent les tableaux, nous avons peu de prisonniers sous nos soins dans ce quartier, comparativement aux années précédentes.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

Le nombre des aliénés internés dans notre asile à la fin de l'exercice était de 27 ; admis durant l'année, 32 ; venus de ce pénitencier, 27 ; transférés aux asiles provinciaux à l'expiration de leur peine, 5 ; sortis de l'asile, guéris, 22 ; rétablis suffisamment pour reprendre leur ouvrage, 11 ; reçus du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, 5.

PRISON D'ISOLEMENT.

Ce quartier a été tenu, comme à l'ordinaire, dans un état très satisfaisant. Il a subi une restauration complète : les plafonds ont été blanchis à la chaux, les cellules peinturées, la chambre de bains et les closets inspectés régulièrement. La santé des détenus a été bonne et il ne s'est produit aucun cas de folie pendant l'exercice. Je suis plus que jamais convaincu de l'effet calmant de ce mode d'emprisonnement sur le système nerveux des détenus. Toute communication étant ici interdite, ce régime répugne particulièrement aux criminels d'instinct ou réfractaires.

Les cellules et les corridors sont bien éclairés et ventilés ; le soleil brille dans chaque cellule pendant quelque partie du jour en été, ce qui est très important et contribue certainement à maintenir la prison dans un bon état sanitaire, car l'air sec et le soleil sont les ennemis du microbe.

QUARTIER DES FEMMES.

On remarque dans cette partie de la prison un grand soin de la propreté et de l'hygiène personnelle. La chambre de bains a subi de grandes améliorations et les détenues peuvent facilement prendre leurs bains. On a recommandé l'installation dans la chambre de toilette et la cuisine de closets construits d'après les principes sanitaires modernes. Il ne restait dans ce quartier que quinze prisonnières à la fin de l'exercice, et toutes jouissaient d'une bonne santé. A l'exception d'une femme arrivée sérieusement malade au pénitencier, nous n'avons pas eu de maladie pendant l'année ; et, sauf pour le cas ci-haut mentionné, nous avons eu à peine à nous servir de la petite et propre infirmerie attachée à ce quartier.

Prescriptions médicales.—Le nombre des prescriptions distribuées pendant l'année, indépendamment de celles données aux malades traités à l'hôpital, a été de 836 pour les employés ; de 216, pour la prison d'isolement, de 225 pour le quartier des aliénés ; de 180 pour le quartier des femmes, de 4,236 au dispensaire. Extractions de dents, 186. Nombre de jours à l'hôpital, 4,716.

En terminant, je désire reconnaître l'intérêt que l'on a manifesté dans toutes les questions se rattachant à l'administration médicale, et exprimer mon appréciation de l'aide que m'a donnée l'infirmier en chef, M. Gunn, et du zèle efficace avec lequel il a rempli ses devoirs,

Relevé des dépenses pour drogues et médicaments ;—

Existences en main, le 30 juin 1900.....	\$205 68	
Achats de médicaments.....	409 03	
		\$614 71
Existences en main, le 30 juin 1901.....	\$149 56	
Reçu pour médicaments fournis aux employés....	107 39	
		\$256 65
Dépense nette pour médicaments.....	\$357 76	
Coût par tête, 67c.		

On trouvera ci-annexés les relevés ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DANIEL PHELAN, M.D.

Médecin du pénitencier.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

DOC. DE LA SESSION No 34

RELEVÉ des maladies traitées à l'hôpital.

Maladie.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Maladie.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.
Abcès.....		8	8		7	1	Lumbago.....		6	6		6	
Asthme.....		1	1		1		Ataxie locomotrice.....		1	1			1
Acné.....		1	1		1		Malaria.....		2	2		2	
Amputation du doigt.....		1	1		1		Maladie simulée.....		29	20		20	
Amputation de la jamb.....		2	2		1	1	Manie.....		3	3		3	
Bronchite.....	1	33	34	1	32	1	Marasme.....		1	1	1		
Brûlures.....		1	1		1		Mélancolie.....		2	2		1	1
Cancer—gorge.....		1	1		1		Névralgie.....		3	3		3	
Carie—jambes.....		1	1		1		Odontalgie.....		3	3		3	
Cataracte—opération.....		1	1		1		Ophthalmie.....		1	1		1	
Choléra morbus.....		3	3		3		Papitacions.....		1	1		1	
Coliques.....		23	23		23		Phthisie.....		2	2		2	
Contusions.....		10	10		10		Pneumonie.....	3	25	28		27	1
Constipation.....		16	16		16		Péritonite.....		1	1		1	
Cystite.....		3	3		3		Anémie pernicieuse.....		1	1	1		
Débilité.....		10	10		10		Rétention d'urine.....		2	2		2	
Diarrhée.....		57	57		56	1	Rhumatisme.....	2	10	12		12	
Dyspepsie.....		10	10		10		Seleritte.....		1	1		1	
Diabète.....		1	1		1		Sénilité.....		1	1	1		
Exzéma.....		3	3		3		Entorses.....		2	2		2	
Epilepsie.....		3	3		3		Taenia soleum.....		2	2		2	
Fébricule.....		5	5		5		Amygdalite.....		6	6		6	
Fistula in Ano—op.....		3	3		3		Tuberculose.....		4	4	2	2	
Fracture.....	1	4	5		4	1	Tumeur.....		1	1		1	
Maladie de cœur.....		7	7		7		Pneumonie-typhoïde.....		1	1		1	
Hémoptysie.....		5	5		5		Calculs-urinaires.....		1	1		1	
Hémorrhagie.....		1	1		1		Urticaire.....		1	1		1	
Hernie.....		1	1		1		Vaccin.....	2	2	2		2	
Hémorrhoides—op.....		1	1		1		Blessures.....		2	2		2	
Hémorrhoides.....		4	4		4								
Hydro-thorax.....	2	3	5	1	4								
Influenza.....		88	88		88		Total.....	11	417	428	7	413	8

RELEVÉ des décès à l'hôpital.

Numéro.	Nom.	Age.	Maladie.	Date de l'admission.	Date du décès.	Pays d'origine.	Nombre de jrs à l'hôpital.
C898	Owens, Eugène.....	35	Hydro-thorax.....	14 mai 1900...	6 août 1900.	E. U. A.....	84
C807	O'Reilly, Wm.....	29	Tuberculose.....	30 juin 1900...	23 sept. 1900.	Canada.....	85
D126	Joyce, Fred.....	23	Anémie pernic.....	15 août 1900...	6 nov. 1900.	E. U. A.....	83
C841	Whitney, Albert.....	24	Bronchite.....	27 nov. 1900...	26 janv. 1901.	E. U. A.....	60
C459	McDonald, Robt.....	60	Marasme.....	13 déc. 1900...	30 janv. 1901.	Ecosse.....	48
D146	Guest, Humphrey.....	80	Sénilité.....	19 oct. 1900...	26 fév. 1901.	Angleterre.....	130
C839	Harrison, Harvey.....	39	Tuberculose.....	28 fév. 1900...	9 mai 1901.	Canada.....	70

RELEVÉ des détenus internés dans le quartier des aliénés.

Distributi n.	Hommes	Total.
Restés en traitement le 30 juin 1900.....	38	38
Reçu depuis—		
Du pénitencier de Kingston.....	27	27
" de Saint-Vincent de Paul.....	5	5
Total des aliénés en traitement pendant la période ci-dessus.....	70	70
Renvoyés—		
Guéris.....	22	22
Suffisamment rétablis pour retourner au travail.....	11	11
Transférés à l'asile provincial à l'expiration de leur peine.....	5	5
Décédés.....	5	5
Restant en traitement le 30 juin 1901.....	27	27

DÉCÈS.

N°	Age.	Date du décès.	Durée de la folie.	Cause prochaine de la mort.
D238	20	26 nov. 1900.....	274 jours.....	Suicide—pendaison.
D193	35	16 février 1901.....	1 an, 100 jours.....	Parésie.
C668	24	23 " 1901.....	3 ans, 58 jours.....	Phthisis.
D421	35	4 avril 1901.....	22 jours.....	Tuberculose.
X229	44	17 " 1901.....	18 ans, 4 jours.....	Goitre exophtalmie.

DOC. DE LA SESSION No 34

DÉTENUS admis dans le quartier des aliénés.

Nom.	Date de l'admission.	D'ou REÇUS.		SORTIS.				Restant sous traitement le 30 juin 1901.	Observations relatives à ceux encore sous traitement.
		Pénitencier de Kingston.	Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.	Guéris.	Rétablis suffisamment pour reprendre l'ouvrage.	Transférés à l'asile provincial.	Décedés.		
Leduc, Baptiste	9 juillet 1900	1		1					
Conley, Louis	14 " 1900	1		1					
Harris, Fred	17 " 1900	1			1				
"	3 oct. 1900	1			1				
"	8 fév. 1901	1			1				
"	12 avril 1901	1		1					
Gowans, John	1er août 1900	1			1				
"	22 déc. 1900	1		1					
Roach, Michael	4 août 1900	1		1					
Sandford, John	6 " 1900	1		1					
Hynes, John	14 " 1900	1		1					
Ford, John	17 " 1900	1			1				
"	20 juin 1901	1			1				
Hart, Henry	20 août 1900		1	1					
Blasfield James	20 " 1900		1			1			
O'Rorke, James	30 " 1900	1			1				
Glasford, James	19 sept. 1900	1						1	Amélioration.
Cusack, James	2 oct. 1900	1		1					
White, Wm	10 " 1900	1			1				
"	18 janv. 1901	1			1				
"	3 juin 1901	1			1				
"	20 " 1901	1					1		"
Pomonoff, Demetrius	15 oct. 1900	1							
Howard, James	15 " 1900	1		1					
Case, Wm	19 " 1900	1			1				
Farewell, Wellington	3 nov. 1900	1			1				
"	8 janv. 1901	1			1				
Kimball, Leander	19 nov. 1900	1			1				
Fanning, George	23 " 1900	1					1		"
Deverne, Wm	30 " 1900	1		1					
Phillips, Harry	6 déc. 1900	1			1				
"	26 avril 1901	1		1					
Stevens, James	11 janv. 1901	1		1					
O'Brien, Charles	21 " 1901	1					1		"
Bourassa, Ovila	24 " 1901		1					1	Pas d'amélioration.
McDonald, Wm	14 fév. 1901	1			1				
Meech, Chas	13 mars 1901		1				1		
Sharpe, Alex	13 avril 1901	1		1					
Sharpe, Alex	13 mai 1901		1		1				
Lindrose, Charles	13 mai 1901		1		1				
"	31 " 1901	1			1				
Carisse, Emery	27 " 1901	1					1		Amélioration.
Rogers, James	18 juin 1901	1					1		"
Northcotte, Wm	24 " 1901	1		1					
		38	5	15	18	1	2	7	

DANIEL PHELAN, M.D.,

Médecin du pénitencier et surintendant du quartier des aliénés.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

SAINT-VINCENT DE PAUL, 3 juillet 1901.

A l'inspecteur du pénitencier,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Le premier juillet 1900, la population du pénitencier était de 463; le premier juillet dernier elle était de 448: diminution de 15.

Je considère que la nouvelle loi relative à l'élargissement conditionnel des prisonniers est la cause de cette diminution. D'après la statistique du pénitencier, la moyenne de la population quotidienne pendant l'exercice a été de 445½.

Je constate par l'analyse de mon journal que j'ai traité 2,457 cas de maladie pendant l'année dernière, soit une augmentation de 83. Ce chiffre énorme me force à déclarer que la santé des prisonniers est loin d'être satisfaisante. Comme les années passées, c'est dans le canal alimentaire que se fait le travail négatif de l'élément pathologique, tel que l'indique le tableau suivant:

42 cas d'anorexie.
34 cas de coliques intestinales.
44 cas de dyspepsie.
64 cas de dyssenterie.
771 cas de diarrhée; en tout 955 cas de troubles du tube digestif.

Pendant l'exercice précédent, j'avais eu à traiter 629 cas de troubles du canal alimentaire; ce chiffre m'avait grandement surpris et voilà que cette année il est augmenté de 326.

La diarrhée est le fléau du pénitencier et elle est complètement indépendante des conditions climatiques, car chaque mois a fourni son contingent dans le chiffre alarmant de 771 cas, comme l'indique le tableau suivant:

1900.		1901.	
Juillet	50 cas.	Janvier	40 cas.
Août	99 "	Février	39 "
Septembre	67 "	Mars	96 "
Octobre	40 "	Avril	96 "
Novembre	29 "	Mai	98 "
Décembre	25 "	Juin	101 "

L'influence néfaste qu'exercent les troubles du canal digestif sur l'économie des détenus nous aide à expliquer le chiffre élevé des cas de débilité mentionnés dans le tableau des maladies traitées pendant l'exercice. Ajoutez à cela l'action déprimante du régime pénitentiaire et du travail dur exigé du prisonnier dans certains départements, vous serez moins surpris du nombre de 177 cas de palpitations du cœur.

Placé dans des conditions si défavorables, j'ai dû avoir recours à l'usage du lait plus librement que jamais. C'est pour cela que, dans un de mes rapports, j'en préconisais l'utilité et c'est pour la même raison que le préfet en recommandait la production par l'institution.

Je suis en faveur de l'usage du lait, parce que le lait est le véritable type des aliments complets par ses principes albuminoïdes, sa matière grasse, son sucre et ses sels. C'est le meilleur de tous nos toniques alimentaires, du moins au point de vue de l'étendue et du nombre de ses applications au traitement des maladies et au régime des malades, surtout de ceux atteints de diarrhée. Le lait est un aliment doux, qui porte et entre-

DOC. DE LA SESSION No 34

tient le calme dans l'organisme tant par son action locale que par son action générale ; il nourrit sans fatigue. Comme tonique, sa principale indication se trouve dans sa richesse nutritive et sa facile digestion. Suivant une publication française (Bulletin médical, mai 1901) "c'est surtout dans les affections chroniques du tube digestif, du foie, du cœur et de l'appareil respiratoire, des rognons et du système urinaire, de la peau, et dans l'intoxication hétéro-chronique habituelle, principalement dans l'urocémie, que le régime lacté est, depuis longtemps, clairement indiqué comme donnant le meilleur résultat thérapeutique."

Le champ restreint de mes opérations ne me permet pas de suivre à la lettre les enseignements donnés ci-dessus ; mais je suis plus que jamais convaincu que l'usage du lait est indiqué : 1° dans les cas où les malades ont besoin d'une nourriture facile à digérer, qui n'embarrasse et n'irrite pas le tube digestif ; 2° dans les cas où il est nécessaire de diminuer la fermentation intestinale et de la réduire à son minimum par l'action sur l'organisme de cet agent antitoxique important ; 3° lorsqu'il est nécessaire d'aider la dépuratation des urines et la désintoxication de l'organisme. Ces notions, profondément incrustées dans l'esprit du médecin, constituent la base de la pratique universelle. En un mot, au pénitencier, le régime lacté est un véritable constipant lorsqu'il est donné librement. Il est donc naturel que, vu les 771 cas de diarrhée traités durant le dernier exercice, la dépense de lait ait été considérable. Mais c'est pour moi une cause de satisfaction que l'usage du lait n'est accompagné d'aucune perte, les détenus le buvant jusqu'à la dernière goutte. Il n'en est pas ainsi des autres aliments.

* * * * *

Le gaspillage quotidien de nourriture démontre clairement qu'un régime alimentaire uniforme ne convient pas à tous, et porte l'observateur à croire qu'il doit être pour quelque chose dans l'excès de maladies du canal alimentaire chez les prisonniers.

L'expérience de tous les jours enseigne que les aliments digérés sans inconvénient, sans douleur, varient presque autant que les malades. Quelques personnes ne peuvent supporter que le lait ; d'autres sont moins fatigués par les viandes que par les légumes, et il en est qui recherchent les pâtes et les préparations du même genre. Ces idiosyncrasies individuelles doivent être prises en considération, car il est imprudent d'imposer à tout le monde une nourriture identique. Il faut respecter les susceptibilités spéciales et, quelque bizarres qu'elles puissent paraître, le médecin doit suivre leurs indications.

Le médecin de service devrait avoir une liberté d'action absolue dans l'exercice de ses fonctions, mais, dans ce pénitencier, il est paralysé par l'inspecteur, qui dit au pourvoyeur de l'infirmerie : "Le médecin ne peut prescrire de rations en dehors de l'infirmerie." Il s'agit ici de rations de lait ordonnées pour des prisonniers malades. L'inspecteur devrait se rappeler que, pendant le dernier exercice, j'ai été appelé à 9,671 consultations, dont 7,976 en dehors de l'infirmerie ; que 78 malades seulement ont été traités à l'infirmerie ; que les 6,926 gallons de lait portés au compte de l'infirmerie n'ont pas été consommés par les 78 malades ci-dessus mentionnés.

Le lait n'est pas un médicament, mais un aliment précieux, et c'est comme tel que je l'ai prescrit à des centaines de détenus souffrant de troubles du canal alimentaire. Il est toujours utile chez les prisonniers dont les fonctions nutritives sont dérangées par un travail dur ou par toute autre cause déprimante. M'appuyant sur ces faits, je ne céderai jamais ; et je conseillerai à l'inspecteur de classer le lait parmi les aliments et non pas parmi les médicaments.

Infirmerie.—Les réparations faites l'année dernière à l'infirmerie ne sont pas en rapport avec l'importance et la nature de cette institution. La salle, mesurant 57 x 24, n'est éclairée que par le côté ouest, et les trois autres murs réfléchissent mutuellement la lumière du soleil. Nous avons besoin d'une infirmerie ayant de grandes cellules. La méchanceté humaine dans les prisons est incommensurable.

* * * * *

Malgré la surveillance attentive des gardes, les abus et les infractions aux règlements sont inévitables. Seule, la réclusion dans les cellules rendra les prisonniers inoffensifs. Nous avons besoin d'une infirmerie éclairée par le soleil du matin, du midi

et de l'après-midi, pourvue de galeries ou balcons—surtout une infirmerie à l'épreuve de l'incendie.

Remise pour la taille de la pierre et cuisine—Je ne répéterai pas mes observations sur la nécessité de construire une nouvelle remise pour la taille de la pierre ; l'insuccès de mes avis contenus dans trois rapports annuels m'en détourne. La même remarque s'applique à l'appareil en cuivre pour la cuisine.

* * * * *

Couteaux et fourchettes—La suppression de l'usage du couteau et de la fourchette pendant les repas est une cause directe de troubles des fonctions digestives chez les détenus, ainsi que je l'ai fait observer dans mon dernier rapport annuel.

On donne libéralement du lait aux prisonniers incapables de mastiquer les aliments solides.

Aliénés—Quatre aliénés ont été transférés à l'asile pendant l'exercice, savoir : Henry Hart, James Blashfield, Avila Bourassa, Charles Meach.

Idiot—Il y a dans ce pénitencier un malheureux jeune homme qui devrait être ailleurs. Le 16 octobre 1900, j'ai remis au sous-préfet le rapport suivant :

"MONSIEUR—Au commencement du mois d'août dernier, un jeune homme a été envoyé à ce pénitencier par le magistrat de district de Bedford. La première fois que je l'ai vu, j'ai constaté que le mot "idiotie" pouvait seul désigner son état mental. Depuis son incarcération, j'ai fait plusieurs examens pour m'assurer qu'il n'est pas responsable. Il est temps d'informer les autorités à Ottawa qu'un idiot végète dans le pénitencier, où il est une cause de trouble, surtout dans les dortoirs, les prisonniers le forçant à crier et à chanter suivant leur fantaisie, au détriment de la discipline.

* * * * *

Je profite de l'occasion pour vous transmettre copie d'une lettre du docteur H. LeRoy-Fuller au shérif du district de Bedford sur l'état mental de ce prisonnier.

En foi de quoi, je signe.

DR L. A. FORTIER."

Copie de la lettre.

"SWEETSBURGH, 6 août.

"Au shérif du district de Bedford.

"Sur l'ordre du magistrat de ce district, j'ai ce jour examiné, quant à son état mental, un prisonnier actuellement détenu dans cette prison.

"Je suis sous l'impression que c'est un idiot irresponsable de ses actes, mais je n'aimerais pas à me prononcer positivement avant plus ample examen.

"Considérant la gravité du crime dont il est accusé, je crois qu'il serait mieux de l'enfermer dans quelque lieu où on pourrait l'observer pendant un plus long espace de temps, avant d'en arriver à une décision positive quant à son état mental.

(Signé) H. LEROY-FULLER,

Médecin de la prison.

L'avis n'a pas été suivi.

Le 26 novembre 1900, j'ai remis au préfet un second rapport :

"MONSIEUR,—Le 6 octobre dernier, pendant votre absence, j'ai fait un long rapport sur l'état mental du prisonnier n° 3320—envoyé au pénitencier par le magistrat de district de Bedford, au commencement d'août dernier—pour démontrer au ministre de la Justice que ce détenu est un pauvre idiot qui devrait être envoyé à l'asile. A mon rapport était jointe copie d'une lettre du docteur H. LeRoy-Fuller relativement à l'état mental de ce prisonnier. Mon rapport est resté sans réponse. Je crois qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des autorités sur le cas de ce pauvre malheureux.

En foi de quoi, je signe,

DR L. A. FORTIER."

DOC. DE LA SESSION No 34

* * * * *

Et le prisonnier idiot est encore au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, en dépit des faits ci-dessus relatés.

PRISONNIERS TUBERCULEUX.

Il y a chaque année parmi les détenus des malades tuberculeux, errant dans les différents départements du pénitencier.

Cet état de choses est alarmant ; il y a danger imminent de contamination. Tout le monde parle de tuberculose, mais personne n'a encore émis l'idée que les prisons peuvent être une source fertile de contagion. Les prisonniers atteints de la tuberculose devraient être isolés avec soin. C'est là une idée, susceptible de développement, que les circonstances me forcent à exposer.

FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS.

Le médecin du pénitencier est obligé de donner gratuitement ses soins et ses services aux fonctionnaires et aux employés—privilege important, médiocrement apprécié par ces messieurs qui préfèrent être traités par le médecin ordinaire de la famille. Si j'avais la liberté de donner mes services à leurs familles, je ne serais plus exposé à cette humiliation.

* * * * *

Prisonnier n° 3134.—En 1899, j'ai informé le ministère de la Justice que le détenu n° 3134 était affecté de la manie de la persécution. Il est encore aujourd'hui sous la même influence morbide ; et les auteurs sur la matière nous enseignent que les malades en arrivent lentement à l'homicide ou au suicide.

RELEVÉ des maladies traitées à l'infirmerie et dans les cellules.

Maladie.	Admis.	Sortis.	Restant.	Observations.
Alopécie	2	2	
Amygdalite	49	49	
" hypertrophie	1	1	
Anorexie	7	7	
Adénite	1	1	
Asthme	13	Plusieurs rechutes. Pas de guérison.
Ascite	1	Symptomatique de maladie du foie, suivie de mort.
Abcès, petit	10	10	
Acné	4	4	
Artère ossifié	1	1	Incurable.
Bubon	2	2	
Furoncles	3	3	
Balanite	3	3	
Bronchite aiguë	1	1	
Blépharitis	4	4	
Catarrhe des bronches	3	3	
Rhume	256	256	L'automne principalement.
Colique intestinale	34	34	
" de plomb	3	3	
Céphalalgie	52	52	
Constipation	52	52	
Anthrax	2	2	
Cystite	5	5	
Coryza	24	24	
Cors	3	3	Pas d'opération.
Colique des reins	1	1	
Contusions	10	10	

RELEVÉ des maladies traitées à l'infirmerie et dans les cellules—*Suite.*

Maladie.	Admis.	Sortis.	Restant.	Observations.
Carie.....	4	0	4	Mieux, mais incurable.
Extraction de dents.....	40	40		
Dyspepsie.....	44	44		Rechutes fréquentes.
Débilité.....	68	68		Rechutes.
Dysenterie.....	64	64		Rechutes.
Surdité.....	4	4		Par cérumen.
Diarrhée.....	771	771		Rechutes fréquentes.
Dysurie.....	45	45		Quelques cas dus à stricture.
Epistaxis.....	5	5		
Eczéma.....	8	8		
Epilepsie.....	5	3	2	Incurable.
Erythème.....	9	9		
Elkoïde.....	1		1	Incurable.
Fièvre intermittente.....	1	1		
" continue.....	49	46		Quatre caractères typhoïdes—3 décès.
Fluxion.....	6	6		
Furoncle.....	3	3		
Gofre.....	2	2		
Gingivite.....	7	7		
Gonorrhée.....	4	4		
Gastralgie.....	22	22		Quelques rechutes.
Gravelle.....	1	1		
Goutte.....	1	1		
Trouble gastrique.....	17	17		Quelques rechutes.
Hémorroides externes.....	27	27		
" internes.....	8		4	Sujet à rechutes.
Hypocondrie.....	3	3		
Hernie inguinale.....	3	3		Avec bandage.
Hydartrose.....	2	2		
Hæmoptysie.....	7	7		Quelques cas par tuberculose.
Hémorrhagie intestinale.....	2	2		Fièvre typhoïde.
" passive.....	1			Décès.
Herpès.....	1	1		
Hoëmatémésis.....	3	3		
Incontinence d'urine.....	1	1		
Impulsion, anormale.....	1	1		
Insomnie.....	222	222		Rechutes fréquentes.
Influenza, simple.....	44	44		
Kyste, muqueux.....	2	2		
Laryngite.....	8	8		
Lumbago.....	39	39		Rechutes fréquentes.
Lymphatisme.....	1		1	
Aliénation mentale.....	4			Envoyé à l'asile.
Idiotie.....	1		1	Malgré 3 rapports.
Myopie.....	9			Avec lunettes.
Morphinomanie.....	2		2	Importés.
Myalgie.....	3	3		
Mélancolie.....	1	1		
Néuralgie.....	3	3		
Neurasthénie.....	9	9		
Ordellum.....	1	1		
Ostéocopes, douleurs.....	2	2		
Onyx, latéral.....	8	8		Avec grandes chaussures.
Otitie.....	4	4		
Otorrhée.....	1	1		
Otalgie.....	9	9		
Odontalgie.....	29	29		Dents cariées.
Orchite.....	1	1		
Rétrécissement de l'œsophage.....	1	0	1	Incurable.
Pubis, poux du.....	1	1		
Pyrosis.....	7	7		
Presbytie.....	4			Avec lunettes.
Prurigo.....	2	2		
Polyurie.....	1	1		
Pharyngite.....	14	14		

DOC. DE LA SESSION N° 34

RELEVÉ des maladies traitées à l'infirmerie et dans les cellules—*Fin.*

Maladie.	Admis.	Sortis.	Restant.	Observations.
Pericardite	1	1		Rhumatismale.
Pustules	2	2		
Palpitations	177	177		Rechutes fréquentes.
Prostration chronique	1		1	Octogénaire. A l'infirmerie en permanence.
Rheumatisme, douleurs de	58	58		Rechutes fréquentes.
" articulaire	7	7		
" chronique	5	1	4	
Rétention d'urine	1	1		Indépendante de stricture.
Sénilité prématurée	1		1	Incurable.
Spermatorrhée	29	29		Rechutes fréquentes.
Stomatite	5	5		
Satyriasis	1	1		
Scrofules	2		2	
Scorbut	1	1		
Syphilis	11			Quelques-uns guéris. D'autres en traitement.
Stricture	4	4		
Névralgie sciatique	7	7		
Piqûre d'abeille	1	1		
Traumatisme	8	8		
Tic douloureux	1	1		
Tuberculose, poumons	6			Incurable ici.
Taenia	5	5		
Tumeur, petite	1		1	
Torticollis	2		2	
Ulcères	10		10	Syphilitiques.
Vertige	9		9	Gastrique.
Vomissements	26		26	
Varicocèle	1		1	
Vaccinations	2			
Blessures	4		4	
Pavaris	3		3	

Total des cas pathologiques 2,437
 Total des consultations 10,856
 Total des rapports en triplicata 45

DÉCÈS.

1900, 15 septembre.—Robert Elliot, fièvre typhoïde, ataxie ; 13 jours à l'infirmerie.
 1900, 27 septembre.—Jos Denis, fièvre typhoïde furieuse ; 8 jours à l'infirmerie.
 1900, 8 novembre.—Zotique Thibodeau, fièvre typhoïde ; 94 jours à l'infirmerie.
 1901, 2 mai.—Rodolphe Contant, ascite symptomatique—squirrhe du foie ; 84 jours à l'infirmerie.
 La fièvre continue à régner à l'état épidémique au pénitencier et dans le voisinage ; 49 prisonniers en ont été atteints. Les malades offrant des symptômes typhoïdes ont été traités dans l'infirmerie isolée.

M. Treflé Nantel.—Il y a eu une victime parmi les employés du pénitencier. *M. Treflé Nantel*, forgeron instructeur, est mort dans sa 50^e année, en septembre 1900, emporté par le diabète.

ACCIDENTS.

A la carrière, le 7 janvier 1901, trois détenus, Arthur Brunet, Elzéar Couture et Angelo DeCubellis, ont été blessés par la chute d'une chèvre.
 Deux d'entre eux n'ont eu que de légères contusions, mais Angelo DeCubellis a passé 122 jours à l'infirmerie. Portant de larges blessures à la tête, aux coudes et au

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

thorax, il fut apporté à l'infirmerie souffrant de fractures des côtes et de l'omoplate ; le scapulum gauche était brisé en deux endroits. Et naturellement la pleurésie, la cruelle pleurésie, vint ajouter pendant des semaines aux souffrances du pauvre malheureux. Les adhérences et les tissus de formation nouvelle à l'endroit blessé nuiront toujours aux mouvements du bras gauche.

Je termine ce rapport en offrant sincèrement mes meilleurs remerciements aux fonctionnaires et employés pour leur bienveillance, leur civilité et leur dévouement.

DR L. A. FORTIER.

RAPPORT DE L'INFIRMIER EN CHEF.

Existences en main le 30 juin 1900.....	\$155 39
Achat de médicaments, du 30 juin 1900 au 30 juin 1901..	666 48
	<hr/>
	\$821 87

À DÉDUIRE.

Existences en main, le 30 juin 1901.....	\$144 36
Médicaments vendus aux employés, du 30 juin 1900 au 30 juin 1901.....	16 90
	<hr/>
	\$161 26
Médicaments fournis aux détenus, du 30 juin 1900 au 30 juin 1901.....	\$660 61

D. O'SHEA,
Infirmer en chef.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DORCHESTER, 14 août 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du médecin du pénitencier de Dorchester pour l'exercice clos le 30 juin 1901. La statistique est tirée en partie de notes de mon prédécesseur, le docteur Mitchell, qui a été le médecin de cette institution jusqu'au premier février de cette année.

Depuis mon arrivée ici, l'état sanitaire du pénitencier a été bon. La nouvelle chambre des bains et la buanderie, dont il est question dans le dernier rapport du docteur Mitchell, sont terminées et donnent satisfaction. Les prisonniers prennent un bain chaque semaine et, par le nouveau système de lavage, leur linge est parfaitement nettoyé. Les nouvelles bouilloires à vapeur, que l'on a installées dernièrement, donnent beaucoup de satisfaction. Les céréales employées dans les soupes et avec la viande sont cuites parfaitement, ce qui en rend plus facile la digestion et l'assimilation. La nourriture est suffisante et de bonne qualité. Le jardin du pénitencier fournit des légumes verts en abondance, au grand avantage de la santé des prisonniers.

Je dois remercier les membres du personnel de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée dans mes nouvelles fonctions. Je dois beaucoup à M. Papineau pour son aide éclairée.

DOC. DE LA SESSION No 34

ETAT des dépenses pour les drogues et médicaments :—

Existences en main le 30 juin 1900.....	\$233 96
Achat de médicaments	284 40
	\$459 40
Existences en main le 30 juin 1901.....	225 44
	\$175 00
Reçu pour médicaments fournis aux employés.....	34 50
Dépense nette pour l'année.....	\$140 50
Coût par tête, 67c.	

J'ai l'honneur d'être, monsieur
 Votre obéissant serviteur,

E. P. DOHERTY, M.D.,
Médecin du pénitencier.

M. Douglas Stewart,
 Inspecteur des pénitenciers,
 Ottawa.

Cas traités dans la prison.

Maladie.	Restés.	Admis.	Sortis.	Restant.	Maladie.	Restés.	Admis.	Sortis.	Restant.
Abcès.....		12	10	2	Influenza.....		16	16	
Acné.....	1			1	Insomnie.....		5	5	
Acidité.....		23	23		Folie.....		2	2	
Asthme.....		2	2		Lumbago.....		10	10	
Furoncle.....		6	5	1	Maladie simulée.....	2		2	
Bronchite.....		10	10		Néuralgie.....		5	5	
Brûlures.....		2	2		Ophthalmie.....	1	27	27	1
Cardialgie.....		8	6	2	Orchite.....	1	2	3	
Catarrhe.....		18	18		Otite.....		15	15	
Céphalgie.....		10	10		Pleurodynie.....		4	4	
Frissons.....		7	7		Pyrosis.....		3	3	
Rhumes.....		30	30		Psoriasis.....	2	1	3	
Caliques.....		20	20		Rétention.....		7	7	
Comédons.....	2	2	2	2	Rhumatisme.....		21	21	
Contusions.....		45	45		Gale.....		3	3	
Constipation.....		27	27		Scrofule.....	1	2	3	
Eruptions cutanées.....		12	12		Mal de gorge.....		60	60	
Toux.....	4	20	24		Entorse.....		15	15	
Débilité.....		7	6	1	Stomatite.....		27	27	
Diarrhée.....		60	58	2	Stricture.....	1	1	1	1
Dysenterie.....		14	14		Synovite.....		2	2	
Dyspepsie.....		5	5		Syphilis.....		4	4	
Eczéma.....		3	3		Staphylôme.....	1			1
Gonorrhée.....	3	2	4	1	Extraction de dents.....		104	104	
Hæmoptysie.....		3	3		Amygdalite.....		25	25	
Maladie de cœur.....		3	3		Tuberculose.....		2	2	
Hernie.....	3		1	2	Vaccinations.....		30	30	
Herpès.....	3		3		Varicocele.....		5	5	
Hémorrhoides.....	4		5	8	Blessures.....		67	67	
Incontinence.....		8	8		Antrax.....	1		1	
Indigestion.....		35	34	1	Phthisie.....	2		2	

CAS traités à l'infirmerie pendant l'année.

Maladie.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Maladie.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.
Cécité	1	1	1	1	1		Folie	1	1	1	1	1	
Cirrhosis	1	1	1	1	1		Névralgie	1	1	1	1	1	
Contusions	1	3	4		4		Parésie	1	1	1	1		
Convulsions	1	1	1	1			Rhumatisme	1	3	3		2	1
Diarrhée	6	6	6		6		Tuberculose	1	5	6	3	2	1
Dysenterie	1	1	1		1		Synovite	1	1	1		1	
Débilité	5	5	5	1	2	2	Panaris	1	1	1		1	
Fracture du crâne	1	1	1	1			Blessures	2	2	2		2	
Hépatite	1	1	1		1								
Influenza	2	2	2		2								
							Totaux	5	34	39	8	27	4

E. P. DOHERTY, M. D.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 24 juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

En commençant mon rapport, je désire attirer votre attention sur l'état défectueux des égouts et du système de ventilation du pénitencier. Je pourrais ne pas mentionner la question du système de ventilation, car nous n'en avons aucun, sauf durant les quelques mois de l'année où nous pouvons nous servir des fenêtres pour renouveler l'air. Pendant six mois de l'année, le climat ici est si rigoureux qu'il est impossible de laisser entrer l'air directement dans le pénitencier et l'infirmerie par les fenêtres; et pendant les mois de mai, juin et juillet, les moustiques sont en si grand nombre qu'on ne peut laisser les fenêtres ouvertes après le coucher du soleil. Je dois dire qu'il existe un tuyau d'aérage allant du sous-sol, en passant par le pénitencier, jusqu'à environ six pieds au-dessus du toit, mais il est mal construit et d'aucun service. On peut dire la même chose de celui qui se trouve dans l'infirmerie.

Passons maintenant au service des égouts: il existe un canal principal qui part du sous-sol, passe en-dessous du pénitencier, de l'infirmerie et de la buanderie et se déverse dans le puisard situé à environ cent verges du mur d'enceinte du pénitencier. Au point où il entre dans le puisard, il n'y a pas d'esse. Il n'est ventilé nulle part, sauf dans le sous-sol du pénitencier, où deux petits tuyaux de 3 pouces, en tôle, passent et vont directement de ce canal dans le tuyau d'aérage, au lieu d'aller jusqu'au toit, laissant ainsi les gaz pénétrer dans le tuyau d'aérage d'où, pendant la température calme de l'été, ils s'introduisent dans les cellules. Sous le bâtiment où se trouve l'infirmerie, il y a un puisard; ce puisard n'est pas ventilé et il n'y a pas d'esse au point où le canal vient s'y joindre. Presque partout où les tuyaux des closets ou des égouts sont munis d'esses, celles-ci ne sont pas ventilées. L'eau de pluie venant des toits s'écoule directement, en quelques cas, dans le canal principal. Les tuyaux qui l'apportent ne sont pas munis d'esses à leur réunion avec le canal, et font l'office de ventilateurs emportant les gaz de l'égout jusqu'au toit, d'où ils tombent directement dans l'édifice pendant le temps calme, lorsque les fenêtres sont ouvertes.

Je crois avoir indiqué assez de défauts graves pour démontrer qu'un changement radical est nécessaire; et la nécessité de commencer ce changement au plus tôt deviendra évidente lorsque j'aurai dit qu'il y a un grand nombre de cas de maux de gorge parmi les prisonniers et qu'il s'est produit un cas de fièvre typhoïde au commencement de l'été.

DOC. DE LA SESSION N^o 34

Je recommande : que l'égout principal soit ventilé au moins à trois endroits ; que les tuyaux soient prolongés jusqu'au-dessus du toit et construits et faits en matière convenable—non en ferblanc ; que le puisard soit enlevé du sous-sol de l'infirmerie ; que le canal d'égout soit muni d'une trappe à son point de réunion avec le puisard ; que tous les tuyaux soient munis d'esses à leur entrée dans le canal principal ; que les tuyaux portant l'eau des toits aient aussi des esses à leur entrée dans le canal principal, et que toutes les esses soient ventilées. Le puisard même devrait être reconstruit et le terrain qui l'avoisine, drainé ; de fait, tout le système a besoin d'être inspecté, car il a été mal construit en premier lieu et il est resté ainsi.

Quant à la propreté, le pénitencier et les cellules sont en parfait état. On prend aussi grand soin que les détenus se tiennent propres. Nous aurons bientôt l'usage des nouveaux appareils à douches, ce qui simplifiera l'opération du bain. Nous devons actuellement faire baigner séparément un certain nombre des prisonniers. Je veux parler de ceux qui sont atteints de la syphilis dans sa première période.

Je recommanderais que l'on abandonnât la coutume de raser la barbe des détenus et que l'on fit usage de tondeuses, au lieu de rasoir, une fois la semaine. Cela aurait pour effet de prévenir l'inoculation possible de la syphilis. Ici, les prisonniers atteints de cette maladie n'ont pas la permission de se faire raser, mais ils peuvent se faire couper la barbe près de la peau une fois la semaine au moyen de la tondeuse.

L'usage de chemises de nuit, récemment introduit dans ce pénitencier, contribue beaucoup à la santé et à la propreté.

La nourriture ne pourrait être meilleure. Le bœuf et le lard sont exceptionnellement bons. Avec, en plus, une quantité libérale de légumes et d'excellent pain, les prisonniers ne peuvent guère désirer d'avantage. La nourriture est bien cuite et servie aussi promptement que possible. La ration de gruau et de lait pour le déjeuner est très appréciée par un grand nombre de détenus et tend à diminuer le nombre de cas de constipation.

SANTÉ GÉNÉRALE.

Il vient à ce pénitencier un grand nombre d'hommes atteints de syphilis à l'une ou l'autre des phases de cette maladie, qui ont besoin d'un traitement continu. Il est reconnu parmi les médecins que les médicaments employés pour ces maladies sont coûteux et que le traitement, pour être de quelque utilité, doit être continué pendant longtemps, environ trois ans. On conçoit facilement que, si les détenus souffrant de cette maladie, ou de tuberculose, sont traités convenablement, le coût par tête devra être plus élevé qu'il ne le serait dans d'autres circonstances.

J'attribue en partie à l'usage de notre eau, qui est très dure, le grand nombre de cas de constipation.

La plupart des sauvages et des métis admis à ce pénitencier sont atteints de tuberculose à leur arrivée, ou bien cette maladie se développe après quelques années d'emprisonnement. Je crois que, pour le sauvage, une condamnation à dix ans signifie la mort, s'il n'est libéré plus tôt. La possibilité d'être libéré conditionnellement est un bienfait pour cette catégorie de prisonniers.

Nous n'avons pas eu d'accidents sérieux. Un prisonnier (sauvage) est mort de consommation pendant l'année ; un autre est devenu fou et a été transféré à Kingston.

La masturbation, bien qu'il n'en soit fait mention que deux fois dans la liste des maladies traitées, est commune parmi les détenus, et difficile à enrayer.

L'instituteur remplit une position importante dans toute institution. La plupart des prisonniers saisissent avec empressement l'occasion d'acquérir quelque instruction ou de perfectionner celle qu'ils possèdent déjà, et ils trouvent dans leurs efforts un exercice sain pour leur esprit. Le détenu—je parle plus spécialement du jeune criminel—qui s'intéresse à l'étude ou à la lecture lorsqu'il n'est pas au travail donne moins de souci à ses gardiens que celui qui, sa journée de travail finie, s'assied dans sa cellule pour méditer sur ses chagrins. La bibliothèque est très utile ; on pourrait avec fruit y ajouter quelques volumes chaque année.

Quelques cellules, où l'on a placé des détenus que l'on soupçonnait être atteints de maladies infectieuses ou contagieuses lors de leur admission au pénitencier, pourront être tenues isolées jusqu'à ce que la période d'incubation soit passée.

Les cachots ne sont pas dans un état convenable pour recevoir les prisonniers pendant l'hiver, à cause de leur humidité.

La condition sanitaire du quartier des employés pourrait être beaucoup améliorée à très peu de frais. L'espace entre le terrain et les planchers devrait être ventilé. Les chambres des pompes seraient mieux situées plus loin des puits, surtout pendant l'été, et ceux-ci devraient être protégés convenablement contre les eaux de surface. On pourrait construire, pour enlever ces eaux, un canal qui ne coûterait que quelques jours de travail aux détenus. Il faudrait établir un service des vidanges et avoir des boîtes pour recevoir les immondices, etc., que l'on enlèverait toutes les deux semaines pendant les chaleurs de l'été. Tous les autres déchets devraient être enlevés au printemps et à l'automne. Chaque employé devrait avoir à sa disposition une certaine quantité de chaux vive pour jeter dans les closets, etc., etc.

On trouvera ci-annexée les états ordinaires.

Je désire exprimer ici ma haute appréciation de la manière efficace dont M. Beaupré, l'infirmier en chef, a rempli ses devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre tout dévoué serviteur,

R. W. NEILL, M.D.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

ETAT DES DÉPENSES POUR DROGUES ET MÉDICAMENTS.

Existences en main, le 30 juin 1900.....	\$310 95
Achat de médicaments, etc.....	244 33
	<hr/>
	555 28
Existences en main, le 30 juin 1901.....	305 96
	<hr/>
	249 32
Reçu pour médicaments fournis aux employés....	\$27 93
Médicaments condamnés.....	24 98
	<hr/>
	52 91
	<hr/>
Dépense nette pour l'année.....	196 41
Coût par tête, \$1.79.	

RELEVÉ des décès.

Nom.	Age.	Lieu de la condamnation.	Maladie.	Date de l'admission.	Date du décès.
Kanakawigit.....	47	Edmonton.....	Tuberculose... ..	11 avril 1901.....	26 avril 1901.

DOC. DE LA SESSION No 34

Cas traités à l'infirmerie.

MALADIE.	Restés.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant.	MALADIE.	Restés.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant.
Abcès.	1	1	2			Empoisonnem. par le plomb.	1	1			
Acné.	1	1	1			Lumbago.	3	3			
Etat bilieux.	1	1	1			Névralgie.	1	1			
Furoncles.	1	1	1			Sous observation.	2	2			
Contusion des testicules.	1	1	1			Rhumatisme.	1	1			
Contusions.	3	3	3			Serofule.	1	1			
Rhume.	1	1	1			Entorses.	1	1	2		
Consommation.	1	1	1			Syphilis.	2	2	2		
Débilité.	2	2	2			Orchite.	1	1	1		
Diarrhée.	1	1	1			Amygdalite.	3	3			
Epilepsie.	2	2	2			Tuberculose.	2	1	1		
Eczéma.	2	2	2			Fièvre typhoïde.	1				1
Hypocondrie.	1	1			1	Ulcères.	1	1			
Indigestion.	1	1	1								
Influenza.	2	2	2								
Inflammation des cordes spermatiques.	2	2	2			Total.	2	43	42	1	2

Cas traités dans les cellules.

MALADIE.	Nombre de cas.	MALADIE.	Nombre de cas.
Abcès.	16	Inflammation de l'oreille externe.	4
Acné.	7	Influenza.	20
Anémie.	12	Ongles incarnés.	1
Etat bilieux.	23	Insomnie.	1
Furoncles.	16	Latyngite.	8
Bronchite.	4	Empoisonnement par le plomb.	1
Brûlures.	7	Lumbago.	63
Catarrhe nasal.	8	Névralgie.	10
Catarrhe des oreilles.	8	Saignement de nez.	2
Catarrhe de la vessie.	1	Ophtalmie.	14
Gérgures aux mains.	2	Orchite.	2
Chancres, durs.	4	Otalgie.	4
Congestion du foie.	9	Palpitations du cœur.	10
Constipation.	127	Paraphimose.	1
Coliques.	10	Pericardite.	1
Rhumes.	124	Douleurs de poitrine.	17
Toux.	24	Pharangitis.	1
Cors.	3	Polypes des oreilles.	1
Débilité.	12	Vers.	1
Diarrhée.	32	Rhumatisme.	74
Dyspepsie.	4	Masturbation.	1
Endocardite chron.	6	Emission séminale.	0
Entropie.	5	Entorses.	14
Enurésie.	3	Syphilis.	75
Epilepsie.	10	Amygdalite.	22
Eczéma.	20	Tuberculose.	8
Gonorrhée.	1	Mal de dents.	19
Herpes zoster.	5	Extraction de dents.	17
Mal de tête.	23	Ulcères.	2
Hernie.	12	Vaccinations.	15
Hémorrhoides.	12	Varices.	14
Varicelle.	4	Vers.	12
Hydrocèle.	1	Blessures.	12
Hypertrop. de la poitrine.	2	Ont demandé à changer de diète.	37
Chutes des cheveux.	3	" " de travail.	15
Indigestion.	3	" plus de nourriture.	18
Inflammation des cordes spermatiques.	1	" plus de vêtements.	13

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les états ordinaires indiquant ce qui a été fait dans mon département pendant l'exercice clos le 30 juin 1901. * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. DEWOLF SMITH, M.D.,
Médecin du pénitencier.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

CAS TRAITÉS À L'INFIRMERIE.

Maladie.	Restant.	Admis.	Total.	Sortis.	Observations.
Cancer.....		1	1	1	Transféré à l'asile provincial.
Rhume.....		3	3	3	
Débilité.....	1		1	1	
Furoncles.....		2	2	2	
Indigestion.....		1	1	1	
Folie.....		2	2	2	
Néuralgie.....	1	1	2	2	
Phtisie.....		2	2	2	
Pleurodynite.....		3	3	3	
Rhumatisme.....	1		1	1	
Scrofule.....		2	2	2	
Mal de gorge.....		1	1	1	
Ulçère.....		1	1	1	
Totaux.....	3	19	22	22	

Nombre de jours à l'infirmerie, 252.

DOC. DE LA SESSION No 34

CAS traités dans les cellules.

Maladie.	Nombre de cas.	Maladie.	Nombre de cas.
Abcès	3	Hémorroïdes	6
Adénite	1	Mal de tête	28
Anorexie	4	Hydrocèle	1
Aphonie	1	Indigestion	40
État bilieux	3	Insomnie	2
Bronchite	1	Lumbago	1
Contusions	3	Aiguille dans la main	1
Catarrhe	5	Nervosité	1
Rhumes	40	Néuralgie	12
Coliques	3	Douleurs abdominales	5
Conjonctivite	3	" dans le dos	19
Constipation	107	" " la poitrine	9
Coryza	12	Pleurodynie	4
Toux	37	Rhumatisme	20
Cors	5	Sciatique	2
Coupure à la cheville du pied	1	Spermatorrhée	1
Cystite	1	Foultures	4
Diarrhée	2	Orgelet	1
Dyspepsie	1	Extraction de dents	19
Mal d'oreilles	1	Amygdalite	14
Eczéma	2	Mal de dents	8
Glandes	1	Torticolis	1
Furoncles	2	Ulçère	3
Hémorrhagie	1		
		Total	442

Nombre de prescriptions remplies 1,206.

RELEVÉ des détenus aliénés.

N°	Nom.	Condamnation.	Crime.	Observations.
26	Lee On Queen	4 ans.....	Possession illégale pendant le jour d'outils d'effraction.	Transféré à l'asile provincial, le 26 décembre 1900.
35	Howard.....	5 ans.....	Avoir frappé avec intention de faire des blessures corporelles graves.	Transféré à l'asile provincial le 4 mai 1901.

ETAT des dépenses pour drogues et médicaments, 1900-01.

Moyenne quotidienne, 93-13.

Existences en main, le 30 juin 1900.	\$231 27	
Achat de médicaments, 1900-01.....	149 46	
		\$380 73
Existences en main, le 30 juin 1901.....	214 15	
Reçu pour médicaments fournis aux employés jusqu'au 30 juin 1901.....	34 48	
		248 63
Valeur des médicaments distribués aux détenus..		\$132 10

Coût annuel par tête, \$1.42.

W. A. DEWOLF SMITH, M.D.,
Médecin du pénitencier.

Relevé sommaire.

ETAT du coût des médicaments par tête.

Pénitencier de Kingston.....	\$0 67
" de Saint-Vincent de Paul.....	1 45
" de Dorchester.....	0 67
" du Manitoba.....	1 79
" de la Colombie-Britannique.....	1 42.

PENITENCIER DE MONTREAL

Annexe C

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

ANNEXE C

RAPPORTS DES CHAPELAINS

- 1. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 2. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 3. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 4. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 5. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 6. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 7. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 8. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 9. Rapport de M. l'abbé [illegible]
- 10. Rapport de M. l'abbé [illegible]

DOCUMENT DE LA SOCIÉTÉ DE LA
MÉTALLURGIE DE LA FRANCE

ANNUAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE LA
MÉTALLURGIE DE LA FRANCE
PUBLIÉ PAR LE BUREAU CENTRAL
DE LA SOCIÉTÉ DE LA
MÉTALLURGIE DE LA FRANCE
PARIS

ANNEXE

RAPPORTS DES CHAUFFES

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

KINGSTON, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, en accomplissement de mes devoirs, j'ai visité 1,881 hommes à l'infirmerie, 796 dans les classes, et 333 séparément. J'ai dit aussi 161 services.

Il y a eu sept décès parmi les protestants. Un de ces prisonniers, quoique récidiviste, a été baptisé à sa propre demande et a donné des signes de conversion.

Les détenus me disent souvent que leurs vêtements et autres articles leur sont volés par leurs voisins ou leurs parents. Cet état de choses les indispose, car ils disent : "la loi nous punit mais ne nous protège pas." Je recommanderais respectueusement que l'on imposât au shérif le devoir de prendre une liste de tous les effets appartenant aux prisonniers et de se faire donner par eux un écrit établissant de quelle manière ils veulent en disposer.

* * * * *

J'inclus un relevé des diverses dénominations religieuses, et je demeure,

Votre obéissant serviteur,

C. E. CARTWRIGHT,
Chaplain protestant.

RELEVÉ des détenus sous les soins du chapelain protestant.

Anglicans	117
Méthodistes	101
Presbytériens	54
Baptistes	17
Congrégationalistes	2
Luthériens	5
Juifs	3
Athés	1
Saints du dernier jour	1
Disciples	1
<i>Christian Scientists</i>	1
Mennonites	2
Libres penseurs	1
<i>Quakers</i>	1
Total	307

KINGSTON, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—En vous transmettant mon troisième rapport annuel, je suis heureux de pouvoir répéter ici, au sujet de l'heureux état de choses à ce pénitencier, la déclaration favorable que j'ai faite dans mes rapports antérieurs depuis que j'ai été nommé chapelain catholique de cette institution.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

Il est difficile de trouver d'année en année nouvelle matière à un rapport dans un pénitencier comme celui-ci, où la discipline est parfaite du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les services divins ont eut eu lieu régulièrement tous les dimanches, le matin et l'après-midi, ainsi que les jours de fêtes d'obligation et les mercredis, pendant toute l'année. Les prisonniers sous mes soins (sauf quelques exceptions) se sont montrés très respectueux pour moi et très attentifs à mes instructions ; mais avec quel résultat, le temps seul le dira. Espérons, cependant, que mon travail n'aura pas été fait en vain.

MOUVEMENT DES PRISONNIERS CATHOLIQUES PENDANT L'ANNÉE.

	Hommes.	Femmes.
Libérés.....	50	3
Admis.....	47	4
Décédés.....	2	0
Restant.....	193	6

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. McDONALD,
Chaplain catholique.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteurs des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

SAINT-VINCENT DE PAUL, 1^{er} juillet 1901.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Nous comptons aujourd'hui 394 prisonniers catholiques.

Dans le cours de l'année, 144 hommes, y compris deux détenus reçus de la chapelle protestante, ont joint notre congrégation. Cent quarante et un détenus ont quitté le pénitencier ; de ce nombre, trois sont morts, huit ont été transférés à Kingston, un a été libéré par la cour, et trente-huit ont profité de la loi relative à la libération conditionnelle.

Les exercices propres à réveiller le sentiment religieux, pratiqués au temps de Pâques, ont eu un excellent effet, et les communions ont été plus nombreuses que jamais. Je suis donc heureux de profiter de cette occasion pour exprimer ma sincère reconnaissance aux autorités qui m'ont si généreusement aidé dans l'obtention de ce succès et dans tout mon ministère.

La faiblesse ou l'incurie des parents, l'égoïsme et l'émancipation hâtive qui étouffent chez l'enfant les principes de religion et de morale ; chez tous, le désir immodéré du succès et de la jouissance, ouvrent toujours le plus court chemin vers le pénitencier.

Je sais que vous avez constamment en vue la réforme de nos prisonniers, et je crois de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour l'aide bienveillante et pratique que vous me donnez dans l'accomplissement de cette œuvre.

Votre obéissant serviteur,

L. O. HAREL, *prêtre,*
Aumônier catholique.

DOC. DE LA SESSION No 34

SAINT-VINCENT DE PAUL, 1^{er} juillet 1901.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon sixième rapport annuel, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Il vous sera sans doute aussi agréable qu'à moi de voir que le nombre des détenus sous mes soins a notablement diminué cette année; il reste aujourd'hui 51 noms sur le registre, soit cinq de moins qu'à la date correspondante pour les dix dernières années.

Mouvement des détenus sous mes soins pendant l'année.

Restant, le 30 juin 1900	70
Reçus depuis	19
	<hr/>
Nombre total porté au registre	89
Libérés	21
Transférés	8
Libérés sur permis	5
Graciés	3
Décédés	1
	<hr/>
Restant, le 30 juin 1901	41

Croyances religieuses.

Anglicans	23
Presbytériens	14
Méthodistes	6
Baptistes	2
Protestants	4
Luthérien	1
Unitaire	1
	<hr/>
Total	51
Lieu d'origine :	
Canada	26
Angleterre	11
Ecosse	4
Irlande	2
Etats-Unis	7
Suède	1
	<hr/>
Total	51

Je suis heureux de pouvoir déclarer que la conduite des hommes à la chapelle, pendant les services, continue d'être bonne. Je voudrais pouvoir faire également un rapport favorable au sujet de l'achèvement de la nouvelle chapelle et de la sacristie. J'espère encore cependant pouvoir dire dans mon prochain rapport que les plans, approuvés par le ministère il y a trois ans déjà, ont été exécutés.

C'est avec un sentiment de peine que je mentionne ici le décès d'un membre de notre congrégation, mort de la fièvre typhoïde pendant que cette maladie sévissait au pénitencier l'automne dernier.

Bien que loin d'être satisfait du résultat visible de mes travaux pendant l'année, je suis reconnaissant de pouvoir espérer qu'il y a eu progrès du côté spirituel. Il y a eu augmentation dans le nombre de communions, qui s'est élevé à 21 pendant l'année. Le plus grand nombre de détenus à un service a été de 15. Nous avons eu un baptême, et deux jeunes gens sont actuellement à s'instruire pour recevoir ce sacrement.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

En terminant, je désire remercier le préfet et les membres du personnel en général pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. ROLLIT,
Chaplain protestant.

PÉNITENCIER DE DORCHÊSTER.

DORCHÊSTER, 2 juillet 1901.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme chapelain protestant de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

J'avais ce jour là sous mes soins spirituels 105 prisonniers, dont 102 hommes et trois femmes, contre 115 à la même date l'année dernière, et 131 à la date correspondante de 1899. Je sais que l'hirondelle ne fait pas le printemps, et que la diminution pendant trois années consécutives dans le nombre des condamnations ne prouve pas nécessairement que la criminalité diminue; mais, au moins, ces chiffres indiquent qu'elle n'augmente pas. A tout événement, ces faits sont satisfaisants.

L'insubordination et la mauvaise conduite à la classe de bible, à la pratique du chœur ou au service public seraient vraiment un changement considérable comparativement aux années dernières; heureusement nous n'avons rien de semblable à déplorer. Je ne puis trouver de faute dans aucun des départements que je viens de mentionner.

La moyenne de l'assistance à ma classe de bible, 52, a dépassé celle des années précédentes; c'est pour moi un plaisir et un encouragement d'entendre dire aux prisonniers que cette classe leur a été utile et avantageuse.

La conduite toujours respectueuse des détenus pendant le service ne nous laisse qu'une chose à désirer, c'est que ce respect soit la preuve de leur esprit de pénitence.

Mon confrère et moi sommes redevables au département pour le nouvel orgue dont il a doté la chapelle; cet instrument est d'un grand secours pour le chapelain et ajoute au caractère religieux des offices. En mon nom personnel et au nom des prisonniers sous mes soins, j'en remercie sincèrement le ministère. D'après la grande expérience que j'ai en cette matière, je suis d'avis que cet orgue vaut pleinement le prix qu'on l'a payé.

Après les observations que j'ai faites cette année encore au sujet du système de l'élargissement conditionnel des détenus, je me confirme dans l'opinion exprimée dans mon dernier rapport annuel que, judicieusement appliqué, ce système continuera d'être avantageux. Jusqu'au moment où j'écris ces lignes, pas un seul des prisonniers sous mes soins à qui on a accordé ce privilège n'en a abusé.

La classe du jour, sous la direction de M. Papineau, continue à rendre de grands services à ceux qui sont attentifs à la suivre.

Le quartier des femmes est bien administré par la directrice, M^{lle} McMahon et par son assistante, M^{lle} Cumming.

Cinq des détenus confiés à mes soins sont morts pendant l'année. Deux sont morts sans donner aucun signe de vrai repentir; l'intelligence du troisième était incomplète; le quatrième, homme de couleur, sourd-muet, condamné pour homicide, était, lui aussi, faible d'esprit; le cinquième, rendu incurable à la suite d'une chute, est mort le même jour sans avoir repris connaissance. Nous les avons tous mis dans la tombe, espérant dans l'infinie miséricorde.

Je dois remercier tous les membres du personnel pour leur constante courtoisie à mon égard et pour leur empressement à m'aider dans mes travaux. Qu'il me soit permis, à ce sujet, de mentionner la mise à la retraite de deux des principaux fonctionnaires

DOC. DE LA SESSION No 34

avec qui j'ai été en rapport quotidien depuis dix-huit ans, le docteur Robert Mitchell, médecin et chirurgien habile, et le sous-préfet Ross, homme possédant une profonde connaissance du caractère du criminel.

Le tableau suivant indique les croyances religieuses auxquelles appartiennent les 105 détenus actuellement sous mes soins :—

Anglicans.....	38
Baptistes.....	38
Méthodistes.....	16
Presbytériens.....	12
Protestant.....	1
Total.....	105

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. ROY CAMPBELL,
Chaplain protestant.

DORCHESTER, 15 août 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, comme aumônier catholique romain de ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

A la clôture de l'exercice j'avais, inscrits sur mon registre, les noms de 100 détenus du sexe masculin et 5 du sexe féminin, ensemble 105. Sur ce nombre, il y en a environ 15 pour 100 qui n'ont jamais professé aucune religion, soit avant soit depuis leur entrée au pénitencier. Le plus grand nombre, je suis heureux de le dire, semblent faire, pour se réformer, des efforts sensibles que j'espère voir se continuer sous l'influence de la grâce de Dieu.

Je dois témoigner de la bonne conduite des prisonniers en général confiés à mes soins, pendant le service divin et dans tous mes rapports avec eux.

A Noël, nous avons eu le plaisir d'inaugurer un nouvel orgue à tuyaux qui, jusqu'à présent, paraît être parfait sous tous rapports. C'est décidément une grande amélioration sur le vieil instrument que nous avions avant. Il a contribué dans une grande mesure à relever la musique sacrée pendant le service du dimanche.

J'ai beaucoup de plaisir à dire que l'école et la bibliothèque, autant que je puis en juger, sont bien conduites. Toutes deux donnent d'excellents résultats.

Trois des prisonniers confiés à mes soins spirituels sont morts pendant l'exercice. Mais dans la liste des décès survenus à ce pénitencier, le plus digne de mention est la mort prompte et inattendue de l'épouse bien-aimée de notre sympathique préfet, laquelle a jeté un voile de solennelle tristesse sur toute la population de cette institution et du voisinage.

En terminant, je désire exprimer à tous les employés du pénitencier mes remerciements pour la constante courtoisie qu'ils m'ont témoignée dans l'exercice de mes devoirs d'aumônier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. D. CORMIER, *pré,*
Aumônier catholique romain.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 23 juillet 1901.

MONSIEUR,---J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme chapelain protestant du pénitencier du Manitoba pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Nombre des détenus inscrits sur le registre le 30 juin 1900....	75
Reçus des cours de justice.....	29
<hr/>	
Total pour l'année.....	104
Libérés à l'expiration de peine.....	19
“ sur permis.....	5
Graciés.....	2
Transféré à l'asile de Kingston.....	1
Transféré à l'église catholique romaine.....	1
Total, renvoyés durant l'année.....	28
<hr/>	
Détenus inscrits sur le registre le 1 ^{er} juillet 1901.....	76

Croyances, suivant la déclaration faite lors de l'admission :—

Anglicains.....	35
Presbytériens.....	15
Méthodistes.....	11
Luthériens.....	10
Baptistes.....	4
Congrégationaliste.....	1
Total.....	76
<hr/>	
Abstentionnistes.....	4
Tempérants.....	25
Intempérants.....	47
Total.....	76

Il ne s'est rien passé d'extraordinaire pendant l'année. Les détenus sous mes soins m'ont donné beaucoup de satisfaction par leur respect et leur pieuse attention pendant le service divin.

La bibliothèque est bien fréquentée et hautement appréciée. Elle aurait besoin d'être regarnie.

Le garde Ward continue à nous aider en dirigeant le chant sacré. L'assistance à l'école est satisfaisante et il s'y fait un excellent travail. Je dois et j'offre ici mes sincères remerciements au préfet et aux membres du personnel pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. M. FINN,
Chapelain protestant.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

DOC. DE LA SESSION No 34

MONTAGNE-DE-PIERRE, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos hier.

J'ai sous mes soins quarante et un prisonniers. Ils donnent satisfaction. Quelques-uns d'entre eux se sont très bien comportés et j'entretiens l'espoir que leur conduite sera très bonne quand ils auront quitté cette institution.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

A l'inspecteur des pénitenciers,
 Ottawa.

G. CLOUTIER, *prêtre.*
Aumônier catholique romain.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 1^{er} janvier 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport comme aumônier protestant de ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

J'avais, ce jour-là, cinquante-cinq détenus sous mes soins spirituels, ce qui indique une légère diminution sur l'année précédente. Il y a moins de très jeunes détenus que les années passées, et il y en a peu que l'on pourrait appeler foncièrement criminels, je veux dire nés pour la prison. Je constate que les causes principales de l'emprisonnement de ceux sous mes soins sont surtout l'ivrognerie, le jeu, et les vices qui les accompagnent. Plusieurs regrettent amèrement leurs fautes passées, et j'ai confiance qu'ils le prouveront quand ils auront recouvré leur liberté. L'attention aux services divins a été excellente; la semence de vérité jetée dans les âmes devra produire les fruits désirés. La chapelle a été agrandie, ce qui la rend beaucoup plus confortable.

Nous avons ajouté un grand nombre de volumes à notre bibliothèque pendant l'année; ils sont hautement appréciés et doivent être un grand bienfait pour les détenus. Nous avons maintenant un excellent choix de livres. Nos remerciements au ministère pour ce don généreux.

La santé des prisonniers confiés à mes soins a été bonne et bien peu d'entre eux ont été empêchés de remplir leurs devoirs quotidiens. Leur conduite a été généralement bonne. Peu de plaintes sont parvenues à mes oreilles, ce qui fait l'éloge de l'administration et de la discipline du pénitencier. Je suis convaincu que peu d'institutions sont mieux dirigées que la nôtre. J'attribue ce résultat à l'accord et à l'harmonie qui existent entre tous les employés, et à la fidélité avec laquelle chacun remplit ses devoirs.

Comme la statistique est donnée ailleurs, je n'en fais pas mention ici, comme dans mes précédents rapports.

J'offre mes remerciements à tous les employés pour l'aide qu'il m'ont donnée avec tant de bienveillance dans mes travaux.

Le tableau suivant indique les croyances religieuses des prisonniers sous mes soins :—

Anglicans	19
Presbytériens	10
Luthériens	7
Méthodistes	7
Congrégationaliste	1
Bouddhistes	9
Total	53

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

A l'inspecteur des pénitenciers,
 Ottawa.

THOMAS SCOULER,
Chapelain protestant.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

NEW-WESTMINSTER, 10 juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme aumônier catholique romain de ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Mes devoirs ont été à peu près les mêmes que l'an dernier. La conduite des détenus catholiques pendant la célébration du service divin le dimanche et les fêtes, et pendant la classe de catéchisme les mercredis a été, pendant toute l'année, une source de grande satisfaction pour moi-même et d'édification pour les gardes qui étaient chargés de la surveillance.

Les pratiques hebdomadaires du chœur de chant ont beaucoup ajouté à la solennité du service divin.

L'école, sous la direction de M. Carroll, a fait une bonne œuvre. La bibliothèque, à laquelle on a ajouté un nombre considérable de livres nouveaux pendant l'année, a été bien fréquentée par tous ceux qui peuvent lire. Un bon nombre de livres d'hymnes et de prières appartenant à la chapelle, qui avaient été mis de côté, ont été reliés dans l'atelier de reliure de l'institution. On y fait d'excellent ouvrage.

Je suis heureux aussi de pouvoir dire que quelques-uns des prisonniers qui ont été graciés ou qui ont été libérés conditionnellement donnent la preuve qu'ils se sont amendés.

J'offre mes sincères remerciements au préfet, au sous-préfet et à tous les employés de cette institution pour leur courtoisie et pour l'aide bienveillante qu'il m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CH. L. DEVRIENDT,
Aumônier catholique romain.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

ANNEXE D

RAPPORTS DES INSTITUTEURS

PENITENCIER DE KINGSTON.

KINGSTON, 31 juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon sixième rapport annuel sur l'école attachée à ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Le nombre total des élèves portés au registre pendant l'année a été de 83. De ce nombre, 17 sont sortis du pénitencier sachant lire et écrire et ayant une connaissance satisfaisante des règles élémentaires de l'arithmétique. Vingt ont quitté l'école, quelques-uns à l'expiration de leur peine, d'autres par manque d'application.

La présence est actuellement de 46, et les études se divisent comme suit :—

Lecture dans la partie I.....	7
" " II.....	6
" le 2 ^e livre et écriture.....	19
" le 3 ^e livre, écriture et arithmétique.....	14

La conduite et les progrès des élèves ont été très satisfaisants ; ils sont attentifs à leurs études et apprécient évidemment le privilège de l'instruction qui leur est donnée dans l'école, et dans leurs cellules respectives le soir.

M. Thompson, le sous-instituteur, a été très attentif à ses devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

W. A. GUNN,
Instituteur.

ÉTAT DES BIBLIOTHÈQUES.

	Total des volumes aux bibliothèques.	Volumes ajoutés pendant l'année.	Nombre des détenus qui ont pris des livres.	Total des livres sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale.....	3,215	21	508	19,000
" protestante.....	417	25	1,588
" catholique.....	419	35	900
Totaux.....	4,051	21	568	21,488

Les vingt et un volumes ajoutés à la bibliothèque générale sont des magazines qui ont été reliés au pénitencier.

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire et écrire.....	410	6	416	Ne sachant ni lire ni écrire....	63	2	65
Sachant lire seulement.....	17	7	24	Total.....	505

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

SAINT-VINCENT DE PAUL, 1^{er} juillet 1901.A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon dix-neuvième rapport annuel sur l'école et la bibliothèque de cette institution, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Le nombre total des élèves portés au registre pendant l'année a été de 80, dont 30 pour l'étude de la langue anglaise et 20 pour celle de la langue française.

La moyenne quotidienne de présence a été de 28·25.

En juin dernier, l'école était fréquentée par vingt-trois élèves, répartis comme suit :

Lecture (2 ^e Reader)	écriture, arithmétique	4
" (3 ^e ")	écriture, dictée, arithmétique	6
" (3 ^e ")	dictée, traduction, arithmétique	13

La plupart des élèves ont été attentifs et assidus, et ont montré un désir de s'instruire, tant à l'école que dans leurs cellules. Leur conduite et leurs progrès ont été satisfaisants.

La bibliothèque, bien fournie de livres anglais et français, est devenue trop petite par suite des additions récentes de volumes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. DORAIS,
Instituteur.

ÉTAT de la bibliothèque.

Nombre de volumes à la bibliothèque	3,601
" " ajoutés pendant l'année	158
" des détenus qui ont pris des livres	351
" des livres sortis pendant l'année	36,504

DEGRÉ d'instruction des prisonniers.

Sachant lire et écrire	287
Sachant lire seulement	55
Ne sachant ni lire ni écrire	109
Total	448

J. T. DORAIS,
Bibliothécaire.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DORCHESTER, 14 août 1901.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport annuel sur l'école et la bibliothèque de ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Quatre-vingt-neuf élèves ont été portés au registre pendant l'année, et la moyenne quotidienne de présence a été de trente-deux.

A la fin de l'exercice, l'école était fréquentée par trente-sept élèves, répartis comme suit:—

Lecture, écriture et arithmétique.....	14
Lecture et écriture.....	11
Lecture seulement.....	12

Trois lisaient dans le 4^e livre, dix dans le 3^e, quatre dans le 2^e, cinq dans le 1^{er}, et quinze dans l'alphabet.

La plupart ont fait des progrès satisfaisants, et leur conduite à l'école a été très bonne.

On donne à un grand nombre de ceux qui ne fréquentent pas l'école des ardoises et des livres pour étudier dans leurs cellules.

Je désire exprimer ici mes remerciements à mes supérieurs pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. B. PAPINEAU,
Instituteur.

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES DÉTENUS.

Ne sachant pas lire.....	31
Sachant lire seulement.....	5
Sachant lire et écrire.....	174
Total.....	210

ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

	Nombre de livres dans la bibliothèque.	Volumes ajoutés pendant l'exercice.	Nombre des détenus qui ont pris des livres.	Nombre de livres sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale.....	740	111	175	9,100
" catholique.....	289	60	1,560
" protestante.....	112	70	1,820
	1,141	111	12,480

G. B. PAPINEAU,
bibliothécaire.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 1^{er} juillet 1901.A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'école attachée à ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Vingt-cinq détenus ont fréquenté l'école pendant l'année, et la moyenne de la présence quotidienne a été d'un peu plus de 15.

L'école est aujourd'hui fréquentée par quinze élèves, répartis comme suit :—

Alphabet.....	2
Premier livre.....	3
Deuxième livre, épellation et écriture.....	6
Arithmétique seulement.....	4

Soixante et cinq détenus qui ne fréquentent pas l'école sont fournis de livres pour étudier dans leurs cellules.

J'ai plaisir à dire que la plupart des élèves ont fait des progrès satisfaisants, et que leur conduite et leur travail à l'école ont été très bons.

Je désire remercier ici mes supérieurs pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. BEAUPRÉ,
Instituteur.

ÉTAT DES BIBLIOTHÈQUES.

	Total des volumes aux bibliothèques.	Volumes ajoutés pendant l'exercice.	Nombre des détenus qui ont pris des livres.	Total des livres sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale.....	768	271	153	6,895
" protestante.....	206	Aucun.	114	1,610
" catholique.....	98	"		

DÉGRÉ D'INSTRUCTION DES DÉTENUS.

Sachant lire et écrire.....	95
Sachant lire seulement.....	12
Ne sachant ni lire ni écrire.....	10
Total.....	117

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 1^{er} juillet 1901.A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'école attachée à ce pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Je suis heureux de pouvoir dire que les élèves qui ont fréquenté l'école ont été très assidus et ont manifesté un grand désir de profiter des avantages qui leur étaient offerts. La conduite des détenus pendant l'heure de classe a été excellente.

Vingt et un détenus ont été admis à l'école pendant l'année, et la moyenne quotidienne de présence a été de 26.176.

Des vingt et un détenus admis à l'école, 8 ont eu à apprendre l'alphabet, 4 ont été mis à la lecture du premier livre, un à celle du deuxième; six ont étudié l'arithmétique seulement, et deux ont pratiqué l'écriture seulement.

Trente élèves fréquentent actuellement l'école et ils se divisent comme suit :

Blancs	10
Japonais	3
Sauvages	7
Chinois	2
Métis	6
Nègres	2

Ils sont répartis comme suit dans leur instruction :

Alphabet	7
1 ^{er} livre, partie II	9
2 ^e livre, arithmétique et écriture	9
Arithmétique seulement	3
Écriture seulement	2

On donne à un grand nombre de ceux qui ne fréquentent pas l'école des ardoises et des livres pour étudier dans leurs cellules.

En terminant, je dois remercier mes supérieurs de l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'accomplissement de mes devoirs.

Degré d'instruction des détenus.

Sachant lire et écrire l'anglais	58
" " le finlandais	1
" " le japonais	2
" " le portugais	1
" " l'italien	3
" " le chinois	1
Sachant lire seulement—l'anglais	1
" " l'italien	1
Ne sachant ni lire ni écrire	33

101

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. CARROLL,
Instituteur.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

ÉTAT DES BIBLIOTHÈQUES.

	Nombre de volumes aux bibliothèques.	Nombre de vol. ajoutés pendant l'exercice.	Nombre de détenus qui ont pris des livres.	Total des livres sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale.....	753	260	90	9,360
" protestante.....	384	35	1,720
" catholique.....	175	25	754

H. McKEE,

Bibliothécaire.

PENITENCIUM DE KINGSTON

Kingston, 29 juin 1901

Monsieur le Procureur Général,
 J'ai l'honneur de vous adresser mes rapports annuels pour l'exercice de 1901.

Il s'agit effectivement de prisonniers et pénitenciers, dont 7 ont été admis en 1901.

Quant aux 12 détenus à l'expiration de leur peine et qui ont été relâchés, sur parole, la majorité le sont à des conditions. Les autres ont été relâchés sans conditions.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 Votre humble serviteur,

G. A. FAYEN
Directeur

ANNEXE E

RAPPORTS DES DIRECTRICES

Année	Nombre	Montant	Total
1900	10	100	110
1901	12	120	132
1902	15	150	165
1903	18	180	198
1904	20	200	220
1905	22	220	242
1906	25	250	275
1907	28	280	308
1908	30	300	330
1909	32	320	352
1910	35	350	385
1911	38	380	418
1912	40	400	440
1913	42	420	462
1914	45	450	495
1915	48	480	528
1916	50	500	550
1917	52	520	572
1918	55	550	605
1919	58	580	638
1920	60	600	660
1921	62	620	682
1922	65	650	715
1923	68	680	748
1924	70	700	770
1925	72	720	792
1926	75	750	825
1927	78	780	858
1928	80	800	880
1929	82	820	902
1930	85	850	935
1931	88	880	968
1932	90	900	990
1933	92	920	1012
1934	95	950	1045
1935	98	980	1078
1936	100	1000	1100
1937	102	1020	1122
1938	105	1050	1155
1939	108	1080	1188
1940	110	1100	1210
1941	112	1120	1232
1942	115	1150	1265
1943	118	1180	1298
1944	120	1200	1320
1945	122	1220	1342
1946	125	1250	1375
1947	128	1280	1408
1948	130	1300	1430
1949	132	1320	1452
1950	135	1350	1485
1951	138	1380	1518
1952	140	1400	1540
1953	142	1420	1562
1954	145	1450	1595
1955	148	1480	1628
1956	150	1500	1650
1957	152	1520	1672
1958	155	1550	1705
1959	158	1580	1738
1960	160	1600	1760
1961	162	1620	1782
1962	165	1650	1815
1963	168	1680	1848
1964	170	1700	1870
1965	172	1720	1892
1966	175	1750	1925
1967	178	1780	1958
1968	180	1800	1980
1969	182	1820	2002
1970	185	1850	2035
1971	188	1880	2068
1972	190	1900	2090
1973	192	1920	2112
1974	195	1950	2145
1975	198	1980	2178
1976	200	2000	2200
1977	202	2020	2222
1978	205	2050	2255
1979	208	2080	2288
1980	210	2100	2310
1981	212	2120	2332
1982	215	2150	2365
1983	218	2180	2398
1984	220	2200	2420
1985	222	2220	2442
1986	225	2250	2475
1987	228	2280	2508
1988	230	2300	2530
1989	232	2320	2552
1990	235	2350	2585
1991	238	2380	2618
1992	240	2400	2640
1993	242	2420	2662
1994	245	2450	2695
1995	248	2480	2728
1996	250	2500	2750
1997	252	2520	2772
1998	255	2550	2805
1999	258	2580	2838
2000	260	2600	2860
2001	262	2620	2882
2002	265	2650	2915
2003	268	2680	2948
2004	270	2700	2970
2005	272	2720	2992
2006	275	2750	3025
2007	278	2780	3058
2008	280	2800	3080
2009	282	2820	3102
2010	285	2850	3135
2011	288	2880	3168
2012	290	2900	3190
2013	292	2920	3212
2014	295	2950	3245
2015	298	2980	3278
2016	300	3000	3300
2017	302	3020	3322
2018	305	3050	3355
2019	308	3080	3388
2020	310	3100	3410
2021	312	3120	3432
2022	315	3150	3465
2023	318	3180	3498
2024	320	3200	3520
2025	322	3220	3542
2026	325	3250	3575
2027	328	3280	3608
2028	330	3300	3630
2029	332	3320	3652
2030	335	3350	3685
2031	338	3380	3718
2032	340	3400	3740
2033	342	3420	3762
2034	345	3450	3795
2035	348	3480	3828
2036	350	3500	3850
2037	352	3520	3872
2038	355	3550	3905
2039	358	3580	3938
2040	360	3600	3960
2041	362	3620	3982
2042	365	3650	4015
2043	368	3680	4048
2044	370	3700	4070
2045	372	3720	4092
2046	375	3750	4125
2047	378	3780	4158
2048	380	3800	4180
2049	382	3820	4202
2050	385	3850	4235
2051	388	3880	4268
2052	390	3900	4290
2053	392	3920	4312
2054	395	3950	4345
2055	398	3980	4378
2056	400	4000	4400
2057	402	4020	4422
2058	405	4050	4455
2059	408	4080	4488
2060	410	4100	4510
2061	412	4120	4532
2062	415	4150	4565
2063	418	4180	4598
2064	420	4200	4620
2065	422	4220	4642
2066	425	4250	4675
2067	428	4280	4708
2068	430	4300	4730
2069	432	4320	4752
2070	435	4350	4785
2071	438	4380	4818
2072	440	4400	4840
2073	442	4420	4862
2074	445	4450	4895
2075	448	4480	4928
2076	450	4500	4950
2077	452	4520	4972
2078	455	4550	5005
2079	458	4580	5038
2080	460	4600	5060
2081	462	4620	5082
2082	465	4650	5115
2083	468	4680	5148
2084	470	4700	5170
2085	472	4720	5192
2086	475	4750	5225
2087	478	4780	5258
2088	480	4800	5280
2089	482	4820	5302
2090	485	4850	5335
2091	488	4880	5368
2092	490	4900	5390
2093	492	4920	5412
2094	495	4950	5445
2095	498	4980	5478
2096	500	5000	5500
2097	502	5020	5522
2098	505	5050	5555
2099	508	5080	5588
2100	510	5100	5610

EXAMEN DE LA BIBLIOTHEQUE
DE LA SOCIETE ROYALE DE MEDICINE
LE 15 JANVIER 1825

N.º	Titre	Par l'auteur	Par le libraire
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

ANNEXE II

RAPPORTS DES DIRECTEURS

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

KINGSTON, 30 juin 1901.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Il y a actuellement 15 prisonnières au pénitencier, dont 9 ont été admises pendant l'exercice. Quatre ont été libérées à l'expiration de leur peine et une libérée sur permis. La conduite générale a été excellente. Les prisonnières sont très laborieuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble servante,

R. A. FAHEY,
Directrice.

RELEVÉ de l'ouvrage fait à la prison des femmes.

Nombre d'articles.	Ouvrages pour le quartier des hommes.	Journées d'ouvrage.	Valeur de la journée.	Montant.		Total.	
				\$	c.	\$	c.
849	Chemises rayées.....	849	20	169	80		
104	" de flanelle.....	104	20	20	80		
301	" de nuit.....	301	20	60	20		
136	" (contrat).....	136	20	27	20		
33	Paires de manches.....	33	20	6	60		
61	Tabliers de boulangers.....	15	20	3	00		
557	Paires chaussettes.....	557	20	111	40		
2041	Serviettes.....	175	20	35	00		
131	Draps de lit.....	13	20	2	60		
72	Taies d'oreillers.....	7	20	1	40		
15	Couvertures de matelats.....	15	20	3	00		
299	Bandages pour l'infirmerie.....	29	20	5	80		
26	Serviettes ourlées.....	1	20	0	20		
98	Chemises lavées à 81 la douz.....			8	17		
	Blanchissage des employés.....					355	17
	Lavage, etc.....	1,878	20			82	50
						475	60
	<i>Couture pour le quartier des femmes.</i>						
10	Robes.....	10	20	2	00		
25	Serviettes.....	1	20	0	20		
12	Tabliers de couleurs.....	3	20	0	60		
32	Tabliers blancs.....	8	20	1	60		
3	Draps et 2 taies d'oreillers.....	1	20	0	20		
14	Chemises, 10 bonnets.....	12	20	2	40		
6	Corsages, 2 casaquins.....	8	20	1	60		
1	Chemise de flanelle, 1 camisole.....	1	20	1	20		
8	Paires bas.....	8	20	1	60		
						10	40
						923	67

BOULEVARD DES DÉPUTÉS

PROFESSEUR DE DROIT

ANNEXE F

STATISTIQUE CRIMINELLE

PROFESSEUR DE DROIT

ANNUAL REPORT

The following table shows the number of persons who were arrested during the year 1890, and the number of persons who were committed to the State Prison during the same year. The number of persons who were arrested during the year 1890 was 1,234, and the number of persons who were committed to the State Prison during the same year was 567.

ANNEX B

STATISTIQUE CRIMINELLE

Year	Number of Persons Arrested	Number of Persons Committed to State Prison
1889	1,123	543
1890	1,234	567
1891	1,345	589
1892	1,456	612
1893	1,567	634
1894	1,678	656
1895	1,789	678
1896	1,890	700
1897	1,901	722
1898	1,912	744
1899	1,923	766
1900	1,934	788

MOUVEMENT DES DÉTENUS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit, le 30 juin 1900				536	11	547
Reçus depuis—						
Des prisons communes	120	3	123			
Des autres pénitenciers	18	6	24	138	9	147
				674	20	694
Libérés depuis—						
A l'expiration de leur peine	109	4	113			
Graciés	15	...	15			
Sur parole	46	1	47			
Décédés	12	...	12			
Transféré à un autre pénitencier	1	...	1	183	5	188
Restant à minuit, le 30 juin 1901				491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit, le 30 juin 1900						463
Reçus depuis des prisons communes	157	4	161			
" des maisons de réformes	6	...	6			
" des autres pénitenciers	1	...	1	164	4	168
						631
Libérés depuis—						
A l'expiration de leur peine	110	...	110			
Graciés	4	...	4			
Sur parole	43	...	43			
Décédés	4	...	4			
Sur l'ordre de la cour	2	...	2			
Evadés	1	...	1			
Transférés à Kingston (aliénés)	5	...	5			
Transférés au pénitencier de Kingston	10	4	14	179	4	183
Restant à minuit, le 30 juin 1901						448

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit, le 30 juin 1900.....	198	6	204			
Reçus depuis—						
Des prisons communes.....	80	3	83			
De la prison militaire.....	3		3			
Déchéance de permis.....	1		1			
Libérés depuis—				282	9	291
A l'expiration de leur peine.....	48		48			
Graciés.....	8		8			
Sur parole.....	15	1	16			
Décédés.....	8		8			
Renvoyé à la prison (aliéné lors de son admission)	1		1			
				80	1	81
Restant à minuit, le 30 juin 1901.....				202	8	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit, le 30 juin 1900.....				106		106
Reçus depuis—						
Des prisons communes.....	45		45	45		45
Libérés depuis—				151		151
A l'expiration de leur peine.....	25		25			
Graciés.....	3		3			
Sur parole.....	4		4			
Décédé.....	1		1			
Transféré au pénitencier de Kingston.....	1		1			
				34		34
Restant à minuit, le 30 juin 1901.....				117		117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant au pénitencier, le 1er juillet 1900.....	103	1	104			
Reçus depuis des prisons communes.....	46	1	47			
Libérés depuis—				149	2	151
A l'expiration de leur peine.....	28		28			
Graciés.....	6		6			
Sur parole.....	12		12			
Transférés à Kingston.....	2	2	4			
				48	2	50
(Y compris deux détenus envoyés à l'asile provincial pour les aliénés.)				101		101

MOUVEMENT DES DÉTENUS PENDANT LES DIX DERNIERS EXERCICES.
PÉNITENCIER DE KINGSTON.

EXERCICES.	RECUS.			LIBÉRÉS.												Restant à la fin de l'exercice.	Moyenne quotidienne.						
	Hommes.	Femmes.	Total.	A l'expiration de peine.		Graciés.		Décédés.		Sur parole.		Renvoyés à la prison.	Evadés.	Transférés à d'autres pénitenciers.	Renvoyés sur l'ordre de la cour.			Total.					
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Hommes.			Hommes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.
1891-2.....	108	8	116	121	2	32	2	2	1								164	6	170	506	26	532	562
1892-3.....	107	11	118	137	3	17	1	8									165	4	169	448	33	481	513
1893-4.....	166	7	173	121	7	14		14									152	8	160	462	32	494	472
1894-5.....	160	10	170	95	12	19	3	6									129	15	144	493	27	520	510
1895-6.....	221	9	230	104	10	25		5									135	10	145	579	26	605	550
1896-7.....	183	12	195	139	10	25		9									173	10	189	583	28	611	612
1897-8.....	157	3	160	130	3	26	1	4									161	5	166	579	26	605	615
1898-9.....	162	4	166	149	7	32	1	5	1								190	11	201	551	19	570	596
1899-00.....	176	3	179	132	11	25		13		20	1						191	11	202	536	11	537	555
1900-1.....	138	9	147	108	4	15		13		46	1						183	5	188	491	15	506	537

DOC. DE LA SESSION N° 34

STATISTIQUE CRIMINELLE

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

EXERCICES.	Au pénitencier le 1er juillet 1901.								REÇUS.												LIBÉRÉS.												Moyenne quotidienne.		
	Hommes.		Femmes.		Total.		Des prisons communes.		Des maisons de réforme.		Des autres pénitenciers.		Total.		A l'expiration de peine.		Graciés.		Transférés à l'asile des aliénés.		Sur parole.		Décédés.		Evadés.		Transférés à d'autres pénitenciers.		Sur ordre de la cour.		Total.			Restant, à minuit, le 30 juin 1901.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.
1891-2	350	138	1	...	138	1	139	104	9	1	...	114	1	115	374	374	353																
1892-3	374	99	6	...	99	6	105	84	10	3	...	99	6	105	374	374	330																
1893-4	374	131	2	...	132	2	134	131	12	1	...	147	2	149	359	359	338																
1894-5	359	150	2	...	150	2	152	96	13	1	...	113	2	115	396	396	376																
1895-6	396	115	7	...	115	5	120	114	10	1	...	128	5	133	383	383	397																
1896-7	383	149	6	...	149	6	155	114	17	3	...	136	6	142	396	396	379																
1897-8	396	163	3	...	163	3	166	112	15	1	...	141	3	144	418	418	402																
1898-9	418	201	1	...	201	1	202	134	25	4	...	172	1	173	447	447	421																
1899-00	447	181	1	...	181	1	182	99	17	3	...	165	1	166	463	463	449																
1900-01	463	157	4	...	164	4	168	110	4	4	...	179	4	183	448	448	455																

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DOC. DE LA SESSION No 34

STATISTIQUE CRIMINELLE

97

EXERCICES.	Au pénitencier, le 1er juillet 1900.			REÇUS.							LIBÉRÉS.							Restant à la fin de l'exercice.			Moyenne mensuelle.			
	Hommes.	Femmes.	Total.	Des prisons communes.	De la prison militaire.	Du pénitencier de Kingston.	Libération de permis.	Total.	A l'expiration de peine.	Graciés.	Sur parole.	Renvoyé à la prison (aliéné lors de l'admission).	Suicidé.	Décédés.	Evadés.	Transférés au pénitencier de Kingston.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.				
																						Hommes.	Femmes.	Total.
1881-2	169		169	72	4			72	4	76	54							69	4	73	172		172	170
1882-3	172		172	66	4			66	4	70	40							61	3	64	177	1	178	175
1883-4	177	1	178	62	1			62	1	63	37							54	1	55	185	1	186	179
1884-5	186	1	186	75	3			75	3	78	50							94	3	97	166	1	167	180
1885-6	166	1	167	70	3			77	3	80	37							55	3	58	166	4	170	181
1886-7	188	4	192	71	5			76	5	81	61	1						71	1	72	193	5	198	188
1887-8	193	5	198	84	12			96	12	98	54							69	1	70	200	5	205	217
1888-9	220	5	225	93	15	2		108	17	110	82	3						106	3	109	222	4	226	234
1889-0	222	4	226	78	3			79	3	81	59							103	3	106	198	6	204	219
1900-1	198	6	204	80	3	1		84	3	87	48							80	1	81	202	8	210	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

EXERCICES.	Au pénitencier, le 1er juillet 1900.		RÉÇUS.						LIBÉRÉS.										Restant à la fin de l'exercice.	Moyenne quotidienne.			
			Des prisons communes		Du pénitencier de la C.-B.	Repris.	Total.		A l'expiration de peine.	Graciés.	Transférés à Kingston.	Transférés au pénitencier de la C.-B.	Évadés.	Sur parole.	Décédés.	Total.							
			Hommes.	Femmes.			Hommes.	Hommes.								Femmes.	Total.	Hommes.			Femmes.	Total.	Hommes.
1891-2	71	34	2			34										31	1	32	74	1	75		
1892-3	75	20				20										24	1	25	71		71		
1893-4	71	32				32										27		27	76		76		
1894-5	76	30		12		42										32		32	96		96		
1895-6	96	14				14										30		30	80		80		
1896-7	80	25				25										28	1	29	77		77		
1897-8	77	32				32										24	1	25	88		88		
1898-9	88	33		13		46										24	1	25	112		112		
1899-00	112	31	1			34										40		40	106		106	111.6	
1900-01	106	45				45										34		34	117		117	109.8	

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

DOC. DE LA SESSION No 34

STATISTIQUE CRIMINELLE

34
73

Exercices.	Au pénitencier le 1er juillet 1900.						REÇUS.													LIBÉRÉS.													Au pénitencier à la fin de l'exercice.			Moyenne quotidienne.							
	Des prisons communes.		Répris.		Total.		A l'expiration de peine.			Graciés.			Suicidés.			Décédés.			Envoyés à l'asile des aliénés.			Evadés.			Renvoyés aux prisons provinciales.			Sur parole.			Transférés à d'autres pénitenciers.			Renvoyés sur ordre de la cour.			Total.			Total.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.										
1891-92	73	19	1	19	1	20	15	1	16	1	17	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	18	18	74	1	75	73					
1892-93	75	38	1	39	1	40	20	2	22	1	23	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	23	1	24	89	1	90	84				
1893-94	90	38	1	39	1	40	13	1	14	1	15	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	20	1	21	107	1	108	96 2				
1894-95	108	37	1	38	1	39	29	4	33	1	34	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	12	1	13	46	1	47	98	1	99	102				
1895-96	98	33	1	34	1	35	28	2	30	1	31	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	30	1	31	101	1	102	97 3				
1896-97	101	36	1	37	1	38	31	6	37	1	38	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	37	1	38	100	1	101	99				
1897-98	100	50	1	51	1	52	25	2	27	1	28	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	44	1	45	108	1	109	103 26				
1898-99	110	36	1	37	1	38	40	2	42	1	43	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	55	1	56	90	1	91	90				
1899-00	90	48	1	49	1	50	28	4	32	1	33	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	36	1	37	103	1	104	83 65				
1900-01	104	46	1	47	1	48	28	6	34	1	35	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	49	1	50	101	1	102	83 13				

* Y compris deux détenus aliénés, entretenus par nous à l'asile provincial.

PRISONNIERS ÉCROUÉS PENDANT L'EXERCICE.
PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Age.	Lien de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
James Murphy	28	Nanaimo	Effraction, infraction et vol.	1898—21 oct.	5 ans.
Thos. Smith	33	"	"	" 21 "	6 "
Florence McKenzie	63	Vancouver	Avoir induit une fille à se prostituer.	1899—26 sept.	2 "
Hugh Carr	30	Napanee	Vol.	1900—7 juillet	10 "
Chas. Buckley	28	Toronto	Blessures faites avec intention	" 5 "	34 "
John Ford	17	"	Bris de prison	" 11 "	2 "
Rufus D. Milner	28	Chatham	Incendie	" 14 "	24 1/2 "
Arthur Bédard	28	North-Bay	Vol.	" 6 "	2 1/2 "
George Smith	28	Sarnia	"	" 2 août.	4 "
George Wilson	26	Toronto	Vol sur la personne	" 17 juillet	3 "
Wm. J. McDonald	40	Weland	Effraction et intention de voies de fait	" 7 août.	5 "
John Hynes	37	Sault Sainte-Marie	Voies de fait, accompagnés de lésions corporelles.	" 7 "	3 "
John Parter	51	Guelph	Tentative d'incendie.	" 6 "	5 "
Jas. Blashfield	30	Montréal	Bris de magasin et vol	1896—15 oct.	5 "
Henry Hart	25	"	Bris de magasin	1897—14 "	4 "
Ernest Corser	26	Brampton	Vol de cheval, voies de fait et tentative de bris de prison	1900—16 août.	6 "
Wm. McFarlane	57	Hamilton	Effraction nocturne	" 21 "	5 "
John Wright	34	Port-Arthur	Soustraction	" 2 juillet	24 "
Wm. Case	27	Chatham	"	" 22 août.	5 "
John McLean	29	Parry-Sound	"	" 20 "	3 "
David Bellair	26	Chatham	Vol.	" 29 "	5 "
Chas. McPherson	21	Brockville	Soustraction	" 31 "	5 "
Frank Burns	25	Cornwall	Bris de maison et larcin	" 5 sept.	5 "
Chas. O'Brien	28	"	"	" 5 "	5 "
Eliza Alicombrach	34	Whitby	Incendie	" 21 août.	3 "
Wm. J. Chapman	29	Barrie	Soustraction et bris de prison	" 8 sept.	2 "
Wm. McGuire	24	Sault Sainte-Marie	Effraction nocturne et blessures faites avec intention	" 12 "	14 "
Jas. Dowling	22	"	Effraction nocturne	" 12 "	7 "
Joseph Duchesne	16	District de Montmagn.	Homicide involontaire	" 13 juillet	A perpétuité
Frank Novingburg	38	Montréal	Vol.	1899—16 mars.	3 ans.
Joseph Landry	47	Dist. de Richelieu	Effraction nocturne	1898—19 nov	7 "
Wm. Wallace	32	Montréal	Blessures faites avec intention	" 22 sept.	5 "
Wm. Henderson	30	"	Voies de fait avec intention de voler	1899—25 "	2 "
F. Patenaude	27	Distriet de Saint-François	Effraction nocturne	1898—28 juin.	6 "
John Callaghan	15	Montréal	Voies de fait avec intention de voler et bless. faites avec int.	1899—23 sept.	7 "
James Pendergast	36	"	Vol.	" 28 "	7 "
Octave Cyrle	40	"	Bris de magasin et flouterie	" 5 déc	10 "
Chas. Gagnon	24	"	Bris de magasin	" 25 avril.	3 "

Wm. S. Cook	26	Cornwall	Vol à main armée	1900-16	sept.	3	"
Elijah Long	22	Chatham	Vol et incendie	"	13	"	"
H. F. Carter	27	Brockville	Avoir apporté en Canada des effets volés, et vol sur la personne	"	19	"	6
R. H. Dunn	45	"	"	"	19	"	4
Geo. McMullen	26	"	"	"	19	"	4
James Dudley	28	"	"	"	19	"	4
Thos. Russell	30	London	Vol d'un bicyclet	"	17	"	2
John McGuire	28	Brockville	Tentative de bris de magasin	"	22	"	5
Wm. Ryan	45	Saint-Thomas	Larcin	"	22	"	7
S. Swisher	52	"	Attentat à la pudeur sur une femme	"	24	"	2
Lewis Bowman	24	Ottawa	Bris de magasin	"	24	"	7
Robt. Fisher	34	Portage-du-Rat	Soustraction	"	22	"	3
Erank Trebell	17	Whitby	Tentative de viol	"	26	"	3
H. J. Hays	37	Walkerton	Blessures faites, etc	"	27	"	3
Wm. Coppaway	25	Cobourg	Viol	"	4	oct.	3
Fred Zillman	18	Brampton	Bris de maison, et tentative de commerce charnel avec une fille de moins de 14 ans	"	8	"	21
Wm. Gammage	13	Toronto	Bris de maison et vol	"	10	"	5
Edw. Prosser	19	"	"	"	10	"	5
Jennie Barry	38	Montréal	Bris de maison	"	2	"	4
Mary Holbert	46	Saint-Thomas	Voies de fait occ. de lésions corporelles	"	24	"	3
N. S. Bowman	42	Walkerton	Efracction et vol	"	26	"	2
Gordon Grundy	23	"	Bris de magasin et vol	"	27	"	2
Edw. Johnson	38	Sainte-Catherine	Viol	"	24	"	10
W. Farewell	48	Lindsay	"	"	25	"	7
Geo. Hanison	30	Toronto	Avoir défloré une enfant	"	1er	nov.	5
Geo. Williams	61	Whitby	Incendie	"	31	oct.	3
Alfred Wiggins	27	Belleville	Vol sur la personne	"	6	nov.	2
John Patterson	59	Goderich	Bris de magasin et vol	"	20	oct.	7
John Parker	59	Lindsay	Tentative de suicide	"	12	nov.	2
Geo. Smith	16	Toronto	Voies de fait, vol à main armée et blessures	"	23	"	10
S. J. Hough	24	Walkerton	Obstruction sur chemin de fer	"	23	"	2
James Wall	52	Toronto	Soustraction	"	30	"	3
Lily Brissette	20	Sweetsburg	Vol de cheval	"	14	"	2
Wm. Smith	36	Pictou	Efracction nocturne	"	12	déc.	5
Joseph Smith	47	Pembroke	Efracction, infraction et vol	"	10	"	2
Saml. Green	37	"	"	"	10	"	3
Moses Niblock	19	Hamilton	"	"	15	"	3
Henry Young	19	"	"	"	15	"	3
John Murphy	22	Ottawa	Soustraction	"	21	"	2
Wm. McHugh	17	Toronto	Efracction et vol et tentative de blesser avec un pistolet	"	21	"	4
James Norris	19	Owen-Sound	Vol à main armée et violence	"	21	"	3
Richard Woods	53	London	Vol sur la personne	"	28	"	2
Wm. Hooper	46	Guelph	Inceste	"	28	"	7
Wm. Pearce	40	Verona	Voies de fait et décharge d'arme à feu avec intention	1897-14	juin.	7	"
Ernest Wallace	28	Belleville	Avoir fait des lésions corporelles graves	1900-28	déc.	14	"
Lewis Mathies	30	Windsor	Emploi de billets de banque forgés	1901-10	janv.	6	"
Jos. Seamore	31	"	"	"	10	"	6

PÉNITENCIER DE KINGSTON.—*Suite.*

	Age.	Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
Chas. O'Riely	48	Ottawa	Homicide involontaire	1901—12 janv.	3 ans.
Chas. Bucholtz	45	Pembroke	Vol	" 10 "	2 "
Eless Brown	18	Clinton	Recel d'objets volés	1900—25 oct.	2 1/2 "
Smith Conkling	63	Owen-Sound	Vol	1901—18 janv.	3 "
Avila Bourassa	37	Montréal	Meurtre	1900—24 août.	A perpétuité
E. W. Arnold	42	Belleville	Attentat à la pudeur	1901—24 janv.	2 ans.
Edw. Fountain	33	London	Effraction, infraction et vol	" 18 "	2 "
N. Blackwell	32	"	"	" 18 "	2 "
Wm. Ahl	29	Berlin	Enlèvement d'un enfant	" 29 "	7 "
Sam'l. Kennedy	34	Bracebridge	Vol	" 26 "	3 "
Allan Stevens	31	Cayuga	Effraction nocturne et bris de prison provisoire	" 6 fév.	4 "
Willis Froats	27	Cornwall	Soustraction	" 6 "	3 "
Wesley Freeman	23	Chatham	"	" 1 "	3 "
Chester Wyatt	18	Ottawa	Blessures faites	" 14 "	3 "
Jos. Mitchell	31	Peterborough	Bris de magasin, incendie et faux	" 15 "	14 "
W. J. Perry	20	Brockville	Bris de magasin	" 12 "	4 "
Thos. McKenzie	36	Brampton	Larcin	" 16 "	3 "
Jas. Pearson	25	Woodstock	Faux	" 25 "	3 "
Fatk. Horan	23	Toronto	Bestialité	" 1er mars	10 "
Mary Hine	40	Saint-Thomas	Fournir des occasions de prostitution	" 1er "	5 "
Wm. Spalling	43	Walkerton	Vol de cheval	" 7 "	5 "
Chas. Meech		Montréal	Décharge d'arme à feu avec intention	1897—10 sept.	14 "
Josephine Gravel	28	"	Avoir gardé chez elle des filles de moins de 14 ans dans un but de prostitution	1901—26 fév.	5 "
Vincent Latimer	19	London	Bris de magasin et vol	" 5 mars	3 "
A. Cruickshank	29	Goderich	Décharge d'arme à feu avec intention	" 15 "	3 "
Joseph Coughtry	18	London	Bris de magasin et vol	" 20 "	4 "
Joseph Roberts	17	"	"	" 30 "	4 "
Alex. Sharpe	51	Peterborough	Homicide involontaire	" 28 "	15 "
Thos. O'Neil	19	Ottawa	Bris de magasin et vol	" 29 "	7 "
Chas. Godson	47	Toronto	Inceste	" 28 "	7 "
Walter Yeo	23	Owen-Sound	Vol et résistance à la police	" 1er avril	3 "
A. Benedict	37	Sault-Sainte-Marie	Faux prétextes	" 2 "	2 "
W. McCanley	32	Woodstock	Bris de maison et vol	" 6 "	2 "
Peter Wheeler	22	Toronto	Bris d'église et vol	" 20 "	4 "
Chas. Cameron	48	Whitby	Incendie	" 19 "	3 "
Joseph Gindon	20	L'Orignal	Homicide involontaire	" 17 "	3 "
Stephanie Phells	40	Montréal	Vol	" 16 mars	4 "
Michael Dooley	27	Chatham	Vol de cheval	" 18 avril	3 "
Emery Carisse	70	Ottawa	Homicide involontaire	" 26 "	3 "
Wm. Ward	63	Sarnia	Vol de cheval	" 4 mai	5 "
Walter Flagler	22	Belleville	Bris de magasin et vol	" 7 "	3 "

Chas. Lindrose	18	Montréal	Blessures faites	1900—27 mars	2 "
Wm. Cardinal	64	Cornwall	Vol de cheval	1901—10 mai	3 "
Thos. Coursey	22	Parry Sound	Viol	" 14 "	7 "
Wm. Thompson	24	Lindsay	Bris de magasin et vol	" 24 avril	5 "
Geo. Sherman	20	"	"	" 24 "	2 "
Thos. Sheridan	27	"	"	" 24 "	2 "
John Carroll	17	London	Soustraction	" 1er mai	2 "
Thos. Brown	25	Whitby	Vol	" 27 avril	4 "
M. Young	25	Belleville	Faux et faux prétextes	" 23 mai	2 "
N. Clark	22	Toronto	Blessures faites avec intention	" 27 "	5 "
Wm. Kinghton	30	Belleville	Faux et faux prétextes	" 29 "	3 "
W. C. Smith	19	Toronto	Soustraction	" 3 juin	3 "
Chas. McDonald	67	Chatham	Effraction nocturne	" 1er "	3 "
Frank Vermett	23	Stratford	Soustraction	" 1er "	7 "
Jos. Cloghessy	30	Sarnia	Voies de faits sur un constable	" 3 "	2 "
Fredk. Williams	17	Chatham	Soustraction	" 4 "	3 "
Thos. Lawrence	25	Hamilton	Voies de faits et lésions corporelles	" 10 "	3 "
Michael Sullivan	40	Whitby	Recel d'objets volés	" 28 mai	2 1/2 "
Richard Hix	26	Woodstock	"	" 13 juin	8 "
Sam'l. Miles	19	London	Obtention sous de faux prétextes	" 10 "	3 "
Fred. L. Rice	27	Toronto	Effraction nocturne et vol	" 7 "	21 "

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Joseph H. Cayes	28	Québec	Meurtre	1900—14 mai	A perpétuité
Louis Eumene	22	Montréal	Bris d'église et vol	" 5 juillet	6 ans.
Peter J. Garsley	55	"	Faux	" 7 "	3 "
Louis Danis	22	Saint-François	Possession illegale d'outils d'effraction	" 7 "	2 "
James J. Buckley	30	Gaspé	Incendie	" 7 "	2 "
Israel Charlebois	19	Montréal	Bris de magasin	" 12 "	3 "
Joseph Dechêne	16	Montmagny	Homicide involontaire	" 13 "	A perpétuité
George Chretien	17	Québec	Bris de magasin	" 17 "	2 ans.
Louis Cauchon	17	"	"	" 17 "	2 "
Léon Larose	38	Montréal	Vol sur la personne	" 19 "	3 "
Peter Doolan	28	"	"	" 19 "	4 "
Alphonse Aubray	29	"	Bris de magasin	" 21 "	2 "
Joseph Potvin	28	Richelieu	Vol	" 25 "	3 "
William Potvin	38	"	"	" 25 "	3 "
William Dawson	46	Québec	Vol sur la personne	" 25 "	3 "
Frederick Hudson	22	Montréal	Vol	" 24 "	2 "
Ovila Bourassa	28	"	Meurtre	" 24 "	A perpétuité
Andrew Mortimer	25	Saint-François	Bris de magasin	" 28 "	10 ans.
Edmund McCarthy	40	"	"	" 28 "	10 "
Bernard McCann	39	Montréal	Bris de maison et vol	" 26 "	2 "
Henry Brown	61	"	"	" 26 "	2 "
Joseph Pharrner	18	Saint-François	Bris de magasin	" 28 "	4 "
William Snider	19	"	"	" 28 "	4 "
Arthur Mayrand	22	Montréal	Vol	" 3 août	2 "

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL—Suite.

	Age.	Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
Samuel Graham.....	32	Montréal.....	Vol sur la personne.....	1900—2 août.....	7 ans.
William Hebert.....	15	Bedford.....	Dommmages sur chemin de fer.....	" 2 ".....	2 "
Alfred Casavant.....	28	Montréal.....	Vol à main armée.....	" 9 ".....	5 "
Thomas Lithhead.....	28	".....	".....	" 9 ".....	4 "
Ernest Lalumière.....	38	".....	".....	" 9 ".....	5 "
John DeGonzague.....	29	Richelieu.....	Vol.....	" 16 ".....	5 "
Lamis Piché.....	24	Montréal.....	".....	" 18 ".....	3 "
Arthur Bertrand.....	18	".....	".....	" 34 ".....	3 "
John Lavallière.....	23	Ottawa.....	".....	" 28 ".....	2 "
William Doyle.....	52	Montréal.....	Tentative de vol acc. de violence.....	" 28 ".....	3 "
George Daoust.....	26	".....	Vol.....	" 28 ".....	2 "
Alexander Brown.....	53	".....	Attentat à la pudeur sur une femme.....	" 28 ".....	3 "
Magloire Lefebvre.....	30	".....	Bris de magasin.....	" 30 ".....	2 "
William Larocque.....	32	".....	Vol.....	" 4 sept.....	14 "
George Dunham.....	21	".....	".....	" 4 ".....	4 "
Alexandre Florent.....	17	".....	Vol dans une maison.....	" 6 ".....	3 "
Moses Goodney.....	24	Ottawa.....	Vol.....	" 8 ".....	2 "
Jérémie Comtois.....	18	Montréal.....	".....	" 18 ".....	3 "
William Lepage.....	17	Beauharnois.....	".....	" 24 ".....	2 "
John Napier Fulton.....	55	Montréal.....	".....	" 26 ".....	5 "
Nicholas Power.....	16	".....	Bris de magasin.....	" 27 ".....	3 "
Patrick O'Connor.....	15	".....	".....	" 27 ".....	3 "
Jennie Barry.....	".....	".....	Vol dans une habitation.....	" 2 oct.....	4 "
Charles Poirier.....	23	".....	Vol.....	" 4 ".....	2 "
Omer Vien.....	19	".....	Faux.....	" 2 ".....	3 "
Edward Graham.....	23	".....	Bris de maison et vol.....	" 9 ".....	5 "
Alfred Blouin.....	23	Québec.....	Vol.....	" 9 ".....	2 "
Alfred Lalonde.....	18	Montréal.....	Décharge d'arme à feu avec int. de faire lésions corp. graves.....	" 11 ".....	7 "
James Bennett.....	30	Saint-François.....	Possession illégale de matières explosives.....	" 12 ".....	4 "
Winfield S. Nolan.....	27	".....	Bris de magasin.....	" 16 ".....	2 "
Joseph Labrie.....	20	Montréal.....	".....	" 16 ".....	2 "
Alvery Lanoix.....	24	".....	".....	" 23 ".....	3 "
Charles Lamontagne.....	36	".....	Vol.....	" 23 ".....	7 "
Joseph Levesque.....	21	Kamouraska.....	".....	" 17 ".....	2 1/2 "
Godfrey Delangie.....	18	Montréal.....	Vol à main armée.....	" 25 ".....	3 "
Pierre Colin.....	47	".....	Vol.....	" 30 ".....	4 "
Ronald Deschesne.....	23	Saint-Hyacinthe.....	Bris de magasin.....	" 6 nov.....	3 "
François Malouin.....	17	Montréal.....	Vol.....	" 9 ".....	3 "
Lily Beissette.....	".....	Bedford.....	".....	" 14 ".....	2 "
George Halloway.....	22	Montréal.....	Vol à main armée.....	" 20 ".....	3 "
Joseph Renaud.....	18	".....	Vol.....	" 27 ".....	3 "

N. Castano, alias Le comte Toulouse-Lautrec	45	"	Faux	"	27	"	5	"
Edmond Lamoureux	46	"	Bris de maison	"	4 déc.	"	3	"
Albert Gignère	17	Saint-Hyacinthe	Vol	"	12	"	2	"
Léonidas Gareau	28	Montréal	Effraction et infraction avec intention de vol	"	13	"	5	"
Charles Destroismaison	18	"	Vol à main armée	"	13	"	4	"
Joseph Lavoie	26	"	Effraction, infraction et vol	"	13	"	3	"
Edouard Tourangeau	29	"	Vol à main armée	"	13	"	6	"
Jean Chevalier	26	"	"	"	13	"	4	"
Guillaume Durette	25	"	"	"	13	"	4	"
Joseph Vézina	19	"	Vol	"	13	"	4	"
Paul Savard	26	"	Tentative de vol	"	13	"	2	"
Donald J. McGillis	54	"	Conspiration	"	13	"	3	"
Alfred Desjardins	39	"	Vol	"	18	"	3	"
Olivier Massey	49	"	"	"	18	"	3	"
Philius Goulet	27	"	"	"	18	"	4	"
Albert Marcheterre	28	"	"	"	18	"	3	"
Théophile Bernier	47	Kamouraska	Viol	"	17	"	2	"
Émile Vincent	17	Québec	Vol	"	20	"	2	"
Joseph Duquette	34	Saint-François	Vol de cheval	"	26	"	3	"
Thomas W. Chipchase	16	Montréal	Vol	"	1898-17 juin	"	5	"
Delvini Pigeon	17	Bedford	Tentative de larcin	"	23 août	"	3	"
Arthur Torcotte	15	Montréal	Vol	"	1899-17 oct.	"	2	"
Joseph Marion	20	"	"	"	1898-14 sept.	"	4	"
James Walsh	28	Saint-François	Effraction et vol	"	1901-2 janv.	"	2	"
John Smith	28	"	"	"	2	"	2	"
Arthur Tremblay	25	Montréal	Faux prétextes	"	1900-28 déc.	"	4	"
Olivier Coullé	23	"	Vol	"	1901-3 janv.	"	3	"
Bernard Rubin alias Walter Burke	32	Montréal	Vol sur la personne	"	8	"	3	"
Bernat Debien	43	Bedford	Incendie	"	10	"	7	"
Alfred Marchand	36	Saint-Hyacinthe	Vol	"	18	"	3	"
Joseph Bourque	17	Joliette	Bris de station de ch. de fer et vol	"	22	"	2	"
Alphonse Fournier	40	Montréal	Bris de magasin	"	22	"	2	"
Henri Dorion	22	Ottawa	" et vol	"	31	"	6 a. 1 m. 16 j.	"
Arthur Madore	21	"	"	"	31	"	6 a. 1 m. 16 j.	"
Joseph Leblanc alias Desmarais	28	Montréal	"	"	5 fév.	"	4 ans.	"
Edmond Durocher	28	"	"	"	5	"	6	"
Pierre Dion	22	"	"	"	5	"	3	"
Pierre Godin	24	Québec	Vol	"	8	"	2	"
Ludger Dastous	18	Montréal	Effraction nocturne	"	12	"	5	"
Solomon Dastous	46	"	Recel d'objets volés	"	12	"	2	"
Joseph Dastous	20	"	"	"	12	"	2	"
Napoléon Dastous	22	"	"	"	12	"	2	"
Charles Bishop	47	Saint-François	Faux prétextes	"	8	"	3	"
Henry Lacey	19	Montréal	Effraction nocturne	"	19	"	3	"
Napoléon Giroux	45	Terrebonne	Vol	"	11	"	2 1/2	"
Alexander Wall	46	"	Incendie	"	16	"	4	"
William Clairmont	20	"	Vol	"	11	"	2 1/2	"
Emery Thibault	32	"	Viol	"	16	"	5	"
Joséphine Gravel	"	Montréal	Garder chez elle des filles âgées de moins de 14 ans, etc	"	26	"	5	"

SAINT-VINCENT DE PAUL—*Fin.*

	Age.	Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
Joseph Breton	19	Montréal	Vol sur la personne	1901—26 fév.	5 ans.
Charles Reid	17	"	Dommmages à la propriété	" 26 "	2 "
Alphonse Vinet	20	"	Vol	" 17 "	3 "
William L. Dean	30	Saint-François	Faux	" 4 mars	5 "
James Woods	17	Montréal	Vol	" 4 "	5 "
Joseph Holland	42	Cornwall	Possession de matières explosives	1900—10 fév.	9 1/2 "
William Kelly Kenny	27	Trois-Rivieres	Enlèvement	1901—4 mars	3 "
Stephanic Phells	18	Montréal	Vol	" 16 "	4 "
Arthur C. Roy	18	"	"	" 27 "	4 "
Francis Dufault	18	"	"	" 27 "	4 "
Edward Giroux	45	"	Vol sur la personne	" 28 "	5 "
Alphonse Bélanger	28	"	"	" 28 "	5 "
Emile Plamondon	34	"	"	" 28 "	5 "
Michael Ennis	30	"	Vol	" 3 avril	5 "
John B. Robertson	43	"	"	" 10 "	2 "
Alexandre Monette	46	"	Vol de grand chemin	" 10 "	5 "
Joseph E. Brunet	36	"	Faux prétextes	" 10 "	3 "
William Gervais	53	"	Vol de grand chemin	" 10 "	2 "
David Barsalou	45	"	Tentative d'incendie	" 19 "	7 "
Onésime Pelletier	38	"	"	" 10 "	7 "
William Whelan	43	"	Conspiration	" 10 "	5 "
William McDonough	31	"	"	" 10 "	5 "
Paschale Totera	30	"	Vol	" 10 "	4 "
Alphonse Tessier	18	"	"	" 21 sept.	2 "
Ludger Grignon	16	"	"	1899—23 nov.	3 "
Wilfred Trépanier	52	Québec	Vol d'une lettre à la poste	1901—17 avril	5 "
Joseph Chaput	36	Montréal	Vol	" 23 "	5 "
Xavier Vaillancourt	17	"	Bris de maison	" 2 mai	4 "
Théodore Marquis	45	"	"	" 9 "	5 "
Alexis Genereux	38	"	Bris de maison	" 9 "	10 "
Alexis Beausejour	47	Richelieu	Infractions à la loi	" 13 "	3 "
Joseph Godin	24	Joliette	Vol	" 13 "	3 "
William McGrath	29	"	"	" 13 "	2 "
Onésime Rapona alias P. Rapineau	49	Bedford	Voies de fait causant lésions corporelles	" 17 "	2 "
Olivier Lapointe	24	Saint-François	Vol sur la personne	" 18 "	2 "
Henri Bourassa	19	Montréal	Vol	" 17 "	4 "
Pierre Albert	31	Ottawa	"	" 21 "	3 "
Eugene Cusson	21	Montréal	"	" 21 "	3 "
Joseph Morin	40	Saint-Hyacinthe	Faux	" 23 "	3 "
Eugene A. Gagne	26	Montréal	Vol	" 30 "	4 "
Armand Voyer	27	"	"	" 30 "	5 "

Alphonse Malbois	41	"	Faux prétextes	"	30	"	3	"
Jason Sawell	22	Bedford	Vol	"	31	"	3	"
Emile Grignon	21	Montréal	"	"	31	"	3	"
John Gallaher	30	"	Vol dans une habitation	"	6	juin	3	"
William Girard	35	"	Vol	"	11	"	3	"
Charles Chartrand	24	"	Bris de maison	"	11	"	5	"
Joseph Ed. Constantin	38	"	Vol d'une lettre à la poste contenant de l'argent.	"	14	"	6	"
James Simpson	38	"	Faux prétextes	"	14	"	2	"
Cyrille Chartrand	25	"	Bris de maison	"	18	"	5	"
John McGlade	21	"	Vol	"	27	"	2	"
George W. Fleury alias Dupré	21	Richelieu	Vol de cheval	"	26	"	3	"
George Johnson	32	Montréal	Décharge d'arme à feu avec int	"	1896	3 janv.	7	"
Alphonse Belisle	29	"	Bris de magasin	"	1899	4 avril	6	"

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Joseph Di Paolo	25	Sydney	Décharge d'arme à feu avec int. de tuer	1900-30	juin	6 ans.
William Walsh	19	"	Jeter une bouteille sur un train en mouvement	"	30	2 "
Frank Wetmore	20	Dorchester	Larcin	"	9 juillet	3 "
Burton Miller	17	"	"	"	9 "	2 "
William Ellsworth	20	Charlottetown	" et évasion	"	9 "	12 "
William Walsh	45	"	Effraction nocturne et tentative de viol	"	9 "	A perpétuité
Joseph McAleer	13	"	Larcin	"	9 "	4 ans.
Andrew Harrison	78	Saint-Jean	Avoir jeté de l'eau bouillante à la tête de sa femme.	"	19 juin	4 "
Frederick Cochran	28	Halifax	Effraction, infraction et vol.	"	20 juillet	2 1/2 "
John Flemming	17	"	"	"	5 "	3 "
John Glassie	26	Dorchester	Larcin	"	30 "	3 "
Charles Thomas	30	"	"	"	30 "	2 "
John Allen	28	Ristigouche	Effraction, infraction et vol.	"	31 "	2 "
William Reynolds	28	Amherst	Bigamie	"	4 août	2 "
Harry Phinney	34	Annapolis	Effraction, infraction et vol.	"	2 "	4 "
George McLean	18	Pictou	Larcin	"	16 "	2 "
Fred. S. Whittaker	40	Saint-Jean	Faux	"	14 "	5 "
Jas. C. Welsh	38	Amherst	Voies de faits et vol.	"	31 "	10 "
Fred. Bourque	23	Dorchester	Larcin et recel d'objets volés	"	14 sept.	7 "
James F. Callum	25	Saint-Jean	"	"	31 août	5 "
Charles Corkum	21	Halifax	"	"	8 "	3 "
Mary Walker	34	"	"	"	17 "	2 "
Annie Haverstock	33	"	"	"	31 "	2 "
John J. Mooney	29	Richibouctou	"	"	10 sept.	3 "
Fred. Cosbey	18	Digby	Avoir jeté des pierres sur un train de chemin de fer.	"	11 "	2 "
Basile Blois	17	Kentville	Effraction, infraction et vol.	"	14 "	3 1/2 "
William Ackley	46	Pictou	Port d'un revolver chargé	"	15 "	2 "
Harold Parker	18	Kentville	Possession d'objets volés	"	14 "	4 1/2 "
Lorenzo Duff	22	Guysboro	Larcin	"	3 oct.	3 "
Joseph Barthelotte	30	Ristigouche	Voies de fait.	"	5 "	2 "
Ernest O'Neil	16	Liverpool	Blessures faites avec intention	"	3 "	4 "
Edward Armstrong	26	Dorchester	Voies de fait sur un officier de la paix	"	8 "	2 "

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Fin.

	Age.	Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
Patrick Burke	19	Amherst	Tentative de viol	1900— 4 août.	7 ans.
Robert Smith	25	Halifax	" de bestialité	" 10 oct.	5 "
A. Frank Price	22	"	Emploi de chèque forgé	" 27 sept.	2 "
Frank Martin	24	"	Voies de fait et lésions corporelles	" 10 oct.	3 "
Thomas Reilly	21	"	" " "	" 10 "	3 "
William Waldron	44	"	Voies de fait et vol	" 19 "	2 "
George Wedge	27	Summerside	Domnages à la propriété	" 3 "	2 "
Percy Murphy	18	Kentville	Larcin	" 9 "	2 "
Lauchlin McEachren	20	Cap-Breton	Avoir jeté une bouteille sur train de chemin de fer.	" 21 nov.	2 "
John Kent	22	Amherst	Effraction et infraction	" 23 oct.	2 "
Jas. Edgar Smith	23	"	" " "	" 30 nov.	3 "
William Cushing	27	Dorchester	Vol à main armée	" 30 "	2 "
Ernest Martin	17	"	Avoir mis en danger la vie de pers. voy. sur ch. de fer.	" 30 "	3 "
Percy Hicky	30	Woodstock	Larcin	" 3 dec.	4 "
James Beloungay	26	"	" " "	" 3 "	4 "
William Glencross	39	Pictou	Effraction, infraction et larcin	" 8 "	4 "
John Murphy	49	Amherst	Larcin et attentat à la pudeur	" 28 "	4 "
Michael Collins	45	Saint-Jean	Voies de fait avec int., etc.	1901— 3 janv.	2 "
Harry Oliver	22	Halifax	Larcin	" 8 "	9 mois.
Archibald Connors	19	Digby	" " "	" 16 "	7 a ns.
Bernard Murphy	21	Charlottetown	Effraction et larcin	" 16 "	5 "
Joseph Inglis	26	Halifax	Bris de magasin et larcin	" 21 "	3 "
Horace Bowers	18	"	" " "	" 21 "	3 "
Clyde Boutillier	17	"	" " "	" 21 "	4 "
George Rolfe	16	"	" " "	" 22 "	2 "
Jas. H. Boyce	15	"	" " "	" 22 "	4 "
James Walsh	16	"	" " "	" 21 "	4 "
John Bourgeois	24	Dorchester	Larcin	" 26 "	2 "
Edmond Casey	32	"	" " "	" 26 "	2 "
Richard Taylor	36	Halifax	Attentat à la pudeur	" 5 fév.	4 "
Alphonse Mallet	18	Gloucester	Effraction, infraction et vol	" 22 "	3 "
R. F. O'Brien	22	Amherst	Obtention d'argent sous de faux prétextes	" 26 "	4 "
Joseph Breen	21	Woodstock	Larcin	" 26 "	2 "
S. C. Athawes	45	Halifax	Fraude	" 16 "	6 mois.
Lawson Goodwin	19	Shelburne	Larcin	" 22 "	2 ans.
William Nairn	31	Saint-Jean	" et faux prétextes	" 1 mars	10 "
Benjamin Girroir, aîné	57	Arichat	Recel d'objets volés	" 5 "	3 "
Benjamin Girroir, jeune	17	"	Effraction, infraction et vol	" 5 "	4 "
Frederick Smith	42	Halifax	Voies de fait	" 29 "	2 "
John H. Bartlett	60	"	Emploi d'un faux document	" 23 "	2 "
Alfred Hunt	29	"	Effraction, infraction et vol	" 23 "	2 "
Louis Bertrand	40	Hampton	" " "	" 24 avril.	4 "

Angus McPhee	24	Halifax	Larcin	19	10 ¹ / ₂ jours
Felix Polomon	22	Cap-Breton	Décl. d'arme à feu avec intent., etc.	30	2 ans
Arthur B. Wilson	33	Dorchester	Larcin	6 mai	2 "
William Walsh	15	Hampton	"	4 juin	5 "
Edward Watson	15	"	"	"	5 "
William Moses	25	Pictou	" et bris de prison	12 "	6 "
John Bell	30	"	"	"	2 "
Annie Comeau	26	Digby	Négligence dans l'accouchement	13 "	8 "
William Middleton	31	Annapolis	Larcin	18 "	4 "
John McIntyre	25	Charlottetown	Bris de magasin et larcin	26 "	5 "
Joseph Myrshall	46	Saint-Jean	Attentat à la pudeur	7 "	2 "
William Rourke	26	"	"	8 "	2 "

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Date de l'admission.	Age.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.	Crime.
	1900.			1900.		
Christopher Smith	10 juillet	43	Winnipeg	7 juillet	2 ans, 20 coups de	Attentat à la pudeur et condamnat. antérieures.
Louis Lafontaine	2 août	18	Yorkton	30 "	2 " [fouets]	Vol de cheval.
John McCarthy	11 "	23	Winnipeg	10 août	3 "	Vol.
Frank Smith	14 "	21	"	13 "	3 "	"
Charles Anderson	23 "	48	"	22 "	10 "	Effract. nocturne et deux condamn. antérieures.
Percy Burrell	6 oct.	19	"	4 oct.	2 "	Deux accusations d'emploi de documents forgés et une condamnation antérieure.
Frank C. Mitchell	6 "	27	Yorkton	3 "	5 "	Vol de cheval et bestiaux.
Henry Baker <i>alias</i> Bridgman	1er nov.	70	Winnipeg	31 "	2 "	Vol.
Alex. Semmens Ross	6 "	18	"	5 nov.	5 "	Commerce charnel avec fille âgée de m. de 14 ans.
Robt. H. Reid	20 "	22	Moosomin	17 "	5 " 10 coups de [fouets]	Commerce charnel avec fille âgée de moins de 14 ans.
Swair Anderson	29 "	32	Winnipeg	28 "	2 "	Emploi de documents forgés.
Joseph Brand	4 déc.	24	Portage-la-Prairie	29 "	2 1/2 "	Faux.
Arthur Wing	11 "	46	Winnipeg	8 déc.	2 "	Faux et emploi de documents forgés.
J. Bte Faucheneuve	11 "	17	Edmonton	24 nov.	5 "	Vol de cheval.
Henry Lennie	11 "	21	"	24 "	5 "	"
Joseph Pocha	20 "	38	Fort-McLeod	29 "	3 "	Possession d'un cheval volé sur la réserve des Pieds-Noirs.
George McAllister	20 "	17	"	24 "	2 1/2 "	Vol.
Henry Canning	20 "	19	"	24 "	2 1/2 "	"
Thomas Smith	27 "	26	Winnipeg	24 déc.	3 "	"
James Mulvaney	27 "	24	"	24 "	5 "	"
Charles Larsen	29 "	31	"	28 "	5 "	Effraction nocturne.
Charles Chaney	30 "	26	"	28 "	2 "	Bris de magasin et vol.
Charles E. Donald	29 "	29	"	28 "	3 "	"
	1901.			1901.		
Fred Johnson	10 janv.	21	"	7 janv.	3 "	Vol. Vol (4 accusations).
Clarence White	10 "	28	"	7 "	3 "	Effraction et infraction, maison de caisse, avec intention de vol.
Georges Desgagniers	19 "	17	"	17 "	3 "	Vol.
Florand Lavallée	21 fév.	17	"	15 fév.	3 "	Bris de magasin et vol, recel d'objets volés, les sachant volés.
Wm. Farquhar	21 "	15	"	20 "	3 "	Possession de monnaie contrefaite et d'outils de contrefaçon.
James Armstrong	23 "	71	"	22 "	3 "	"
Richard E. McCormick	28 mars	16	"	28 mars	3 "	Trois accusations de vol.
Shemaginish	28 "	52	Portage-la-Prairie	23 "	3 " 25 coups de	Inceste.
Wm. Miller <i>alias</i> Stewart	2 avril	30	Moosomin	29 "	2 " [fouets]	Vol d'argent.
John Schofield	9 "	35	Winnipeg	8 avril	2 "	Bigamie.

Donald ToId.....	9 th avril.....	34	".....	6 th ".....	3 th ".....	Homicide involontaire.
Jno. Jorgenson alias Chas. Dickson.....	16 ".....	22	Brandon.....	9 ".....	24 ".....	Vol.
Daniel O'Connor.....	23 ".....	50	Winnipeg.....	22 ".....	30 ".....	Commerce charnel avec filles âgées de m. de 14 ans, 5 accusations, et tent. de com. charnel avec filles âgées de m. de 14 ans, 5 accusations.
G. E. Sinclair.....	23 ".....	19	".....	23 ".....	3 ".....	1 ^o Voies de fait avec intention de vol; 2 ^o port illégal de revolver.
Wm. W. Febr.....	28 ".....	40	Prince-Albert.....	19 mars.....	5 ".....	concurrentement 5 ans, 50 coups de fouet.
Thomas McDonald.....	30 ".....	33	Winnipeg.....	29 avril.....	2 ans.....	Inceste, 2 accusations.
Andrew Larsen.....	7 mai.....	34	".....	4 mai.....	2 ".....	1 ^o Vol de cheval, 2 ^o condamnation antérieure.
Wasy! Achtymyzuk.....	14 ".....	36	".....	12 ".....	5 ".....	Blessures f. av. int. de f. des lésions corp. graves. 1 ^o Voies de fait avec intent. de faire des lésions corp. graves. 2 ^o voies de fait occasion. des lésions corp. graves.
Harry Scott.....	18 ".....	30	".....	17 ".....	7 ".....	Vol à main armée.
James Healy.....	18 ".....	31	".....	17 ".....	7 ".....	"
James Stone.....	8 juin.....	33	".....	7 juin.....	7 ".....	Deux accusations de vol et deux condamnations antérieures.
Noé Souchereau.....	8 ".....	27	Edmonton.....	17 mai.....	2 ".....	Vol de cheval.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Date de l'admission.	Age.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.	Crime.
Antoine Gascon.....	3 juillet 1900...	50	Greenwood.....	29 juin 1900...	5 ans...	Bestialité.
William Little.....	13 " ".....	27	Nanaimo.....	10 juillet ".....	2 ".....	Vol sur la personne.
Ah Ling.....	21 " ".....	17	Richfield.....	25 juin ".....	2 ".....	Effraction nocturne.
Frank Weger.....	20 sept. ".....	38	Nanaimo.....	18 sept. ".....	3 ".....	Blessures faites avec intention.
George Mitchell.....	6 octobre ".....	39	Kaslo.....	26 " ".....	2 ".....	Vol sur la personne.
William E. Brown.....	6 " ".....	42	Port-Steele.....	19 " ".....	2 ".....	Vol d'outils.
Samuel Wallace.....	12 " ".....	39	Nanaimo.....	9 octobre ".....	7 ".....	Inceste.
William J. McCusker.....	15 " ".....	42	Vancouver.....	2 " ".....	4 ".....	Fraude.
Jin.....	22 " ".....	17	Vernon.....	16 " ".....	4 ".....	Vol.
Alexisse.....	22 " ".....	35	".....	16 " ".....	2 ".....	Avoir donné des liq. enivr. dans un but immoral.
Narcisse.....	22 " ".....	20	".....	16 " ".....	2 ".....	Vol de bestiaux.
Jimmy Morpley.....	24 " ".....	25	New-Westminster.....	16 " ".....	2 ".....	Déch. d'armes à feu avec intent. de f. lésions corp. graves.
Rafail W. Albi.....	26 " ".....	30	Nelson.....	16 " ".....	5 ".....	Blessures faites avec int. de tuer.
Frederick Howard.....	26 " ".....	27	".....	16 " ".....	5 ".....	" f. avec int. de faire lésions corp. graves.
W. R. Hocking.....	26 " ".....	33	".....	16 " ".....	3 ".....	Bigamie.
James Pinkerton.....	28 " ".....	34	Rivestoke.....	26 " ".....	3 ".....	Vol chez son patron.
Joseph Bloom.....	28 " ".....	30	".....	25 " ".....	3 ".....	Blessures faites illégalement.
Michelle Thomas.....	4 nov. ".....	28	Kamloops.....	23 " ".....	5 ".....	Vol à main armée et violence.
Domenico Marcovitch.....	6 " ".....	35	Victoria.....	3 nov. ".....	2 ".....	Attentat à la pudeur sur une femme.
Elise alias Miss Andrew Brown.....	28 octobre ".....	21	Clinton.....	25 octobre ".....	2 ".....	Recel d'objets volés les sachant volés.
Nechi Nushikawa.....	24 déc. ".....	39	Nanaimo.....	20 déc. ".....	3 ".....	Blessures faites illégalement.
John George Petherick.....	5 janvier 1901.....	25	".....	4 janvier 1901.....	2 ".....	Vol dans une habitation.
Gus Klimola.....	16 " ".....	26	".....	15 " ".....	3 ".....	Blessures faites avec intention.
Basil McLeod.....	24 " ".....	27	Vernon.....	11 " ".....	5 ".....	Vpl de cheval.
Kawazan.....	2 février ".....	34	Nanaimo.....	1er fév. ".....	3 ".....	Blessures faites avec intention.
Harry.....	18 " ".....	18	Vernon.....	11 " ".....	5 ".....	Avoir app. en Canada des objets volés.
Mickey.....	18 " ".....	20	".....	11 " ".....	5 ".....	" " " " " "
Harold May.....	18 " ".....	19	".....	11 " ".....	5 ".....	Vol de cheval.
Allan McLaren.....	21 " ".....	33	Wilson.....	18 " ".....	2 ".....	Attentat à la pudeur.
Harry Howard.....	21 " ".....	37	".....	15 " ".....	5 ".....	Blessures f. avec int. de lésions corp. graves.
Arthur Proctor.....	1er mars ".....	45	Victoria.....	23 " ".....	2 a. 15 c.f.	Grossière indécence.
George Millette.....	8 " ".....	17	".....	6 mars ".....	24 ans.....	Vol d'un sloop et d'autres objets.
George Emory.....	19 " ".....	22	Nelson.....	7 " ".....	24 ".....	Obtention d'argent sous de faux prétextes et évasion.
Axel Benson.....	25 avril ".....	36	Nanaimo.....	24 avril ".....	3 ".....	Blessures faites illégalement.
Frederick Plump.....	30 " ".....	34	Victoria.....	26 " ".....	6 ".....	Effraction, infraction et vol, et blessures corp. graves.
Charles Wilson.....	30 " ".....	29	Vancouver.....	18 " ".....	2 ".....	Vol.
John Joseph Fournier.....	27 mai ".....	25	Nelson.....	23 mai ".....	3 a. 12 c.f.	Attentat à la pudeur sur un homme.
A. J. Muller alias F. K. Dahl.....	30 " ".....	34	Victoria.....	28 " ".....	2 ans.....	Faux et emploi d'un document forgé.

W. S. McColloch.....	1er juin	"	21	Nanaimo.....	31	"	"	7	"	Blessures faites avec intention.
Peter LeClair.....	12	"	23	Nelson.....	7	juin	"	2	"	Accessoires à un acte de grossière indécence.
William Smithson.....	14	"	27	Vernon.....	15	mai	"	7	"	Lésions corporelles graves.
Frederick Smithson.....	14	"	22	"	15	"	"	7	"	"
Edward Jack.....	14	"	45	"	15	"	"	7	"	Homicide involontaire.
Sickamin.....	14	"	26	Kamloops.....	23	"	"	6	"	Effraction nocturne.
George St. Paul.....	14	"	30	"	23	"	"	14	"	Meurtre.
Frank Anderson.....	17	"	30	New Westminister.....	14	juin	"	2	"	Vol et voies de fait sur un officier de la paix.
George A. Leithner.....	27	"	24	Victoria.....	25	"	"	2	"	Vol.

RÉINCARCÉRATIONS.
PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Réincar- cérations.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condam- nation.
Hugh Carr	2	Vol.	Napanee	7 juillet 1900	10 ans.
John Hynes	1	Voies de fait causant des lésions corp. graves	Saut-Sainte-Marie	7 août "	3 "
Jas. Blasfield	1	Bris de magasin	Montréal	15 octobre 1896	5 "
Wm. McFarlane	2	Effraction nocturne	Hamilton	21 août 1900	5 "
Chas. O'Brien	2	Bris de maison et vol.	Cornwall	5 sept. "	5 "
Jos. Landry	1	Effraction nocturne	District de Richelieu	19 nov. 1898	7 "
Jas. Pendergast	1	Vol.	Montréal	28 sept. 1899	7 "
Octave Cyrle	3	Bris de magasin	"	5 déc. "	10 "
Geo. Williams	1	Incendie	Whitby	31 octobre 1900	3 "
Alfred Wiggins	1	Vol sur la personne	Belleville	6 nov. "	2 "
Jno. Patterson	3	Bris de magasin et vol	Goderich	30 octobre "	7 "
James Wall	6	Vol.	Toronto	30 nov. "	3 "
Wm. Smith	1	Effraction nocturne	Pictou	12 déc. "	5 "
Edward Fountain	2	Effraction et vol.	London	18 janv. 1901	2 "
N. Blacwell	1	" "	"	18 " "	2 "
Sam'l Kennedy	1	Vol.	Bracebridge	26 " "	3 "
Jas. Mitchell	1	Bris de magasin, incendie et vol.	Peterboro	15 février "	14 "
Wm. Sparling	1	Vol de cheval	Walkerton	7 mars "	5 "
C. McDonald	2	Effraction nocturne	Chatham	1er juin "	3 "

Nombre de détenus subissant une 1re condamnation au pénitencier	411
" " " 2e " "	53
" " " 3e " "	26
" " " 4e " "	14
" " " 5e " "	1
" " " 7e " "	1
Total	506

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
1900.					
Wm. Ellsworth.....	1	Larcin et bris de prison.....	Charlottetown.....	9 juillet..	12 ans.
Frederick Cochran..	2	Efraction, infraction et vol..	Halifax.....	20 " ..	2½ "
Frederick Bourke...	1	Larcin et recel.....	Westmorland.....	4 sept. ...	7 "
Charles Corkum.....	1	Larcin.....	Halifax.....	8 août. ...	3 "
Edward Armstrong..	1	Voies de fait sur la police. ...	Dorchester.....	8 oct.	2 "
Robert Smith.....	1	Crime contre nature.....	Halifax.....	10 " ..	5 "
Wm. Glencross.....	1	Efraction, infraction et vol..	Pictou.....	8 déc.	4 "
John Murphy.....	2	Larcin et attentat à la pudeur.	Amherst.....	28 " ..	4 "
1901.					
Archibald Conners..	1	Larcin.....	Digby.....	16 janv. ...	7 "
Bernard Murphy....	1	Bris de maison et larcin.....	Charlottetown ..	16 " ..	5 "
Joseph Inglis.....	2	Bris de magasin et larcin....	Halifax.....	21 " ..	3 "
John Bourgeois....	1	Larcin.....	Dorchester.....	26 " ..	2 "
Edmond Casey.....	1	".....	".....	26 " ..	2 "
Frank Smith.....	1	Voies de fait.....	Halifax.....	29 mars. ...	2 "
Wm. Moses.....	2	Larcin et bris de prison.....	Pictou.....	12 juin. ...	6 "
John McIntyre.....	1	Bris de maison et larcin.....	Charlottetown ..	26 " ..	5 "

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
1900.					
Joseph Brand.....	1	Faux.....	Portage-la-Prairie..	29 nov. ...	2½ ans.
Jas. Mulvaney.....	1	Vol.....	Winnipeg.....	24 déc. ...	5 "
1901.					
Jas. Armstrong....	1	Possession de monnaie contrefaite et d'outils de contrefaçon.....	".....	22 fév. ...	3 "
Wm. Miller <i>alias</i> Stewart.....	1	Vol d'argent.....	Moosomin.....	28 mars. ...	2 "
James Stone.....	1	Deux accusations de vol et deux condamnations antérieures.....	Winnipeg.....	7 juin. ...	7 "

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
1901.					
William Smithson..	1	Lésions corporelles graves....	Vernon.....	15 mai. ...	7 ans.

Nombre de détenus subissant une 1re condamnation au pénitencier..... 97

" " " 2e " " 4

RELEVÉ CRIMINEL.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Condamnations.	DANS LES PÉNITENCIERS.			DANS LES PRISONS ÉTRANGÈRES.			DANS LES MAISONS PROVINCIALES DE RÉFORME.			DANS LES PRISONS PROVINCIALES.			DANS LES PRISONS DE COMTÉ.		
		Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Détenus ayant subi une	1re	396	15	411	13		13	3		3	48		48	33		33
"	2e	53		53	3		3				19		19	12		12
"	3e	26		26	2		2				5		5	4		4
"	4e	14		14	1		1									
"	5e	1		1												
"	7e	1		1										2		2
"	9e									1		1				
"	30e													1		1
Totaux		491	15	506	19		19	3		3	72		72	52		52

(Le relevé du pénitencier de Saint-Vincent de Paul n'est pas reçu.)

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Condamnations.	DANS LES PÉNITENCIERS.			DANS LES PRISONS ÉTRANGÈRES.			DANS LES MAISONS PROVINCIALES DE RÉFORME.			DANS LES PRISONS DE COMTÉ.		
		Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Détenus ayant subi une	1re	155	8	163	2		2	4		4	150	8	158
"	2e	35		35							34		34
"	3e	12		12							11		11
"	4e										1		1
"	5e										1		1
"	6e										2		2
"	8e										2		2
"	10e										1		1
Totaux		202	8	210	2		2	4		4	202	8	210

LIEU DE LA CONDAMNATION.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Comté.	Hommes.	Femmes.	Total.	Comté.	Hommes.	Femmes.	Total.
Algoma, dist. d'.....	14		14	Prescott, et Russell.....	3		3
Bruce.....	5		5	Prince-Edouard.....	2		2
Brant.....	8		8	Perth.....	11		11
Carleton.....	23	1	23	Peterborough.....	4		4
Dufferin.....	6		6	Peel.....	8		8
Elgin.....	6	3	9	Renfrew.....	8		8
Essex.....	14		14	Rivière la Pluie, dist. de la...	4		4
Frontenac.....	8		8	Simcoe.....	11		11
Grey.....	4		4	Stormont, Dundas et Glen-			
Haldimand.....	4		4	garry.....	10		10
Huron.....	1		1	Baie du Tonnerre, dist. de la..	7		7
Hastings.....	4		4	Victoria.....	6		6
Kent.....	9		9	Wentworth.....	16		16
Lennox et Addington.....	26		26	Waterloo.....	5		5
Lincoln.....	8		8	Welland.....	10		10
Lanark.....	5		5	Wellington.....	11		11
Lambton.....	3		3	York.....	85		85
Leeds et Grenville.....	5		5	Pénitencier de Dorchester...	7		7
Leeds et Grenville.....	15		15	Pénitencier de la Colombie-			
Manitoulin, dist. de.....	1		1	Britannique.....	7	3	10
Muskoka, dist. de.....	4		4	Pénitencier du Manitoba.....	6	1	7
Middlesex.....	21		21	Pénitencier de Saint-Vincent-			
Northumberland et Durham...	7		7	de-Paul.....	40	6	46
Norfolk.....	3		3	Territoires du Nord-Ouest...	1		1
Nipissing, dist. de.....	3		3				
Oxford.....	6		6				
Ontario.....	8		8				
Parry-Sound, dist. de.....	7	1	8				
	5		5				
				Totaux.....	491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Comté ou district.	Hommes.	Comté ou district.	Hommes.
Beauce.....	2	Ottawa.....	11
Beauharnois.....	3	Québec.....	32
Bedford.....	21	Richelieu.....	14
Cornwall.....	1	Saint-François.....	26
Gaspé.....	1	Saint-Hyacinthe.....	6
Uberville.....	4	Sherbrooke.....	1
Joliette.....	7	Sorel.....	1
Kamouraska.....	3	Terrebonne.....	7
Kingston.....	1	Trois-Rivières.....	12
Montmagny.....	2		
Montréal.....	203	Total.....	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Province.	Comté.				Province.	Comté.				
		Hommes.	Femmes.	Total.			Hommes.	Femmes.	Total.	
Nouvelle-Ecosse.....	Halifax.....	35	5	40	Nouveau-Brunswick..	King.....	5		5	
	Cumberland...	15		15		York.....	4		4	
	King.....	8		8		Ristigouche...	4		4	
	Digby.....	7	1	8		Northumberland.	4		4	
	Pictou.....	7		7		Albert.....	2		2	
	Cap-Breton.....	6		6		Madawaska.....	1		1	
	Richmond.....	6		6		Charlotte.....	1		1	
	Inverness.....	5		5		Kent.....	1		1	
	Shelburne.....	5		5		Gloucester.....	1		1	
	Guysboro.....	5		5				65	1	66
	Annapolis.....	4	1	5		Queen.....				
	Hants.....	4		4		Prince.....	18		13	
	Queen.....	4		4		King.....	6		6	
	Lunenburg.....	2		2			1		1	
	Antigonish.....	2		2				20		20
Victoria.....	1		1							
Colchester.....	1		1							
		117	7	124	Totaux par provinces.	Nouvelle-Ecosse..	117	7	124	
Nouveau-Brunswick..	Saint-Jean.....	15	1	16	Nouv.-Brunswick	65	1	66		
	Westmoreland..	16		16	Ile du Prince-Ed.	20		20		
	Carleton.....	11		11			202	8	210	

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Hommes.	Total.
<i>Manitoba—</i>		
District judiciaire de l'Est.....	67	67
" " du Centre.....	8	8
" " de l'Ouest.....	3	3
<i>Territoires du Nord-Ouest—</i>		
Edmonton.....	7	7
McLeod.....	3	3
Prince-Albert.....	1	1
Moosomin.....	5	5
Whitewood.....	2	2
Grenfell.....	1	1
Wolseley.....	1	1
Maple-Creek.....	1	1
Yorkton.....	2	2
<i>Colombie-Britannique—</i>		
Clinton.....	4	4
Vancouver.....	1	1
Nanaimo.....	1	1
Victoria.....	2	2
Kamloops.....	5	5
Vernon.....	1	1
New-Westminster.....	2	2
Total.....	117	117

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

District.	Hommes.	Femmes.	Total.	District.	Hommes.	Femmes.	Total.
Ashcroft	1		1	New-Westminster.....	10		10
Clinton	1		1	Revelstoke	2		2
Fort-Steele	2		2	Richfield	1		1
Greenwood	1		1	Vancouver	14		14
Kamloops	6		6	Vernon	17		17
Kaslo	1		1	Vancouver.....	12		12
Nanaimo	14		14				
Nelson	19		19				101

CRIMES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.
Incendie.....	26	1	27	Effraction, infraction et vol..	23		23
" bris de magasin, vol et évasion	1		1	" et infraction avec int. de vol.....	1		1
Enlèvement d'un enfant.....	1		1	" et infr. avec int. de com. des voies de fait.....	1		1
Complicité d'incendie et de recel	1		1	Bris d'église et vol.....	1		1
Complicité de meurtre.....	1		1	Bestialité.....	6		6
Vol à main armée, circonstances aggravantes.....	2		2	Efr. nocturne.....	31		31
Voies de fait et décharge d'arme à feu avec intention.....	1		1	" et tentative de vol.....	1		1
Voies de fait avec intention.....	1		1	" et vol à main armée.....	2		2
" et vol à m. armée.....	5		5	" et évasion.....	3		3
Voies de f. et vol à m. arm. et év.	1		1	" et déch. d'arme à feu avec inten- tion.....	1		1
Voies de fait et blessures.....	1		1	" et vol.....	2		2
" avec int. de viol.....	2		2	" et tentative de viol.....	2		2
" " vol.....	4		4	" et port d'armes à feu.....	3		3
" " tuer.....	1		1	" voies de fait et blessures.....	1		1
" causant des lésions corp. graves.....	2	1	3	" et voies de fait... et port d'outils d'effraction.....	1		1
Tentative de viol.....	4		4	" bris de maison et vol.....	1		1
" d'incendie.....	1		1	Commerce charnel avec une fille de 4 ans.....	1		1
" de suicide.....	1		1	Commerce charnel avec une fille de moins de 14 ans... ..	12		12
" de meurtre et de viol.....	2		2	Commerce charnel avec une folle.....	1		1
" de meurtre.....	5	1	6	Lésions corporelles graves.....	1		1
" de déch. une arme à feu avec int. d'évas.	1		1	Contrefaçon.....	3		3
" de mutiler avec un rasoir.....	1		1				
" de commettre la best. de déch. une arme à feu avec int. de m.	1		1				
" de bris de magasin... ..	1		1				
Apporter en Canada des objets volés.....	5		5				
Bigamie.....	3		3				
Bris de prison.....	1		1				

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Crime.	Hommes.	Crime.	Hommes.
Vol à main armée et circonstances aggrav.	4	Infraction aux lois	1
Incendie	8	Faux rapport de banque	1
Voies de fait causant lésions corp. graves.	1	Homicide involontaire	7
" avec intention de vol	4	Domnages sur chemin de fer	1
Tentative de larcin	3	Meurtre	6
" de bris de magasin	2	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	1
" d'incendie	2	Parjure	1
" de meurtre	1	Viol	7
" de vol	2	Recel d'objets volés	11
" de vol, avec violence	2	Vol à main armée	10
Bigamie	1	" " et incendie	1
Bris de maison et vol	15	Bris de magasin	88
Bris d'église et vol	5	Vol dans une habitation	3
Efracation, infraction et intention de vol.	2	Vol d'une lettre à la poste	3
Bris de station de chemin de fer et vol	1	Vol accompagné de violence et port d'armes à feu	1
Efracation nocturne	6	Décharge d'arme à feu avec intention	1
Commerce charnel avec une fille âgée de moins de 14 ans	2	Décharge d'armes à feu avec intention de faire blessures corporelles graves	7
Conspiration	3	Décharge d'arme à feu avec intention de meurtre	2
Contrefaçon	3	Subornation de parjure	1
Domnages à la propriété	2	Vol	147
Empoisonnement d'une vache	1	Vol sur la personne	21
Enlèvement	1	Vol accompagné de violence	1
Faux prétextes	7	Possession illégale d'outils d'effracation	1
Faux	11	" " de matières explosives.	5
Grossière indécence	2	Emploi d'un billet forgé	1
Garder des filles âgées de m. de 14 ans, etc.	1	Emploi d'un billet de banque forgé	1
Vol de grand chemin	8	Blessures	1
Vol de cheval	6	" avec intention	3
Inceste	4		
Attentat à la pudeur	2		
" " sur un homme	1		
Larcin	1	Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.
Incendie	6		6	Meurtre	1		1
" et larcin	1		1	Homicide involontaire	2	1	3
Voies de fait et vol à main arm.	2		2	Domnages malicieux à la propriété	1		1
" avec intention	9	1	10	Négligence dans l'accouchement		1	1
" sur la police	3		3	Obstructions sur chemin de fer	2		2
" causant lésions corporelles graves	2		2	Obtention d'argent sous de faux prétextes	4		4
Tentative de viol	3		3	Emploi d'un chèque forgé	1		1
Efracation nocturne et incendie	1		1	Viol	3		3
" " et larcin	3		3	Vol à main armée	3		3
Bigamie	1		1	Vol de la malle	1		1
Efracation, infraction et vol	37		37	Recel d'objets volés	9		9
Conspiration et vol	3		3	Viol et vol à main armée	2		2
Port d'un revolver et menaces	1		1	Bris de magasin et larcin	6		6
Faux	4		4	Décharge d'arme à feu et larcin	1		1
Fraude	1		1	Déch. d'arme à feu avec intent.	5		5
Bris de maison et larcin	8		8	Décharge d'arme à feu avec int. de meurtre	1		1
Vol de cheval, vol.	1		1	Jeter des pierres, etc., sur un train de chemin de fer	3		3
Possess. de monnaie contrefaite	1		1	Blessures faites avec intention	4	1	5
Attentat à la pudeur	4		4				
Tuer une vache	1		1				
" un bœuf	1		1				
Larcin	56	4	60				
Larcin et bris de maison	5		5	Total	202	8	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Crime.	Hommes.	Crime.	Hommes.
Incendie et tentative de meurtre	1	Attentat à la pudeur et condann. antér.	1
Voies de fait avec intention de faire lésions corporelles graves	1	Meurtre	4
Voies de fait avec intention de vol	1	Homicide involontaire	13
" causant lésions corporelles	1	Parjure	1
Bestialité	1	Prostitution de sa fille âgée de moins de 14 ans	1
Bigamie	1	Viol	2
Effraction nocturne	1	Vol à main armée	2
" " et condamnation antérieure	2	" " 3 condann. antérieures	1
" " et infraction de maison de caisse avec intention de vol	1	" " 2 " et évasions	1
Commerce charnel avec fille âgée de moins de 14 ans	4	" " accomp. de violence	1
Commerce charnel avec filles âgées de moins de 14 ans,—5 accusations et tentative de commerce charnel avec filles âgées de moins de 14 ans, 5 accusations	1	Recel d'objets volés	1
Port illégal d'un revolver	1	Décharge d'arme à feu, avec int.	3
Vol de bétail	2	Bris de magasin	1
Faux	1	" et larcin	3
Faux et emploi de faux documents	1	" et condann. antérieure	2
Vol de grand chemin	1	" et vol	5
Vol de cheval	5	" vol et recel d'objets volés, les sachant volés	1
" 2 condann. antérieures	1	Vol d'un cheval	1
" et de bétail	3	" d'argent	2
Bris de maison et vol	1	" d'un sac de malle	1
" avec int.	1	Vol	15
" et possession d'outils d'effraction	1	" 2 accusations	1
Possession d'un cheval volé sur réserve des Pieds-Noirs	1	" " et 2 condamnations antérieures	2
Possession de mannaie contrefaite et d'outils de contrefaçon	1	" 4 accusations	1
Inceste	1	" et condamnations antérieures	10
" 2 accusations	1	Emploi de faux documents	1
		" " 2 accusations et 1 condamnation antérieure	1
		Blessures faites avec int. de meurtre	1
		" " de causer des lésions corporelles graves	1
		Total	117

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Crime.	Hommes.	Crime.	Hommes.
Voies de fait et vol sur la personne.....	2	Attentat à la pudeur.....	5
" avec intention de vol.....	1	Homicide involontaire.....	2
Tentative de commerce charnel avec une fille.....	1	Meurtre.....	3
Incendie.....	2	Obtention d'argent sous de faux prétextes.....	1
Bigamie.....	1	Viol.....	1
Effraction, infraction et vol.....	6	Tentative de viol.....	3
" et tentative d'infraction.....	1	Vol à main armée.....	1
" nocturne, magasin.....	1	" " et accomp. de violence.....	1
Bestialité.....	2	Recel d'objets volés.....	3
Effraction nocturne.....	5	Séduction.....	1
Apporter en Canada des objets volés.....	2	Décharge d'arme à feu avec intention de faire des lésions corp. graves.....	2
Vol de bétail.....	1	Bris de magasin.....	4
Emploi d'un chèque forgé.....	1	Vol.....	7
Faux.....	1	Vol sur la personne.....	4
Fraude.....	1	Vol de chevaux.....	3
Donner des liqueurs enivrantes dans un but immoral.....	1	Vol.....	4
Grossière indécence.....	1	Vol chez son patron.....	2
Complicité des grossière indécence.....	1	Blessures faites illégalement.....	4
Bris de maison.....	1	" faites avec intention.....	6
Bris de maison et possession d'outils d'effraction.....	1	" faites avec intention de causer des lésions corp. graves.....	5
Possession d'objets volés.....	3	" causant des lésions corporelles graves.....	1
Inceste.....	1		
Tentative d'inceste.....	1		
			101

OCCUPATION DES DÉTENUS, ANTÉRIEUREMENT À LEUR
CONDAMNATION.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.
Comptables.....	2		2	Marchand.....	1		1
Agent.....	1		1	Maçons.....	6		6
Sommelier.....	1		1	Mouleur.....	1		1
Commis de buvettes.....	4		4	Machinistes.....	6		6
Boulangers.....	5		5	Polisseur de métal.....	1		1
Barbiers.....	8		8	Mineur.....	1		1
Forgerons.....	7		7	Musicien.....	1		1
Teneur de livres.....	3		3	Porteur de malle.....	1		1
Briquetiers.....	1		1	Sans occupation.....	5		5
Bouchers.....	9		9	Porteur de journaux.....	1		1
Polisseur de cuivre.....	1		1	Coupeur de papier.....	1		1
Fabricant de bicycles.....	1		1	Colporteur.....	1		1
Commis de banque.....	1		1	Peintres.....	12		12
Cireur de bottes.....	1		1	Plombier.....	1		1
Cigariers.....	4		4	Colleur de papier.....	1		1
Charpentiers.....	15		15	Imprimeurs.....	9		9
Commis.....	8		8	Photographe.....	1		1
Tonnelier.....	1		1	Cordiers.....	2		2
Cocher.....	1		1	Employés de ch. de fer.....	2		2
Cuisiniers.....	8		8	Flotteur de bois.....	1		1
Fromager.....	1		1	Riveur.....	1		1
Cardeurs.....	2		2	Matelots.....	8		8
Ebéniste.....	1		1	Bûcheron.....	1		1
Modiste.....		1	1	Cordonniers.....	10		10
Distillateur.....	1		1	Monteurs d'app. à vapeur.....	6		6
Agent de police.....	1		1	Taillieurs de pierre.....	9		9
Graveurs.....	2		2	Placier.....	1		1
Mécaniciens.....	6		6	Maitre d'hôtel.....	1		1
Cultivateurs.....	51		51	Domestiques.....		5	5
Pêcheurs.....	2		2	Aiguilleur.....	1		1
Employé de manufacture.....		1	1	Fab. de for. de chausaure.....	1		1
Chauffeurs.....	8		8	" de ressorts.....	1		1
Fleuriste.....	1		1	Commis de vitrines.....	1		1
Jardiniers.....	2		2	Taillieurs.....	13		13
Souffleur de verre.....	1		1	Tailleuse.....		1	1
" Gambler ".....	1		1	Commerçant.....	1		1
Hôtelier.....	1		1	Ferblantiers.....	6		6
Palefreniers.....	2		2	Tanneur.....	1		1
Dompteurs de chevaux.....	2		2	Charretiers.....	3		3
Ecuvers.....	2		2	Télégraphistes.....	3		3
Bourrelier.....	2		2	Tapissiers.....	2		2
Infirmier.....	1		1	Médecin vétérinaire.....	1		1
Logeuses.....		6	6	Garçons de table.....	5		5
Servante.....		1	1	Hologer.....	1		1
Ouvrier en fer.....	1		1	Tisserand.....	1		1
" Jockey ".....	1		1	Tourneurs en bois.....	1		1
Journaliers.....	180		180	Ouvrier en bois.....	1		1
Serrurier.....	1		1				
Ouvrier en lattes.....	1		1				
Avocats.....	1		1				
					491	15	500

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Occupation.	Homme.	Occupation.	Homme.
Comptables	5	Coupeurs de cuir	2
Teneurs de livres	7	Cantonniers	4
Sommelier	1	Maçons	12
Vannier	1	Conducteur de malle	1
Barbiers	5	Mouleurs	2
Commis de buvette	2	Machinistes	8
Briquetiers	7	Messagers	3
Forgerons	9	Navigateur	1
Brossier	1	Hommes de police	2
Marchand de chaussures	1	Peintres	9
Bouchers	2	Plombiers	2
Commis	22	Cordier	1
Charretiers	27	Monteurs d'app. à vapeur	2
Charpentiers	16	Cordonniers	20
Ingénieurs civils	2	Tailleurs de pierre	9
Cigariers	2	Instituteur	1
Cuisiniers	4	Etudiant	1
Commis pointeur	1	Fab. de ressorts	1
Pharmacien	1	Tailleurs	24
Cultivateurs	23	Commerçants	3
Chauffeurs	27	Ferblantiers	5
Orfèvre	1	Télégraphiste	1
Jardiniers	4	Tapissiers	2
Chapelier	1	Garçons de table	2
Bourreliers	3	Horloger	1
Hôtelier	1	Tisserand	1
Interprète	1		
Jockey	2		
Journaliers	169	Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Occupation.	Nombre.	Occupation.	Nombre.
Forgerons	5	Peintres	3
Barbier	1	Puddeur	1
Teneur de livres	1	Imprimeur	1
Confiseur	1	Cordonniers	7
Cuisinier	1	Tailleur de pierre	1
Charpentiers	5	Matelots	7
Domestiques	8	Voilier	1
Cultivateurs	4	Soldats	2
Boarrelier	1	Fileur	1
Journaliers	151	Marchand de tabac	1
Fab. de larrigan	1	Tailleurs	2
Mineur	1	Médecin vétérinaire	1
Machiniste	1		
Maçon	1	Total	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Boulangers.....	1	Peintres.....	2
Barbiers.....	4	Employé de chemin de fer.....	1
Teneur de livres.....	1	Matelots.....	3
Briquetier.....	1	Cordonnier.....	1
Vannier.....	1	Cabaretier.....	1
Charpentiers.....	2	Scieur de bois.....	1
Cuisiniers.....	2	Tailleurs.....	3
Ebéniste.....	1	Charretiers.....	3
Mécanicien.....	1	Télégraphiste.....	1
Cultivateurs.....	12	Garçons de table.....	2
Souffleur de verre.....	1	Tisserand.....	1
Journaliers.....	25	Sans occupation.....	43
Mineurs.....	2		
Maçon.....	1	Total.....	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Occupation.	Hommes.	Occupation.	Hommes.
Comptables.....	4	Mouleur.....	
Boucher.....	1	Imprimeur.....	
Teneur de livres.....	1	Potier.....	
Charpentiers.....	3	Placier.....	1
Cuisiniers.....	5	Matelots.....	
Mécaniciens.....	3	Cabaretier.....	1
Cultivateurs.....	3	Calfat.....	1
Pêcheurs.....	2	Cordonniers.....	4
Journaliers.....	46	Tailleur.....	1
Polisseur de marbre.....	1	Charretier.....	1
Machiniste.....	1	Fondeur en caractères d'imprimerie.....	1
Maître marinier.....	1		
Mineurs.....	13	Total.....	101

DOC. DE LA SESSION No 34

DURÉE DE LA CONDAMNATION.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.
Deux ans	36	1	37
Plus de deux ans et moins de trois	12	1	13
Trois ans	88	3	91
Plus de trois ans et moins de quatre	4	0	4
Quatre ans	40	2	42
Plus de quatre ans et moins de cinq	2	0	2
Cinq ans	84	7	91
Plus de cinq ans et moins de six	1	0	1
Six ans	12	0	12
Sept ans	64	0	64
Huit ans	8	0	8
Neuf ans	3	0	3
Neuf ans et six mois	1	0	1
Dix ans	44	0	44
Onze ans	1	0	1
Onze ans et six mois	1	0	1
Douze ans	14	0	14
Treize ans	1	0	1
Quatorze ans	8	0	8
Quinze ans	16	0	16
Dix-sept ans	2	0	2
Vingt ans	11	0	11
Vingt et un ans	1	0	1
Vingt-deux ans	1	0	1
Vingt-trois ans	1	0	1
Vingt-cinq ans	1	0	1
Vingt-cinq ans et trois mois	1	0	1
Vingt-cinq ans, trois mois et quatre jours	1	0	1
A perpétuité	32	1	33
Total	491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Condamnation.	Hommes.
Deux ans	87
Plus de deux ans et moins de trois	5
Trois ans	102
Plus de trois ans et moins de quatre	1
Quatre ans	62
Cinq ans	100
Six ans	11
Plus de six ans et moins de sept	2
Sept ans	41
Plus de sept ans et moins de huit	1
Huit ans	1
Neuf ans	5
Neuf ans et six mois	1
Dix ans	8
Douze ans	8
Quatorze ans	7
Quinze ans	2
Seize ans	1
Vingt ans	2
A perpétuité	6
Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.
165 jours (prison militaire).....	1	..	1	Sept ans	12	..	12
6 mois	1	..	1	Huit ans	1	1	2
9 mois	1	..	1	Neuf ans	2	..	2
Deux ans	44	3	47	Dix ans	12	..	12
Deux ans et un mois	1	..	1	Douze ans	5	..	5
Deux ans et trois mois	2	..	2	Douze ans et 6 mois	1	..	1
Deux ans et quatre mois	2	..	2	Treize ans	1	..	1
Deux ans et six mois	5	..	5	Quatorze ans	2	1	3
Deux ans et neuf mois	1	..	1	Quinze ans	2	..	2
Trois ans	35	1	36	Dix-huit ans	1	..	1
Trois ans et six mois	1	..	1	Vingt ans	2	..	2
Trois ans et neuf mois	1	..	1	Vingt-cinq ans	2	..	2
Quatre ans	19	..	19	Trente ans	1	..	1
Quatre ans et six mois	1	..	1	A perpétuité	3	1	4
Cinq ans	28	1	29				
Six ans	12	..	12	Total	202	8	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Condamnation.	Nombre.	Condamnation.	Nombre.
Deux ans	19	Cinq ans et six mois	1
Deux ans et un mois	2	Sept ans	13
Deux ans et trois mois	4	Dix ans	9
Deux ans et six mois	1	Quatorze ans	2
Deux ans et huit mois	1	Quinze ans	3
Trois ans	27	Vingt ans	2
Trois ans et six mois	1	A perpétuité	8
Quatre ans	2		
Cinq ans	22	Total	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Condamnation.	Nombre.	Condamnation.	Nombre.
Deux ans	32	Sept ans	9
Deux ans et un jour	1	Dix ans	1
Deux ans et six mois	2	Quatorze ans	2
Trois ans	20	Seize ans	1
Trois ans et six mois	2	A perpétuité	3
Quatre ans	4		
Cinq ans	20	Total	101
Six ans	4		

LIEU D'ORIGINE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Lieu d'origine.	Nombre.	Lieu d'origine.	Nombre.
Canada	335	Finlande.....	2
Etats-Unis.....	60	Danemark.....	1
Irlande.....	30	Italie.....	3
Angleterre.....	53	Russie.....	2
Ecosse.....	5	Australie.....	1
Allemagne.....	11		
France.....	2	Total.....	506
Suède.....	2		

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Lieu d'origine.	Nombre.	Lieu d'origine.	Nombre.
Canada.....	324	Suède.....	1
Angleterre.....	36	Ecosse.....	4
France.....	15	Syrie.....	1
Irlande.....	38	Etats-Unis.....	18
Italie.....	8		
Pologne.....	1	Total.....	448
Russie.....	2		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Lieu d'origine.	Nombre.	Lieu d'origine.	Nombre.
Canada.....	174	France.....	12
Angleterre.....	10	Italie.....	12
Irlande.....	6	Indes occidentales.....	12
Ecosse.....	1		
Terreneuve.....	5	Total.....	210
Etat-Unis.....	8		

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Lieu d'origine.	Nombre.	Lieu d'origine.	Nombre.
Canada.....	60	Poigogne.....	1
Danemark.....	5	Russie.....	2
Angleterre.....	21	Ecosse.....	2
Allemagne.....	2	Suède.....	1
Hongrie.....	1	Etats-Unis.....	7
Irlande.....	11		
Italie.....	3	Total.....	117
Norvège.....	1		

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Lieu d'origine.	Nombre.	Lieu d'origine.	Nombre.
Autriche	3	Irlande.....	2
La Barbade.....	1	Italie.....	4
Canada—		Japon.....	3
Blancs.....	29	Portugal.....	1
Sauvages.....	9	Ecosse.....	1
Métis.....	7	Suède.....	1
Iles du Cap-Vert.....	1	Etats-Unis—	
Chine.....	7	Blancs.....	13
Angleterre.....	12	Sauvages.....	2
Finlande.....	3		
Allemagne.....	2	Total.....	101

AGE DES DETENUS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
Ayant moins de 20 ans.....	33	De 60 à 70 ans.....	21
De 20 à 30 ans.....	187	Ayant plus de 70 ans.....	5
De 30 à 40 ans.....	138		
De 40 à 50 ans.....	85	Total.....	506
De 50 à 60 ans.....	37		

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
Ayant moins de 20 ans.....	48	Plus de 60 ans et moins de 70 ans.....	8
Plus de 20 ans et moins de 30 ans.....	211	Ayant plus de 70 ans.....	1
" 30 " " 40 ".....	103		
" 40 " " 50 ".....	55	Total.....	448
" 50 " " 60 ".....	22		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
Ayant moins de 20 ans.....	37	De 50 à 60 ans.....	9
De 20 à 30 ans.....	95	Ayant plus de 60 ans.....	5
De 30 à 40 ans.....	41		
De 40 à 50 ans.....	23	Total.....	219

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
Ayant moins de 20 ans	19	De 50 à 60 ans	4
De 20 à 30 ans	44	Ayant plus de 60 ans	2
De 30 à 40 ans	32	Total	117
De 40 à 50 ans	16		

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
Ayant moins de 20 ans	10	De 50 à 60 ans	2
De 20 à 30 ans	38	Ayant plus de 60 ans	1
De 30 à 40 ans	34	Total	101
De 40 à 50 ans	16		

HABITUDES MORALES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Abstentionnistes	108	1	109	Intempérants	102	4	106
Tempérants	281	10	291		491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

	Nombre.		Nombre.
Abstentionnistes		Intempérants	234
Tempérants	214	Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Abstentionnistes	13	3	16	Intempérants	21	5	26
Tempérants	168		168	Total	202	8	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Nombre.		Nombre.
Abstentionnistes	10	Intempérants	66
Tempérants	41	Total	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Nombre.		Nombre.
Abstentionnistes	5	Intempérants	52
Tempérants	44	Total	101

ÉTAT CIVIL.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Etat civil.	Hommes.	Femmes.	Total.	Etat civil.	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	318	6	324	Mariés	161	9	170
Veufs	12	12	Total	491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Etat civil.	Nombre.	Etat civil.	Nombre.
Célibataires	294	Veufs	16
Mariés	138	Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Etat civil.	Hommes.	Femmes.	Total.	Etat civil.	Hommes.	Femmes.	Total.
Mariés	47	2	49	Veufs	9	1	10
Célibataires	146	5	151	Total	292	8	210

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Etat civil.	Nombre.	Etat civil.	Nombre.
Célibataires	92	Veuf	1
Mariés	24	Total	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Etat civil.	Nombre.	Etat civil.	Nombre.
Mariés	27	Veufs	3
Célibataires	71	Total	101

RACES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.	Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blanche	460	14	474	Indigène	4	1	5
Africaine, pure ou mélangée	27	27	Total	491	15	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Race.	Nombre.	Race.	Nombre.
Blanche	444	Africaine, pure ou mélangée	1
Indigène	3	Total	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.	Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blanche	181	6	187	Africaine, pure ou mélangée	21	2	23
				Total	202	8	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Race.	Nombre.	Race.	Nombre.
Blanche.....	105	Africaine, pure ou mélangée.....	1
Métisse.....	3	Total.....	117
Indigène.....	8		

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Race.	Nombre.	Race.	Nombre.
Blanche.....	71	Mongolienne.....	10
Indigène.....	11	Nègre.....	2
Métisse.....	7	Total.....	101

DÉTENUS GRACIÉS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Charles Bauer.....	Contrefaçon.....	Sainte-Catherine.
Joseph Young.....	Obstructions sur chemin de fer.....	Chatham.
James Cusick.....	Bestialité avec une jument.....	Brockville.
Norman Stanley.....	Effraction, infraction et vol.....	Barrie.
Edward Fletcher.....	Homicide involontaire.....	Battleford.
F. W. McCabe.....	Bestialité.....	Sarnia.
Chas Stone.....	Attentat à la pudeur sur un garçon.....	Amherstburg.
Alex. Burnette.....	Faux.....	Toronto.
H. Weaver.....	Bris de magasin.....	Welland.
Alex. Freeman.....	Homicide involontaire.....	London.
W. H. Freeman.....	".....	"
Richard Howard.....	Dommmages à la propriété.....	"
Henry Cameron.....	Vol.....	Sainte-Catherine.
Jno. T. Holden.....	Commerce charnel avec fille âgée de m. de 14 ans.....	Ottawa.
Frederick Elliott.....	Homicide involontaire.....	Goderich.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Archie McDougal.....	Vol.....	Montréal.
Edward B. Peters.....	Meurtre.....	Bedford.
Joseph P. Ross.....	Vol.....	Québec.
William Lloyd.....	".....	Montréal.

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Joseph A. Sweet.....	Viol.....	Halifax.
James Miller.....	Effraction et infraction.....	Saint-Jean.
Arthur Munro.....	Parjure.....	Guysboro.
John T. Rengles.....	Larcin.....	Saint-Jean.
Fitz. Shears.....	Effraction, infraction et vol.....	Amherst.
Stephen Keefe.....	" " ".....	Saint-Jean.
Thos. Kelly.....	Résistance à la police.....	Dorchester.
James Gallagher.....	Attentat à la pudeur.....	Queen, N.-B.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Wm. Pattenden.....	Meurtre.....	Winnipeg.
Robert Shearer.....	Commerce charnel avec fille âgée de m. de 14 ans.	"
John Wells.....	Bris de magasin et larcin.....	"

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Lawrence Whelan.....	Meurtre.....	Victoria.
Onis Kanis (sauvage).....	".....	New-Westminster.
Pierre (sauvage).....	".....	"
Jack (sauvage).....	".....	"
Robert Irving.....	Blessures faites illégalement avec intention.....	Victoria.
Frederick Stoddart.....	Effraction et infraction.....	"

DÉTENUS LIBÉRÉS SUR PERMIS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Ovide Richer.....	Vol sur la personne.....	L'Orignal.
Henry Oaten.....	Vol.....	Bracebridge.
John S. Spencer.....	Incendie.....	Owen-Sound.
F. M. Funge.....	Vol de bétail.....	Barrie.
James Clay.....	Vol de grand chemin.....	Sandwich.
John McGregor.....	Vol.....	Chatham.
Chas. E. Kivell.....	Faux.....	Hamilton.
Joseph Augustine.....	Contrefaçon.....	Toronto.
Locksley Carter.....	Bris de magasin et vol.....	Welland.
John Brison.....	Effraction nocturne.....	Renfrew.
John O'Connor.....	Contrefaçon.....	Barrie.
Geo. Shipman.....	Larcin.....	Brockville.
Joseph Quinville.....	Vol de cheval.....	Ottawa.
Jérémie Couvrette.....	Décharge d'arme à feu int.....	"
John Henrietta.....	Effraction nocturne.....	Kingston.
Edward Emery.....	" " et vol.....	Sarnia.
Allan Boyd.....	Comm. charnel avec fille âgée de moins de 14 ans.....	Stratford.
James Armstrong.....	Inceste.....	Barrie.
Frank Tossel.....	Vol.....	Toronto.
Wm. Anthony.....	Effraction nocturne.....	Chatham.
R. W. Davis.....	Incendie.....	Brockville.
Wm. Brownlee.....	Vol.....	Sudbury.
James Rogers.....	Bris de maison et vol.....	London.
R. H. McGibbon.....	Enlèvement et parjure.....	Bracebridge.
John Traxler.....	Vol.....	Chatham.
W. J. McHarg.....	Vol au bureau de poste.....	London.
Joseph Renaud.....	Larcin.....	Ottawa.
Edward Rowland.....	Vol.....	Barrie.
Robert Young.....	".....	Hamilton.
Lottie Evans.....	Administrer du poison.....	Toronto.
Arch. Patterson.....	Parjure et faux prétextes.....	Chatham.
Dan'l Seebeck.....	Conspiration.....	Toronto.
Gregory Rossler.....	Vol.....	Ottawa.
Chas. Hamilton.....	Incendie.....	Owen-Sound.
Robt. Scott.....	Effraction nocturne et vol.....	"
Jeremiah McCarthy.....	Vol à main armée.....	Hamilton.
Geo. St. Pierre.....	Inceste.....	Cornwall.
Paul Nelson.....	Vol à main armée.....	Sandwich.
Anthony Whity.....	".....	Brockville.
Chas. Dupuis.....	Vol.....	Amherstburg.
Geo. Cousins.....	Effraction.....	Hamilton.
Edw. Landrie.....	" et vol.....	Pembroke.
Alfred Wheeler.....	Viol.....	Belleville.
Dan'l Daniels.....	Incendie.....	Toronto.
Elliott Schriener.....	Vol.....	Sainte-Catherine.
Harry Anderson.....	Incendie.....	Perth.
Lewis Phillips.....	Blessures faites avec intention.....	Sandwich.

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
John Davis.....	Bris de magasin.....	Montréal.
John Gallaher.....	Vol.....	Iberville.
Alolphe Clements.....	Faux prétextes.....	Montréal.
Arthur Demers.....	Bris de magasin.....	"
Arthur Poitras.....	Vol de grand chemin.....	"
Arthur Fredette.....	Bris de magasin.....	Saint-François.
Nazaire Curodeau.....	Viol.....	Québec.
Auguste Couillard.....	Vol.....	Montréal.
Edmund Rochette.....	".....	"
Alphonse Belisle.....	Bris de magasin.....	"
Leopold Apps.....	Lésions corporelles.....	Ottawa.
Alexandre Martin.....	Vol.....	Richelieu.
Albert Danis.....	Décharge d'arme à feu avec intention.....	Saint-François.
Jules Michaud.....	Vol.....	Rimouski.
Camille Landry.....	Incendie.....	Montréal.
Nap. Labreche.....	Vol à main armée, circonstances aggravantes.....	"
Richard Lehman.....	Vol.....	"
Ber. McClanaghan.....	".....	"
Daniel Steele.....	Blessures faites avec int. de causer lésions corp. graves.....	"
Hermingile Page.....	Bris de magasin.....	Richelieu.
Arthur Paulin.....	Vol.....	Bedford.
Armand Lefebvre.....	Faux.....	Montréal.
Charles Jackson.....	Obtention sous de faux prétextes.....	Saint-François.
Joseph Beliveau.....	Vol de cheval.....	"
James Baxter.....	Conspiration.....	Montreal.
Joseph Mazurette.....	Tentative de déch. arme à feu avec intention de tuer.....	"
Herbert Eaton.....	Faux.....	"
Fred. Cusson.....	Effraction nocturne.....	Ottawa.
Patrick O'Connor.....	Bris de magasin.....	Montréal.
Israel Charlebois.....	".....	"
Martin Dwyer.....	".....	"
Solomon Fonteneau.....	Vol de cheval.....	Bedford.
Edward Lightfoot.....	Bris de magasin.....	Montréal.
Harry Lightfoot.....	".....	"
William McNeil.....	Vol sur la personne.....	Rimouski.
Majarique Gagnon.....	Vol.....	Montréal.
Joseph Cadieux.....	Bris de magasin.....	"
Phillippe Lecours.....	Homicide involontaire.....	Rimouski.
Wilfrid Lejour.....	Vol.....	Montréal.
Ernest Turcotte.....	Faux.....	"
Ferd. Julien.....	Attentat à la pudeur.....	Chicoutimi.
Arthur Fiset.....	Faux et vol.....	Montréal.
James Dwyer.....	Vol sur la personne.....	"

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Wm. Hudlin.....	Larcin.....	Sunbury.
Arthur Medley.....	Vol de cheval.....	Lunenburg.
Richard Church.....	Larcin.....	King.
Jeffrey Mount.....	Incendie.....	York.
George Brown.....	".....	Hauts.
John Lewis.....	Effraction et infraction.....	Cumberland.
W. H. McLaughlin.....	".....	Saint-Jean.
Arthur Stirling.....	".....	"
George Provo.....	Larcin.....	Shelburne.
Peter Power.....	".....	Halifax.
Herbert Layte.....	Parjure.....	Annapolis.
John O'Brien.....	Bris de prison.....	Saint-Jean.
Samuel Churchill.....	Effraction, infraction et vol.....	Halifax.
George Griffin.....	Larcin.....	Westmoreland.
Martha Kellum.....	Voies de fait.....	Halifax.
John A. Power.....	Bris de maison et larcin.....	King, I.P.-E.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Harry Wilkinson	Bless. faites avec int. de causer lésions c. graves.	New-Westminster.
Wm. King	Bris d'entrepôt et vol	Cariboo.
Walter Sangster	Homicide involontaire	Vancouver.
Martin Pachal	Vol d'une jeune oœur	Yorkton.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Malcolm McDonald	Décharger arme à feu avec intention	Nelson.
David Dessault	Complice d'effraction et d'infraction	150-Mile-House.
Frank English	" "	"
Thomas Dwyer	Vol à main armée sur la personne, accomp. de violence.	Nanaimo.
M. J. McIver	Malversation	Kamloops.
William Robertson	Effraction, infraction et vol	Victoria.
George Rosson	" "	"
Wilfred C. Snider	" "	"
J. H. Sinclair	Vol	Nelson.
William B. Lee	Vol sur la personne	Nanaimo.
P. J. Kelly	Bris de maison	Vernon.
Edward Cunningham	Emploi d'un billet de banque forgé	Vancouver.

DÉCÈS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Eugene Owens	Bris de maison et vol	Barrie.
Wm. O'Reilly	"	Brockville.
Frederick Joyce	Vol sur la personne	Toronto.
D. Pomonu (suicide)	Vol	Port-Arthur.
A. Whitney	Bestialité	Kingston.
Robt. McDonald	Incendie	Chatham.
D. Campbell	Effraction nocturne	Amherst, N.-E.
Peter O'Neil	Vol à main armée	Windsor.
Humphrey Guest	Vol de cheval	Chatham.
C. Meech	Décharge d'arme à feu avec int.	Montréal.
Michael Lee	Meurtre	Brockville.
Harvey Harrison	Vol	Chatham.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Thomas Elliott	Bris de magasin	Montréal.
Joseph Denis	Homicide involontaire	"
Zol. Thibeau	Vol	"
Rudolph Contant	Bris de magasin	"

DOC. DE LA SESSION N^o 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Nom.	Age.	Maladie.	Date de l'admission.	Date du décès.
Andrew Charles.....	20	Phtisie.....	22 déc. 1897	10 août 1900
Andrew Harrison.....	78	Débilité senile.....	17 juillet 1900	15 " 1900
Richard S. Layte.....	29	Convulsions.....	1 ^{er} nov. 1899	12 sept. 1900
Vincent Desmond.....	18	Phtisie.....	20 octobre 1898	4 nov. 1900
Edward M. Wheary.....	28	Cirrhosis du foie.....	9 mars 1894	2 mars 1901
John Thibedeau.....	40	Consumption.....	20 juillet 1897	17 " 1901
Basil Blois.....	17	Fracture du crâne.....	17 sept. 1900	23 avril 1901
Robert Smith.....	25	Parésie.....	11 octobre 1900	17 juin 1901

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Kamakawegitt.....	Homicide involontaire.....	Edmonton, T.N.-O.

(Pénitencier de la Colombie-Britannique. Aucun.)

DÉTENUS ATTEINTS D'ALIÉNATION MENTALE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Date de l'admission.	Sortis guéris.	Assez rétablis pour retourner au travail.	Décédés.	Restant en traitement, le 30 juin 1901.	Observations.
Leduc, Baptiste	9 juillet 1900	1				
Conley, Louis	14 " 1900	1				
Harris, Fred	17 " 1900		1			
" "	3 oct. 1900		1			
" "	8 fév. 1901		1			
" "	12 avril 1901	1				
Gowans, John	1er août 1900		1			
" "	22 déc. 1900	1				
Roach, Michael	4 août 1900	1				
Sanford, John	6 " 1900	1				
Hynes, John	14 " 1900	1				
Ford, John	17 " 1900		1			
" "	20 juin 1901		1			
O'Rourke, James	30 août 1900		1			
Glassford, James	19 sept. 1900				1	Amélioration.
Cusack, James	2 oct. 1900	1				
White, Wm.	10 " 1900		1			
" "	18 janv. 1901		1			
" "	3 juin 1901		1			
" "	20 " 1901				1	Amélioration.
Pomonoff, Demetrius	15 oct. 1900			1		
Howard, James	15 " 1900	1				
Case, Wm.	19 " 1900		1			
Farewell, Wellington	3 nov. 1900		1			
" "	8 janv. 1901		1			
Kimball, Leander	19 nov. 1900		1			
Fanning, George	23 " 1900				1	Amélioration.
Duverne, Wm.	30 " 1900	1				
Phillips, Harry	6 déc. 1900		1			
" "	26 avril 1901	1				
Stevens, James	11 janv. 1901	1				
O'Brien, Charles	21 " 1901				1	Amélioration.
McDonald, Wm.	14 fév. 1901		1			
Sharpe, Alex	13 avril 1901	1				
Carisse, Emory	27 mai 1901				1	Amélioration.
Rogers, James	18 juin 1901				1	"
Northcote, Wm.	24 " 1901	1				
		1	16	1	6	

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL,

Nom.	Nom.
Henry Hart.	Avila Bourassa.
James Blasfield.	Charles Meach.

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Nom.	Crime.	Durée de la condamnation.	Observations.
Alfred Hunt.....	Effraction, infraction et vol.	2 ans	Aliéné lors de son admission. Demande a été faite pour son renvoi à la prison d'où il vient.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Nom.	Crime.	Durée de la condamnation.	Observations.
Wm. Pearce	Voies de fait; décharge d'arme à feu avec intention; voies de fait et circonstances aggravantes.	7 ans . . .	Transféré à Kingston, le 22 décembre 1900.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Crime.	Durée de la condamnation.	Observations.
Lee on Quen.....	Possession d'outils d'effraction...	4 ans.....	Transféré à l'asile provincial, le 26 décembre 1900.
Frederick Howard..	Blessures faites avec intention de causer lésions corpor. graves.	5 "	Transféré à l'asile provincial, le 4 mai 1901.

RELEVÉ DES PÉNITENCIERS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Nombre de fois que la punition a été administrée.	Nombre des prison- niers qui ont été punis.	Nombre des prison- niers qui n'ont pas été punis.
Admonestés.....	132	104	402
Privés de la remise de peine.....	360	182	314
Envoyés à la prison d'isolement.....	17	17	489
Mis au cachot au pain et à l'eau.....	144	99	407
Mis en réclusion solitaire au pain et à l'eau.....	108	42	464
Rations réduites.....	32	32	474
Mis au pain et à l'eau.....	15	9	497
Privés de lumière dans leurs cellules.....	117	97	409
Privés " " " " et de la bibliothèque.....	6	6	500
Enchaîné à la porte de la cellule.....	8	8	498
Enchaîné à la porte de la cellule.....	1	1	505
Envoyés pour empiler de la pierre.....	3	3	503
Punis dans leurs cellules.....	9	9	497
Nombre des prisonniers qui ont subi les punitions ci-dessus une fois ou plus.....			307
" " n'ont pas été punis.....			199
Total.....			506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

	Nombre.
Réprimandés.....	509
Privés de lit et de lumière.....	177
Condamnés à faire des excuses à l'employé.....	108
Privés de livres de la bibliothèque.....	21
Mis au cachot au pain et à l'eau.....	131
Privés de remise de peine.....	90
Mis au pain et à l'eau dans leurs cellules.....	26
Condamnés à garder leurs cellules.....	91
Privés de lumière.....	59
Privés de lit.....	68
Mis en réclusion solitaire, au pain et à l'eau.....	117
Privés de l'école.....	4
Douches.....	2
Privés de tous privilèges.....	1
Argent confisqué.....	3
Privé de recevoir des visiteurs ou des lettres pendant six mois.....	1
Total.....	1,408

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Nombre de fois que la punition a été administrée.	Nombre des prisonniers qui ont été punis.	Nombre des prisonniers qui n'ont pas été punis
Mis au cachot, au pain et à l'eau	166	81	210
Mis au pain et à l'eau	256	83	201
Enchaînés à la porte de leurs cellules pendant les heures de travail	60	38	253
Privés de la rémission de peine	187	96	195

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Admonestés	6	6	111
Reprimandés	47	38	79
" sévérement	16	16	101
Mis au pain et à l'eau et condamnés à coucher sur la dure	35	19	98
Mis au pain et à l'eau en réclusion solitaire	4	3	114
Privés de rémission de peine	49	31	86
Mis au pain et à l'eau et enchaînés à la porte de leurs cellules pendant les heures de travail	6	4	113

Nombre des prisonniers qui ont subi les punitions ci-dessus une fois ou plus

 " " qui n'ont pas été punis

Total

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Nombre de fois que la punition a été administrée.	Nombre des prisonniers qui ont été punis.	Nombre des prisonniers qui n'ont pas été punis.
Admonestés	16	8	93
Condamnés à la réclusion solitaire	2	1	100
Mis au cachot au pain et à l'eau	6	3	98
Privés de privilèges	3	3	98
" de rémission de peine	10	3	98
Mis au pain et à l'eau	45	21	80

Nombre des prisonniers qui ont subi les punitions ci-dessus une fois ou plus

 " " qui n'ont pas été punis

Total

DISTRIBUTION DES DÉTENUIS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Où employés.	Nombre.	Où employés.	Nombre.
Aaile	28	Prison d'isolement	19
Boulangerie	7	Atelier des ferblantiers, peintres et im- primeurs	15
Atelier des forgerons	40	Carrière	17
" des charpentiers	22	Atelier des cordonniers	24
Département du gardien en chef	8	" des tailleurs	28
" de l'économe	21	Bureaux et dortoirs	28
" du mécanicien	24	Cour à empiler de la pierre	19
Chambre de rechange	13	Atelier des tailleurs de pierre	37
Sur la ferme, aux jardins et aux étables ..	33	" de fabric. de ficelle d'engelage ..	40
A la barrière du nord	1	Cour à bois	8
" de l'ouest	1	Quartier des femmes	15
Infirmerie	17		
Équipe du travail forcé	9	Total	506
Buanderie	6		
Atelier des maçons	26		

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Où employés.	Nombre.	Où employés.	Nombre.
Vestibule du gardien	1	Atelier des ferblantiers	10
Département de l'économe	25	Jardin	7
Infirmerie	14	Ferme	19
Ecole et bibliothèque	2	Porcherie	4
Chapelles	2	Étables	11
Chambre de rechange	16	Atelier des mécaniciens	12
Dortoirs	33	Barrière	1
Cour	9	Excavations	13
Boulangerie	4	Egouts	20
Atelier des charpentiers	26	Canal	11
" des tailleurs	32	Logement du préfet	6
" des cordonniers	21	Bureaux	4
" des forgerons	12	Service des messagers	1
" des maçons	27	Cellules des malades	12
Carrière	27	Sur le tramway	1
Atelier des tailleurs de pierre	46		
Cour à casser de la pierre	19	Total	448

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Où employés.	Nombre.	Où employés.	Nombre.
Atelier des cordonniers	7	Atelier des maçons	23
" tailleurs	10	Cour à casser de la pierre	20
" charpentiers	10	Ailes des cellules	12
" forgerons	4	Cuisine	7
" mécaniciens	6	Buanderie	10
Boulangerie	3	Malades	7
Scierie	13	Services du pénitencier	1
Ferme	13	Quartier des femmes	8
Carrière	25	Dans leurs cellules	6
Prison	7		
Ferme, étables et porcherie	5	Total	210
Atelier du tailleur de pierre	13		

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Où employés.	Nombre.	Où employés.	Nombre.
Atelier des charpentiers	5	Buanderie	2
" des tailleurs de pierre	22	Dépendances	2
Carrière	8	Réclusion solitaire	1
Dépendances	4	Service des chapelles	1
Cour à casser de la pierre	5	" de l'infirmerie	1
Atelier des tailleurs	12	A l'infirmerie	2
" des cordonniers	7	Jardin	2
Service du sous-sol	1	Ferme	4
Cuisine	4	Cour et étables	8
Boulangerie	2	Porcherie	1
Boutique de barbier	1	Service du vestibule principal	1
Service de l'économat	1	Entrée principale, terrains	2
" du pénitencier	7	Terrains du préfet	1
Malades	1	" du sous-préfet	1
En réclusion solit	2		
Chambre des machines	4	Total	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Où employés.	Nombre.	Où employés.	Nombre.
Boulangerie	2	Service des messagers	1
Atelier des forgerons	2	" des bureaux	1
Chambre des chaudières	1	" de l'atelier des peintres	1
Atelier de reliure	1	" du pénitencier	4
Briqueterie	16	Porcherie	1
Sous-sol	1	Étables	2
Service de l'infirmerie	1	Atelier des cordonniers	5
Chambre de rechauffe	2	Magasin	1
Logement du sous-préfet	1	Hangars à pierre	11
Ferme	16	Dépendances	1
Jardin potager	2	Atelier des tailleurs	8
Service de l'infirmerie	4	Logement du préfet	1
" de la cuisine	4	Dans les cellules	2
" de la buanderie	4	A l'asile provincial pour des aliénés	2
" de la bibliothèque	1		
" du vestibule principal	3	Total	101

RELEVÉ DES ACCIDENTS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Date.	Nom.	Où employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1900.						
7 sept.	Jackson, John	Atel. des peintres	Fracture commutive de la jambe.	Chute d'un échafaud.	297	
13 nov.	Sutherland, J.	Equipe des maçons	Fract. de la jambe.	Chute d'un élévateur	86	
1901.						
29 mars.	Martin, John.	Eq. de la ferme.	Fract. de la jambe.	Chute de voiture....	95	

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Nom.	Nom.
Arthur Brunet.....	Angelo DeCubellis.
Elzéar Couture.....	

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Aucun.

PÉNITENCIER DU MANITOEÀ.

Numéro.	Nom.	Date.	Où employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Nombre de jours à l'infirmerie.
19	White..	8 janv. 1901..	Atelier des tailleurs de pierre.....	Troisième doigt de la main droite écrasé; amputation à la première jointure....	Doigt pris entre des pierres....	36

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Aucun.

CROYANCES RELIGIEUSES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Catholiques romains	199
Anglicans	117
Méthodistes	101
Presbytériens	54
Baptistes	17
Luthériens	5
Juifs	3
Congrégationalistes	2
Mennonites	2
Athée	1
Saint du dernier jour	1
Disciple	1
" Christian Scientist "	1
Libre penseur	1
" Quaker "	1
	<hr/>
	506

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Catholiques romains	394
Anglicans	23
Presbytérins	14
Méthodistes	6
Baptistes	2
Protestants	4
Luthérien	1
Unitaire	1
Juifs	3
	<hr/>
	448

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Catholiques romains	105
Anglicans	38
Baptistes	38
Méthodistes	16
Presbytériens	12
Protestant	1
	<hr/>
	210

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Catholiques romains	41
Anglicans	35
Presbytériens	15
Méthodistes	11
Luthériens	10
Baptistes	4
Congrégationalistes	1
	<hr/>
	117

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Catholiques romains	48
Anglicans	19
Presbytériens	10
Luthériens	7
Méthodistes	7
Congrégationaliste	1
Bouddhistes	9
	<hr/>
	101

DOC. DE LA SESSION No 34

LISTE DES DÉTENUS condamnés à la prison d'isolement.

Date de l'entrée au pénitencier.	Nom.	Age.	Nombre de fois condamnés.	Crime.	Durée de la condamnation à la prison d'isolement.	
					Mois.	Jours.
1er juill. 1900	Murphy, J	28	1	Bris de maison et vol à main armée	7	5
1er " 1900	Smith, T., <i>alias</i> Mansfield.	33	2	" " "	7	5
13 nov. 1899	Thomas, J.	35	1	Vol		11
7 juill. 1900	Carr, H	29	3	"		23
13 " 1900	Ford, J.	15	1	Voies de fait		6
21 août 1900	McFarlane, W.	64	3	Effraction nocturne	4	15
6 sept. 1900	O'Brien, C.	28	3	Bris de maison	5	28
13 juill. 1900	Ford, J.	15	1	Voies de fait		30
9 oct. 1900	Zillman, F	18	1	Com. ch. avec fille âgée de m. de 14 ans		29
3 nov. 1900	Harrison, G.	30	1	Com. charnel avec une fille mineure		19
15 " 1900	Patterson, J.	59	4	Effraction nocturne	6	6
7 mai 1894	Bowman, A.	30	2	"	5	5
27 juill. 1898	Stevens, J.	27	1	"	3	25
1er déc. 1900	Wall, J.	52	7	Vol		
17 sept. 1900	Callahan, J.	26	1	Vol de grand chemin		
9 mai 1900	Cardinal, A.	23	2	Voies de fait et tentative de faire des lésions corporelles		
17 sept. 1900	Gagnon, C.	25	2	Effraction nocturne		
31 mai 1900	Doyle, J.	28	3	"		
19 juin 1897	Lamont, H.	24	1	"		
2 mars 1901	Honan, P.	23	1	Bestialité	2	4
15 août 1898	Doheny, T.	29	2	Voies de fait		4
16 déc. 1896	McDonald, W. A.	32	3	Effraction nocturne		
4 août 1899	Boylan, J.	23	1	Effraction et vol		15
29 mai 1901	Clark, N.	22	1	Blessures f. à un garde pris. centrale		
2 " 1899	Howard, J.	45	1	Effraction nocturne		
19 sept. 1900	McMullin, G.	26	1	Larcin		

RELEVÉ SOMMAIRE.

Restant, le 30 juin 1900.	17
Reçus.	26
Total	43
Libérés, 32; à l'asile, 1	33
Restant, le 30 juin 1901.	10

Æ. D. O. MACDONELL,

Gardien de la prison d'isolement.

RELEVÉ de l'ouvrage exécuté dans la prison d'isolement.

Description.	Jours.	Description.	Jours.
Tissage de toile.....	898	Lavage et enlèvement des doubles-châssis.....	17
Tricotage de chaussettes.....	725½	Services.....	1,033½
Façon de chemises.....	29	Nettoyage.....	1,796
" de paillasons.....	259	Service des messagers.....	302
" de brosses.....	114½	Réparations des métiers.....	5½
" d'habits et de pantal. en grosse toile.....	50½	Pulvérisation de brique à couteaux.....	5½
Chargement de bobines pour les métiers.....	126	Nettoyage des ferblanteries.....	61½
Réparations de chemises, caleçons, etc.....	29	Chargement de la chaîne sur les ensouples des métiers.....	2½
Ravaudage de chaussettes pour la prison d'isolement.....	32½	Services des ateliers.....	60½
Ravaudage de chaussettes pour la chambre de rechange.....	17½	Polissage des grilles.....	60
Effilage de chaussettes pour la chambre de rechange.....	2	Façon de mitaines et épissure de cordes.....	2
		Total.....	5,629½

VALEUR DU TRAVAIL

REPARTITION DE LA VALEUR

ANNEXE G

VALEUR DU TRAVAIL ET DISTRIBUTION DES DÉTENUIS

TABLE DES MATIÈRES

Page	Page
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

VALEUR DU TRAVAIL.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Jours.	Taux par jour.		Valeur.
		§	c.	
Bureaux, etc.....	5,203½	0	30	1,561 05
Boulangerie.....	2,062	0	30	618 60
Taille de la pierre.....	29,898	0	30	8,969 60
Buanderie.....	1,798½	0	30	539 55
Atelier des forgerons.....	11,195½	0	30	3,358 65
" charpentiers.....	5,947½	0	30	1,784 25
" ferblantiers, peintres et imprimeurs.....	4,245½	0	30	1,273 73
" fab. de ficelle d'engrègement.....	8,905	0	30	2,671 50
" cordonniers.....	4,088	0	30	1,226 45
" tailleurs.....	9,934	0	30	2,980 24
Chambre de rechange.....	5,192	0	30	1,557 60
Cour à bois et charbon.....	2,979	0	30	893 85
Carrière.....	6,337	0	30	1,911 10
Maçonnerie.....	9,716	0	30	2,914 95
Ailes et cellules.....	6,573	0	30	1,971 90
Machines.....	7,035½	0	30	2,110 65
Fermes, étables et gardiens.....	5,011	0	30	1,503 30
Cuisine.....	7,157	0	30	2,147 10
Service de l'infirmerie.....	2,626	0	30	787 80
" la prison d'isolement.....	3,131½	0	30	939 45
Travail forcé, prison d'isolement.....	2,498	0	20	499 60
Quartier des femmes.....	4,466½	0	20	893 30
	146,000½		43,114 22

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

	Nombre de jours.	Taux par jour.		Valeur.
		§	c.	
Carrière	6,333½	0	30	2,050 05
Excavation	6,097½	0	30	1,829 25
Economat	9,676	0	30	2,902 80
Chambre de rechange	5,377	0	30	1,613 10
Taillieurs de pierre	10,638	0	30	3,191 40
Forgerons	4,207	0	30	1,262 10
Remise à bois et casseurs de pierre	11,081	0	30	3,324 30
Ferblantiers	3,135½	0	30	940 65
Mécaniciens	3,774	0	20	1,132 20
Boulangers	1,401	0	30	420 30
Taillieurs	10,705½	0	30	3,211 65
Cordonniers	6,715½	0	30	2,014 73
Charpentiers	8,400	0	30	2,520 00
Ferme	5,387	0	30	1,616 10
Porcherie	1,382½	0	30	414 75
Dôme	10,552	0	30	3,165 60
Maçons et mur d'enceinte	6,251	0	30	1,875 30
Egouts	5,853	0	30	1,755 90
Étables	2,149	0	30	644 70
Charretiers	1,221	0	30	366 30
Atelier de reliure	330½	0	30	99 15
Terrains du gouvernement	504	0	30	151 20
Jardin	120	0	30	36 00
	121,791½			36,537 53

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

	Nombre de jours.	Taux par jour.		Valeur.
		§	c.	
Atelier des cordonniers	2,645	0	30	793 50
" tailleurs	5,164	0	30	1,549 20
" charpentiers	3,484	0	30	1,045 20
" des forgerons	1,539	0	30	461 70
Machines	1,406	0	30	421 80
Maçons et tailleurs de pierre	8,373	0	30	2,511 90
Carrière	2,392	0	30	717 60
Moulin à scie	2,658	0	30	797 40
Boulangerie	924	0	30	277 20
Ferme	3,211	0	30	963 30
Grange, étables et charretiers	3,598	0	30	1,079 40
Excavation, nivellement, etc.	2,378	0	30	713 40
Buanderie	1,238	0	30	371 40
Cuisine	2,372	0	30	711 60
Ailes des cuisines	4,084	0	30	1,225 20
Barbiers	616	0	30	184 80
Bouilloires	295	0	30	88 50
Casseurs de pierre, etc., dans la cour	8,602	0	30	2,580 60
Bibliothèque	309	0	30	92 70
À battage du bois	738	0	30	231 40
Sciage du bois	683	0	30	204 90
Entrée du charbon et de la pierre	425	0	30	127 50
Réparations, quartier des femmes	2,031½	0	20	406 30
				17,556 50

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

	Nombre de jours.	Taux par jour.	Valeur.	
			¢.	§ c.
Porcherie	447	30		134 10
Jardin	432½	30		129 75
Ferme	871	30		261 30
Etables du pénitencier	312½	30		93 75
" de la ferme	627½	30		188 25
Service du vestibule	299½	30		89 85
" de la prison	2,340½	30		702 15
" de la chambre de rechange	313	30		93 90
" de l'économat	318	30		95 40
" du sous-soi	304	30		91 20
" de la chapelle	434½	30		130 35
" de l'infirmerie	504	30		151 20
Emploi général	2,420½	30		726 15
Fenaison	166	30		49 80
Murs	5,519½	30	1,655	85
Boulangerie	625	30		187 50
Cuisine	1,248	30		374 40
Chambre des chaudières	313½	30		94 05
Barbiers	160	30		48 00
Buanderie	1,233	30		369 90
Entretien des édifices	1,908	30		572 40
Coupe du bois	655½	30		196 65
Dépandances, résidence du préfet	179½	30		53 85
" " sous-préfet	130	30		39 00
Chemins	119½	30		35 85
Empilage de la pierre	201	30		60 30
Atelier des cordonniers	1,184½	30		355 35
" tailleurs	2,880	30		864 00
" forgerons	551	30		165 30
" charpentiers	1,445½	30		433 65
" du mécanicien	139½	30		41 85
	28,283½	30	8,485	05

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Nombre de jours.	Taux par jour.	Valeur.
		c.	§ c.
Boulangerie.....	707	30	212 10
Atelier des forgerons.....	896	30	268 80
Briqueterie.....	469	30	140 70
Construction.....	51	30	15 30
Atelier des charpentiers.....	1,350	30	405 00
Hangarage du charbon.....	175½	30	52 65
Ferme et jardin potager.....	2,739	30	821 70
Réparations aux clôtures.....	108½	30	32 55
Dépendances, résidence du préfet.....	300	30	90 00
" " sous-préfet.....	294	30	88 20
Service du sous-sol.....	301½	30	90 45
" des chapelles.....	46½	30	13 95
" des vestibules.....	371½	30	111 45
" de l'infirmerie.....	317½	30	95 25
" de la cuisine.....	1,248	30	374 40
" de la buanderie.....	1,156	30	346 80
" de la bibliothèque.....	278	30	83 40
" du bureau.....	273½	30	82 05
" du magasin.....	270½	30	81 15
" de l'aile.....	1 088	30	326 40
Réparations.....	546	30	163 80
Chemins.....	680	30	204 00
Barbiers.....	208	30	62 45
Ateliers de cordonniers.....	1,171	30	351 30
Étables.....	305½	30	91 60
Tailleurs de pierre.....	1,745½	30	523 65
Dépendances.....	2,016	30	604 80
Atelier des tailleurs.....	2,451½	30	735 45
Charriage.....	1,179	30	353 70
Entretien des vaches.....	283½	30	85 00
" des porcs.....	289	30	86 75
Coupe du bois, etc.....	498	30	149 40
	23,914	30	7,144 20

ANNEXE H

COÛT PAR TÊTE

DOCUMENT DE LA SÉRIE N° 22
ANNÉE 11

N°	NOM	PROFESSEUR
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

COÛT PAR TÊTE

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

(Moyenne quotidienne, 537.)

DOC. DE LA SESSION No 34

COUT PAR TÊTE.

161

	Matériel en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-01.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main le 30 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Personnel	1,322 16	67,435 70		68,757 86	1,001 34	67,756 52	126 18
Entretien des détenus	2,485 14	20,628 54	2,221 81	25,315 49	2,270 64	23,038 85	42 90
Dépenses relatives aux délibérations	331 23	3,011 47		3,342 70	226 16	3,116 54	5 80
Régie	6,546 91	21,369 52	1,370 12	29,286 55	6,178 92	23,107 63	43 03
Mobilier et fournitures	494 17	4,643 06	65 07	5,202 30	1,519 70	3,682 60	6 86
Industries	50,680 60	47,606 51		98,347 21	76,151 42	22,215 79	41 37
Capital	2,154 08	14,561 24		16,715 32	2,549 83	14,165 49	26 38
Dépenses diverses		702 35		702 35		702 35	1 31
Dépenses diverses spéciales		100 00		100 00		100 00	0 18
Totaux.....	63,904 20	180,118 49	3,657 00	247,769 78	89,884 01	157,886 77	294 01

Coût brut..... \$ 294 01
 A déduire pour revenu..... 45 62
 Coût net par tête..... \$ 248 30

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

(Moyenne quotidienne, 455.)

182

MINISTRE DE LA JUSTICE

	Matériel en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-01.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main le 30 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Personnel.....	806 79	51,958 13	163 41	52,928 33	1,028 87	51,899 46	113 94
Entretien des détenus.....	4,722 00	20,610 17	3,014 77	28,346 94	6,409 60	21,937 34	48 16
Dépenses relatives aux libérations.....	574 29	2,509 21	3,083 50	716 40	2,367 10	5 20
Régie.....	3,791 05	16,481 29	1,026 02	21,298 36	4,977 61	16,320 75	35 83
Mobilier et fournitures.....	912 08	9,332 66	10,844 74	1,227 22	9,617 52	21 11
Industries.....	2,843 85	2,770 46	601 52	6,215 83	2,919 91	3,295 92	7 23
Capital.....	30 40	1,377 59	1,407 99	62 75	1,345 04	2 96
Dépenses diverses.....	1,230 00	1,230 00	1,230 00	2 70
" spectacles.....	92 95	92 95	6 00	87 95	0 19
Totaux.....	13,630 46	106,062 26	4,805 72	123,448 44	17,347 36	108,101 08

Coût brut..... \$ 237 324
 A déduire pour revenu..... 2 424
 Coût net par tête..... \$ 234 90

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

(Moyenne quotidienne, 210.)

	Matériel en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-01.	Produits du pénitencier con- sommés.	Total.	Moins matériel en main le 30 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Personnel.....	597 15	32,250 37	83 58	32,931 10	286 94	32,644 16	155 45
Entretien des détenus.....	1,787 20	7,007 45	1,081 93	9,876 58	2,245 57	7,631 01	36 34
Dépenses relat. aux libérat.....	167 00	1,296 27	1,463 27	159 68	1,303 59	6 20
Régie.....	683 43	5,578 54	167 69	6,429 66	1,074 80	5,354 86	25 50
Mobilier et fournitures.....	404 39	3,362 58	3,766 97	574 86	3,192 11	15 20
Industrie.....	5,349 29	2,786 43	7,735 72	5,413 58	2,322 14	11 06
Capital.....	1,349 02	1,349 02	1,349 02	6 42
Dépenses diverses.....	369 34	369 34	369 34	1 76
Total.....	8,988 46	53,600 00	1,333 20	63,921 66	9,755 43	54,166 23	257 93

Coût brut..... 8257 93

A déduire pour revenu..... 10 24

Coût net par tête..... 8247 69

PÉNITENCIER DE MANITOBA.

(Moyenne quotidienne, 109.)

	Matériel en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-01.	Produits du pénitencier con- sommés.	Total.	Moins matériel en main le 30 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Personnel.....	331 90	28,771 44	25 98	29,129 32	573 72	28,555 60	260 07
Entretien des détenus.....	2,360 34	4,670 22	872 61	7,903 17	1,837 56	6,065 61	55 24
Dépenses relat. aux libérat.....	109 69	1,115 91	1,225 60	38 92	1,186 68	10 80
Régie.....	1,538 11	9,652 59	11,190 70	1,540 63	9,650 07	87 89
Mobilier et fournitures.....	259 26	1,036 52	1,295 78	82 95	1,212 83	11 05
Industrie.....	259 97	1,740 19	1,749 37	3,749 53	30 58	3,718 95	33 87
Capital.....	1,693 05	1,574 40	3,267 45	3,267 45	29 76
Divers.....	566 30	566 30	566 30	5 16
Totaux.....	6,552 32	49,127 57	2,647 96	58,327 85	4,104 36	54,223 49	493 84

Coût brut..... 8493 84

A déduire pour revenu..... 18 89

Coût net par tête..... 474 95

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(Moyenne quotidienne, 93.)

	Matériel en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-01.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main le 31 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.
Personnel.....	1,549 91	25,623 86	66 74	27,240 51	1,340 17	25,400 34	278 11
Entretien des détenus.....	2,508 76	4,001 44	618 94	7,129 14	1,724 94	5,404 20	58 09
Dépenses relat. aux libérat.....	133 37	1,928 39	2,061 76	236 99	1,824 77	19 59
Regie.....	2,207 35	5,449 15	110 00	7,766 50	2,109 35	5,657 15	60 74
Mobilier et fournitures.....	1,919 31	2,618 77	4,538 08	3,741 38	796 70	8 55
Industries.....	1,066 83	2,169 05	929 72	4,165 60	1,312 00	2,853 51	30 64
Dépenses diverses.....	26 00	328 90	354 90	8 00	346 90	3 73
Totaux.....	9,411 53	42,119 56	1,725 40	53,256 49	10,472 92	42,783 57	455 39

Montant du revenu..... \$1,561 58

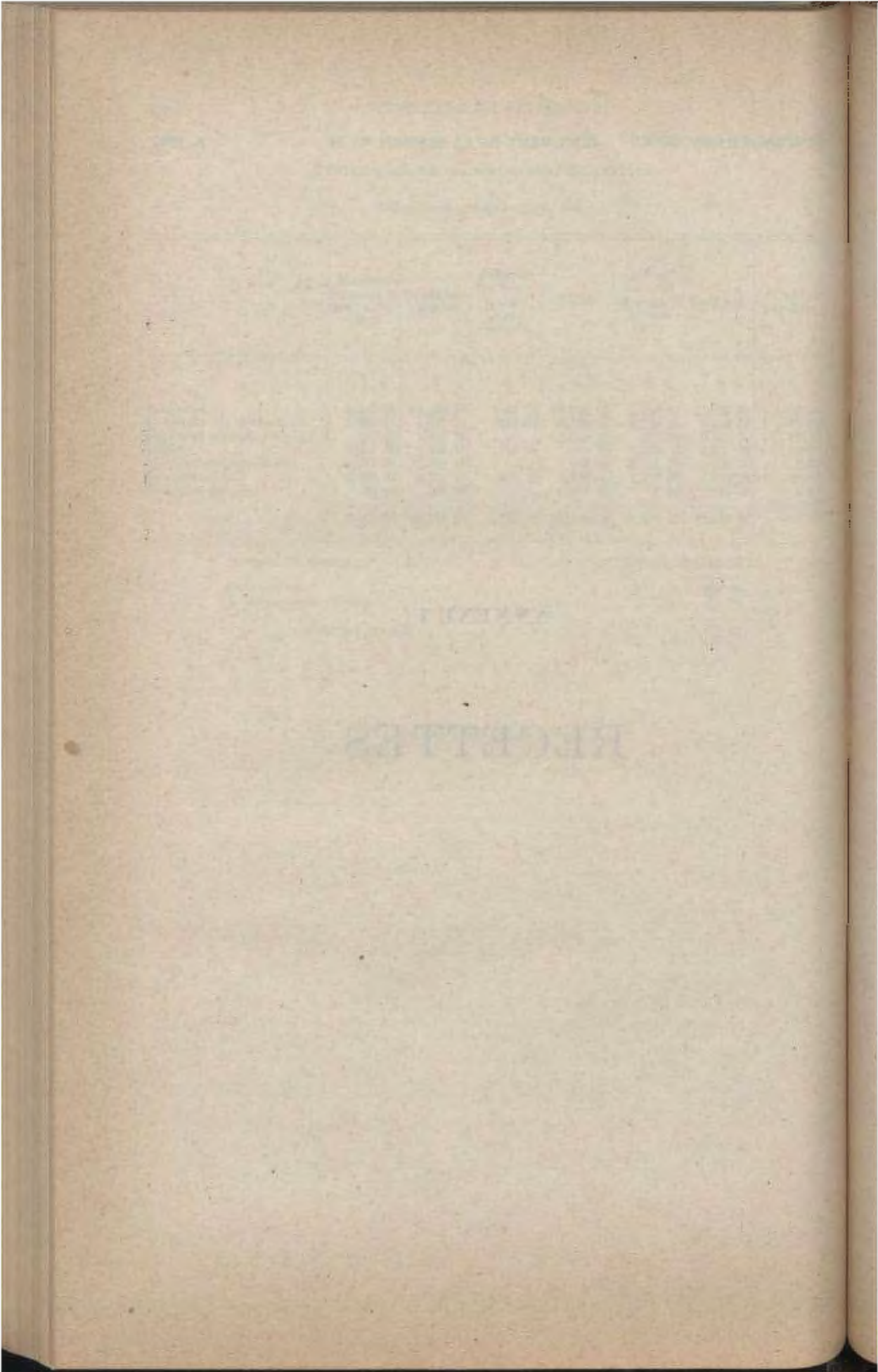
Coût par tête..... 459 39

A déduire pour revenu..... 16 78

Coût net par tête..... 442 61

ANNEXE I

RECETTES



PÉNITENCIER DE KINGSTON.

1901.		\$ c.	\$ c.
30 juin....	Département de la ficelle d'engrèbage.....	15,569 82	
	" des charpentiers.....	300 19	
	" des tailleurs.....	4,100 51	
	" des cordonniers.....	880 08	
	" des forgerons.....	119 92	
	" des ferblantiers et peintres.....	103 19	
	" du mécanicien.....	8 10	
	" des tailleurs de pierre.....	400 53	
	" de l'imprimerie.....	55 61	
	Infirmerie.....	105 98	
	Quartier des femmes.....	79 50	
	Ferme.....	820 65	
	Carrière.....	15 66	
	Prison d'isolement.....	87 92	
	Département des maçons.....	3 89	
	Bibliothèque.....	1 71	
	Aqueduc.....	6 00	
	Boulangerie.....	13 10	
	Département du garde-magasin.....	710 98	
	" du gardien-chef.....	0 90	
	Salle d'armes.....	8 88	
			23,393 12
	<i>Recettes casuelles.</i>		
	Département du garde-magasin.....	18 10	
	" des charpentiers.....	0 10	
	Etables.....	2 00	
	Entretien des édifices.....	180 35	
	Département du mécanicien.....	5 50	
	" des tailleurs de pierre.....	0 60	
	Matériel lumière électrique.....	900 00	
			1,106 65
			24,499 77

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

1901.		\$ c.	\$ c.
30 juin...	Département des cordonniers	247 41	
	Approvisionnement d'eau	227 50	
	Loyer.....	137 28	
	Département des charpentiers.....	125 10	
	" des tailleurs.....	103 27	
	" " de pierre.....	98 11	
	" des ferblantiers.....	47 66	
	Porcherie.....	22 00	
	Ferme.....	19 32	
	Atelier de rebure	18 31	
	Travail des détenus	17 48	
	Département des forgerons.....	12 15	
	Amendes	8 50	
	Département du mécanicien	5 94	
	Etable du pénitencier.....	0 96	
	Département du garde-magasin.....	0 10	
			1,096 09
	<i>Recettes casuelles.</i>		
	Bureau des arpentages.....	6 88	
	Instruments aratoires	0 50	
	Département du mécanicien.....	0 45	
			7 83
			1,103 92

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

1901.		\$ c.	\$ c.
30 juin...	Ferme	958 15	
	Fabrication d'articles en bois.....	401 14	
	Atelier des cordonniers.....	171 00	
	" des tailleurs.....	123 92	
	" des charpentiers.....	42 27	
	" du mécanicien	41 80	
	Boulangerie.....	3 00	
	Travail des détenus.....	167 48	
	Garde des prisonniers militaires.....	138 00	
	Infirmerie.....	7 59	
	Approvisionnement d'eau.....	2 00	
			2,056 35
	<i>Recettes casuelles.</i>		
	Ferme	28 00	
	Chapelle.....	45 00	
	Mobilier de fourniture.....	20 00	
			93 00
			2,149 35

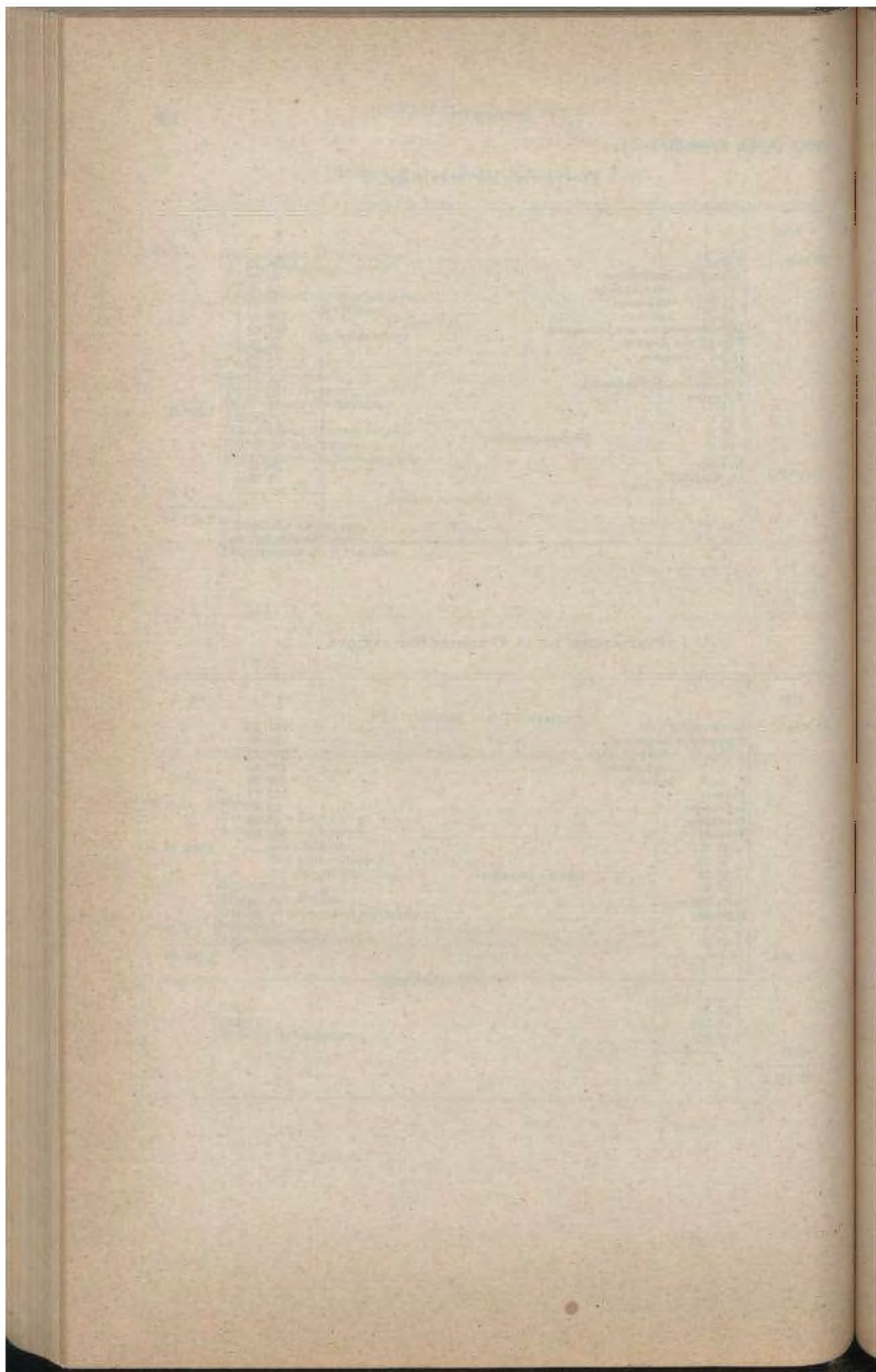
DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

1901.		\$ c.	\$ c.
30 juin.	Ferme.....	1,220 99	
	Atelier des cordonniers	96 23	
	" charpentiers.....	10 05	
	" forgerons.....	9 24	
	" tailleurs.....	189 50	
	Département du garde-magasin.....	301 74	
	Travail des détenus.....	82 25	
	Loyer de maison.....	37 50	
	Buanderie.....	1 96	
	Fournitures de l'infirmerie.....	27 93	
	Amendes.....	22 25	
			1,999 67
	<i>Recettes casuelles.</i>		
	Rations.....	73 41	
	Uniformes.....	1 55	
			74 96
			2,074 63

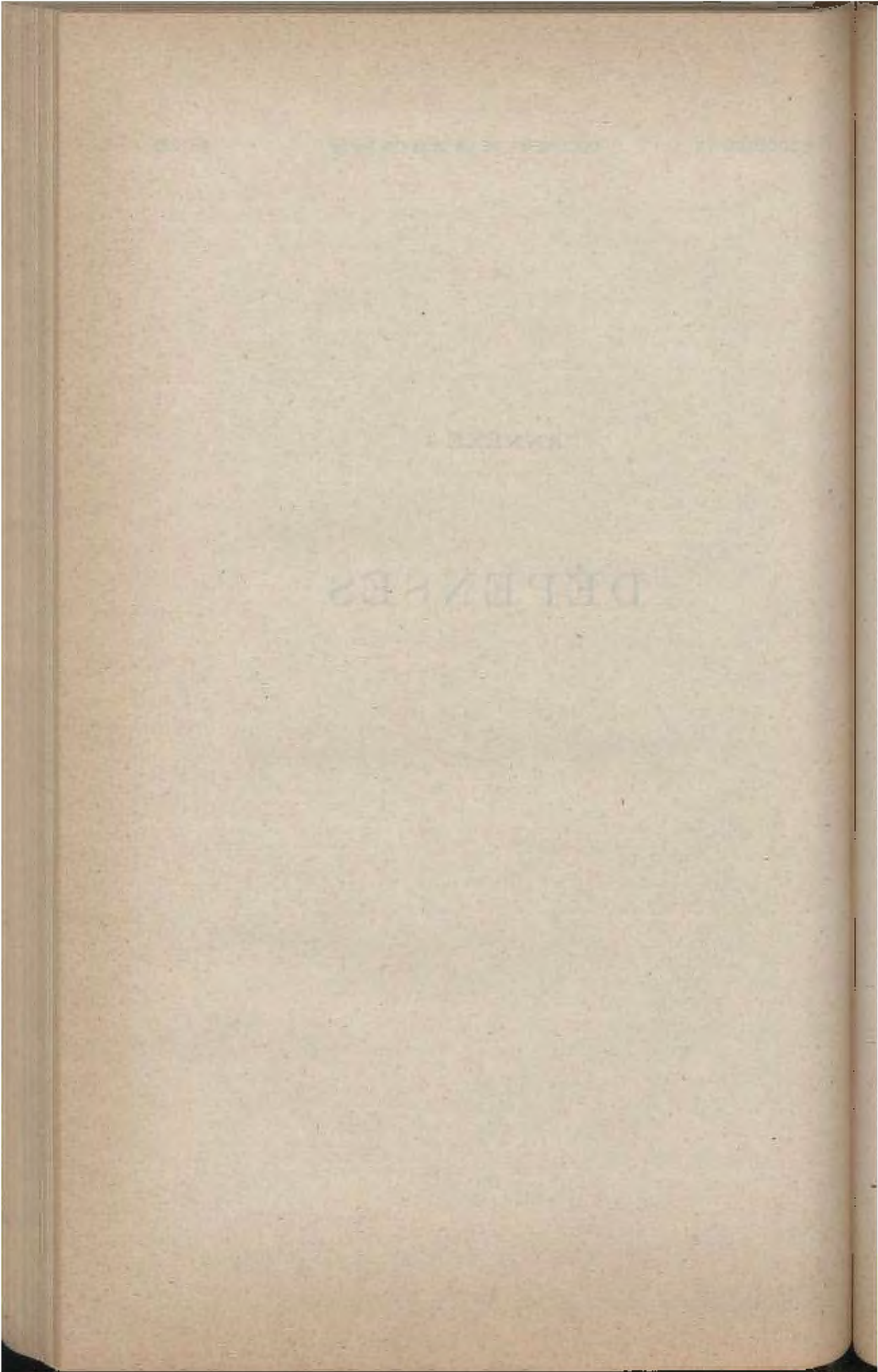
PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1901.		\$ c.	\$ c.
30 juin.	Boulangerie	547 25	
	Atelier des forgerons.....	20 80	
	" charpentiers.....	264 32	
	" cordonniers.....	185 84	
	" tailleurs.....	190 18	
	Ferme.....	173 74	
	Infirmerie.....	32 05	
	Porcherie.....	45 00	
	Terrain.....	100 00	
			1,559 18
	<i>Recettes casuelles.</i>		
	Salle d'armes.....	1 90	
	Edifices.....	0 50	
			2 40
			1,561 58



ANNEXE J

DÉPENSES



Pénitencier de Kingston—Suite.

Uniformes—Suite.	\$ c.	Rations.	\$ c.
Clous zingués, 10 liv. à 12c.	1 20	Mouton, 6,483 liv. à 85.17 le qtl.	335 17
Formes de chauss., 3 paires à 28c.	0 84	Bœuf, 95,213 liv. à 85.17 le qtl.	4,922 50
Cirage " Boston ", 5 galls à 80c.	4 00	Farine, 1,287 $\frac{1}{2}$ barils à 84.	5,150 00
Étoffe, 11 à 60c.	6 60	Sucre, 22,741 liv. à 4c.	909 64
Garniture, 10 vgs à 15c.	1 50	Fèves, 18,913 liv. 24c.	472 84
" 4 à 25c.	1 00	Lard, 7,200 liv. à 84c.	612 00
Bordure, 18 vgs à 3c.	0 54	" 2,358 liv. à 6c.	141 48
Écussons, 2 à 25c.	0 50	" 2,467 liv. à 64c.	154 19
Soie à coudre, 2 roul.	0 10	Mélasses, 607 galls à 27c.	163 89
" 1 peloton.	4 25	Pommes de terre, 1,021-84 sacs.	495 57
Modèles.	0 25	Farine de maïs, 6,950 liv. à 1c.	69 50
Toile <i>Khaki</i> , 225 $\frac{1}{2}$ à 164c.	86 67	Poisson désossé, 3,125 liv. à 4c.	125 00
Boutons d'uniformes (soie), 3 grosses à 83 30.	9 90	Marinades, 60 galls à 40c.	24 00
Jambières, 1 paire.	1 25	Orge, 2,600 liv. à 81.97 le qtl.	51 22
Pardessus, caoutchouc, 1.	9 00	Farine d'av., 10,784 liv. à 81.95 le qtl.	219 29
Couronnes dorées.	18 00	Poivre noir, 304 liv. à 14c.	47 60
Boutons, pantalons, 12 grosses à 8c.	0 96	Pois fendus, 13,000 liv. à 81.95 le qtl.	253 50
" Blanco ", 5 douz. à 81.	5 00	Lard fumé, 6,248 liv. à 8c.	459 84
Grosse toile, 50 vgs à 94c.	4 75	Riz, 12,700 liv. à 83.20 le qtl.	406 40
Coton rayé, 50 vgs à 144c.	8 55	Levain, 361 liv. à 30c.	108 30
Tiges d'acier, 7 grosses à 90c.	0 68	Vinaigre, 375 galls à 18c.	68 04
Gaz, 6 roul. à 50c.	3 00	" 57 galls à 20c.	11 40
" 8 roul. à 30c.	2 40	Sel, 37,368 liv. à 40c. le qtl.	149 45
Couronnes insignes, 2 à 82.50.	6 00	Thé Congo, 1,815 liv. à 16c.	290 00
Port de lettres.	0 02	" Japon, 1,250 liv. à 16c.	200 00
		Charrriage.	13 25
		Graisse, 245 liv. à 84c.	20 83
	1,942 98	Savon, 1,100 liv. à 27c.	30 25
A déduire—Remb. de dépenses.	8 75	Tomates, 4 boiss. à 40c.	1 60
		Oignons, 4 boiss. à 81.30.	5 20
	1,934 23	" 53 $\frac{1}{2}$ boiss. à 81.	53 78
		Salpêtre, 10 liv. à 10c.	1 00
		Couteau à glace.	0 35
		Navets, 4,816 liv. à 87.50 la tonne.	18 05
		Œufs, 135 douz. à 10c.	13 50
		Avoine (farine), 8 barils à 83.75.	30 00
		<i>Extras de la Noël.</i>	
		Beurre, 125 liv. à 16c.	20 00
		Graisse, 25 liv. à 84c.	2 12
		Pommes, 4 barils à 82.	8 00
		Lait, 40 galls à 16c.	6 40
		Figues, 150 liv. à 10c.	15 00
		Bonbons mélangés, 150 liv. à 8c.	12 00
		Sacs (papier), 600.	1 65
		Oranges, 1 caisse.	6 50
		Biscuits mélangés, 300 liv. à 8c.	24 00
		Ecorce de citron, 10 liv. à 15c.	1 50
		Épices, 2 liv. à 20c.	0 40
		Raisins, 112 liv. à 7.	7 84
		Café, 40 liv. à 22c.	8 80
			16,174 24
		<i>Vêtements pour la police.</i>	
		Bordure, 2 grosses à 55c.	1 10
		Coton à chemises, 3,308 $\frac{1}{2}$ vgs à 104c.	347 43
		" 1,661 $\frac{1}{2}$ vgs à 104c.	178 61
		Coton jaune, 878 $\frac{1}{2}$ vgs à 47c.	41 72
		Lacets de chaussures, 22 grosses à 85c.	18 70
		Émpeignes, 738 liv. à 36c.	265 68
		Gants, 7 $\frac{1}{2}$ douz. à 810.50.	78 75
		" 1 $\frac{1}{2}$ douz. à 810.25.	5 13
		Boutons (pantalons), 60 grosses à 8c.	4 80
		Rouleaux de fil, 2 grosses à 83.50.	7 18
		Fil de toile, 2 douz. à 30c.	0 60
		" 40 liv. à 81.79.	71 60
		Coutil, 317 $\frac{1}{2}$ vgs à 7c.	22 21
		Cuir à semelle, 2,817 liv. à 21c.	591 57
		Charrriage.	0 75
		Messagerie.	0 25
		Grosse toile <i>Savannah</i> , 108 vgs à 12c.	12 96
	1,118 77		

Mess de la police.

Mouton, 1,383 liv. à 85.17 le qtl.	71 52
Bœuf, 7,702 liv. à 85.17 le qtl.	398 19
Beurre, 865 liv. à 16c.	138 40
Pommes sèches, 100 liv. à 804c.	8 50
Ca é, 160 liv. à 22c.	35 20
Amidon de maïs, 60 liv. à 5c.	3 30
Œufs, 130 douz. à 20c.	16 00
Moutarde, 42 liv. à 20c.	8 40
Raisins, 168 liv. à 7c.	11 76
Sagou, 80 liv. à 5c.	4 00
Poisson blanc, 1,040 liv. à 84c.	88 40
Lait, 730 galls à 16c.	116 80
Poudre à pâte, 5 liv. à 25c.	1 25
" 5 boîtes à 20c.	1 00
" 15 boîtes à 50c.	7 50
Poivre, 5 liv. à 20c.	1 00
Gingembre, 3 liv. à 25c.	0 75
Piment, 4 liv. à 25c.	1 00
Clous de girofle, 3 liv. à 25c.	0 75
Poivre rouge, 5 liv. à 40c.	2 00
Raisins de Corinthe, 20 liv. à 7c.	1 40
" 80 liv. à 13c.	10 40
Tapioca, 60 liv. à 5c.	3 00
Citrons, 25 douz. à 20c.	5 00
Canneberges, 2 barils à 87.50.	15 00
Thé Ceylan, 180 liv. à 25c.	45 00
Essence de vanille, 2 douz. à 60c.	1 20
" citron, 2 douz. à 60c.	1 20
Muscades, 1 liv.	0 60
Sucre granulé, 300 liv. à 47c.	14 25
Farine, 21 barils, à 84.	96 00
	1,118 77

Pénitencier de Kingston—Suite.

<i>Chauffage.</i>		\$	c.	<i>Entretien des édifices.</i>		\$	c.
Houille (poêle), 29 tonnes, 1,180 liv. à \$3.90.....		115	40	Clous coupés, 6 brls à \$2.95.....		17	70
Houille (fourneau), 1,378 tonnes, 1,060 liv. à \$3.69.....		5,086	78	Clous-broche, 14 brls à \$3.35.....		46	90
Bois dur, 23 cordes à \$4.....		92	00	Corde—namille, 199½ liv. à 14½c.....		28	94
" 42½ cordes à \$4.50.....		190	67	Vernis à l'huile, 10 galls à \$1.36.....		13	60
Bois mou, 42½ cordes à \$2.75.....		116	88	Plomb à l'huile de Johnson, 3,300 liv. à 6½c.....		214	50
Houille bit., 11 ton., 1,100 liv. à \$2.90.....		33	50	Sapoho, 18 douz. à \$1.20.....		21	60
Douane.....		0	75	Chlorure de chaux, 409 liv. à 3½c.....		14	33
Mèche.....		0	10	Sulpho naphthol, 50 galls à \$1.50.....		75	00
Dosses, 13 cordes à \$2.75.....		35	75	" 225 galls à \$1.25.....		281	25
Doubl. de porte de four., 153 liv. à 3½c.....		5	36	Poudre argent, 13,708 liv. à 5c.....		685	49
A déduire—Remb. de dépenses.....		5,677	19	Savon, 5,638 liv. à 4½c.....		253	71
		4	75	Fluide sanitaire, 41 galls à \$1.35.....		55	35
		5,672	44	Tissu métallique.....		1	90
				Papier toilette, 3,000 ppts à 7c.....		210	00
				Charriage.....		4	77
				Fret.....		55	83
				Jaime, chrome, 50 liv. à 5c.....		2	50
				" 100 liv. à 7c.....		7	00
				Acide muriatique, 5 galls à 40c.....		2	00
				Bl. de plomb <i>Peccless</i> , 2,000 liv. à 6½c.....		130	00
				Rivets, cuivre, 12½ liv. à 75c.....		9	57
				Laque noire, 49 galls à 75c.....		36	75
				Tubes cuivre, 30 à \$1.....		120	00
				Tarières torses, ½ douz. à \$4.32.....		2	52
				" 1 douz. à \$5.40.....		1	80
				" 1 douz. à \$3.24.....		0	81
				" 1 douz. à \$7.26.....		3	96
				Savon brun, 1,803 liv. à 2½c.....		49	58
				Huile de lin bouil., 209-90 galls à 77c.....		161	69
				Térébenthine, 170-28 galls à 70c.....		119	20
				Grilles, 264 liv. à 5c.....		13	20
				Barreaux de grilles, 1,136 liv. à 4c.....		45	44
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		\$ 13	20
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		15	00
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		19	20
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		26	40
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		33	60
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		48	00
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		66	00
				Soupapes sphériques (disque cuivre), 1 douz. à.....		105	00
						326	40
				Moins 50 p. cent.....		163	20
						163	20
				Sciages de pin, 49,649 pds à \$13.44.....		677	25
				Etain en blocs, 329½ liv. à 36c.....		118	62
				Vermillon, 10 liv. à 25c.....		2	50
				" 10 liv. à \$1.10.....		11	00
				Vert Frankfort, 200 liv. à 15c.....		30	00
				Bleu ultra marina, 198 liv. à 12½c.....		24	75
				Laque brune, 42-47 galls à 85c.....		36	10
				Fer, 178 liv. à \$2.40.....		4	27
				Fer galv., 6,249 liv. à \$4.72 qtl.....		295	00
				Plaques d'acier, 246 liv. à 3c.....		7	38
				Serrures d'armoires, douz.....		1	80
				Vitres, 8 caisses à \$3.90.....		\$31	20
				" 1 caisse.....		4	00
				" 4 caisses à \$4.10.....		16	40
				" 2 caisses à \$4.20.....		8	40
				Lampes verre, 8 à \$1.40.....		11	20
				" 2 à 35c.....		0	70
						861	07

Pénitencier de Kingston—*Suite.*

<i>Entretien des machines—Fin.</i>		\$	c.	<i>Entretien de la salle d'armes.</i>		\$	c.	
Roues, 327 liv. à 4c.	13	08	Soin de la salle d'armes	48	00			
Forage de roues, 6 hrs à 4c.	2	40	Plaque de détente	1	26			
Forage pour la clavette	2	00	Ressorts	1	14			
Correction des indicateurs	4	75	Refaire et réparer carabines	49	75			
Tubes en cuivre, 2½ pds à 17c.	0	43	Ejecteur et ressort	0	90			
Acier fondu, 30 liv. à 77c.	2	31	Vaseline, 10 liv. à 25c.	2	50			
Huile à cylindre, 128.38 gall. à 5325.	68	37				103	55	
Garniture "Garlock," 5 boîtes à 96½c.	4	82	<i>Entretien des chapelles—chapelle protestante.</i>					
Plombagine, 5 liv. à 25c.	1	25	Bibles	34	08			
Déchets de coton, 394 liv. à \$7.60 le ql.	29	87	Livres de prière	25	00			
Garniture "Metalbestos, 55 liv. à 65c.	35	75	Musique sacrée	3	00			
Brosses, 14 à \$1.82	25	50	Réparer l'orgue, J. Reyner	50	00			
Rouleaux de fonte, 575 liv. à \$3.75	21	56	Etudes d'orgue Schmedin	2	50			
Modèles de rouleaux	1	20	Papier de musique, m. à 40c.	1	60			
Forage, tournage et planage des roulx.	21	00	" " lustré, 5 m. à 48c.	2	40			
Cuivre fondu, 23½ liv. à 40c.	9	40	Saint-Augustin, 3 bout	1	50			
Boîtes, fonte, 31 liv. à 4c.	1	24	Hymnes, 12 à 60c.	7	20			
Cuivre trempé, laminé, 40 liv. à 55c.	22	00	Livres de chant	1	92			
Huile spermacétique, 2 galls à \$2.50	15	00	1 assort. de cordes de violon	0	40			
Cuir à lacets, 21½ liv. à 60c.	13	06				129	60	
Supports, 2 à 52½c.	1	05	<i>Chapelle catholique romaine.</i>					
" 57 liv. à 4c.	2	28	Charbon de bois, 6 boîtes à 50c.	3	00			
Fret	3	61	Flottes, 1 douz.	1	20			
Déchets de coton, 527 liv. à 6½c.	34	26	Bougies, cire, 72 liv. à 50c.	36	00			
Supports et convert. de coussinets, 83 liv. à 3½c.	3	11	Encens, 2 boîtes à \$1.	2	00			
Baguettes, cuivre, 2 à 25c.	0	50	Cierges, 3 boîtes à 12½c.	0	38			
Corde manille, 42½ liv. à 14½c.	6	17	Inrancan, 2 bout. à 50c.	1	00			
Lame de raccord	15	00	Huile d'olives, 1 gall. à	1	00			
Arbre d'acier, 256 liv. à 3½c.	8	96	Seurs de Charité, soin de l'autel	30	39			
Emballage	0	57				74	97	
Commuteur	86	25	<i>Entretien de l'école.</i>					
Huile à machine, 52 galls à 12½c.	6	50	Cahiers	5	60			
Soupapes en caoutchouc, 10 à \$1.42	14	21	Crayons d'ardoise	0	33			
Réparer pompe d'écout	58	00	Ardoises	1	44			
Toile caoutchoutée, 53 liv. à 75c.	39	75	Livres	4	50			
Huile à fuseaux, 49.09 galls à 20½c.	10	06	Arithmétiques	6	84			
Garniture asbeste, 24 liv. à 13c.	3	12				18	71	
Disques "Jenkins," 24 à 12c.	2	88	<i>Papeterie</i>\$281 66					
Suif, 50 liv. à 7c.	3	50	<i>A DÉBITER—Remboursem.</i>					
Frame aprons, 4 à 88	32	00	de dépenses..... 0 61					
Comp. pour chaudière, 434 liv. à 8c.	34	72				281	05	
Garniture plombagine, 31 liv. à 35c.	10	85	<i>Port de lettres</i>					
Nettoyeur d'indicateur	0	75				142	51	
Fer, 109 liv. à 2½c.	2	45	<i>Télégrammes</i>					
Fer forgé, 35 liv. à 5c.	1	75				36	80	
Plaques de fonte, 720 liv. à 3½c.	25	20	<i>Service du téléphone</i>					
Coudes de fonte, 2 à 75c.	1	50				147	70	
Réparer machine à coudre	5	00	<i>Imprimeur du Roi</i>					
Déclar. en douane	0	25				173	95	
Tubage des chaudières, 22½ pds à 16½c.	3	63	<i>Camionnage</i>					
Charriage	0	50				46	21	
Emballage	0	50	<i>Fret</i>					
Huile de ricin, 1 gall.	0	80				62	52	
" 12½ liv. à 8c.	1	02	<i>Mobilier et fournitures.</i>					
Verres écossais	6	00	Carton blanc, 25 feuilles à 3c.	0	75			
Dents pour le concasseur, 40 pds à 70c.	28	00	Toile à serviettes, 24 vgs à 10c.	2	40			
Châtons " " 20 à 90c.	18	00	Papier à mouche, 1 boîte	0	50			
Boulons " " 250 à \$3.50	8	75	Huile d'olive, 1 gall.	1	00			
Tenaillles pour le "jenny," 25 à 40c.	10	00	Encre, 2½ grosse à \$5.	11	25			
Boucharde, 1	0	60	Effaceurs, 1 douz.	1	45			
Coudes, 2 à 75c.	1	50						
Verres indicateurs, 12 à 9c.	1	08						
Acide muriatique, 1 gall. à 40c.	0	40						
Robinets, 6 à 25c.	1	50						
Brides de tuyaux, 2 à \$1.75	3	50						
Soupape sphérique, 1, 5 pcs	51	00						
Gazoline, 10 gall. à 22c.	2	20						
Minium, 112 liv. à 4½c.	5	04						
	1,429	28						

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Kingston—Suite.

<i>Mobilier et fournitures—Suite.</i>		<i>Ustensiles.</i>	
	\$ c.		\$ c.
Toile à serviettes, 24 vgs à 10c.	2 40	Pelles, 4 douz. à \$8.03.	23 12
Prélat, 37½ vgs à 60c.	22 50	Gorets, 1 douz. à \$8.50.	8 50
Plaques à tapis, 3½ douz. à 25c.	0 88	" 2 douz. à \$7.	14 00
Robinets à huile, 3 à 90c.	2 70	Cirage, 3 douz. à 75c.	2 25
Huile spermac., ½ gal à \$3	1 50	" 3 douz. à 80c.	2 40
Alun, 1 liv.	0 02	Balais, 90 douz. à \$2.15.	193 50
Brosses à chaussures, 1 douz.	2 75	Petits balais, 4 douz. à \$1.20.	4 80
Planches à laver, 3 à 25c.	0 75	Inspection des balances.	10 85
Cirage, 3 douz. à \$1.	3 00	Réparation des balances.	10 75
Batterie, carbone, 12 à 40c.	4 80	Encre à marquer.	1 20
Savon William, 20 liv. à 35c.	7 00	Machin à numéroté.	17 50
Étamine écarlate, 48 vgs à 30c.	14 40	Règles plates.	1 20
" blanche, 5 vgs à 30c.	1 50	Lanternes sourdes.	10 00
" bleue, 3 vgs à 30c.	0 90	Brosses à chaussures, 2 douz. à \$5.	10 00
Ficelles, 54 liv. à	11 19	Briques à couteaux, 4 douz. à 35c.	1 40
Rouleaux, 2 à 20c.	0 40	Savon médicinal blanc, 25 liv. à 8c.	4 16
Crachoir, 1.	0 30	Thermomètre flottant.	0 25
Décorations, rameaux.	1 20	Crème Putz, 3½ douz. à \$10.	35 00
Époussette, crin.	0 80	Étain affiné, 9 boîtes à \$7.50.	67 50
Manches de balais, crin, 1 douz.	1 25	" 3 boîtes à \$8.	24 00
Ploirs, 2 à 10c.	0 20	Pièges à souris, 6 à 10c.	0 60
Fret.	0 91	Lampe à esprit de vin.	0 60
Douane.	0 50	Pots, 2 à 30c.	0 60
Horloge.	5 00	" 8 à 35c.	2 80
	104 20	" 1 à 40c.	0 40
		Bouchons.	0 30
<i>Machines.</i>		Papier à mouches, 1 douz.	0 24
Machine à ajuster soupape.	162 00	Brosses à plancher (petites), 1 douz.	0 40
Fret.	18 86	Robinets "perfection".	3 00
Chariage.	1 00	Poêles à l'huile.	0 75
Douanes.	0 25	Fret et messages.	1 60
Machines à tiller, 2 à \$1.25.	250 00	Ruban pour claviraphe.	1 80
Machine Peerless et access., 50 pour		Galon.	0 90
100 du prix de la facture.	912 50	Plume Cyclostyle.	0 90
Générateur, 50 pour 100 du prix de la		Cuillers étamées, 14 douz. à \$1.50.	21 00
facture.	925 00	Sapolio, 6 boîtes à \$3.60.	21 60
Panneau de générateur, 50 pour 100 du		" 8 boîtes à \$3.25.	26 00
prix de la facture.	62 50	Poli automatique, 100 boîtes à 40c.	40 00
"Switch board," etc., 50 pour 100 du		Réparé pyromètre.	4 00
prix de la facture.	47 50	Ressort et plaques pour tordeuse	
"Tablet board," 50 pour 100 du prix		franc.	2 50
de la facture.	20 00	Peaux de chamois, 2 à 34c.	0 68
"Fander pane," 50 pour 100 du prix de		Rasoirs, ½ douz. à \$16.	8 00
la facture.	40 00	Tondeuses américaines, 2 prs à \$1.50.	3 00
Machine "Peerless" n° 2769, 50 pour		Pinceaux à barbe, ½ douz. à \$4.	2 00
100 du prix de la facture.	445 00	Pierre à rasoir.	2 00
Service de R. J. Parke.	50 00	Messagerie.	0 50
	2,934 61	Soucoupe foulante en caoutchouc.	2 00
		Brosse en acier pour fournaise.	1 00
<i>Lits et literie.</i>		Pelles à neige, 2 douz. à \$3.40.	6 80
Coton jaune, 1,265 vgs à 8c.	101 20	Lignes, Shannon, 6 à 42c.	2 52
Onguent bleu, 10 liv. à 50c.	5 00	Casier liasse Shannon, 6 à 19c.	1 14
Couvertes, flanelle grise, 150 paires à		Porte-plumes, 2 à 18c.	0 36
\$1.47.	\$220 50	Épingles, 12 papiers, à 12c.	1 44
à déduire, fret.	0 83	" 12 " à 7c.	0 84
	219 67	Perforateur.	2 00
Coutil, 321½ vgs.	49 39	Bêches, ½ douz. à \$12.	6 00
Ficelle à matelas, 13 liv. à 40c.	5 20	Pots à l'eau, 1 douz.	6 00
Coton rayé, 824 vgs à 8c.	65 92	Cuvettes, 1 douz.	6 00
Toile "Forfar," 134½ vgs à 19½c.	26 23	Pots, 1 douz.	13 20
Fret.	0 83	Porte-plumes.	0 78
Royauté sur lits.	162 50	Dame-Jeanne.	0 75
	635 74	Verres de lampes, 8 douz. à 67c.	5 38
		Supports, cuivre, 2 à \$2.25.	4 50
		Plats à ponding, 12 à 16c.	1 92
		Couteaux au beurre, 6 à 25c.	1 50
		Assort. de caractères en caoutchouc.	1 35
		Étampe, caoutchouc.	0 35
		Plombagine, ¼ de grosse à \$3.	0 75
		Poids, cuivre, pour balance.	1 05

Pénitencier de Kingston—*Suite.*

<i>Ustensiles—Fin.</i>	\$	c.	<i>Instruments aratoires.</i>	\$	c.
Fer de Russie, 70 liv. à 12c.	8	40	Manches de fourches, 1 douz.	1	80
Couteaux de cuisinier, 2 à 75c.	1	50	Pierres à faux, 1½ douz.	1	65
Thermomètre	0	20	Dents de râteau, 6 à 25c.	1	50
Manches de haches, 1 douz.	2	40	Pointes, 1 douz.	3	00
" de scies, 1 paire.	0	25	Sole	0	35
Embouch. de téléphone	0	23	Ficelle de jardin, ½ liv. à 36c.	0	18
Huile pour clavigraphie.	0	07	Ciseaux	0	50
Papier carbone.	3	55	Extirpateur	0	50
Papier pour clavigraphie	1	95	Houe	0	50
Coussin pour étampe.	0	15	Truelles, 2 à 20c.	0	40
Couteau	0	25	Charrues, "Queen" 2 à \$10.50.	21	00
Four	110	00	<i>Landslide</i>	0	65
Rép. horloges	1	75	Soc de charrue	0	35
Scapulaires, 3 douz. à 60c.	1	80	Fourches, ½ douz. à \$8.	4	00
Etain, 3 boîtes à \$7.50	22	50	Manches de fourches, ½ douz. à \$1.80.	0	90
Cuillères, 1 grosse	4	50	Meule	0	50
" ½ douz. à \$1.20.	0	60	Herse	26	00
" 5 à 15c.	0	90	Cisailles de jardin	2	50
Bols, ½ douz. à \$1.60.	0	80			
Bols, 1.	0	56			66 28
Chaudrons "agate" 2 à \$1.	2	00	<i>Porcherie.</i>		
" " 2 à 60c.	1	20	Vertat	15	00
Globes de lanternes, 2 douz. à 75c.	1	50	Services du vétérinaire.	2	00
Borax, 2 liv. à 8c.	0	16	Pesage des cochons	1	00
Pelles "D. H.", 2 douz. à \$8.03.	16	06			18 00
Tasses et soucoupes, 3 douz. à \$1.20.	3	60	<i>Ateliers généralement.</i>		
Verres à boire, ½ douz. à \$1.	0	50	Boutons, ½ grosse à 85c.	0	43
Robinets, bois, 2 à 15c.	0	30	Boutons de pantalons, 24 gross. à 8½c.	2	04
Cirage, 3 douz. à \$1.	3	00	Lacets de chauss., 10 gross. à \$1.	10	00
Brosses, 1 douz.	4	40	Crayons, 5 boîtes à 85c.	4	25
Messages par téléphones	0	30	Fil, coton, 4 roul. à 5c.	0	20
		862 40	Mouchoirs de soie, 273 douz. à 95½c.	280	80
<i>Bibliothèque.</i>			Meules, 2 à \$2.89.	5	78
Abonnements	52	10	Couperets, 4 à 80c.	3	20
Alun	0	02	Bleu ultra marine, 100 liv. à 12c.	12	00
Colle	1	55	Roues à l'émeri, 6.	20	30
Toile "Forfar"	12	87	Etaux, 2 à \$5.95	11	90
Mousseline à reliure	1	60	Clous étamés, 13 liv. à \$8.05	0	96
Doubleure	0	75	Brosses p. murs, 1½ douz. à \$9.58.	13	07
		68 89	Pinceaux à vernis, 3½ douz. à \$5.21.	18	23
<i>Livres de bureau.</i>			Cuir à harnais, 36 liv. à 30c.	10	80
Divers, papeterie	37	02	Ciment p. cuir, 1 douz. à \$1.25.	1	25
			Houille de forge, 4,450 livres à \$4.50 par tonne	10	02
<i>Ferme.</i>			Fil de caire, 616 liv. à 5½c.	33	88
Vert de Paris, 13 liv. à 25c.	3	25	" 300 liv. à 7½c.	22	50
" 20 liv. à 20c.	4	00	Chaîne de coton, 196 liv. à 21c.	41	16
" 50 liv. à 18c.	9	00	Sciages de frêne, 500 p. à \$20 par M.	10	00
Graine de radis, 1½ liv. à 60c.	0	85	" 3,090 p. à \$15 par M.	46	35
" de navet, ½ liv. à 60c.	0	30	Sciages de frêne blanc, 272 pds à \$25 par M.	6	80
Insecticide, 300 liv. à 1c.	3	00	Charriage	1	90
Fumier	76	50	Sable de mouleur, 1 charge	3	50
Battage du grain	44	03	Crayons de charpentiers, 10 douz. à 22c.	2	20
Graine de mil, 4 boiss. à \$3.	12	00	Décl. en douane	1	75
Sac	0	20	Fret	24	79
Fil de fer pour clôt., 1,004 liv. à 6c.	54	70	Papier sablé, 38 gross. à 12½c.	4	84
Petites graines	22	78	Zinc en blocs, 19½ liv. à 6c.	1	17
Messagerie	0	50	Charbon de bois, 200 boîtes à 17c.	34	00
Graine de trèfle rouge, 1 boisseau.	8	40	Vernis	3	95
" " Mammoth "	5	57	Cire d'abeilles, 40 liv. à 32c.	12	80
Graine d'orge	25	75	Houille, 750 tonnes à \$3.69.	2,767	50
" de pomme de terre.	46	96	Avant-pieds en cuir vernis, 1 paire.	0	70
" d'oignons, 1 liv.	0	90	Bleu à lavage, 4 galls. à 75c.	3	00
Clôtures	10	50	Creusets, plombagine, 203 liv. à 6½c.	13	20
Vesces, 1 boiss.	1	55	Demi-anneaux, 93 liv. à 5c.	4	65
		330 74	Engrenages, 27 liv. à 5c.	1	35
			Brass leaders, 5 à \$1.60	8	00

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Kingston—Suite.

Ateliers généralement—Suite.		Ateliers généralement—Suite.	
	\$ c.		\$ c.
Perforer règles, 5 à 50c.	50	Grosse toile, 75 vgs à 13½c.	10 13
Cuivre poli, 34½ liv. à 34c.	11 73	Boyau, 1.	3 00
" en feuille, 15½ liv. à 34c.	5 19	Lumière, verre, 1.	0 90
Ressorts, 8 à 10c.	0 80	" " 2 à 23½c.	0 47
Cylindre de machine à tricoter.	4 00	Vernis, 1 gall.	2 00
Aiguilles de machine à tricoter, 3 douz. à 30c.	0 90	Acier fondu, 103 liv. à 7½c.	7 73
Aiguilles de machine à tricoter, 6 douz. à 35c.	2 10	Acide muriatique, 5½ galls à 40c.	2 30
Aiguilles de machine à tricoter, 3 grosses à \$3.60.	10 80	Fer rond, 200 liv. à \$2.55.	5 10
Bobines pour machine à tricoter, 4.	0 90	" 50 liv. à \$3.	1 50
Agrafes de talon p. mach. à tric. 2.	0 15	Emeri à machine, 74 liv. à 37½c.	27 75
Tournevis pour machine à tricoter.	0 10	Forets, 12 à 44½c.	5 34
Livre d'instructions, 1.	0 15	Rivets cuivre, 12 boîtes à 75c.	9 00
Huile sperm., ½ gall. à \$2.50.	1 25	Aiguilles à matelas, 3 à 20c.	0 60
Galon blanc, 14 grosses à 55c.	7 70	" de vétérinaire, 1 douz.	0 10
Boulons de voiture, 200 à \$1.50.	3 00	Clous à ferrer, 100 liv. à 7½.	7 50
Forets, 3 douz. à \$4.17.	12 52	Laine grise, 1,015 liv. à 12½c.	126 88
Toile métallique, 1 vg.	0 60	Boutons dorés, 13 grosses à \$3.50.	45 50
" 50 vgs à 22c.	11 00	Boucles, 1½ grosse à \$6.	9 00
Ciment caoutchouc, 1 bout.	0 15	Papier réglé "Victoria", 24 liv. à \$1.55.	7 75
Éilletts pour vis, 2 grosses à 27½c.	0 55	Papier réglé "Victoria", 24 liv. à 85c.	4 25
Poudre à miner, 12 brls à \$1.75.	21 00	Papier bleu, 3 roul. à \$1.15.	3 45
Corde manille, 394 liv. à 14½c.	5 73	Toile noire à reliure, 10 vgs à 23c.	2 30
Lessive, 2 douz. à \$1.20.	2 40	" dite "cheese cloth", 324 vgs à 3c.	9 72
Benzine, 35 galls à 20c.	7 00	Flanelle militaire, 107 vgs à 37½c.	40 18
Sciage de boulean, 5,588 pds à \$15 le M.	83 82	" 280½ vgs à 45c.	126 23
Sciage d'érable, 1,392 pds à \$20 le M.	27 84	Doublure de manches, 29 vgs à 18½c.	5 37
Recouper les scies.	182 35	Soie à boutonnières, 4 roul. à \$4.25.	17 00
Carton "Canada Bristol", 800 feuilles.	10 10	Soie pour machine, 3 liv. à \$6.25.	18 75
Blancs de l'imp., 100 feuilles.	3 40	Chaussettes, 9½ douz. à \$3.	29 00
Papier toile "Clear Lake" 22 rames à \$2.95.	64 87	" 2 paires à 25c.	0 50
Papier "Denny", 3 rms à \$1.40.	4 20	Etoffe "Beaver", 89½ vgs à \$2.10.	187 95
Aiguilles, 19½ douz. à 35c.	6 94	" 166½ vgs à \$2.45.	407 31
Messageries.	4 05	Etoffe écarlate, 1½ vg. à \$4.	5 00
Règle d'étain.	0 85	Haches larges, 2 à \$2.50.	5 00
Dés, 6 douz. à 19c.	1 16	Laque couleur de vin, 6 boîtes à 35c.	2 10
Fil, 12½ grosses à \$3.59.	44 87	Chaîne, 77 liv. à 3½c.	2 80
Limes, 1 douz.	2 40	Blanchissoirs, ½ douz. à \$15.45.	7 73
" plates, pointues, 7 douz. à 68c.	4 74	Hachettes, 1 douz.	6 75
Verre "Canada", 5 boîtes à \$3.15.	15 75	Pentures à ressort, 2 paires à 35c.	0 70
Clefs anglaises, 3 à 95c.	2 85	Chapeaux de feutre, 132 à \$1 chaque.	132 00
Règles, 2 douz. à \$3.	6 00	Tenailles, 1 paire.	0 83
Empois, 76 liv. à 6c.	4 56	Limes, 2 à 25c.	0 75
Dongolas lustrés, 4 à \$2.50.	10 00	Fonds de chaise perforés, 12 à 20c.	2 40
Veau grenelé, 24½ liv. à 25c.	6 19	Navettes, 4 à \$2.	8 00
Cônes pour le pot-au-feu, 6 à 10c.	0 60	Réparer levier.	0 25
Huile à finir, 5 galls à \$1.75.	8 75	Bois de pin, 1,024 pds à \$19 le M.	19 46
Dents, 2 à \$1.	2 00	Papier crème, 6½ rms à \$1.77½.	11 38
Lisses, 2 à \$1.02½.	2 05	" toile "Clear Lake", 16 rames à \$3.04.	48 68
Divers, imprim.	56 42	Papier crème, 2 rames à \$3.49.	6 99
Fil de toile, 10 liv. à 25c.	2 50	Formes réglées, 5½ M. à \$1.69.	0 23
" 16 liv. à \$1.79.	28 64	Têtes de comptes, 4 M. à \$1.11.	4 43
Cuivre en barres, 13 liv. à 40c.	5 20	Amidon de maïs, 12 pqts à 5c.	0 60
Emeri, 564 liv. à 5½c.	31 02	Papier.	3 00
Réparer machine à coudre.	3 50	Veau français, 85½ liv. à \$1.10.	94 60
" tricoter.	0 25	" 183½ liv. à 80c.	146 60
Coke, 1,190 liv. à \$6.50 la tonne.	3 87	Veau vernis.	3 00
Doublure noire, 25½ vgs à 8c.	2 06	Cuir à harnais, 42 liv. à 30c.	12 60
Cuir de veau.	3 00	" basane, 10 peaux, 75c.	7 50
" American tailor and cutter "	5 00	" à trépointe, 33 liv. à 35c.	11 55
Grosse toile, 20 vgs à 25c.	5 00	" à courroie, 165½ liv. à 30c.	49 65
Gazoline, 15 galls à 22c.	3 30	Alènes, 2 douz. à 77½.	1 55
Papier manille, 4 rms à \$8.97½c.	35 90	Pointes d'acier, 2 grosses à 25c.	0 50
Toile à tracer, 2 roul. à \$3.80.	7 60	Râpes, 1 douz.	2 25
Doublure "Mohair", 22½ vgs à 37½c.	8 34	Manches d'alènes, 1 douz.	0 25
Doublure "Italienne" 40½ vgs à 85c.	34 64	Reel shoe blade, 1 douz.	0 80
Grosse toile, 229½ vgs à 12½c.	28 70	Feutre jaune, 5 vgs à \$2.53.	12 65
		Cuir grenelé, 183½ liv. à 14c.	25 73
		Cire noire, 5 liv. à 15c.	0 75

Pénitencier de Kingston—*Suite.*

<i>Ateliers généralement—Suite.</i>		<i>§ c.</i>	<i>Ateliers généralement—Fin.</i>		<i>§ c.</i>
Cire noire, 5 liv. à 25c	1	25	Compas à diviser, $\frac{1}{2}$ douz. à \$4.20	2	10
Agrafes laquées, 6 douz. à 20c	1	20	Colle blanche, 30 liv. à 5 $\frac{1}{2}$ c	4	65
Boucles, 2 à 31 $\frac{1}{2}$ c	0	63	Janter de roues	4	10
Aiguilles p. mach. à coud., 18 douz. à 35c	6	30	Papier parchemin, 3 rms à \$3.32	9	67
Étain en feuilles, $\frac{1}{2}$ douz. à \$2.50	1	25	Règles, 50 à 20c	10	00
Feuilles de cuivre, 4 $\frac{1}{2}$ liv. à 30c	1	35	Espaces, 50 à 15c	7	50
Bois de moulin, 9 pçts à \$1.294	11	64	Plombs, 20 à 15c	3	00
Papier d'imprimerie, "D36," 10 rms à \$1.44	14	40	Fer à souder, 1 paire	1	20
Coutil, 97 $\frac{1}{2}$ vgs à 6 $\frac{1}{2}$ c	6	57	Ciseaux de ferblantier, 1 paire	3	00
Toile n. de Hollande, 184 $\frac{1}{2}$ vgs à 10 $\frac{1}{2}$ c	19	83	Ammoniaque, 100 liv. à 9 c.	9	00
" Tweed ", 248 $\frac{1}{2}$ vgs à 45c	111	94	Acier argenté, 7 liv. à 14c	9	84
" " 28 $\frac{1}{2}$ vgs à 47 $\frac{1}{2}$ c	13	65	Torche "Cobination"	3	50
Batiste, 271 vgs à 18c	48	78	Meules émeri, 5 à \$6	30	00
Ouate, 1 ballot	5	65	Ciseaux, 1 douz	2	50
Étoffe italienne, 178 $\frac{1}{2}$ vgs à 50c	89	13	Fers à chevaux, 1 ball.	4	20
Scie de travers	1	50	" " 50 liv. à 4c	2	00
Truelles de plâtrier, $\frac{1}{2}$ douz. à \$12.	6	00	Fer Ruase, 43 liv. à 12c	5	16
Contre-écrous, 96 à \$1.81 par 100	1	74	Éponges, 1 douz	0	25
Ponts, 325 liv. à 5c	16	92	Bleu de Prusse, 6 boîtes à 20c	1	20
Robinet de machines, 1 assort	0	90	Papier sablé, 10 mains à 14c	1	40
"Sable writers", 2 douz. à \$1.10	2	20	Alun, 5 liv. à 2c	0	10
Rayeurs, 1 douz. à	1	25	Lance de boyau	1	00
Pinceaux à vernis, 9 à 52c	4	63	Tuyau, 3 $\frac{1}{2}$ pds à 95c	3	09
Couleurs en tubes, 2 à 10c	0	20	Boulons à tête ronde, 15 à 65c	9	75
Pierre ponce, 5 liv. à 15c	0	75	Enclume	30	00
Ponts, 76 liv. à 3 $\frac{1}{2}$ c	2	66	Machine à coudre	45	00
Boîtes, ferblanc, 2 à \$5.50	11	00	" " à débiter	14	00
Carton Bristol canadien	17	65	Rivets tubulaires	5	00
" bois, 2 pçts à \$1.21 $\frac{1}{2}$	2	43	Chaîne de coton, 541 liv. à 21c	113	60
Boucles pant., 2 grosses à 12 $\frac{1}{2}$	0	25	Navettes, $\frac{1}{2}$ douz. à \$4.60	2	68
Papier marbre, 1 roul	0	56	Alènes, 2 boîtes à 80c	1	60
Caractère romain, 52 liv. à 32c	16	64	Noix hexagones, 50 liv. à \$6.10	3	04
" " 26 liv. à 40c	10	40	" carrées, 25 liv. à \$5.	1	25
Fonds, cuivre, 6 $\frac{1}{2}$ liv. à 28c	1	89	Clous à ferrer, 1 boîte à \$2.75	2	75
Accessoires, machine à coudre	0	90	" " 1 boîte à \$4.	4	00
Boutons pant., 24 gross. à 8c	1	92			
Ceillets	0	90			7,012 38
Aiguilles, 1 douz	0	19	A déduire—Remb. de dépenses.	1	00
Dynamite, 12 boîtes à 25c	3	00			7,011 38
Capsules, 12 à 1c	0	12			
Manches de marteaux, 2 douz. à \$2.25	4	50			
Feuillard, 35 liv. à 27c	1	49	<i>Fabrication de ficelle d'engerbage.</i>		
Soufre, 7 liv. à 3c	0	21	Criblure de houille, 476 tonnes à \$2.75	1,399	00
Tiges d'acier, 1 grosse	0	90	Fret	1,485	58
Clous d'acier, chauss., 100 liv. à 5 $\frac{1}{2}$ c	5	25	Port de lettres	80	00
Ligneuil, 17 liv. à 65c	11	05	Dépenses de voyages	190	00
" " 3 liv. à 45c	1	35	Douane	2	00
Soies, $\frac{3}{4}$ liv. à \$5.	3	75	Messagerie	3	00
Alun, 4 liv. à 2c	0	08	Houille, 200 tonnes à \$3.69	7	38
Encre à chaussure, 1 gall.	0	50	Huile à machine, 261 gall. à 12c	31	32
Ardasse, 1 liv	5	00	" " 442.50 gall. à 12 $\frac{1}{2}$ c	55	31
Ceillets, 4 boîtes à 7 $\frac{1}{2}$	0	30	" " 261 gall. à 13	33	93
Ciment Channel, 1 gall	2	50	Emballage	0	75
Comp. à polir "Boston", 2 gall. à 80c	1	60	Annonces	453	39
Doubleure, 8 roul. à 30c	2	40	Télégrammes	15	87
Agrafes, chaussures, 4 boîtes à 10c	0	40	Chariage	58	07
Alènes, 4 grosses à \$1.75	7	00	Huile à cordage, 4,545 gall. à 7 $\frac{1}{2}$ c	252	24
Pointes, chaussures, 9 liv. à 15c	1	35	Barils, 157 à \$1.	157	00
Ciment pour cuir, 1 douz.	1	50	Huile à cordage, 3,926 $\frac{1}{2}$ gall. à 7 $\frac{1}{2}$ c	311	67
Verrous, 2 à 15c	0	30	Rouleaux	27	35
Pierre émeri, 2 à \$7.25	14	50	Remb. compte ficelle d'engerbage	7	20
" " 2 à \$4.	8	00	Huile à bobines, 279.55 gall. à 22c	61	50
Fusée double, 10 pds à 40c	4	00	Sacs, jute, 5,016 à 6c	300	96
Craie blanch, 20 liv. à 2 $\frac{1}{2}$	0	50	" " 2,520 à 6 $\frac{1}{2}$ c	166	95
Huile de vitriol, 1 chop	0	23	" " 5,000 à 8 $\frac{1}{2}$ c	425	00
Plomb, blanc de, 20 liv. à 16c	3	20	Ficelle	0	54
Couteaux "H. C.", 2 douz. à \$1.25	2	50	Agavé, 104,855 liv. à 5 $\frac{1}{2}$ c	5,767	02
" " à drayer, $\frac{1}{2}$ douz. à \$3.50	1	75	Moins 6 pour 100 d'es-		
Blanchissoirs, 4 douz. à \$6.50	24	20	compte	61	62
" " C. H., $\frac{1}{2}$ douz. à \$4.76	2	38			
Huile de pied de bœuf, 5 gall. à 75c	3	75			5,705 40

Pénitencier de Kingston—Fin.

<i>Edifices—Fin.</i>	\$ c.	<i>Dépenses de voyages.</i>	\$ c.
Robinets, 12 $\frac{3}{4}$ pc. à 70 $\frac{1}{2}$ c.	8 50	Inspecteur	175 00
" 12 $\frac{3}{4}$ pc. à 50c.	6 00	Préfet.	103 99
Rondelles, 6 douz. à 50c.	3 00	Mécanicien.	125 40
" 6 douz. à 86c.	4 00	Instructeur charpentier	17 65
Garnitures, 12 1 x 1 $\frac{1}{2}$ à 3c.	0 30	Instructeur agricole	20 78
" 12 $\frac{3}{4}$ x $\frac{1}{2}$ à 2 $\frac{1}{2}$ c.	0 30	Billets de tramway.	20 00
" 12 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ à 2c.	0 24		
" 2 $\frac{3}{4}$ x $\frac{1}{2}$ à 2c.	0 24		
" 12 3 x 2 $\frac{1}{2}$ à 13c.	1 56		
Ardoises, 124.	386 29	A DÉDUIRE—Reimb. de dépenses.	462 82
Messagerie.	0 55		121 70
Tuyaux de refoulement, 247 liv. à 5c.	12 35		341 12
Cuivre en feuilles, 566 liv. à 26c.	147 16	<i>Honoraires d'avocats.</i>	
Cuvettes en cuivre, 152 liv. à 82c.	124 64	Services de E. H. McAlpine (La Reine vs Conolly)	37 50
	10,261 24	<i>Annonces.</i>	
		Appels de soumissions pour approvi- sionnement.	323 72
<i>Terrains.</i>		<i>Dépenses diverses spéciales.</i>	
Achat de Jessie Barker.	4,300 00	Prix pour le tir au revolver et à la carabine (2 ans).	100 00

RÉCAPITULATION.

	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Personnel :—</i>			
Appointements, direction générale.	18,641 91		
" police.	32,640 79		
" service industriel.	13,100 00	64,382 70	
Uniformes	1,942 98		
A déduire, remboursement de dépenses.	8 75	1,934 23	
Mess de la police		1,118 77	
			67,435 70
<i>Entretien des détenus :—</i>			
Rations.		16,174 24	
Vêtements des détenus.	3,699 00		
A déduire, remboursement de dépenses.	80 49		
		3,619 41	
Infirmerie		834 89	
			20,728 54
<i>Dépenses relatives aux libérations :—</i>			
Vêtements aux forçats libérés.	982 97		
Allocations de voyages	2,010 50		
Inhumations.	18 00		
			3,011 47
<i>Dépenses d'entretien et de service :—</i>			
Chauffage.	5,677 19		
A déduire, remboursement de dépenses.	4 75		
		5,672 44	
Eclairage		8,621 69	
Approvisionnement d'eau		1,107 00	
Étables du pénitencier et voitures.		861 07	
Entretien des édifices.	7,462 82		
A déduire, remboursement de dépenses.	2 35		
		7,460 47	

DOC. DE LA SESSION No 34

RÉCAPITULATION—*Suite.*

	\$	c.	\$	c.	\$	c.
<i>Dépenses d'entretien et de service—Fin.</i>						
Entretien des machines.....			1,429	28		
" de la salle d'armes.....			103	55		
" des chapelles.....			204	57		
" de l'école.....			18	71		
Papeterie.....	281	66				
A déduire, remboursement de dépenses.....	0	61				
			281	05		
Imprimeur du Roi.....			173	95		
Port de lettres.....			142	51		
Télégrammes.....			36	80		
Service du téléphone.....			147	70		
Camionnage.....			46	21		
Fret.....			62	52		
					21,369	52
<i>Equipement de prison :—</i>						
Meubles et fournitures.....			104	20		
Machines.....			2,934	61		
Lits et literie.....			635	94		
Ustensiles.....			862	40		
Bibliothèques.....			68	89		
Livres de bureau.....			37	02		
					4,643	06
<i>Industries :—</i>						
Ferme.....			330	74		
Instruments aratoires.....			66	28		
Porcherie.....			18	00		
Ateliers, généralement.....	7,012	38				
A déduire, remboursement de dépenses.....	1	00				
			7,011	38		
Ficelle d'engergage.....	40,524	35				
A déduire, remboursement de dépenses.....	284	14				
			40,240	21		
					47,666	61
<i>Capital :—</i>						
Terrain.....			4,300	00		
Édifices.....			10,261	24		
					14,561	24
<i>Divers :—</i>						
Annonces.....			323	73		
Frais de voyages.....	462	82				
A déduire, remboursement de dépenses.....	121	70				
			341	12		
Honoraires d'avocats.....			37	50		
					702	35
<i>Dépenses diverses spéciales.....</i>						
					100	00
<i>Dépenses totales.....</i>					180,118	49

ROBT. R. CREIGHTON,

Comptable.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

APPOINTEMENTS.

	Nom.	PÉRIODE.		Appointements.	Montant.
		Mois.	Jours.		
				\$ c.	\$ c.
Préfet	J. A. Duchesneau.....	12	..	2,400 00	2,400 00
Médecin	L. A. Fortier.....	12	1,600 00	1,600 00
Aumônier catholique romain.....	L. O. Harel.....	12	1,200 00	1,200 00
Aumônier protestant	John Rollit.....	12	1,200 00	1,200 00
Comptable.....	G. S. Malepart.....	12	1,200 00	1,200 00
Secrétaire du préfet	E. Lachapelle.....	12	700 00	700 00
Garde-magasin.....	G. B. Lamarche.....	12	900 00	900 00
Mécanicien	E. Champagne.....	12	900 00	900 00
Economiste.....	N. Charbonneau.....	12	800 00	800 00
Infirmer en chef.....	D. O'Shea.....	12	750 00	750 00
Instituteur	J. T. Dorais.....	12	800 00	800 00
Chauffeur.....	E. Leclair.....	12	500 00	500 00
Aide garde-magasin.....	H. C. Fett.....	12	500 00	500 00
Messager	C. Taillon.....	12	500 00	500 00
Electricien.....	J. Dorais.....	1	5	800 00	77 41
					14,027 41

SERVICE INDUSTRIEL.

Instructeur en chef.....	G. A. Pratt.....	12	1,500 00	1,500 00
Instructeur agricole	E. Kenney.....	12	700 00	700 00
Instruct. de métiers, 7, chacun.....		12	700 00	4,900 00
" 1.....		9	2	700 00	528 86
" 2, chacun.....		3	700 00	349 98
" 1.....		2	23	700 00	161 38
Gardes aux étables, 2, chacun.....		12	500 00	1,000 00
					9,140 22

SERVICE SPÉCIAL.

Architecte.....	Jas. Adams.....	1	24	1,500 00	223 25
-----------------	-----------------	---	----	----------	--------

POLICE.

Grade.	Nom.	PÉRIODE.		Appointements.	Montant.
		Mois.	Jours.		
				\$ c.	\$ c.
Sous-préfet.....	O. Beauchamp.....	12	1,500 00	1,500 00
Gardiens-chef.....	U. Chartrand.....	12	1,200 00	1,200 00
Gardiens, 9, chacun.....		12	600 00	5,400 00
Gardes, 30 ".....		12	500 00	15,000 00
" 1.....		11	26	500 00	494 45
" 1.....		9	22	500 00	405 57
" 1.....		7	500 00	291 62
" 1.....		5	500 00	208 38
" 2, chacun.....		2	500 00	166 72
" 3 ".....		10	400 00	1,000 00
" 1.....		8	400 00	266 64
" 1.....		3	22	400 00	123 64
" 1.....		2	8	400 00	75 55
" 1.....		1	400 00	33 33
					26,165 92

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*

<i>Uniformes des employés,</i>	\$ c.	<i>Ordinaires de la police.</i>	\$ c.
Veau français, 228½ liv	251 76	Graine d'anis, 12 liv	1 20
Veau fendu, 54 liv	21 60	Muscades, 12 liv	8 40
Cuir à trépoint, 102 liv	35 70	(Œufs, 124 douz	22 74
Peaux de couleur, 6	3 00	Pommes séchées, 150 liv	15 00
Clous de broche, 80 liv	8 00	Poudre à pâte, 24 boîtes	6 00
Soie, 6 liv	30 00	"Haddock", 270 liv	13 59
Veau français, 1 peau	3 00	Dindes, 42 liv	5 04
Soie torse B. H., 1 vge	0 06	Ess. de citrons, 1 liv	1 20
Bonnets (officier) 2	22 50	Thé mélangé, 5 liv	1 50
Drap italien, 325 vgs	95 30	Café, 50 liv	15 00
Soie, 3 rouleaux	0 16	Beurre, 356 liv	64 08
Lacets, chaussures, 1 grosse	0 63	Lait, 203½ galls	28 51
Ciment caoutc., 3 boîtes	0 60	Sucre granulé, 320 liv	18 40
Peaux de phoque, 16	49 80	Moutarde, 24 liv	7 20
Tiges d'acier, 3 douz	0 20	Beuf, 4,922 liv	283 02
Melton, 6½ vgs	19 75		490 79
Cuir grenelé, 60½ p.	0 72		
Bordure mohair, 4 grosses	22 51		
Cuir à semelles, 1,099 liv	230 79	<i>Rations.</i>	
Jambières, cuir, 1 paire	1 25	Mélasse, 1,393 galls	578 10
Bouton dorés d'uniforme, 114½ douz	26 05	Hareng, 29 barils	137 75
Serge, 492½ vgs	418 68	Riz, 4,500 liv	153 00
Soie torse de tailleurs, 4 liv	17 00	Orge, 1,500 liv	32 95
Soie torse pour machine, 7 liv	43 75	Farine de maïs, 1,000 liv	14 50
Grosse toile française, 504½ vgs	70 56	Graisse, 1,069 liv	93 54
Soie pour coudre, 4 douz	1 50	Morue, 1,977 liv	77 12
Bordure, 2 grosses	14 40	Farine, 1,240 brls	5,084 00
Mouton de Perse, 8 peaux	52 00	Sel, 21,150 liv	74 03
Beaver de Moscou, 8 vgs	7 20	Sucre, 9,419 liv	386 03
Mitaines, 60 paires	60 00	Pois, 5,000 liv	150 00
Gants, 14 paires	20 00	Vinaigre, 316½ galls	110 78
Soie caoutchouc, 2 vgs	1 20	Epices mélangées, 150 liv	37 50
Vernis à chaussures, 2 gal	1 60	Poivre, 300 liv	45 00
Grosse toile, 8 oz., 15 vgs	1 80	Beuf, 69,422 liv	3,991 77
Agrafes et œillets, 5 grosses	0 75	Mouton, 3,302 liv	108 12
Droits de douanes sur chapeau échant	0 45	Lard, 71 brls	1,380 00
Manteaux caoutchouc, 7	12 25	Fèves, 9,460 liv	275 29
Abonnement "Journal"	10 00	Pois fendus, 3,693 liv	105 56
Gutta percha, ¼ liv	1 75	Thé, 851 liv	136 16
Soie, Khaki, 464½ vgs	69 64	Orge moulu, 5 sacs	11 75
Elastique, 5 vgs	2 00	Farine d'avoine, 5,670 liv	113 40
Bouton barils, 7 douz	6 00	Lessive, 208 liv	62 40
Cirage, ½ gal	0 75	Pommes de terre, 1,270 sacs	575 97
Tweed, 1 pièce	2 50		13,825 32
Carbone, ½ gal	2 50	Par remb. de dépenses	37 78
Veau can. noir, 102½ liv	71 66		13,787 54
Peau verte, 1	1 42	<i>Extras de la Noël.</i>	
Etoffe, 13 vgs	9 75	Raisins, 116 liv	9 28
Ratine, 164 vgs	200 16	Beurre, 105½ liv	18 99
Etoffe crin, 1 vge	1 25	(Œufs, 95 douz	17 10
Bande émeri, 1 douz	1 75	Pommes, 3 brls	12 00
Pardessus caoutchouc	3 00	Ess. de citron, 2 liv	1 60
Huile cubaine, 1 gal	3 25	Ess. de vanille, 2 liv	2 00
Boutons d'ulster, 1 grosse	1 00	Poudre à pâte, 10 boîtes	5 00
Couronnes dorées, 6 paires	6 00		65 97
Bandes de casques, 100	10 00	<i>Vêtements des prisonniers.</i>	
Doublure, 48 vgs	1 50	Veau (cuir), 901 liv	405 45
Shank wheels	1 20	Veau can., 182 liv	118 30
Chapeaux, 3 douz	43 74	Veau fendu, 254 liv	50 80
Doublure de pardessus, 82 vgs	17 22	Fil de toile, 15 liv	20 85
Bordure, 1 grosse	1 35	Peaux de moutons, 215 liv	86 00
Centre goudronné, 5 vgs	1 25	Boutons blancs (os), 36 grosses	9 00
Brandebourg, 12 vgs	4 20	Marsouin (cuir), 21 liv	26 25
Heel wheels, 3	1 80	Clous, fer, 130 liv	7 15
Boutons de bonnets, ½ grosse	4 82		
Toile satinée, 83½ vgs	24 98		
	2,061 90		
A déduire—Remb. de dépenses	151 36		
	1,910 54		

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*

<i>Vêtements des détenus—Fin.</i>		<i>Infirmierie—Fin.</i>		\$	c.
Pointes pour chaus., 48 liv.....	7 20	Aiguilles hypodermique, 7 $\frac{1}{2}$ douz....	1 45		
" pour formes, 16 liv.....	3 20	Mesure graduée.....	0 35		
Cire noire, 50 liv.....	3 00	Pommes séchées, 2 liv.....	0 20		
Fil blanc, 40 liv.....	24 00	Alcool méth., 20 galls.....	22 00		
Huile de pied de bouf.....	30 00	Oranges, 2 douz.....	0 75		
Encre brevetée, 1 $\frac{1}{2}$ bouteille.....	5 00	Citrons, 4 douz.....	0 95		
Cheville de bois, 4 boiss.....	3 00	Miel, 3 $\frac{1}{2}$ liv.....	0 49		
Acide oxalique, 2 liv.....	3 30	Amidon de maïs, 18 colis.....	1 80		
Encre, 7 galls.....	3 50	Biscuits, soda, 3 boîtes.....	0 75		
Gomme adraganthe, 2 liv.....	1 20	Corde de soie pour batterie, 2 vgs.....	0 30		
Chaussures caoutchouc, 6 paires.....	18 00			2,073	68
Boutons, pantalon, 12 grosses.....	1 44	Par remb. de dépenses.....		17	50
Cirage, 2 douz.....	0 30				
Ciment, caoutchouc, 3 boîtes.....	0 63			2,056	10
Cire d'abeilles, 25 $\frac{1}{2}$ liv.....	7 75				
Toile, grosse, 290 $\frac{1}{2}$ vgs.....	47 93	<i>Vêtements aux forçats libérés.</i>			
Chapeaux, paille, 42 douz.....	33 60	Cuir fendu, 145 liv.....	29 00		
Cuir à semelles.....	735 48	Cuir de buffle, 110 pieds.....	15 40		
Chanvre, 15 liv.....	9 00	Fil ciré pour machine, 15 liv.....	11 25		
" Gingham, 103 vgs.....	10 30	Œillets, 45 boîtes.....	6 75		
Indienne, 232 $\frac{1}{2}$ vgs.....	17 38	" d'agrafes, 37 boîtes.....	3 70		
Coutil, 103 vgs.....	6 95	Soies, 1 liv.....	5 00		
Coton pour machine, 18 grosses.....	64 62	Ouate noire, 1,800 vgs.....	81 00		
Coton rayé, 1,402 $\frac{1}{2}$ vgs.....	266 43	Boutons (agate), 25 grosses.....	2 65		
Fil, 14 grosses.....	50 26	Boucles, 12 grosses.....	2 10		
Galon, 10 grosses.....	4 80	Bretelles, 18 douz.....	19 80		
Soies, 1 liv.....	2 00	Grosse toile française, 400 vgs.....	24 00		
Coton rayé, 680 $\frac{1}{2}$ vgs.....	129 25	Mouchoirs, 18 douz.....	7 74		
Batiste, 673 $\frac{1}{2}$ liv.....	72 41	Tweed, 1,254 $\frac{1}{2}$ vgs.....	398 20		
Bordure, 9 grosses.....	4 32	Flanelle, 1,139 vgs.....	136 68		
Etoffe p. vêtements des pris., 3,184 vgs.....	1,375 03	Cuir à semelles, 850 liv.....	176 00		
Coton jaune, 780 $\frac{1}{2}$ vgs.....	37 06	Satin, 602 vgs.....	48 16		
Flanellette, 388 vgs.....	38 80	Cravates, 18 $\frac{1}{2}$ douz.....	18 16		
Coton croisé, 1,014.....	81 12	Boutons, 30 grosses.....	12 00		
Carisot, 4,439 vgs.....	910 00	Batiste, 909 $\frac{1}{2}$ vgs.....	67 58		
Laine, 732 $\frac{1}{2}$ liv.....	219 75	Drap italien, 264 vgs.....	21 12		
Fil, 95 liv.....	36 70	Brown Holland, 380 $\frac{1}{2}$ vgs.....	39 92		
Rivets, cuivre, 4 liv.....	2 40	Chapeaux, feutre, 12 douz.....	52 80		
Œillets, cuivre, 1 liv.....	0 60	Chauvre, 15 liv.....	9 00		
	4,997 41	Gants, laine, 5 douz.....	11 25		
Par remb. de dépenses.....	296 03	Clous zingues, 10 liv.....	1 25		
	4,700 48			1,200	51
<i>Infirmierie.</i>		Par remb. de dépenses.....		50	50
Beurre, 2,634 liv.....	480 62			1,150	01
Sucre gran., 65 liv.....	3 90	<i>Allocations aux détenus libérés.</i>			
Coton ouaté, 25 vgs.....	2 50	Libérations.....	1	1 00	1 00
Pierre à aiguiser.....	0 06	".....	9	2 00	18 00
Tabac, 22 liv.....	8 14	".....	6	3 00	18 00
Œufs, 24 douz.....	4 52	".....	2	3 30	6 60
Tomates, 4 boîtes.....	0 40	".....	2	4 00	8 00
Médicaments, 13 lots.....	571 73	".....	40	5 00	200 00
Acide sulfurique, 2 liv.....	0 44	".....	9	5 30	47 70
Eponges, 3.....	1 08	".....	9	6 00	54 00
Lait, 6,528 $\frac{1}{2}$ galls.....	913 99	".....	1	6 80	6 80
Jambon, 1 liv.....	0 20	".....	38	7 00	266 00
Vin, $\frac{1}{2}$ gall.....	1 26	".....	1	7 30	7 30
Gelée, 4 liv.....	1 00	".....	1	7 50	7 50
Eau de Vichy, 1 bout.....	0 25	".....	12	8 00	96 00
Services médicaux.....	36 00	".....	15	10 00	150 00
Pommes, 2 $\frac{1}{2}$ barils.....	3 50	".....	4	10 30	41 20
Raisins, 4 liv.....	0 42	".....	2	12 00	24 00
Volailles.....	0 40	".....	1	12 30	12 30
Vin Sherry, 1 bout.....	0 60	".....	1	12 50	12 50
Vin Porto, 1 gall.....	3 60	".....	1	15 00	15 00
Thermomètre de clinique, 4.....	5 28	".....	1	15 30	15 30
Lunettes, 12 paires.....	1 75				
Messageries.....	0 35				
Prostatique, 3.....	2 55				
Pinceaux, poils de chameau, 1 douz.....	0 30				
		Valeur totale.....		1,007	20

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*

<i>Transferts.</i>		<i>Entretien des édifices.</i>	
	\$ c.		\$ c.
Transferts	324 00	Tuyau, fer galv., 1,240½ pds.....	265 65
<i>Inhumations.</i>		Coudes, 24	2 69
Creusage de fosses, 2	3 00	Tampons, 228	5 07
Cierges, 50 liv	25 00	Coudes, 12; tés, 6	5 46
	28 00	Soupapes, 4	14 00
<i>Chauffage.</i>		Robinets, 4	10 58
Houille à poêle, 46 tonnes, 1,910 liv.....	244 17	Vermillon, 6 liv	3 60
" à grille, 496½ tonnes.....	2,403 06	Ecran en toile métal., 14 vgs.....	2 80
" dure, 197 tonnes, 1,710 liv.....	985 31	Gazoline, 10 gallons.....	3 25
" bitum., 424 tonnes, 540 liv.....	2,072 86	Bidons, 2	1 00
Erable, 50 cordes	241 00	Boîtes, 4	0 80
Bouleau noir, 42 cordes	199 50	Tube en caoutchouc, 24 pds.....	1 68
Epinette rouge, 7½ cordes.....	33 00	Corde de manille, 577 liv.....	85 69
Pin, 4½ cordes	14 18	Doublure de meubles	2 88
	6,193 08	Pentures en cuivre, 3 douz.....	7 00
Par remboursement de dépenses..	77 28	Orme, 5,756 pds.....	115 12
	6,115 80	Vis, 251 grosses.....	60 24
<i>Eclairage.</i>		Fer, 9,407 liv.....	229 24
Huile de pétrole, 6,160 galls.....	1,078 11	Fer de Suède, carré, 108 liv.....	4 86
Boîtes, 25	9 60	" rond, 55 liv.....	2 75
Allumettes, 10 grosses.....	18 00	" 1,084 liv.....	51 66
	1,105 71	Etain en feuilles, 192 liv	19 20
Par remboursement de dépenses..	89 82	Boules à mites, 15 liv.....	1 75
	1,015 89	Chaudières à charbon, ½ douz.....	5 05
<i>Approvisionnement d'eau.</i>		Epinette, 5,006 pds.....	86 63
Houille bitumin., 225 tonnes, 1,640 liv..	1,104 65	Chêne, 96 pds.....	6 24
Chariage de la houille.....	7 35	Clous-broche, 400 liv.....	13 85
	1,112 00	Moulure en fil métal, 150 liv.....	7 10
<i>Etable du pénitencier.</i>		Tuiles pour drain, 5,300	104 68
Paille, 14 tonnes, 190 liv	57 95	Boutons de portes, cuivre, 58.....	9 80
Foin, 18 tonnes, 690 liv.....	165 11	Crochets, cuivre, 2 douz.....	2 66
Avoine, 769 sacs, 21 liv	538 51	Serrures de tiroirs, cuivre, 2 ½ douz ..	19 65
Son, 15 tonnes	262 50	" " à ressort, ½ dz	5 10
Médicaments, 1 lot	7 86	Serrures d'armoires, 3½-douz.....	18 55
Alcool, 1 gall.....	4 75	Vis en cuivre, 1 grosse.....	0 75
Ferrage de chevaux, 35.....	49 77	Serrure à palastre et bouton	0 50
Cuir, 19 pds.....	2 66	Zincs Leclanche, 1 douz.....	0 75
Savon, 7½ liv.....	0 64	Toile émaillée, 5½ vgs.....	2 59
Savon mou, 10 liv.....	1 50	Robinet comp	0 45
Composition p. harnais "Harris," 2 dz.	4 80	Clous coupés, 2,300 liv.....	65 55
Huile "Climax," 1 douz	3 00	Vitres Canada, 6 boîtes.....	19 50
Sangles de selles, 1 paire	2 00	Poison à rats, 1 douz.....	2 25
Etrilles, 1 douz	3 00	Poignées de portes, cuivre, 1½ douz...	5 60
Peignes, 1 douz.....	1 20	Verrons à ressort, 1 paire	0 50
Brosses à chevaux, 1 douz.....	9 22	Zincs "Crowfoot," 1 douz	4 80
Éponges à voiture, 1 douz.....	2 44	Cuivre " 1 douz.....	2 40
Services du vétérinaire	17 00	Robinet.....	0 34
Fers à chevaux, 300 liv.....	11 70	Vitres, 39 boîtes	81 90
Clous à ferrer, 65 liv	7 49	Nettoyeurs de tubes, ½ douz.....	14 40
	1,153 10	Poudre de pierre ponce, 10 liv.....	0 80
		Sciages de pin, 12,984 pds	389 52
		Fil métal. pour brosses, 24½ liv.....	1 84
		Cadenas, 9	5 82
		Peinture crue, 3 boîtes.....	0 60
		" verte, 50 liv.....	10 00
		Boulons pour poêle, 200.....	1 10
		"Tampico," 103 liv.....	9 27
		Blanc de plomb, 2,000 liv.....	135 00
		Pierre ponce, 10 liv.....	1 50
		Acide muriatique, 37 liv. 11 onces.....	8 29
		Rondelles, 75 liv.....	3 93
		Poêles, 3.....	19 05
		Pentures en cuir, 52 liv.....	3 04
		Pot de plombier	1 50
		Feuillard, 210 liv.....	5 67
		Clefs de cadenas Yale, 2	0 20
		Lavoir en fonte.....	9 50
		Blanchissoirs.....	29 10
		Vis de chaises.....	0 25
		Cloches électriques, 2	4 16
		Huile à machine, 44½ gallons.....	19 90

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Suite.

<i>Entretien des édifices—Suite.</i>	S c.	<i>Entretien des édifices—Suite.</i>	
Clous à cov., 40 papiers.....	2 00	Térébenthine, 87½ gals.....	65 38
Verrous, cuivre, 4.....	1 00	Papier sablé, 5½ rames.....	15 68
Tuyau de renvoi, 70 pds.....	24 15	Huile de lin, 90½ gals.....	79 07
Bandages caoutch., 1 douz.....	2 40	Laque, 20 gals.....	43 00
Papier à tenture, 25 pièces.....	7 49	Petite roue d'engrenage.....	0 75
Lavabo, faïence.....	10 00	Mastic de peintres (noyer) 1 boîte.....	0 25
Boulons p. voiture, 4, 100.....	40 27	Echelles, 2.....	4 68
Limes diamant, 80.....	1 60	Papier goudronné, 2 rouleaux.....	1 10
" Carb. ammonia, " 25 livres.....	2 50	Creusets, 6.....	13 75
Rondelles, fer, 80 livres.....	4 20	" Pearlina " 3 boîtes.....	13 50
Ressort de chaises, 15.....	0 63	Acier fondu, 483 livres.....	50 88
Grilles.....	10 50	Bleu marin, 38 livres.....	9 50
Grille.....	0 60	Rouge venitien, 600 livres.....	18 00
Bordure de pap. tenture, 25 verges.....	2 50	Jarres Leclanche, 6.....	0 90
Racine de riz, 164 livres.....	26 24	Rivets p. voiture, 10 livres.....	1 20
Briques réfract., 200.....	4 00	Jarres p. batterie, 6.....	2 10
Clefs, 2 seulement.....	0 20	Noix carrées, 175 livres.....	8 95
Plaques d'acier, 251 livres.....	7 53	Charbon de bois, 120 sacs.....	24 00
Cuvette de closet " Richelieu ".....	3 75	Pierre à aiguiser, 5.....	2 63
Peint. métal., 5 gals.....	7 00	Plaques d'acier, 2.....	26 83
Serrure à mortaise.....	0 50	Colle de poisson, 300 livres.....	51 00
Houille, 19 tonnes, 1,200 liv.....	109 76	Vernis, 8 gals.....	18 00
Lavabo et access.....	21 73	Rivets, 10 livres.....	1 00
Filtres pour l'eau, ½ douz.....	4 50	Étain en lingots, 59½ livres.....	21 42
Boutons de portes, 2 paires.....	0 30	Boucles, 4 livres.....	0 46
Benzine, 5½ gals.....	2 09	Agraphes et œillets, 2 grosses.....	4 00
Verrous, 200.....	1 48	Serrure à ressort.....	0 80
Acier p. machine 193 livres.....	5 79	Feuillard, 149 livres.....	5 07
Terre sienne à l'huile, 5 gals.....	0 60	Raccords, f. galv., 12.....	2 10
" d'ombre " 10 livres.....	1 20	Borax, 584 livres.....	29 20
Découpage.....	1 25	Imitation de cuir, 9 vgs.....	2 88
Chariage.....	1 00	Doublure p. meubles, 1 pièce.....	1 25
Térébenthine, 41½ gals.....	31 25	Boîte.....	0 15
Étain en lingots, 55½ livres.....	19 98	Raccords, 6.....	11 01
Serrure à palastre.....	0 50	Rivets étamés, 15 livres.....	2 70
Papier sablé, 1 rame.....	2 85	Agrafes et œillets, 3.....	0 15
Vis pour chaise.....	0 50	Noyer noir, 651 pieds.....	105 92
Terre sienne brute, 5 livres.....	0 50	Donilles, 1½.....	5 01
Serrure à mortaises, 13.....	2 90	Fer galv., 1,209 livres.....	60 45
Toile métallique, 1 vge.....	0 40	Poignées pour bureau, 2.....	0 90
Chlorure de chaux, 996 livres.....	29 88	Tilleul, 1,025 pieds.....	28 23
Savon mou angl., 15 liv.....	1 80	Boucles, 2½ livres; coudres, 85½ livres; tès, 47½ livres.....	9 32
" Ammon. mur., " 25 livres.....	3 75	Tuyau de renvoi, 843 p. embranch., 6.....	284 50
Clous zingués, 1 brl.....	8 00	Prène, 324 pieds.....	11 34
Fil de fer, 365 livres.....	11 68	Roues de courroies, 134 livres.....	4 69
Pentures, 25½ douz.....	12 15	Verre, 16 carreaux.....	10 45
Mousse, 60 livres.....	5 30	Sciages de pin, 17,292 pieds.....	493 74
Louage d'un camion pour la pierre, 2 jrs.....	4 00	Coudes, fer, 329½ livres.....	22 17
Étoffe brune Union, 5½ vgs.....	6 88	Barreaux de grille, 2 jeux.....	6 00
Dentelle brune Union, 25 vgs.....	1 25	Poignées de coffre.....	0 50
Annonciateur électrique.....	6 60	Zinc de maçon, 1½ livre.....	0 75
Nitrate d'argent, 2 oz.....	1 59	Clous, 1 pqt.....	0 20
Barils, 2.....	1 25	Plâtre de Paris, 2 brls.....	3 70
Désinfectant, 54 gals.....	54 00	Robinet à air, 1 douz.....	1 50
Toile de fil de cuivre, 1 pièce.....	1 50	Roulettes, 2 jeux.....	5 15
Sable, 39 charges.....	15 60	Minium, 100 livres.....	7 00
Puisard et raccords.....	15 72	Siccatif, 3 gals.....	2 05
Caoutchouc pur, 4 livres.....	3 60	Soudure d'argent, 1 boîte.....	1 25
Coudes (fonte), 4½ livres.....	0 64	Clous, tête plate, 10 pqt.....	2 00
" (fonte malléable), 41 livres.....	2 67	Dormants, ch. de fer, 200.....	92 00
Emballage.....	0 15	Verre dépoli, 300 lumières.....	5 85
Crochets à chapeaux, 7 douz.....	0 75	Fer de Russie, 358 livres.....	42 96
Pierre bleue, 176 livres.....	14 08	Brochettes, 48 papiers.....	1 96
Papier à mouche, 2 boîtes.....	0 90	Clous p. chaise, 3,000.....	1 80
Câble de fil d'acier, 175 pieds.....	21 68	Sal. ammoniac, 25 livres.....	4 00
Savon, 7,020 livres.....	263 25	Barreaux de grilles, 2,725 liv.....	75 43
Lessive, 40 douz.....	19 20	Fret.....	3 60
Fer-blanc (xxx), 18 boîtes.....	144 00	Altération de modèles.....	2 00
" (xx), 12 boîtes.....	78 00	Noir d'ivoire, 8 liv.....	4 00
Laque noire, 47½ gals.....	35 83	Clous-broches à moulure.....	1 32
Toile émeri, 1 rame.....	11 40	Boutons de portes à mortaise, 1 douz.....	1 10
Céruse, 375 livres.....	1 69		

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Suite.

<i>Entretien des édifices—Fin.</i>		§ c.	<i>Papeterie.</i>		§ c.
Poids pour châssis, 180 liv		4 50	Papeterie... ..		577 19
Argile réfract., 20 liv		1 00	<i>Imprimeur du Roi.</i>		
Pierre à huile		0 40	Impressions, etc.		415 88
		5,030 31	<i>Port de lettres.</i>		
Par remb. de dépenses		90 13	Timbres		103 70
		4,940 18	<i>Télégrammes.</i>		
<i>Entretien des machines.</i>			Télégrammes.		24 34
Courroie cuir, 175 pds		51 57	<i>Service du téléphone.</i>		
Cuir à lacets, 23 liv		14 95	Loyer d'appareil, etc		140 85
Rivets et contre-rivures, cuivre, 1 liv..		0 50	<i>Fret.</i>		
Réparer moulin		5 25	Fret		333 40
Garniture pour pompe, 11 liv		4 40	<i>Meubles et fournitures.</i>		
" caoutchouc, 98 liv		21 56	Linoleum, 41½ vgs		41 25
Caoutchouc pour scie à ruban, 6½ liv..		9 45	Horloges		4 65
Poulies, 84 liv		3 36	Cuir pour pupitre, 57 pds		12 54
Déchets coton, 508 liv		33 37	Préart, 21½ vgs		19 20
Plaques de fer, 3		1 50			77 64
Fer rond, 3		1 20	<i>Machines.</i>		
Comp. Croms, 10 liv		1 00	Tubes pour chaudière, coupés, 4		41 35
Frais de transport		0 15	Dents de roues et roues p. courr., 210 liv		5 77
Indicateurs verre, 2 douz		6 00	Ressorts cuivre, 60		12 00
Rondelles caoutchouc, 4½ douz		0 63	Briques à bâtir, 25,209		264 69
Boîte		0 15	" réfract., 2,706		63 59
Métal Babbit, 10 liv		2 80	" S. A., 100		2 45
Peinture métallique, 5 gall		7 50			380 85
Huile à cylindre, 42½ gall		23 16	<i>Lits et literie.</i>		
" " 91½ gall		50 53	Toile Forfar, 138½ vga		27 01
Huile à machine, 40 gall		18 00	Coutil, 1,551½ vgs		238 54
" de graisse, 4 gall		3 40	Fibre, 1,319 vgs		60 18
" à machine, 41½ gall		18 50	Faibles de palmier, 5,900 liv		295 00
		234 93	Couvertes de laine, 200		294 00
<i>Entretien de la salle d'armes.</i>					914 73
Sceaux, gomme rouge, 100		0 20	<i>Ustensiles.</i>		
" gomme blanche, 100		0 20	Verres de lampes (A), 576 douz		316 80
		0 40	" (B), 180 douz		140 40
<i>Entretien des chapelles.</i>			" (O), 18 douz		9 36
Huile, sacrement, 5 gall		7 50	" (étroite), 4½ douz		6 40
Encens, 4 boîtes		4 00	Fontaines dg lampes, ½ douz		1 50
" Braize d'Euens", 1 boîte		4 00	Mèches de lampes, 9 douz		4 76
Chapelets, 2 grosses		16 00	Collets de lampes, 6 douz		1 20
Scapulaires, 4 grosses		8 00	Brûleurs de lampes, 24 douz		24 60
Ruban, 4½ vgs		0 64	Briques à couteaux, 1½ boîtes		2 11
Réparations diverses		0 85	Savon, 7,212 liv		270 46
Vin de messe, 5 gall		6 25	" de toilette, 24 douz		10 09
Etole, manipule, etc		1 50	" à barbe Williams, 4 boîtes		14 00
Salaire d'organiste		99 92			
Paroissiens, 120		30 00			
Livres de mission, 50		14 00			
Visites, 104		26 00			
Blanchissage, 6		24 00			
Hosties, petites, 1,600		2 40			
" grandes, 120		0 42			
Papier à musique, 2 mains		1 00			
Psautiers à musique, 12		3 40			
Diocèse de Montréal		6 00			
Registre des déces		2 00			
Vin pour la communion, 1 bout		0 75			
		263 63			

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*

<i>Ustensiles—Suite.</i>	§ c.		§ c.
Lessive, 48 douz.....	23 04	Moules, 10,000.....	103 00
Pearline, 6 boîtes.....	27 00	Cisailles, 5 paires.....	6 45
Planches à laver, 2.....	0 40	Canifs, 6.....	2 00
Toile à serviettes, 468 vgs.....	42 12	Armatures de coin, 3.....	6 50
Serviettes, 1,483.....	136 03	Grappins, 1 paire.....	3 00
" Tampico", 51 liv.....	4 59	Cadre pour scie à chevilles.....	0 90
Racine de riz, 25 liv.....	4 00	Fil de fer R. L., 14,036 pds.....	387 55
Cadrans d'horloge pour le gardien, 500.....	7 50	Fusée, 10 liv.....	2 30
Bleu de Paris, 13 ⁸ liv.....	2 75	Fil de fer W. P., n° 2, 3,320 liv.....	680 60
Balais de maïs, 55 douz.....	220 00	Lampes, "Empress," 1,082.....	185 14
Boîtes, 82.....	32 55	Garniture de crapaudines, 400.....	1 60
Assiettes à soupe, 1 ¹ / ₂ douz.....	1 50	Douilles, 300.....	43 50
Assiettes à dîner, 1/2 douz.....	1 00	Accessoires pour gaz.....	1 04
Verres à boire, 3/8 douz.....	0 94	Boutons, 100.....	1 85
Pot à l'eau.....	0 60	Galon noir, 10 liv.....	3 50
Blanchissoirs, 1 douz.....	26 10	Comp. de soudure d'Allen, 5 liv.....	3 25
Rasoirs, 1 douz.....	10 50	Embranchements, 65.....	15 50
Pommade Putz, 4 gross.....	16 50	Fil pour lampes, 800.....	32 00
Balais de bouleau, 29 douz.....	11 60	Fil de fer couv. en caoutc., 7,750 pds.....	102 11
Peignes Crambo, 24 douz.....	13 20	" " 1,200 pds.....	42 00
Petits balais, 5 douz.....	6 25	Fil de fer galv., 85 liv.....	5 10
Grille.....	1 25	Scie à cheval, 1 douz.....	0 60
Brosse à plancher.....	1 35	Composition, 2 liv.....	1 00
Garniture caoutchouc, 22 liv.....	12 10	Boîte.....	0 10
Chaudron à potasse, 690 liv.....	25 88	Rosettes de moules, 600.....	63 00
Papier à mouches, 1 boîte.....	0 40	Disjoncteurs, 4.....	1 20
Brosse à cheveux.....	1 59	Douilles, porcelaine, 3.....	0 54
Peigne.....	0 20	Appliques au complet, 11.....	24 75
Couteaux à boucher, 2.....	2 30	Réceptacles, 500.....	65 00
Peignes de barbier, 1 douz.....	1 30	Fil de cuivre, 3 liv.....	0 60
Pavillon fédéral, 1.....	16 80	Soudure, 20 liv.....	4 00
Cuillères, 12 douz.....	4 80	Métier.....	11 90
Eponge, 1.....	0 50	Torche.....	3 25
Étamine, 36 vgs.....	7 20	Tubes, 500.....	7 13
Paillasons en caire, 24.....	17 75	Ingénieur consultant, R. J. Parke.....	400 00
Pierre à rasoir.....	0 50	Chaudières (A), 2 (paiement partiel).....	1,000 00
Tire-bouchon.....	0 25	Évantaux et inducteurs de tirage, 2; grilles-cyclones, 2; trappe Bondy de bache, 1; tête de soupape modèle Bondy.....	490 00
Blanchissoirs, 1 douz.....	26 10	Appareil chauffeur d'alimentation d'eau dit National Pompe Northey, n° 15, 6x3 ¹ / ₂ x7 pcs.; mach. McEwan <i>Tandem</i> <i>compound</i> , garniture, tuyaux et an- neaux de raccord, 1 lot; générateur Kilowatt n° 30 à raccord direct, 1; n° 75 et pièces de raccord.....	3,112 50
Assiettes à dîner, 1 douz.....	1 06		6,816 46
Verre à boire.....	0 15		
Suie.....	0 25		
	1,511 61		
<i>Bibliothèque.</i>		<i>Ferme.</i>	
Livres (français), 127 vol.....	89 80	Vert de Paris, 274 liv.....	48 58
" (anglais), 55 vol.....	29 32	Ficelle d'engrègement, 200 liv.....	18 00
Abonnements aux journaux et maga- zines.....	31 10	Fil de fer pour foin, 162 liv.....	5 95
	150 22	Tourbe, 251 charges.....	25 10
		Graines, 5 colis.....	104 22
<i>Armes pour la police.</i>		Engrais, 1 tonne.....	28 00
" Revolvers".....	26 10	Fil de fer à clôture, 400 rouls.....	16 80
" réparés.....	2 75	Crampes, 60 liv.....	2 17
	23 85		
<i>Service de protection contre l'incendie.</i>			
Boyaux, 50 p.....	6 50		
Raccords.....	0 30		
Lance, 1.....	0 50		
Soupapes de boyau, cuivre.....	36 00		
	43 30		

DOC. DE LA SESSION N^o 34

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Suite.

<i>Ferme—Fin.</i>		§	c.	<i>Instruments aratoires—Fin.</i>	
Fil de fer barbelé, 105 liv.		3	20	Poil de daim, 29 liv	4 35
Plâtre, 16 sacs		9	60	Pierres à faux, 12	1 12
		261	62	Boucles couvertes en cuir, 2 douz.	0 66
Par remb. de dépenses		3	00	Bandes, 2,	0 40
		258	62	Arrosoirs	18 00
				Traits, chaîne, 4 paires	3 00
				Cuir à harnais (rouge), 18 liv.	9 00
				Râteaux de jardin, 1 douz.	3 00
				Fourches à creuser, 1 douz.	8 15
					401 75
<i>Etables de la ferme.</i>				<i>Porcherie.</i>	
Fers à chevaux, 100 liv.		3	90	Paille, 36 tonnes, 1,820 liv.	150 04
		3	90	Avoine, 501 sacs, 56 liv.	351 27
				Son, 45 tonnes.	731 25
				Jeune verrat	15 00
					1,247 56
<i>Instruments aratoires.</i>				<i>Ateliers généralement.</i>	
Cuir à harnais, 267½ liv.	74	90		Alènes, 4 grosses.	7 00
Boucles noires, 3½ grosses.	4	52		Manches d'alène, 3 douz.	2 25
Arbre	0	45		Aiguilles pour machines, 2,000.	29 27
Houes de jardin, 1 douz.	4	27		Alènes, 4 boîtes.	4 00
Limons, 1 paire.	0	20		Râpes, 1 douz.	5 60
Boucles d'étrier, nickelées, 6.	0	38		Aiguilles cylind., 60.	1 83
Vis terminales, ½ douz.	0	25		Limes rondes, 3 douz.	4 54
Clous pour selle, 1,006.	1	08		" carrées, 1 douz.	1 38
Ferrets et agrafes, 2 ass.	1	37		Craie pour tailleurs, 12 boîtes.	5 28
Ressorts, 5 douz.	1	25		Dés, 2 grosses.	2 50
Fourches à paille (4 dents), ½ douz.	3	55		Chaînes de clefs angl., 2.	2 25
" à foin (3 dents), 1 douz.	4	20		Limes, 8 douz.	43 00
Feutre pour selle, 20½ liv.	8	20		Galons-mesures, 5 douz.	1 63
Faux, ½ douz.	6	00		Fer à repasser, 1	0 40
Grosse toile, 5 vgs.	0	60		Étendeur.	0 85
Mors, ½ douz.	1	50		Planes, 2	5 28
Essieux, char. écossais, 136 liv.	8	94		Haches, 9	8 30
Acier pour essieux, 240 liv.	9	00		Robinet pour machine.	1 37
Semoir.	49	00		Outil pour harnais.	0 65
Boîtes d'essieux, 6	6	10		Planes, 2	1 00
Noix d'essieu, 4.	1	00		Aiguilles de sellier, 13 pap.	0 78
Dents de herse, 6	3	60		Tondeuses à chevaux	3 00
Collets d'essieu, 4.	1	00			0 75
Crochets pour harnais, 2 douz.	1	00		Ciseaux pour lampes, 2 paires	1 55
Fouet.	0	50		Étampe acier	0 50
Véroles, 2 douz.	1	10		Machine à coudre Singer, 49 more.	8 33
Cuir "B. H.", 116½ pds	25	63		Poinçon de conducteur.	1 00
Rêne, 21 pds.	12	60		" de sellier, 3	0 75
Meule, 77 liv.	0	96		Ciseaux de tailleurs, 12 paires	4 00
Boucles, cuivre, 9 douz.	8	70		Mors, assort., 37	9 16
Bouclettes, ½ grosse.	1	20		Alènes de sellier, 4 douz.	0 60
Têtes de rouleaux, 156 liv.	10	00		Équerres, 2.	0 45
Fonte pour moissonneuse, 1 lot.	9	65		Arrête-fil.	0 30
Jantes, 2 jeux	3	54		Ressort pour aiguille.	0 10
Accessoires de presse à foin.	3	25		Polissoirs, ½ douz.	1 50
Rais, 2 jeux	6	00		Shank lasters, ½ douz.	1 80
Séparateur de grain	24	00		Brise-chevilles, ½ douz.	1 00
Toile émaillée, 6 vgs.	2	40		Formes de chauss., 24 paires.	6 72
Fourches à fumier, 2 douz.	12	84		Pierre à huile, 1 liv	0 35
Rènes pour charrue, 4 jeux.	2	50		Plane de menuisier	1 30
Goudron de pin, 15 liv	1	50		Rifard	1 10
Arbre à manivelle.	0	50		Guillaume à recoller.	2 00
Noix pour essieu, 1 jeu	1	50		Plane	0 45
Dents de râteau, ½ douz.	1	50		Grattoirs, ½ douz.	1 80
Anneaux cuivre, 2 douz.	3	00		Pince	0 27
Balle d'avoine, 60 liv.	1	80		Bêches, 3 douz.	24 81
Boucles, 2 douz.	2	40		Manches de pic, 43½ douz.	37 63
"Rosettes", 2.	0	50		Manches en noyer, 42 douz.	12 60
Ressorts allemands, 2 douz.	1	00			
Manches de faux, ½ douz.	3	00			
Cuir à collier (noir), 21½ liv.	6	07			
" (rouge), 50 pds.	8	00			
Pierres à aiguiser, 1 douz.	0	72			
Ressorts pour herSES, ½ douz.	1	50			
Messagerie	0	25			
Anneaux de selle, ½ douz.	2	40			

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*

<i>Ateliers généralement—Fin.</i>	\$	c.	<i>Terrains, etc.</i>	\$	c.
Aiguilles à coudre, 680 papiers	13	60	Embranchement de chemin de fer pour l'usage du pénitencier	50	78
Niveaux, verre, 2 douz.	0	80			
Robinet	0	75			
Equerres, acier, 1 douz.	13	20	<i>Edifices.</i>		
Râpes à chevaux, 1 douz.	7	32	Sable, 221 charges	88	40
Plane	0	36	Ciment, 50 brls.	127	50
Ressorts de tondeuse, 1½ douz.	2	09	Briques pressées, 52,500	525	00
Râpes pour chevaux, 2 douz.	6	00	Fret	9	00
Eponges de tailleurs, 5 douz.	4	80	Ventilateurs, 74	16	28
Equerre bisautée	0	25	Sciages, 12,663 pds.	379	86
Indicateurs, 2	0	45	Briques can. à paver, 3,100	74	08
Scie	1	30			
Etampes, acier, 2	9	40			
Clef "Alligator"	1	35			
Clef anglaise, 2	1	50			
Filière "Derby"	6	50			
Outils à lettrier (imp.), 1 ass.	25	30	<i>Carrière.</i>		
Alènes plates, 3	0	30	Corde, fil d'acier, 175 pds	21	88
Pelles "C.S.", 14 douz.	115	92	Poudre à miner, 250 liv.	19	38
Limes "F.B.", 6 douz.	24	00	Fusée, 1,000 pds.	5	00
Clef "Vulcain"	6	25	Huile à machine, 10 galls.	4	00
Aiguilles à metelats, 21	2	29	Bidon	0	20
Rivets étamés, 60 liv.	10	80	Mâts en épin. rouge	56	00
Limes à scie, 5 douz.	21	90			
Scie à ruban, 97 pds.	17	64			
Pinceaux, assort., 74	38	52			
Roue	1	02			
Outils pour châssis, 3 douz.	8	10	<i>Annonces.</i>		
Meule, 97 liv.	1	45	Annonces	111	89
Craie rouge, 25 liv.	5	00			
Truelles, ½ douz.	1	50	<i>Evasions.</i>		
Niveau à l'alcool	1	20	Evasions	32	38
Tarière	0	75			
Pinceaux, ½ douz.	3	00			
Règles, 2 pds, 1 douz.	3	60	<i>Frais de voyages.</i>		
Cuvettes pour poêle à gazoline, 2	0	50	Comptes divers	1,013	35
Limes pointues, 18 douz.	19	00			
Machines à coudre "Raymond", 2	0	00	<i>Honoraires d'avocats.</i>		
Racloire	0	50	Comptes divers	72	38
Ressort en spirale	1	00			
Ciseaux à douille, 1 douz.	4	93	<i>Dépenses diverses spéciales.</i>		
Bandes émeri, 2 douz.	3	50	"Buyer's Guide"	5	00
Couteaux, 4 douz.	4	00	A. St. Martin, clavigraphie	82	95
Couperets	4	00	Actes du Congrès Pénitentiaire International de Bruxelles	5	00
Pelles à neige, bois, 180	36	00			
Couteau	1	00	RELEVÉ SOMMAIRE.		
Tourne-vis	1	75	Appointements	49,556	80
Navette	1	88	Uniformes	1,910	54
Etau	1	00	Mess de la police	490	79
Brosses, acier, 2	1	00	Rations	13,737	54
Navette à ressort et vis	1	00	Extras de la Noël	65	97
Collets et dés, 2	3	00	Vêtements des prisons	4,760	48
Coupe-boulons	6	60	Infirmierie	2,056	18
Maillets de taill. de pierre, 3 douz.	36	00	Vêtements aux forçats libérés	1,150	01
Limes tiers-point, 1½ douz.	4	81	Frais de voyages	1,007	20
Coupe-vis	1	15	Transferts	324	00
Etampes, acier, 9	3	05	Inhumations	28	00
Rochet	6	60	Chauffage	6,115	80
Clef pour tuyau à gaz	2	50			
Pinces, 1 douz.	4	00			
Aig. de mac. à coud. "Raymond", 12 d.	2	92			
Anneaux, caoutchouc, 2 douz.	1	01			
Robinets, ½ douz.	1	95			
Règle de sellier	0	35			
Ciseaux pour brosses, 1 paire	8	25			
Règles bordées de cuivre, 2 douz.	7	20			
	858	63			

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Fin.

<i>Relevé sommaire—Suite.</i>	\$ c.	<i>Relevé sommaire—Fin.</i>	\$ c.
Eclairage	1,015 89	Service de protection contre l'incendie.	43 30
Approvisionnement d'eau	1,142 00	Eclairage électrique	6,816 46
Etable du pénitencier et voitures	1,153 10	Ferme	258 62
Entretien des édifices	4,940 18	Etables de la ferme	3 90
" des machines	284 93	Instruments aratoires	401 75
" de la salle d'armes	0 40	Porcherie	1,247 56
" des chapelles	263 63	Ateliers généralement	858 63
Papeterie	577 19	Terrains	50 78
Imprimeur du Roi	415 88	Edifices	1,220 15
Port de lettres	103 70	Carrières	106 46
Télégrammes	24 34	Annonces	111 89
Service du téléphone	140 85	Evasions	32 38
Fret	333 40	Frais de voyage	1,013 35
Meubles et fournitures	77 64	Honoraires d'avocat	72 38
Machineries	389 85	Dépenses diverses spéciales	92 85
Lits et literie	914 73		
Ustensiles	1,511 61		
Bibliothèque	150 22		106,962 26
Armes pour la police	28 85		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

<i>Appointements—Direction générale.</i>	\$ c.	<i>Appointements—Police.</i>	\$ c.
Préfet, J. A. Kirk	2,000 00	Sous-préfet, Charles Ross	1,500 00
Médecin, R. Mitchell, 7 mois	767 62	Gardien-chef, L. Hutchinson, 2 m.	133 32
" E. P. Doherty, 5 mois et 10 jours	620 93	Gardiens, 3 à \$600	1,800 00
Comptable, J. A. Gray	1,200 00	Gardien de nuit, 1 à \$600, 3 m.	150 00
Aumônier prot., rév. J. R. Campbell ..	600 00	Gardes, 18 à \$500	9,000 00
" cathol., rév. A. D. Corbeil	600 00	" 1 à \$500, 10 mois	416 60
Garde-magasin, F. A. Landry	700 00	" 1 à \$500, 9 mois	374 94
Econome, W. J. Macleod	700 00	" 2 à \$500, 5 mois	416 60
Mécanicien, J. A. Piercy	900 00	" 1 à \$500, 1 mois	41 66
Infirmier chef et instituteur, G. B. Papineau	800 00		13,833 12
Directrice, Melle McMahon	500 00		
Sous-directrice, Melle Cumming	400 00		
Messenger, James McDougall	550 00		
Chauffeur, D. Bellevue, 5 mois et 18 jours	232 49		
	10,571 04		
<i>Appointements—Service industriel.</i>		<i>Uniformes.</i>	
Architecte, Jas. Adams, 10 m., 7 j.	1,276 75	Serge, 260 vgs	218 00
Forgeron instructeur, John Downey ..	700 00	Ratine, 34 $\frac{3}{4}$ vgs	39 96
Cordonnier instructeur, Nathan Tattrie	700 00	Drap, 8 $\frac{1}{2}$ vgs	22 09
Tailleur instructeur, W. R. Burns	700 00	" venitien, 6 vgs	14 10
Boulangier " A. M. McDonald	700 00	Satinette, 7 vgs	1 37
Fermier " A. P. Pipes	700 00	Toile émaillée, 1 vg	0 65
Charpentier " L. H. Chambers, 7 mois	408 31	Doublure, 14 vgs	2 10
Maçon, instructeur, John McDougall, 7 mois	408 31	" (manches), 15 vgs	4 13
Gardes des étables, 2 à \$500	1,000 00	Bordure, 6 vgs	3 00
	6,593 37	" 3 $\frac{3}{4}$ douz	1 91
		Boutons, 2 douz	0 20
		" dorés, 2 grosses	7 22
		Couronnes et lions au repoussé, 3	7 50
		" " " 3 $\frac{1}{2}$ prs	7 00
		Bandes de casques, 4 douz	1 00
		Visières " 4 douz	10 00
		Bandes " 4 douz	4 00
		Casque pour le préfet, 1	12 50
		Chapeaux en toile, 48	31 20
		Jambières, 1 paire	1 25
		Mitaines, 3 $\frac{1}{2}$ douz. paires	25 50
		Guêtres, 15 paires	16 25
		Empeignes " Balmoral", 31 paires	52 25
		Tiges de bottes, 28 paires	42 00

Pénitencier de Dorchester—*Suite.*

<i>Uniformes—Fin.</i>		<i>Vêtements des prisonniers.</i>	
			\$ c.
Cuir à semelles, 298 liv.....	62 58	Etoffe à carreaux, 1,088½ vgs.....	468 17
Veau, 50 liv.....	25 00	Cariset, 1,632½ vgs.....	351 04
Cuir à trépointe, 4 côtés.....	16 00	Toile brune de Hollande, 190½ vgs.....	21 17
Peaux de mouton, 7 douz.....	30 00	Grosse toile française, 197 vgs.....	13 05
Doublure à chaussures, 3 morceaux.....	1 35	Flanelle, 100 vgs.....	13 00
Cirage "K. F", 2 galls.....	4 40	Grosse toile, 90 vgs.....	15 75
Fret de chemin de fer.....	0 50	" non blanchie, 59 vgs.....	6 78
	666 21	Coutil, 338½ liv.....	65 96
		Coton jaune, 184½ vgs.....	9 23
<i>Allocation de retraite</i>		Coton rayé, 127 vgs.....	10 80
Charles Ross, sous-préfet, à compte.....	233 72	Laine à tricoter, 400 liv.....	124 00
		Mouchoirs de couleur, 30 douz.....	15 00
		Onate, 2½ balles.....	10 00
<i>Mess de la police.</i>		Fil, 12 grosses.....	43 44
Bœuf, 2,715 liv.....	143 74	Fil de toile, 20 liv.....	37 80
Lard, 67 liv.....	13 24	Chapeaux de paille.....	5 90
Mouton, 59 liv.....	2 80	Cire d'abeilles, 3 liv.....	1 05
Farine, 2 brls.....	8 60	Boutons d'habits, 4 grosses.....	3 00
Morue, 358 liv.....	13 43	" de gilets, 3 grosses.....	1 65
Sucre, 593 liv.....	29 05	" de pantalons, 6½ gr. grosses.....	8 30
Beurre, 625½ liv.....	112 59	Cuir à semelles, 2,588 liv.....	530 46
Café, 70 liv.....	14 00	" à empeignes, 502 liv.....	165 66
Thé, 53 liv.....	8 48	Ligneul, 36 liv.....	25 20
Oignons, 26 liv.....	0 64	Pointes, 35 liv.....	5 25
Poivre, 20 liv.....	3 00	Clous zingués, 160 liv.....	20 80
Biscuits, 47 liv.....	2 46	" de fer, 40 liv.....	2 40
Melasse, 1 gallon.....	0 38	" de Hongrie, 60 liv.....	6 60
Vinaigre, 2½ gallons.....	0 50	Cheilles, 3 bois.....	3 60
	352 91	Mocassins, 4 paires.....	6 00
		Pointes pour formes, 6 grosses.....	1 50
<i>Rations.</i>		Éllets, 12 M.....	3 00
Farine, 463 brls.....	1,990 90	Alènes, 2 douz.....	1 80
Bœuf, 14,712 liv.....	778 13	Sal-soda, 224 liv.....	2 24
Mouton, 2,455 liv.....	122 75	Savon, 1,287 liv.....	32 75
Suif, 86 liv.....	4 30	Fret, chemin de fer.....	0 73
Melasse, 883 gallons.....	335 54		2,038 08
Farine d'avoine, 7,624 liv.....	162 02		
" de maïs, 4,116 liv.....	56 58	<i>Infirmierie.</i>	
Sucre, 4,658 liv.....	178 15	Médicaments.....	205 69
Mcrué, 6,562 liv.....	246 07	Œufs, 33 douz.....	4 70
Lard, 1,633 liv.....	130 76	Pommes, 4 gallons.....	0 65
Pois fendus, 2,352 liv.....	52 92	Biscuits, 4 liv.....	0 70
Orge mondée, 784 liv.....	17 64	Oranges, ½ douz.....	0 20
Fèves, 3,996 liv.....	118 98	Whisky, 2 gallons.....	10 20
Riz, 20 liv.....	0 73	Eau-de-vie, ½ gallon.....	3 50
Thé Japon, 700 liv.....	112 00	Boîtes de pilules, ½ grosse.....	0 55
" Congo, 532 liv.....	85 12	Bouteilles, 2½ grosses.....	6 85
Poivre, 50 liv.....	7 50	Bouchons, 4 grosses.....	1 28
Oignons, 1,308 liv.....	34 98	Suspensaires, 1 douz.....	1 25
Sel, 5,787 liv.....	26 61	Lunettes, 1 grosse.....	1 50
Graisse, 256 liv.....	23 70	" 2 douz.....	1 30
Soude à pâte, 112 liv.....	2 80	Seringue métallique, 1.....	0 40
Pommes de terre, 651½ boiss.....	202 01	" fontaine, 1.....	1 00
Vinaigre, 33½ gallons.....	6 70	" Davidson, 2.....	3 50
Extras de Noël:—		" en verre, 1 douz.....	1 42
Raisins, 84 liv.....	5 88	Gaze iodoformée, 1 vg.....	0 21
Cassia, 5 liv.....	0 90	" carbonisée, 2 vgs.....	0 38
Gingembre, 4 liv.....	0 80	Coton absorbant, 2 liv.....	0 70
Vanille, 1½ douz.....	1 32		245 78
Oies, 228 liv.....	22 80	<i>Vêtements pour forçats libérés.</i>	
	4,728 59	Tweed, 501½ vgs.....	163 07
		Coton à chemise, 54½ vgs.....	6 30
		Batiste, 101½ vgs.....	6 59
		Doublure de manches, 172½ vgs.....	13 80
		Cotonade, 216½ vgs.....	33 56
		Coutil, 313 vgs.....	26 65

Pénitencier de Dorchester—*Suite.*

<i>Entretien des machines—Fin.</i>	§ c.	<i>Meubles et fournitures.</i>	§ c.
Collets, M., 1 grosse.....	2 00	Orgue à tuyaux, pour chapelle, 1.....	775 00
Grille pour chaudière à eau chaude, 1..	9 00	Paillassons en coco, 11.....	8 20
Bourrelet, fonte, 1.....	0 99		783 20
Fonte pour poulie, 3.....	12 25	<i>Machines.</i>	
Tubes pour chaudières, 17 pds.....	2 70	Machine à laver, Robb-Armstrong, 1..	200 00
Coudes, 12 douz.....	6 86	Cylindre rotatif, cuivre, pour machine,	275 00
Raccords, 14.....	0 69	1.....	
Joints, 28.....	2 52	Extracteur, 24 pc. dia. et contre-arbre,	130 00
Tés (¾ pc.), 16.....	0 56	1.....	
Robinets compr. "Grundy", 6.....	7 50	Séchoir-métal (12 étendoirs complets),	423 00
Robinets, 5.....	4 63	1.....	
" à air, 24.....	9 60	Appareils de bains à douche (complet),	210 65
" compression, 6.....	3 60	1.....	
Coudes, 4.....	0 90	Chaudières à vapeur, 80 galls, couvercles,	410 40
Robinets à vis, 2.....	0 25	etc., complets.....	135 00
Soupapes, bronze, 25.....	26 00	Chaudière mammoth à thé, 80 galls, 1..	
Boîtes de robinets, eau froide, 4 douz..	1 03	Raccords, soupapes, tuyaux, etc., pour	249 91
" eau chaude, 2 douz.....	0 55	buanderie et salle de bains.....	30 31
Soupapes, 2.....	1 91	Fret sur ch. de fer.....	
" sphériques, 11.....	11 56		2,084 27
" de sûreté, 1.....	2 90	<i>Lits et literie.</i>	
" d'arrêt, 3.....	4 33	Toile Forfar, 881½ vgs.....	185 12
" "Jenkins", 2.....	1 40	Coutil, 387½ vgs.....	61 52
Injecteur "A. A.", 1.....	6 00	Couvertures de lits blanches, 12.....	11 40
Robinets d'indicateur, 3.....	1 65		258 04
" à vapeur, 1.....	6 50	A déduire—Remb. de dépenses.....	42 11
Indicateur, verre, 1 ass.....	3 75		215 93
Planes, 2.....	5 28	<i>Ustensiles.</i>	
Tuyau (2 pc.), 42 pds.....	14 48	Balais, 17 douz.....	45 90
" (4 pc.), 2 morc.....	2 00	Briques à couteaux, 2 douz.....	0 80
" (¾ pc.), 56 pds.....	2 06	Peignes de barbiers, 1 douz.....	1 50
Tuyau forgé, 52 pds.....	1 95	Brosses à chaussures, ½ douz.....	1 03
Fer galvanisé, 108 liv.....	4 86	Brosses W. W., 4 douz.....	8 00
Étain, 25 liv.....	9 25	Brosses pour châssis, 1 douz.....	0 53
Fer en feuilles, 535 liv.....	17 64	Cirage, 2 douz.....	1 80
Plaques, 215 liv.....	1 72	Savon, toilette, 1 douz.....	0 40
Rivets, 17½ liv.....	3 88	Savon à barbe, 15 liv.....	6 00
" cuivre, 2 M.....	0 68	Plombagine, ½ grosse.....	3 50
Limes, 8 douz.....	10 85	Tondeuses pour cheveux, 1 paire.....	2 00
Tuyau, plomb, 2 serp.....	16 27	Ressorts de tondeuses, ½ douz.....	2 24
Nettoyeur de tube.....	3 00	Crampes, 10 liv.....	0 80
Doublages.....	3 75	Inspection des balances.....	5 30
Plaque d'acier coupé à ordre, 1.....	4 75	Réparer horloges.....	4 00
Clef anglaise, 1.....	1 06	Papier à mouches, 12.....	0 48
Huileurs à machine, 4.....	0 78	Cadran d'horloges électriques, 400.....	3 20
Batteries au carbone, 2.....	0 80	Réfrigérateur d'eau (4 galls), 1.....	3 40
Cuivre en feuille, 1 morc.....	2 35	Affiloir, 1.....	1 25
Charbon de bois, 1 sac.....	0 70	Garniture D. C., 2 vgs.....	4 72
Câble, 6½ liv.....	1 30	Huile S. M., 1 pt.....	0 50
Soude, 1,120 liv.....	11 20	Soude, 1 baril.....	2 10
Fret sur ch. de fer.....	165 54	Crin, 65 liv.....	2 93
	467 86	Manches de haches.....	2 00
<i>Entretien de la chapelle.</i>		Cercles de seaux, 148½ liv.....	14 88
Organiste C. R., (Mde LeBlanc).....	50 00	Fer en feuilles, 242 liv.....	7 87
" prot. (W. Forster).....	50 00	Fer galvanisé, 112 liv.....	5 04
Soutane, 1.....	15 00	Étain, 270 liv.....	13 50
Cierges et vin de messe.....	10 00	Savon poudre, 411 liv.....	25 55
Charbon de bois et encens.....	4 00	Natte en coco, 1.....	0 45
Musique.....	3 00	Serviettes, 1 douz.....	1 60
	132 00	Toile de table, 5½ vgs.....	3 45
<i>Papeterie.</i>		Verres de lampes, B., 24 douz.....	18 06
Imprimeur du Roi.....	196 89	Brûleurs, 6 douz.....	5 10
Papeterie.....	188 90	" de lanternes, 2 douz.....	1 60
Port de lettres.....	70 00	Appliques pour lampes, 6.....	2 25
Télégrammes.....	26 19	Toile à serviettes, 364½ vgs.....	32 81
Service du téléphone.....	54 67	Clous coupés, 5 liv.....	0 70
	536 65		

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de Dorchester—*Suite.*

<i>Ustensiles.</i>	\$ c.	<i>Ateliers généralement.</i>	\$ c.
Pot, granit, 1.....	0 85	Outils de charpentier, 3 assort.....	84 91
Pot, 5 gallons, 1.....	1 55	Mèches de vilebrequin, 3 assort.....	6 50
Pot, 2 gallons, 1.....	0 90	Règles bordées de cuivre, 3 douz.....	0 50
Plats à légume, 2.....	1 20	Fers à repasser, 1 douz.....	2 51
Verres à boire, 1 douz.....	0 50	Diviseurs, 1 paire.....	0 35
Casseroles, 2.....	0 60	Lames de scies, 1 douz.....	0 70
Fasses et soucoupes, 1 douz.....	0 90	Tarières, 4 assort.....	1 65
Cuillers à bouche, 2 grosses.....	8 00	Chaine, 20 pds.....	1 10
Cuillers à thé, 1 douz.....	0 70	Corde en fil d'acier, 150 pds.....	5 25
Ligne, 1.....	0 95	Limes assorties, 2 douz.....	5 00
Fret sur chemin de fer.....	2 50	Tondeuse, 1 paire.....	2 00
	253 93	Passer-partout, 3 assort.....	3 75
<i>Bibliothèque.</i>		Toile métal., 854 pds car.....	16 25
Journaux.....	20 00	Brûleurs doubles, 4 douz.....	1 88
Carte des provinces maritimes.....	1 25	Couteaux pour harnais, 3.....	0 75
	21 25	Aiguilles pour harnais, 46 papiers.....	1 80
<i>Livres de bureau.</i>		Aiguilles S. M., 50 papiers.....	1 25
Registre.....	4 00	Pointes p. formes de chaussures, 6 gr.....	1 50
		Râpes à chaussures, 3 douz.....	6 00
<i>Ferme.</i>		Couperets, 1 douz.....	9 00
Fil métallique p. clôture, 247 perches..	154 10	Galons-mesure, 1 douz.....	0 50
Poteaux de cèdre, 300.....	49 50	Pelles R. H., 2 douz.....	14 00
Ficelle d'engrègement, 300 liv.....	28 68	Encre à brunir, 3 douz. bout.....	5 40
Graines.....	142 58	Alènes, 2 gross.....	3 30
Phosphate, 2 tonnes.....	62 05	Alènes à talons, 3 grosses.....	2 40
" imperial, 1/4 tonne.....	8 25	Craie, 2 boîtes.....	0 90
Vert de Paris, 25 liv.....	4 50	Réparer machines à coudre.....	6 95
	440 66	Fers à repasser pour tailleurs, 3.....	3 90
<i>Etables de la ferme.</i>		Corde de manille, 960 pds.....	71 35
Avoine, 1,550 1/2 boiss.....	584 28	Poulies simples en bois, 3.....	7 25
Son, 2 tonnes.....	41 09	" doubles " 3.....	10 75
Paille, 6 tonnes 800 liv.....	22 65	Etampe et poinçon.....	2 25
Bœufs de travail, 2 paires.....	160 00	Houes à mortier, 2.....	1 20
Jeunes bœufs, 3 paires.....	125 00	Truelles à rejointoyer, 6.....	2 00
Chevaux, 1 paire.....	300 00	" de maçons, 9.....	8 55
Licous, 2.....	2 00	" de briquetier.....	6 90
Boucles de harnais, 12 douz.....	2 40	" de plâtriers, 3.....	3 00
Ressorts de harnais, 10 douz.....	1 50	" de coin, 2.....	0 80
Frais de fourrière.....	5 60	Blanchissoirs, 2 douz.....	20 25
Fret sur chemin de fer.....	19 94	Lignes de maçons, 2 douz.....	0 75
	1,264 37	Clôllets, 1 grosse.....	1 25
<i>Instruments aratoires.</i>		Hachettes à lattes, 3.....	1 50
Faucheuses, 2.....	90 00	Brosse, 1.....	1 00
Râteau à cheval, 1.....	23 05	Acide, 6 liv.....	1 04
Fourches à fumier, 1 douz.....	6 50	Liens de bardaux, 50 liv.....	5 00
Manches de fourches à foin, 1 douz.....	1 20	Abonnement (<i>Tailors' Journal</i>).....	10 00
Charrue de marais, 1.....	5 00		354 84
Côtés de charrue, 8.....	2 80	<i>Edifices.</i>	
<i>Land sides</i> , 8.....	6 20	Chaux, 175 barils.....	194 24
Soes de charrue, 12.....	4 80	Blanc de plomb, 525 liv.....	37 50
Haches, 3 douz.....	24 00	Minium, 25 liv.....	1 93
Manches de hache, 2 douz.....	2 00	Mastic, 586 liv.....	12 48
Chaîne, 130 liv.....	11 70	Laque, 1 gallon.....	2 25
Moulin à pulvériser les os, 1.....	60 00	Huile crue, 176 gallons.....	149 60
Harnais double, 1.....	48 00	" bouillie, 45 1/2 gallons.....	40 28
Cuir à harnais, 4 côtés.....	22 93	Vitres, 33 boîtes.....	90 60
Boucles, 6 douz.....	0 90	Châssis, 64 paires.....	86 40
Ressorts, 12 douz.....	2 40	Sciages de pin, 10,113 pds.....	303 39
Sections et rivets pour faucheuse.....	1 25	Ventilateurs, 64.....	24 32
" Calcutra, " 6 boîtes.....	1 50	Papier goudronné, 70 roul.....	60 40
Cirage, 12 boîtes.....	2 40	Clous (4d.), 5 barils.....	16 75
	317 56	Poudre, 2 barill.....	5 00
		Fer affiné, 4,865 liv.....	124 05
		Plomb en feuilles, 547 liv.....	31 45
		Fusée, 100 pds.....	0 60
		Tuyau en fer, 2.....	3 53
		Fer galv., 20 feuilles.....	9 45
		Vis, 36 grosses.....	9 00
		Rondelles C. L., 130.....	17 85

Pénitencier de Dorchester—Fin.

<i>Edifices—Fin.</i>	\$ c.	<i>Relevé sommaire—Suite.</i>	\$ c.
Garde-châssis en fil de fer, 42	112 00	Étables du pénitencier.....	135 00
Fret sur chemin de fer.....	15 65	Entretien des édifices.....	1,013 97
	1,349 02	" des machines.....	467 86
<i>Divers.</i>		" de la chapelle.....	132 00
Evasions.....	2 00	Papeterie et impressions.....	385 79
Annonces.....	46 85	Port de lettres.....	70 00
Dépenses de voyage.....	305 49	Télégrammes.....	26 19
Honoraires d'avocat.....	15 00	Service du téléphone.....	54 67
	369 84		5,578 54
RELEVÉ SOMMAIRE.		<i>Mobilier et fournitures.</i>	
<i>Personnel.</i>		Meubles et fournitures.....	783 20
Appointements.....	30,997 53	Machines.....	2,084 24
Uniformes.....	666 21	Lits et literie.....	\$258 04
Allocations de retraite.....	233 72	A déduire—Rembours. de	
Mess de la police.....	352 91	dépenses.....	42 11
	32,250 37		215 93
<i>Entretien des détenus.</i>		Ustensiles.....	253 93
Rations.....	4,728 59	Bibliothèque.....	21 25
Vêtements des détenus.....	2,033 08	Livres de bureau.....	4 00
Infirmierie.....	245 78		3,362 58
	7,007 45	<i>Industries.</i>	
<i>Dépenses relatives aux libérations.</i>		Ferme.....	449 66
Vêtements aux forçats libérés.....	588 99	Étables de la ferme.....	1,264 37
Allocations de voyages.....	624 00	Instruments aratoires.....	217 56
Transfert des détenus.....	29 38	Ateliers généralement.....	354 84
Inhumations.....	53 90		2,386 43
	1,296 27	<i>Capital.</i>	
<i>Frais généraux.</i>		Édifices.....	1,349 02
Chauffage.....	3,009 52	<i>Divers.</i>	
Eclairage.....	8336 44	Evasions.....	2 00
A déduire—Remboursement		Annonces.....	46 85
de dépenses.....	52 00	Dépenses de voyage.....	305 49
	283 54	Honoraires d'avocats.....	15 00
			369 34
		Total.....	53,600 00

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

<i>Appointements—Direction générale.</i>	\$ c.	<i>Uniformes—Fin.</i>	\$ c.
Préfet, lieut.-col. A. G. Irvine	2,290 00	Uniforme pour le préfet	57 50
Médecin, R. McDonald, 2 m. à \$1,500..	250 00	Argile, 10 liv.	0 50
" R. W. Neill, 9 m. 19 j. à		Ratine canadienne, 200 vgs	280 00
\$1,500	1,204 17	Soie à machine, 4 liv.	26 00
Aumônier protestant, Rév. F. M.		Boutons, cuivre, 4 douz.	14 40
Finn	800 00	Capots en chat sauvage, 4	152 00
Aumônier catholique, Rév. G. Cloutier	800 00	Etoffe militaire écarlate, 2½ vgs	8 13
Comptable, John Mustard	1,100 00	Boutons dorés, veston, 36 douz.	6 30
Garde-magasin et économiste, B. F.		" habits, 144 douz.	39 60
Power	950 00	Fil de toile, 6 liv.	12 90
Economiste adjoint, E. Freeman	659 00	Batiste, 139 vgs	11 12
Infirmer en chef et instituteur, J. O.		Elastique, 5 vgs.	2 25
Beaupré, 1 an à \$900; arrérages		Insignes, 12	19 50
\$85.12	985 12	Feutre, 20½ liv.	10 13
		Bordure mohair, 12 douz.	4 50
	8,939 29	Bordure tubul., 12 douz.	7 50
A déduire—Remb. de dépenses ..	20 16	Garniture, 24 vgs.	1 92
		Chapeaux feutre, 27	60 75
	8,919 13	" Puggarees ", 27	20 75
<i>Appointements—Service industriel.</i>		Chapeaux Stetson, 3	13 50
Mécanicien et forgeron, J. Smith, 1 an		" Puggarees " 3	3 00
à \$1,000; arrérages, \$8.51	1,008 51	Toile caoutchouc, 1 liv.	1 50
Charpentier instructeur, E. Lusignan ..	700 00	Grosse toile brune, 264 vgs.	38 28
Tailleur instructeur, F. Mercer	700 00	Savon à toilette, 4 douz.	1 20
Maçon instructeur, D. Farquhar	1,000 00	Tiges d'acier, 2 douz.	0 72
Cordonnier instructeur, T. Miller	700 00	Boucle de cuivre	0 15
Fermier instructeur, Wm. Grahame	700 00		
	4,808 51	A déduire—Remb. de dépenses ..	3 30
<i>Appointements—Police.</i>			1,528 43
Sous-préfet, A. Manseau	1,500 00		1,525 13
Gardien, E. Harris	600 00	<i>Allocation de retraite.</i>	
Gardes, 2 à \$650	1,300 00	R. McDonald, M.D.	484 37
" 8 à \$600	4,800 00		
" 6 à \$600, et arrérages, \$85.12		<i>Mess de la police.</i>	
chacun	4,110 72	Boeuf, 1,625½ liv.	95 26
Chauffeur, W. H. Shead, 3 m. à \$500,		Beurre, 184½ liv.	34 35
8 m. 26 j. à \$600	573 65	Sucre granulé, 215 liv.	11 70
	12,884 37	Thé, 53 liv.	8 48
<i>Uniformes.</i>			149 93
Glycérine, 2 douz.	4 20	<i>Rations.</i>	
Cirage, 7 douz.	1 82	Poisson frais, 1,196 liv.	47 84
Grosse toile brune, 154 vgs.	22 33	Boeuf, 26,809½ liv.	1,562 56
Toile satinée, 83½ vgs.	10 02	Glace, 60 tonnes	30 00
Boutons de pardessus, 48 douz.	3 40	Beurre, 168½ liv.	29 54
Brandebourg militaire, 24 douz.	9 50	Cassonnade brune, 4,444 liv.	209 71
Agrafes et œillets, 12 douz.	0 20	Farine d'avoine, 6,817 liv.	158 75
Bourrure feutre, 48½ vgs.	19 50	Thé, 392 liv.	62 72
Cuir à trépointe, 52 liv.	19 76	Café, 25 liv.	9 00
Peaux de mouton, couleur, 12	4 00	Riz, 700 liv.	31 00
Pâte parisienne, 20 liv.	2 00	Sel, 4,116 liv.	45 37
Teinture frêne, 1 gal.	1 00	Houblon, 61 liv.	9 76
Peaux de veau français, 65½ liv.	71 64	Graisse, 40 liv.	3 16
Double de guêtres	0 90	Fèves, 2,058½ liv.	74 15
Peaux de chèvre lustrées, 6	5 00	Vinaigre, 41 gals.	11 48
Cirage, 3 douz.	6 00	Melasse, 36½ gals.	21 72
Peaux de Kangarou, 6	8 50	Pains de levain, 17 douz.	6 12
Gants, 29 paires	28 21	Poivre, 40 liv.	8 80
Corde dorée, 24 vgs.	2 40	Pois fendus, 785 liv.	19 63
Serge bleue, 522 vgs.	503 95	Orge mondée, 15 liv.	0 37
Bordure, 24 douz.	3 00	Mouture du blé, 507½ boiss.	63 43
Bonnet, mouton de Perse	7 50		

Pénitencier du Manitoba—Suite.

<i>Rations—Fin.</i>	§ c.	<i>Infirmierie—Fin.</i>	§ c.
Sacs, 196	18 03	Dr Chown, consultation.....	15 00
Farine d'avoine, 20 liv	0 50	Boîtes de pilules, 48 douz.....	5 60
Poudre à pâte, 10 liv.....	4 25	Boîtes de fer-blanc, à pomm. 12 douz.	2 00
Farine, 500 sacs	850 00		
Extras de la Noël—			346 37
Pommes, 2 barils.....	9 00	<i>Vêtements aux forçats libérés.</i>	
Raisins de corinthe, 12 liv	1 50	Veau français, 10½ liv.....	21 18
Ecorces mélangées, 5 liv.....	0 75	Camisoles.....	10 83
Cannelle moulue, ¼ liv.....	0 20	Chapeaux en feutre, 18.....	8 00
Essence de citron, 2 bouteilles.....	1 00	Boutons de collets, 12 douz.....	1 50
Raisins, 28 liv.....	3 50	Soie à boutonniers, ¾ liv.....	2 40
	3,393 84	Mouchoirs, 48.....	2 00
A déduire—Remb. de dépenses.....	3 37	Chemises, 12.....	4 00
	3,390 47	Bretelles, 24.....	2 50
<i>Vêtements pour les prisonniers.</i>		Collets, 24.....	2 00
Fil de toile, 24 liv.....	45 15	Cire blanche, 4 liv.....	0 40
Boutons de gilets, 48 douz.....	2 60	Cuir grenelé, 49 pds.....	6 37
" de fer, 24 grosses.....	3 00	Elastique pour chaussures, 6 vgs.....	2 70
" de chemises, 15 grosses.....	2 25	Cordouan, 53½ pds.....	9 68
Pointes pour chaussures, 15 liv.....	0 73	Garniture 17 liv.....	2 55
Boucles, 12 douz.....	1 50	Tweed, 220 vgs.....	68 30
Rivets en cuivre, 37 liv.....	12 95	Chapeaux en feutre, 12.....	5 00
Encre à brunir, 1 douz.....	1 50	Gants, 24 paires.....	8 40
Gomme adragante.....	0 45	Cache-nez, 12.....	5 75
Chanvre, 12 liv.....	7 20	Caleçons, 28 paires.....	8 40
Coton jaune, 853 vgs.....	61 96	Cravates, 26.....	3 50
Gants de moissonneurs, 4.....	1 20	Vêtements complets (2).....	14 50
Empois, 32 liv.....	1 66	Peaux de veau, 41 liv.....	45 10
Galon, 84 douz.....	3 50	Tiges d'acier, 6 douz.....	0 60
Cuir de vache, 56½ liv.....	21 37	Chemises blanches, 1 douz.....	5 50
Rivets en fil de fer, 25 liv.....	2 50	Bonnets, 12.....	6 75
Clous, en fil de fer, 30 liv.....	2 10	Peaux de kangarou, 6.....	8 50
Grosse toile blanche, 172 vgs.....	21 50		256 41
Carisot, 1,190½ vgs.....	260 42	<i>Allocations de voyages.</i>	
Cuir d'original.....	48 00	Allocations aux détenus, 2 à \$20.....	40 00
Laine, 200 liv.....	66 00	" " " 2 à \$15.....	30 00
Fil pour machine, 2 liv.....	3 00	" " " 17 à \$10.....	170 00
Coton rayé, 331 vgs.....	67 86	" " " 9 à \$5.....	45 00
Bleu à laver, 11 liv.....	1 21	" " " 1 à \$4.....	4 00
Coton rayé, 499½ vgs.....	38 71	" " " 1 à \$8.....	8 00
Grosse toile, 104½ vgs.....	7 04	Chemins de fer.....	399 15
Cordouan, 103½ vgs.....	18 68		696 15
Chapeaux de paille, 6 douz.....	7 80	<i>Transferts.</i>	
Cuir à semelles, 1,007 liv.....	221 54	Détenu transféré au pénitencier de	
	933 38	Kingston.....	163 35
<i>Infirmierie.</i>		<i>Chauffage.</i>	
Médicaments.....	236 04	Houille à fournaise, 25½ tonnes.....	154 50
Tabac.....	7 00	" bitumineuse, 325½ tonnes.....	2,198 13
Sucre granulé, 20 liv.....	1 10	Epinette rouge, 94½ cordes.....	464 48
Alcool, ½ gal.....	2 55	Peuplier, 92½ cordes.....	256 99
Eau-de-vie, ½ gal.....	4 50		3,074 09
Whiskey, ½ gal.....	1 05	A déduire—Remb. de dépenses.....	9 05
Tabac à priser, 1 liv.....	0 80		3,065 04
Dr McLeod, 4 visites.....	20 00	<i>Eclairage.</i>	
Dr McLeod, enquête.....	25 70	Huile de pétrole, 1,302 galls.....	416 75
Bandages, 2.....	5 00	Mèche de lampes, 24 douz.....	0 50
Thermomètres cliniques, 2.....	2 00	Allumettes, 240 douz.....	8 40
Bouchons, 120 douz.....	2 60	Huile à signaux, 10 galls.....	7 50
Bouteilles, 280.....	7 05	Chandelles, 36 liv.....	4 23
Seringues en verre, 1 douz.....	1 25		437 38
Thermomètres, 2.....	0 68		
Flanelle, 5 vgs.....	0 70		
Seringue anti-toxime.....	4 00		
Œufs, 3 douz.....	0 50		
Genouillère élastique.....	1 25		

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier du Manitoba—Suite.

<i>Etables du pénitencier.</i>	\$ c.	<i>Entretien des édifices—Fin.</i>	\$ c.
Ferrage de chevaux.....	11 40	Soupapes sphériques, 6.....	17 80
Cuir à voiture verni, 4 pds.....	1 20	Coudes, 65.....	4 76
Pluche, ¼ vge.....	0 50	Plaques à crochets, 36.....	7 68
Services de médecin vétérinaire.....	18 00	Tés, 13.....	2 35
Eperons, 1 paire.....	2 00	Zincs pour batterie, 12.....	1 00
	33 10	Cadenas Yale, 15.....	21 25
<i>Entretien des édifices.</i>		Clefs de tuyau de poêle, 6.....	0 75
Sciages, bois mou, 29,578 pds.....	968 24	Baguettes, 84 pds.....	4 20
" bois dur, 2,393 pds.....	190 03	Broquettes, 12 pqt.....	0 35
Fer, 1,084 liv.....	34 33	Tampons, 20.....	1 25
Huile à peinture, 192½ gall.....	182 26	Serrures, 36.....	5 25
Clous, 2,630 liv.....	111 48	Boutons de portes, 12.....	9 75
Vis, 32 grosses.....	10 16	Serrures à palastre, 12.....	6 50
Chlorure de chaux, 250 liv.....	25 00	Fil de fer à clôture, 54 liv.....	2 70
Peinture, liquide, 1,200 liv.....	88 80	Céruse, 6 barils.....	30 84
" sèche, 1,206½ liv.....	43 66	Pentures en acier, 24.....	2 16
Lattes, 12,000.....	54 00	Grille, 1.....	5 00
Ciment, 82 barils.....	364 90	Zincs de gravité, 6.....	3 60
Fer galvan., 4,411 liv.....	242 61	Cuivre de.....	2 40
Lessive concentr., 8 douz. boîtes.....	6 40	Pierre bleue, 25 liv.....	2 00
Toile émeri, 15½ douz. feuilles.....	4 60	Salamoniac, 10 liv.....	2 00
Mastic, 621 liv.....	16 45	Plombagine, 12 douz.....	1 70
Vitres, 2 boîtes.....	16 50	Modèles de clefs, 1 douz.....	7 50
" 800 pds.....	54 50	Pierre à huile.....	7 50
Térébenthine, 87 37½ gall.....	75 93	Boutons et plaques de porte, 6 douz.....	2 10
Laque brune, 20 gall.....	18 00	Poignées de tiroirs, ½ douz.....	0 25
Tuyau à vapeur, 661½ pds.....	163 46	Crochets à vêtements, 1 douz.....	0 35
Colle, 62 liv.....	16 50	Ressorts de porte, ½ douz.....	0 55
Loyer de terrain pour hangar à charb.....	1 00	Huile froide, 2 gall.....	3 00
Rivets en fer, 10 liv.....	0 75	Pommade Putz, 84 liv.....	1 75
Bouchons de tuyau d'embranch., 22.....	13 00	Garniture.....	1 08
Plâtre de Paris, 3 barils.....	10 95	Latrines.....	5 00
Briques, 22,700.....	227 00	Bassin de latrines.....	12 00
Fonte.....	10 60	Raccords en caoutchouc.....	1 00
Poutres en acier, 4.....	63 50	Bourrelet.....	1 50
Coudes, 4.....	1 66	Tés, 6.....	1 70
Crin pour plâtre, 18 boiss.....	4 90	Clochette.....	1 00
Corniche, 158 pds.....	23 70	Mouleurs, 325 pds.....	6 50
Dalle, 225 pds.....	20 25	Gages du chauff. de nuit, 1 m. 11 j.....	75 80
Larmier de mur, 40 pds.....	4 80	Cases pour batterie, 2.....	1 30
Combles de lucarne, 8.....	50 40	Ceillets de vis, 1 boîte.....	0 50
Noix en fer, 15 liv.....	1 25	Pentures, 18½ liv.....	1 85
Rondelles en fer, 30 liv.....	1 48	Réservoir.....	295 00
Boulons pour voiture, 324.....	4 04	Insecticide, 3 liv.....	1 05
Tuyau de poêle, 15 long.....	7 50	Laque noire, 5 gall.....	4 50
Coudres, 12.....	2 00	Vernis, 4 gall.....	4 00
Vis pour voiture, 74.....	3 40	Siccatif, 4 gall.....	8 00
Graines pour jardin.....	16 60	Anneaux pour clefs, 12.....	0 50
Réparer chaudière à vapeur.....	30 30	Crampes pour clôture, 25 liv.....	1 09
Plaque pour four, 22 liv.....	1 76		4,104 59
Poids de châssis, 700 liv.....	21 00	<i>Entretien des machines.</i>	
Châssis, 28 paires.....	80 90	Lessive concentr., 16 douz. boîtes.....	15 20
Corde pour châssis, 16 liv.....	4 48	Savon, 1,385 liv.....	72 40
Pointes de vitriers, 6 papiers.....	0 48	Suif, 200 liv.....	12 00
Briques réfract., 1,392.....	65 42	Sonde à laver, 1,574 liv.....	39 55
Bardeaux métal., 10 carrés.....	82 00	Garniture en coton, 2½ liv.....	0 45
Trappes P. vitrifiées, 2.....	5 00	Chaudière à vapeur.....	350 00
Coude vitrifié, 1.....	0 75	Fonte.....	5 75
Tuyau de renvoi, 50 pds.....	15 88	Réparer machineries.....	50 50
Moyeux, 6.....	2 40	Plaques de fer, 2.....	1 00
Acier à ressort, 83 liv.....	3 74	Métal Babbit, 20 liv.....	1 80
Soupapes, 2.....	5 35	Conroies en cuir, 106 pds.....	28 50
Argile réfract., 7 sacs.....	21 00	Robinets de cylindre, 3.....	1 50
Bourrelets, 2.....	2 00	Inspirateur.....	9 00
Coudes en plomb, 2.....	2 70	Huile de lard, 10 gall.....	15 00
Viroles en cuivre, 4.....	1 60		602 65
Trappe S. en plomb, 1.....	1 00		
Tuyau en plomb, 45 liv.....	3 38		
Evier émaillé.....	4 00		
Soupapes d'angles, 12.....	13 20		

Pénitencier du Manitoba—*Suite.*

<i>Entretien de la salle d'armes.</i>		<i>Ustensiles.</i>	
	\$ c.		\$ c.
Cartouches de revolver, 650.....	6 66	Planches à laver, 6.....	1 50
" de carabine, 560.....	12 60	Cuillère à pot.....	0 20
Réparer armes à feu.....	6 00	Seau couvert.....	0 75
Lunettes d'approche, 2.....	25 00	Petits balais, 6.....	0 70
Pluche, $\frac{1}{2}$ vge.....	0 60	Savon médicinal, 20 liv.....	1 80
	50 86	Brosses à escalier, 30.....	11 50
<i>Entretien de la chapelle.</i>		" chaussures, 6.....	1 37
Organiste protestant, Geo. Slater.....	50 00	" plancher, 60.....	9 20
" catholique, M. Beaupré.....	50 00	Savonettes, 6.....	1 50
Livres d'hymnes, 175.....	55 50	Email d'aspinal.....	4 50
Réparer l'orgue.....	14 50	Balais de maïs, 72.....	18 90
Blanchissage et raccommodage du linge		Chaudrons en cuivre, 4.....	14 00
de la chapelle.....	22 80	Tondeuses de barbier, 3 paires.....	3 88
Huile pour le sanctuaire, 5 gall.....	6 75	Balais de cain, 6.....	6 60
Aubes, 2.....	15 00	Chaudières en fer-blanc, 2.....	0 50
Surplis.....	4 00	Serviettes d'officiers, 12.....	2 00
Étole.....	5 00	Balais à laver, 6.....	0 67
Bourse.....	2 00	Tasses en fer-blanc, 48.....	2 00
Voile pour le ciboire.....	5 00	Cuillère à pot en fer-blanc.....	0 30
Prie-Dieu.....	2 50	Tasses et soucoupes, 6.....	0 60
	233 05	Peignes pour détenus, 72.....	5 40
<i>Papeterie.</i>		Brûleurs de lampes, 72.....	4 60
Imprimeur du Roi.....	206 33	Lanternes, 6.....	4 50
Papeterie.....	320 90	Verres de lanternes, 70.....	4 08
	587 23	Fer en feuilles, 31 liv.....	1 55
Port de lettres.....	38 00	Verres de lampes, 17 douz.....	9 88
Télégrammes.....	83 42	Paniers à linge, 2.....	2 35
Service du téléphone.....	55 15	Cordes à linge, 150.....	0 75
Fret.....	362 37	Pelles, 6.....	7 50
MOINS—Remb. de dépenses.....	0 25	Étoffe, <i>cheese-cloth</i> , 10 vgs.....	0 35
		Echelle à feu et chariot.....	246 00
<i>Mobilier et fournitures.</i>		Seaux en fibre, 12.....	3 85
Fleurs artificielles.....	6 00	Pavillon.....	15 75
Vases, 4.....	4 00	Seaux pour cellules, 12.....	15 50
Nattes en coco, 6.....	4 80	Casserole.....	0 50
Cadrons d'horloge, 2 boîtes.....	10 50	Scies, 6.....	2 40
Réparer horloges.....	11 00	Ressorts de tondeuses, 18.....	2 10
Prélat, 4 pièces.....	16 00	Manches de marteau, 24.....	4 00
Pattes de table, 4.....	1 50	Bêche.....	0 90
Flanelle grise, 10 vgs.....	6 50	Tondeuse de gazon.....	6 50
Clous en cuivre pour chaise.....	0 66	Arrosoirs, 3.....	1 60
Taquets pour armoire, 6.....	0 88	Lampes pour cellules, 24.....	3 00
Persiennes, 8.....	16 00	Petit baril.....	1 50
Linoleum, 29 vgs.....	32 63		429 00
" bordure, 24 $\frac{1}{2}$ vgs.....	7 35	<i>Bibliothèque.</i>	
Brochettes pour tapis, 6 pqt.....	0 25	Livres, 225.....	83 50
Vernis, 1 pinte.....	0 40	Journaux, 3.....	10 67
	118 47	Reliure, 204 livres.....	13 64
<i>Lits et literie.</i>		Journaux illustrés.....	35 50
Couvre-pieds, 18.....	11 70	Magazines.....	10 00
Coton rayé, 129 vgs.....	10 00		153 31
Coutil, 219 vgs.....	35 04	<i>Livres de bureau.</i>	
	56 74	Almanach des adresses.....	4 00
		" Manufacturers' Buyers' Guide".....	5 00
			9 00
		<i>Service de protection contre l'incendie.</i>	
		Extincteurs, 18.....	270 00
		<i>Ferme.</i>	
		Poteaux de clôture, 200.....	30 00
		Fil de fer pour clôture, 803 liv.....	33 08
		Pommes de terre de semence, 20 boiss.....	10 00
		Avoine de semence, 546 $\frac{1}{2}$ boiss.....	237 97
		Orge de semence, 150 boiss.....	105 00
		Maïs de semence, $\frac{1}{2}$ boiss.....	0 88
		Graine de gazon, 25 liv.....	4 32

Pénitencier du Manitoba—Fin.

<i>Murs—Fin.</i>	§ c.	RELEVÉ SOMMAIRE—Fin.	§ c.
Poteau pour chèvre.....	5 76	<i>Frais généraux.</i>	
Niveau à alcool.....	1 25	Chauffage.....	3,065 04
Poulies simples, fer, 2.....	6 20	Eclairage.....	437 38
" doubles, fer, 2.....	10 20	Etables du pénitencier et voitures.....	38 10
Ligne de maçon, 400 p.....	1 00	Entretien des édifices.....	4,104 59
	1,574 40	" des machines.....	602 65
<i>Dépenses divers.</i>		" de la salle d'armes.....	50 86
Evasions.....	83 40	" de la chapelle.....	233 05
Annonces.....	44 00	Papeterie.....	587 23
Dépenses de voyages.....	459 40	Port de lettres.....	38 00
Honoraires d'avocats.....	24 50	Télégrammes.....	83 42
	611 30	Service du téléphone.....	55 15
A déduire—Payé en 1899-1900....	75 00	Fret.....	362 12
	536 30		9,652 59
<i>Dépenses diverses—Spéciales.</i>		<i>Mobilier et fournitures.</i>	
Prix pour tir au revolver et à la carabine.....	30 00	Meubles et fournitures.....	118 47
		Lits et literie.....	56 74
		Ustensiles.....	429 00
		Bibliothèque.....	153 31
		Livres de bureau.....	9 00
		Service de protection contre l'incendie.....	270 00
			1,086 52
RELEVÉ SOMMAIRE.		<i>Industries.</i>	
<i>Personnel.</i>		Ferme.....	598 13
Appoint.—direction générale \$ 8,919 13		Etables de la ferme.....	656 08
Police..... 12,884 37		Instruments aratoires.....	237 73
Service industriel..... 4,808 51	26,612 01	Ateliers généralement.....	239 25
Uniformes..... 1,525 13		Chemins.....	9 00
Allocations de retraite..... 484 37			1,740 19
Mess de la police..... 149 93		<i>Capital.</i>	
	28,771 44	Murs.....	1,574 40
<i>Entretien des détenus.</i>		<i>Dépenses diverses</i>	
Rations..... 3,390 47		Annonces.....	44 09
Vêtements des détenus..... 933 38		Frais de voyages.....	459 40
Infirmierie..... 346 37		Honoraires d'avocats.....	24 50
	4,670 22	Evasions.....	83 40
<i>Dépenses relatives aux libérations.</i>		Dépenses spéciales.....	30 00
Vêtements aux forçats libérés..... 256 41			641 30
Allocations de voyages..... 696 15		A déduire—Payé en 1899-1900....	49,202 57
Transfert..... 163 35			75 00
	1,115 91	Dépenses nettes.....	49,127 57

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de la Colombie-Britannique.

Appointements.	Traitement annuel.	Total.
<i>Général.</i>		
	\$ c.	\$ c.
J. C. Whyte, préfet, 12 mois.....	2,000 00	2,000 00
Rév. Thos. Scouler, aumônier protestant, 12 mois.....	800 00	800 00
Rév. Chas. DeVriendt, aumônier catholique romain, 12 mois.....	800 00	800 00
W. A. DeWolf Smith, médecin, 12 mois.....	600 00	600 00
J. W. Harvey, comptable et secrétaire du préfet, 12 mois.....	1,200 00	1,200 00
B. Burr, garde-magasin, 12 mois.....	800 00	800 00
R. J. Robertson, économiste, 12 mois.....	800 00	800 00
W. J. Carroll, infirmier chef et instituteur, 12 mois.....	800 00	800 00
		7,800 00
<i>Service industriel.</i>		
2 instructeurs, 12 mois.....	750 00	1,500 00
8 " 12 ".....	700 00	2,100 00
1 " 9 " 18 jours.....	700 00	560 00
		4,160 00
<i>Police.</i>		
D. D. Bourke, sous-préfet, 12 mois.....	1,500 00	1,500 00
1 gardien, 8 mois.....	700 00	466 64
1 " 12 ".....	600 00	600 00
13 gardes, 12 mois.....	600 00	7,800 00
1 " 8 ".....	600 00	400 00
1 " 3 " 22 jours.....	600 00	187 81
1 " 2 " 22 ".....	600 00	137 81
		11,092 26
<i>Récapitulation.</i>		
Direction générale.....	7,800 00	
Service industriel.....	4,160 00	
Police.....	11,092 26	
		23,052 26

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de la Colombie-Britannique—Suite.

<i>Infirmierie.</i>	§ c.	<i>Allocations de voyages—Fin.</i>	§ c.
Tabac.....	1 55	7 détenus à \$20	140 00
Oufs, 21 douz.....	4 62	Chemins de fer.....	371 95
Beurre, 1½ liv.....	0 45		
Thé, 2 liv.....	1 00	A déduire—Remb. de dépenses.	928 95
Eau-de-vie (XXX), 4½ pt.....	6 75		22 90
"Porter", 5½ douz.....	5 50		
Biscuits, soda, 2 liv.....	0 70		906 05
Mouton, 35½ liv.....	3 45	<i>Transferts.</i>	
Jambon, 4 liv.....	0 72	Billets, 2e classe, New-Westminster à Toronto, 2	169 05
Montarde, 2 liv.....	0 80	" " " " 2.....	15 00
Huitres, 1 boîte.....	0 35	" " " " 2.....	15 00
" fraîches, 2 chop.....	1 00	Billet, Mission-Jonc. et retour, 1	3 30
Poulet, 1.....	0 75	" 1re classe, Kingston à Toronto, 1	5 40
Homard, 2 boîtes.....	0 70	" 2e classe, Toronto à New-West. 1	56 95
Oranges, 2 douz.....	0 85	Billet de touriste, 1.....	7 50
Pieds de cochon, 1 liv.....	0 35	Frais de voyages, employés "2 transferts".....	750 50
Whiskey, 1 chop.....	0 35	Frais de subsistance.....	17 00
Gingembre moulu, 5 liv.....	0 75	Valise, 1.....	2 75
Beuf, 2 liv.....	0 15		
Blé cassé, 5 liv.....	0 25		1,042 45
Café condensé, 2 liv.....	0 60	A déduire—Remb. de dépenses..	283 90
" frais, ½ liv.....	0 20		
Extrait de viande "Liebeg", 1 douz.....	4 75		758 55
Médicaments.....	149 46	<i>Chauffage.</i>	
Instruments.....	6 65	Houille, B. B. C., 144 ton. 1,950 liv....	739 37
Dr J. C. Farish, consultation.....	5 00	" petite, 146 tonnes 1,942 liv. .	484 93
Dr G. W. Braggs, consultation.....	5 00		
	202 82	A déduire—Remb. de dépenses..	1,224 30
A déduire—Remb. de dépenses..	2 43		69 15
	200 39		1,155 15
<i>Vêtements aux forçats libérés.</i>		<i>Eclairage.</i>	
Cravates, 4 douz.....	6 20	Gaz, 696,800 pds cubes.....	1,085 58
Chapeaux, feutre, 3 douz.....	14 25	Résidence du préfet	24 00
Bretelles, 3½ douz.....	4 65	Huile de pétrole, 54 77 gall.....	14 61
Boutons métal., 4 grosses.....	0 48	Allumettes, 2 boîtes.....	2 50
" " pour pant., 4 grosses..	0 44	Lumières Auer, 2.....	1 00
" " d'habits, 10 grosses.....	9 00		
" " de gilets, 9 grosses.....	4 50		1,127 69
Boucles et agrafes, 1½ grosse	0 34	<i>Approvisionnement d'eau.</i>	
"Tweed", 286½ vgs.....	88 00	Eau de la ville	30 66
Flanelle, 185½ vgs.....	25 19	Pompe Duplex, 1	277 00
Bordure, 2 grosses.....	1 10	Injecteur Oto-positif, 1	6 00
Soie à machine, 8 liv.....	64 00	Fret—pompe.....	18 62
Feutre, 15 vgs.....	5 25		
Drap italien, 25 vgs.....	5 37		332 28
Cuir à semelles, n° 1, 34½ liv.....	8 56	<i>Etables du pénitencier et voitures.</i>	
" cordouan, 65 pds.....	11 05	Porte-fenet, 1.....	0 50
" grenelé, 46½ pds.....	7 01	Bouts de timons, 2.....	0 40
Veau canadien, 14 pds.....	8 40	Rondelles pour voiture, 5	0 65
	263 79		
			1 55
<i>Allocations de voyages.</i>		<i>Entretien des édifices.</i>	
1 détenu à \$2.50	2 50	Savon ordinaire, 2,994 liv.....	111 04
3 détenus à \$5.....	15 00	Térébenthine, 74 gall.....	64 50
1 détenu à \$6.....	6 00	Broquettes, pqs 8 oz.....	3 20
4 détenus à \$7.50.....	30 00	Vitres, 9 caisses.....	40 80
14 " à \$10.....	140 00	Fer et acier, 1,317 liv.....	51 65
3 " à \$12.....	36 00	Sièges.....	637 33
4 " à \$12.50.....	50 00	Blanc de plomb, 800 liv.....	64 00
1 détenu à \$14.....	14 00	Tuyaux et access., assort.....	43 85
6 détenus à \$15.....	90 00	Clous coupés, 1,300 liv.....	49 25
1 détenu à \$16.....	16 00		
1 " à \$17.50.....	17 50		
	34 14		

Pénitencier de la Colombie-Britannique—*Suite.*

<i>Entretien des édifices—Fin.</i>		§ c.	<i>Entretien de la salle d'armes.</i>		§ c.
Clous, broche, à moulures, 65 liv		6 50	Salaire de l'armurier		24 00
Peintures diverses		41 96	Cartouches, S. et W., 1 M.		9 60
Serrures, etc., 4½		12 75	Cart. carabine, L. M., 1½ M.		22 50
Asphalte, 4 galls		4 00	Drapeau du Dominion, 1		16 50
Huile froide, 8 galls		12 00	Rép. revolver		2 00
" crue, 135½ galls		128 90			74 60
Laque, 32 galls		30 00	<i>Entretien des chapelles.</i>		
Chaux, 34 brls		51 00	Salaires des organistes, 2		100 00
Ciment, 20 liv		90 00	Chapelle catholique (divers)		13 25
Vernis, 1 gall		2 50	Cierges, 18 liv		1 80
Pentures, etc., 3 douz		3 80	Tapis, 30 vgs		19 50
Vis, 9 grosses		3 60	Papier doublure, 30 vgs		1 50
Papier à mouches, 12 boîtes		6 00	Anneaux pour rideaux, 1 pr		0 50
Anneaux cuivre, 14 douz		1 20	Agrafes pour rideaux, 2 prs		0 20
Glace, 4,930 liv		24 66	Etoffe à meubles, rouge, 17 vgs		20 25
Bleu, 47 paqts		2 12	Missel		7 50
Lessive, 240 liv		21 60	Livres de dévotions, 4 douz		17 40
Toile métal., 50 pds		3 37	Robe de chambre et soutane		75 00
" 450 pds		16 87			257 90
Appliques pour gaz, 8		6 20	<i>Impressions et papeterie.</i>		
Raccords de tuyaux de poêle, 16		1 95	Rép. clavigraphie		3 75
Access. de poêle, 4		0 75	Fret		9 03
Agile réfract., 200 liv		5 00	Fournitures		456 48
Etain en bloc, 26 liv		9 10			469 26
Corde manille, 32½ liv		5 73	<i>Port de lettres.</i>		
Ficelle, 11 liv		2 75	Loyer de boîte, bureau de poste		5 00
Ressort de porte, 1		0 20	Timbres		30 00
Chaîne cuivre, 4 pds		0 15			35 00
Poulies, 2		1 25	<i>Télégrammes.</i>		
Globes pour gaz, 3		1 00	Comptes de télégrammes		120 95
Crochets, 2 douz		0 10	<i>Service de téléphone.</i>		
Tubes cuivre, 11 pds		2 20	Loyer d'instrument		108 00
Borax, 10 liv		1 20	Frais additionn		3 62
Evier, fer galv., 1		16 75			111 62
Plâtre de Paris, 1 brl		4 25	<i>Fret.</i>		
Formes de clefs, N. P., 1 douz		0 50	Fret		26 63
Résine, 5 liv		0 18	<i>Mobilier et fournitures.</i>		
Goudron de Stockholm, ½ gall		0 35	Fonds de chaises, 1 douz		3 75
Chaudron, 60 galls, 1		15 00	Paillason, porte d'entrée		12 50
Corde à châssis, 5 liv		1 60	Fers pour chaise tournante, 2		7 00
Rivets étamés, 2 pqs		0 80	Rép. horloges		5 60
Clous coupés, 2 liv		0 20			28 85
Métal "Babbit", 10½ liv		2 10	<i>Machines.</i>		
Barreaux fonte, 4		3 15	Machine à faire la brique et chaudière		1,898 00
Plaques de poêle pour grille, 1 ass.		1 19	(Martin) complètes		400 20
Désinfectant "Sulpho-naphthol", 54 galls		55 00	Fret		1,798 20
Sal soda, 20 liv		0 20	<i>Lits et literie.</i>		
Boulons fer, 2 pcs, ½ douz		1 50	Toile Forfar, 340 vgs		74 80
Robinet "Perfection", 1		1 25	Couvertes en laine grise, 144		226 08
Agrafes et ceillet, 3 douz		0 75	Coutil, 222 vgs		37 46
Goudron, 1 brl		7 00			338 34
Plomb en saumon, 10 liv		0 50			
Noir de fumée, 1 liv		0 15			
Huile de cylindre, 1 caisse		5 20			
Bassins émaillés, 2		17 00			
Access. émaillés		11 70			
Fret, sulpho-naphthol		13 31			
Charriage		0 25			
		1,726 11			
A déduire—Remb. de dépenses		3 46			
		1,722 65			
<i>Entretien des machines.</i>					
Courroie cuir, 13 pds		2 34			
Garniture "Tuck", 24 pds		0 70			
" caoutchouc, 1 vg		3 75			
Robinet ordinaire, 1		1 00			
Huile à machine, 10 galls		5 00			
Robinet, 1		0 50			
Access. de machine à tricoter		0 58			
		13 87			

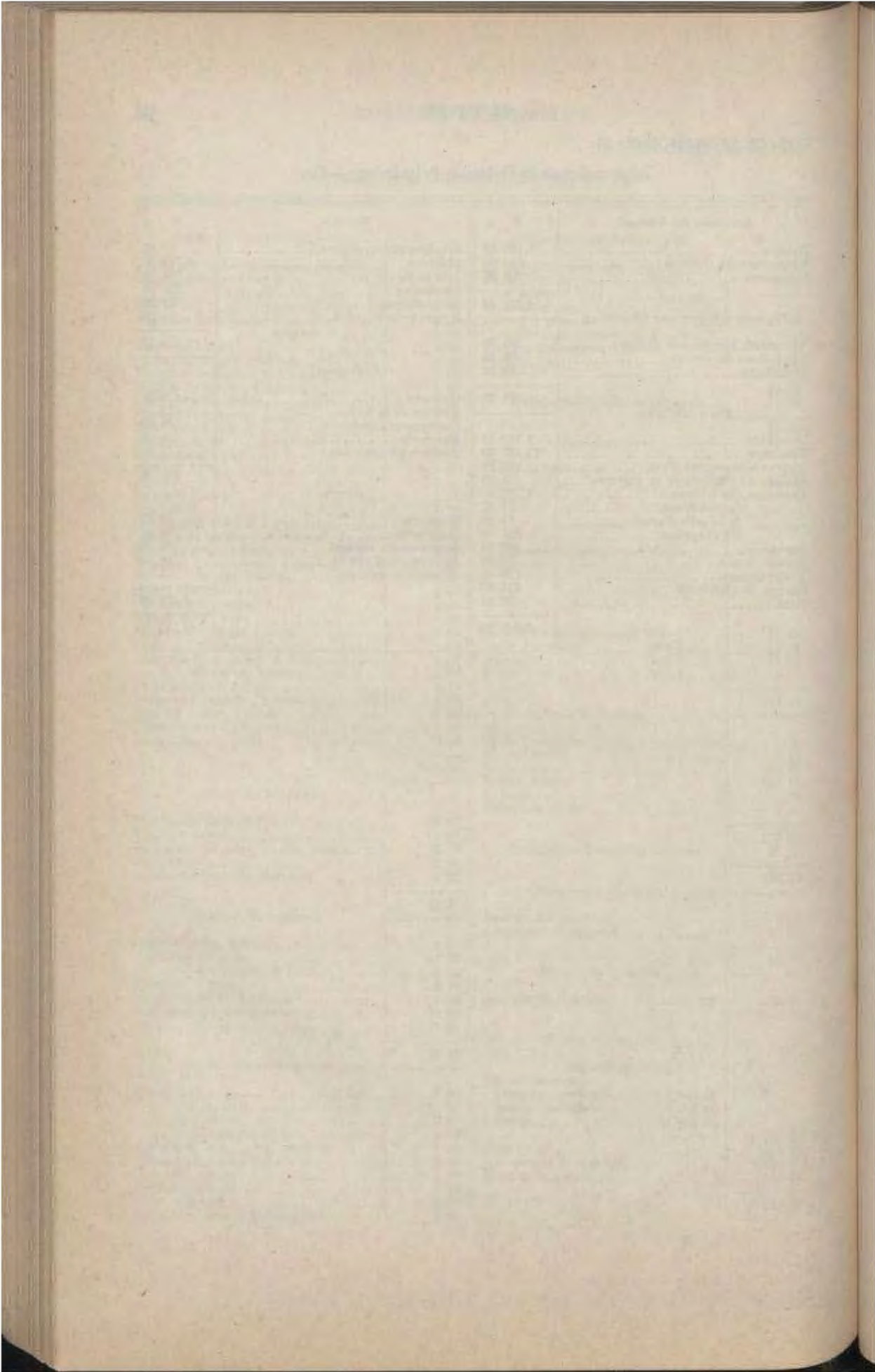
Pénitencier de la Colombie-Britannique—*Suite.*

<i>Atelier des charpentiers—Fin.</i>		\$	c.	<i>Atelier des cordonniers—Fin.</i>		\$	c.	
Limes plates, pointues, ass., 5 douz....	6	76	Fil ciré pour machine.....	7	50			
Blanchissoirs, $\frac{1}{2}$ douz.....	15	75	Ligneul, 10 liv.....	8	00			
" " 4 douz.....	15	00	Cire, 10 liv.....	0	80			
Scie.....	3	50	Manches d'alène, 4 douz.....	1	00			
Aiguilles de tapissier, long. et courtes, 2	0	30	Alènes, 1 grosse.....	1	80			
" " courbes, 2.....	0	40	Chevilles pour chaussures, 6 galls.....	1	20			
Tarières, 1 assort.....	3	40	Encre à chaussures, 2 galls.....	1	50			
Clous cuivre, pour chaises, 1 M.....	0	40	Maillet.....	4	00			
Manches de haches, 4 douz.....	8	00				83	80	
Mèches de tarière, $\frac{1}{2}$ douz.....	1	25	A déduire—Remb. de dépenses...			1	00	
Lame de scie, 10-pcs.....	1	20				82	80	
Pluche, 1 $\frac{1}{2}$ vgs.....	2	30	<i>Boulangerie.</i>					
Doubleure, 6 vgs.....	0	30	Tamis de boulangier.....	1	00			
Bordure, 4 vgs.....	0	20	Farine, 110 bris.....	440	00			
Broquettes, 1 pqt.....	0	10				441	00	
Mousse, 4 liv.....	0	60	<i>Evasions.</i>					
Équerres, 3.....	1	20	Dépenses re évacion d'un détenu.....	31	05			
Rabot "Bailey".....	1	75	Annonces.....	19	80			
Etablis, 2.....	1	20				50	85	
Outils pour châssis, 1 douz.....	2	00	<i>Annonces.</i>					
Mèches de tarière "Jennings", 2.....	0	42	<i>Columbian</i> (soumissions), 1900-1.....	11	00			
Douilles pour ciseaux, 4.....	3	00	<i>Daily Province</i> " 1901-2.....	11	00			
Manches de marteaux, 4 douz.....	7	00	<i>World</i> " 1901-2.....	11	00			
" de pics, 2 douz.....	4	30	<i>Times</i> " 1901-2.....	8	25			
Scies passe-partout, 2.....	0	75				41	25	
Ciseaux à biseauter, 4.....	2	40	<i>Frais de voyages.</i>					
Papier sablé, 4 ms.....	3	38	G. B. Lamarche.....	1	50			
Pinceaux à vernis, $\frac{1}{2}$ douz.....	4	05	W. J. Carroll.....	1	50			
Ciseaux à tourner, 2.....	1	50	E. J. Adams.....	196	80			
Manches de fourches, 2 douz.....	4	00	Préfet Whyte.....	31	75			
" de pelles, 2 douz.....	4	00	J. Doyle.....	1	25			
Pierres à faux, 1 douz.....	0	75	Billets ch. de fer.....	1	00			
Serrures à palastre, $\frac{1}{2}$ douz.....	2	00				233	80	
Boucles vernis, 1 grosse.....	2	00	A déduire—Remb. de dépenses...			37	50	
Palonniers et 2 plaques.....	1	00				196	30	
Joug.....	2	50	<i>Honoraires d'avocats.</i>					
		113	95	Asserm. les comptes.....	8	00		
<i>Atelier des forgerons.</i>				Alexander Anderson.....	10	00		
Houille de forge, 8,018 liv.....	74	17				18	00	
Filière à tuyau.....	1	85	<i>Allocations spéciales.</i>					
Limes demi-roudes, 10-pcs, $\frac{1}{2}$ douz.....	3	10	Services du dentiste.....	22	50			
Suif, 40 liv.....	2	00						
Pompe foulante de plombier.....	6	25						
		87	37					
<i>Atelier des tailleurs.</i>								
Craie blanche, 1 boîte.....	0	90						
Aiguilles, 50 ppts.....	1	50						
" à machine, 39 douz.....	9	55						
Eponges, 2 douz.....	2	40						
Rouleaux de fil, 2 grosses.....	7	50						
Abonnement <i>Art Journal</i>	10	00						
Fret.....	0	25						
		32	10					
<i>Atelier des cordonniers.</i>								
Clous, 35 liv.....	7	00						
" cuivre, 90 liv.....	31	50						
" fer, 80 liv.....	6	40						
" à chaussures, 30 liv.....	4	50						
Agrafes à " 17 grosses.....	1	20						
Ciment pour cuir, 2 douz. bout.....	1	50						
Couperet, 14-pcs.....	1	50						
Eponges, 2 douz.....	1	20						
Soies, 4 onces.....	2	00						
Fil pour machine, 1 douz. roul.....	1	20						
						23,022	26	
						956	75	
						1,460	69	
						184	16	
						25,623	86	

DOC. DE LA SESSION No 34

Pénitencier de la Colombie-Britannique—*Fin.*

<i>Entretien des détenus.</i>	\$ c.	<i>Mobilier.</i>	\$ c.
Rations	3,186 09	Meubles et fournitures	28 85
Vêtements des détenus	614 96	Machine	1,798 20
Infirmierie	200 39	Lits et literie	338 34
	4,001 44	Ustensiles	226 96
<i>Dépenses relatives aux libérations.</i>		Bibliothèque	212 92
Vêtements aux forçats libérés	263 79	Armes pour la police	13 50
Allocations de voyage	906 05		2,618 77
Transferts	758 55	<i>Industries.</i>	
	1,928 39	Cultures	479 36
<i>Frais généraux.</i>		Étables de la ferme	673 44
Chauffage	1,165 15	Instruments aratoires	39 03
Eclairage	11,127 69	Porcherie	220 00
Approvisionnement d'eau	332 23	Ateliers généralement	757 22
Étables du pénitencier et voitures	1 55		328 90
Entretien des édifices	1,722 65	<i>Divers.</i>	
" des machines	13 87	Evasions	50 85
" de la salle d'armes	74 60	Annonces	41 25
" des chapelles	257 90	Dépenses de voyage	196 30
Papeterie	469 26	Honoraires d'avocat	18 00
Port de lettres	35 00	Allocation spéciale	22 50
Télégrammes	120 95		2,169 05
Service de téléphone	111 62		42,119 56
Fret	26 63		
	5,449 15		



ANNEXE K

LISTE DES EMPLOYÉS

ANNEXE F

LISTE DES EMPLOYÉS

LISTE DES EMPLOYÉS.
PÉNITENCIER DE KINGSTON.

	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appoitements.
						\$
J. M. Platt, M.D.	Préfet	Méthodiste	18 avril 1840	17 mai 1899	17 mai 1899	2,000
D. O'Leary	Sous-préfet	Catholique	15 oct. 1853	9 août 1897	9 août 1897	1,500
D. Phelan, M.D.	Médecin	"	8 sept. 1854	4 " 1897	4 " 1897	1,500
R. R. Creighton	Comptable	Presbytérien	29 août 1861	1er fév. 1882	29 déc. 1892	1,200
Rév. C. E. Cartwright	Aumônier protestant	Anglican	15 mai 1837	25 oct. 1875	25 oct. 1875	1,200
Rév. M. McDonald	" catholique	Catholique	4 août 1853	30 sept. 1899	30 sept. 1899	1,200
J. H. Forster	Secrétaire du préfet	Anglican	14 " 1875	1er juil. 1891	1er jan. 1898	800
W. S. Hughes	Gardienn-chef et connais des industries	Presbytérien	2 juin 1861	13 janv. 1893	1er " 1896	1,400
T. W. Bowie	Garde-magasin	"	6 avril 1841	5 août 1897	5 août 1897	900
E. J. Adams	Instructeur en chef des métiers	"	26 fév. 1861	6 avril 1894	1er fév. 1896	1,000
W. H. Derry	Mécanicien	Congrégationaliste	12 juill. 1847	1er sept. 1897	1er sept. 1897	1,000
Chas. Baylie	Electricien	"	19 janv. 1839	1er oct. 1890	1er oct. 1890	800
R. McDonald	Aide-électricien	Catholique	8 mars 1852	1er juin 1894	1er juin 1894	500
C. H. Martin	Econome	Méthodiste	5 fév. 1858	4 août 1897	4 août 1897	900
W. A. Gunn	Infirmier en chef et instituteur	Anglican	16 " 1845	1er juin 1890	1er juin 1890	800
T. Thompson	Aide	Méthodiste	17 janv. 1843	1er fév. 1899	1er mars 1896	600
T. A. Keenan	Aide-garde-magasin	Catholique	16 avril 1864	4 août 1897	4 août 1897	600
T. P. Connor	Surint. du dépt. de la scelle d'engravage	"	2 nov. 1862	1er juil. 1894	1er juil. 1894	1,500
Jno. Fries	Aide	Anglican	15 avril 1848	4 " 1894	1er " 1894	900
Rosa A. Fahey	Directrice	Catholique	15 août 1849	6 mars 1886	6 mars 1886	600
Mary Smith	Sous-directrice	Presbytérien	4 janv. 1852	1er juin 1889	1er juin 1889	400
C. A. Sullivan	Surveillant des travaux	Catholique	25 mars 1869	1er jan. 1894	1er juil. 1896	550
Wm. Coward	Boulangier instructeur	Méthodiste	19 juin 1855	6 juin 1878	6 juin 1878	700
Richard Young	Macon	"	31 oct. 1850	6 avril 1896	22 déc. 1890	700
Robt. Fegan	Cordonnier	Anglican	1er juin 1848	1er sept. 1887	1er sept. 1887	700
C. Robinson	Tailleur	Méthodiste	24 sept. 1850	1er août 1899	1er août 1899	700
P. Moncrieff	Ferblantier	Presbytérien	6 mars 1862	1er " 1888	5 sept. 1885	700
B. H. Sherring	Taill. de pierre	Anglican	13 mai 1851	22 " 1892	1er oct. 1894	700
J. A. McCaugherty	Fermier	Presbytérien	22 déc. 1895	1er avril 1893	1er avril 1893	700
John Gordon	Macon	"	7 mai 1860	2 oct. 1894	2 oct. 1894	700
R. J. Burns	Charpentier	Anglican	23 juill. 1855	1er juin 1895	1er juin 1895	700
T. W. Gibson	Carrer	Méthodiste	6 nov. 1857	8 juill. 1896	8 juill. 1896	700
H. L. Walker	Forgeron	Anglican	25 mars 1865	3 " 1897	3 " 1897	600
J. C. Weir	Gardienn de nuit	Presbytérien	15 oct. 1850	31 oct. 1876	1er mars 1901	600

a Inspecteur de la police fédérale du 2 décembre 1882 au 9 août 1897.

† Nommé garde le 31 octobre 1876 ; econome le 1er septembre 1881 ; congédié le 2 août 1897 ; nommé garde le 1er août 1899.

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Suite.

	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.	
						§	c.
Jno. Kennedy	Gardien	Catholique	21 juill. 1832	1er mai 1870	24 sept. 1895	600	
Alex. Atkins	"	Presbytérien	21 " 1837	1er juil. 1878	1er juil. 1891	600	
Thos. Moore	"	Anglican	8 août 1844	9 mai 1870	1er mars 1899	600	
P. O'Connor	de la fabrique de ficelle d'engerb.	Catholique	7 " 1853	18 déc. 1882	18 déc. 1893	700	
E. D. O. Macdonell	prison d'isolement.	"	8 juin 1846	26 sept. 1876	5 fév. 1894	700	
Chas. Bostridge	"	Anglican	20 nov. 1848	10 avril 1882	1er août 1899	700	
J. A. Rutherford	"	Méthodiste	17 fév. 1851	1er mars 1884	1er " 1899	600	
P. M. Beaupré	"	Catholique	29 juill. 1860	10 janv. 1885	1er " 1899	600	
Jno. Bannister	"	Méthodiste	13 sept. 1851	23 mai 1885	1er " 1899	600	
Jas. Doyle	"	Catholique	19 oct. 1860	27 " 1885	1er " 1899	600	
Patrick Madden	"	"	27 avril 1864	1er août 1889	1er " 1899	600	
A. McConville	Garde	"	4 juill. 1862	1er juil. 1885	1er juil. 1885	500	
Michael Koen	"	"	25 mai 1842	12 " 1866	12 " 1886	500	
Wm. Mooney	"	Méthodiste	1er mars 1853	4 " 1885	4 " 1885	500	
Thos. Fowler	"	Catholique	22 " 1864	1er août 1889	1er août 1889	500	
A. Thompson	"	Anglican	20 juin 1850	1er " 1889	1er " 1889	500	
Wm. Holland	"	"	26 mars 1850	1er " 1889	1er " 1889	500	
E. R. Davis	"	Méthodiste	29 " 1850	1er fév. 1890	1er fév. 1890	500	
Wm. Ryan	"	Catholique	14 nov. 1853	31 mai 1890	31 mai 1890	500	
J. R. Birmingham	"	Méthodiste	16 déc. 1858	8 sept. 1890	8 sept. 1890	500	
Jno. Givens	"	Catholique	6 juin 1866	7 juin 1892	7 juin 1892	500	
C. S. Wheeler	"	Anglican	7 oct. 1852	23 juill. 1892	23 juin 1892	500	
Edward Johnston	"	Catholique	21 nov. 1851	23 août 1892	23 août 1892	500	
Geo. McCauley, jr.	"	"	19 sept. 1863	24 " 1892	24 " 1892	500	
F. Hornbrook	"	Anglican	15 déc. 1855	1er sept. 1892	1er sept. 1899	500	
Wm. Kenny	"	Méthodiste	5 nov. 1858	1er mars 1893	1er mars 1893	500	
Jno. O'Neil	"	Catholique	5 déc. 1860	1er fév. 1894	1er fév. 1894	500	
Jas. Bennett	"	Anglican	9 janv. 1854	14 " 1894	14 " 1894	500	
R. Corby	"	Catholique	9 mai 1869	7 mai 1894	7 mai 1894	500	
John Hughes	"	"	4 nov. 1869	22 fév. 1895	22 fév. 1895	500	
Samuel McCormack	"	Presbytérien	3 " 1855	26 juill. 1895	26 juill. 1895	500	
G. H. T. Marsh	"	Anglican	23 août 1866	25 sept. 1895	25 sept. 1895	500	
T. H. Hennessy	"	Catholique	13 nov. 1861	26 " 1895	26 " 1895	500	
S. J. Greer	"	Méthodiste	17 mars 1869	1er oct. 1895	1er oct. 1895	500	
W. N. Carrigan	"	Presbytérien	16 août 1874	1er jan. 1896	1er jan. 1896	500	
R. D. Dowsley	"	"	3 déc. 1858	6 mai 1896	6 mai 1896	500	
R. Bryant	"	Méthodiste	12 fév. 1872	1er jan. 1898	1er jan. 1898	500	
T. Reid	"	Presbytérien	9 nov. 1871	1er " 1898	1er " 1898	500	
Geo. Sullivan	"	Catholique	20 avril 1875	22 août 1898	22 août 1898	500	

V. Eccles

Gardien

Catholique

V. Eccles	Garde	Catholique	27 mai 1845	1er sept 1898	1er sept. 1898	500
M. P. Reid	"	Anglican	3 janv. 1871	24 août 1898	24 août 1898	500
Thomas Tobin	"	Catholique	20 nov. 1846	1er sept. 1887	1er mars 1899	500
W. H. Matthews	"	"	20 oct. 1865	1er août 1899	1er août 1899	500
Jas. McWaters	"	Méthodiste	1er sept. 1861	1er " 1899	1er " 1899	500
Jos. Saunders	"	Presbytérien	30 nov. 1859	1er " 1899	1er " 1899	500
J. C. Franklin	"	Méthodiste	8 mai 1875	1er " 1899	1er " 1899	500
D. Germain	"	"	4 avril 1870	1er " 1899	1er " 1899	500
J. McQuade	"	"	24 juin 1859	6 déc. 1897	1er déc. 1899	500
c.R. Paterson	"	"	1er avril 1849	7 août 1894	23 mai 1900	500
W. J. Calvert	"	Presbytérien	9 sept. 1866	1er nov. 1900	1er nov. 1900	500
Edw. Walsh	"	Catholique	2 " 1878	1er " 1900	1er " 1900	500
S. N. Watts	"	"	18 avril 1866	1er " 1900	1er " 1900	500
Percy Johnson	"	Anglican	17 mai 1871	1er " 1900	1er " 1900	500
P. Byrns	"	Catholique	28 nov. 1869	1er " 1900	1er " 1900	500
R. M. Davis	"	Méthodiste	7 avril 1878	1er " 1900	1er " 1900	500
D. J. McCarthy	"	Catholique	4 janv. 1867	19 fév. 1901	19 fév. 1901	500
M. Tobin	Garde aux étables	"	1846	7 déc. 1891	7 déc. 1891	500
P. Stover	"	Méthodiste	6 avril 1854	1er sept. 1894	1er sept. 1894	500
Jas. Weir	"	"	4 août 1856	4 mai 1896	4 mai 1896	500
R. Irwin	Chauffeur	Anglican	12 oct. 1867	1er sept. 1898	1er sept. 1898	500
I. Seymour	"	Catholique	2 déc. 1867	10 janv. 1899	10 janv. 1899	500
C. H. Fenning	"	Anglican	26 juillet 1860	1er août 1899	1er août 1899	500
M. J. Kennedy	Messageur	Catholique	18 avril 1857	1er avril 1872	1er mai 1884	600

c Nommé garde au pénitencier du Manitoba, le 21 septembre 1876; congédié le 9 septembre 1892. Nommé à l'emploi actuel à la date ci-dessus.

d Congédié le 22 août 1898, nommé de nouveau le 1er mars 1899.

e A démissionné le 1er avril 1900; nommé de nouveau le 23 mai 1900.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.
						\$
* J. A. Duchesneau, M.D.	Préfet	Catholique	8 sept. 1832	15 déc. 1875	13 avril 1898	2,400
O. Beauchamp	Sous-préfet	"	22 juin 1851	21 fév. 1899	21 fév. 1899	1,500
Rév. L. O. Harel	Aumônier catholique	"	30 août 1847	27 avril 1887	27 avril 1887	1,200
" J. Rollin	" protestant	Anglican	9 avril 1841	25 oct. 1895	25 oct. 1895	1,200
L. A. Fortier, M.D.	Médecin	Catholique	18 août 1834	13 avril 1898	13 avril 1898	1,600
G. S. Malepart	Comptable	"	23 mai 1849	21 sept. 1880	21 sept. 1880	1,200
E. Lachapelle	Secrétaire du préfet	"	27 oct. 1860	7 mai 1898	7 mai 1898	700
G. B. Lamarche	Garde-magasin	"	23 avril 1842	20 " 1873	20 " 1873	900
H. C. Fatt	Aide garde-magasin	Anglican	14 " 1869	22 août 1894	1er déc. 1899	500
G. A. Pratt	Inst. en chef des métiers et com. des ind.	"	28 nov. 1862	20 fév. 1899	20 fév. 1899	1,500
J. Dorais	Electricien	Catholique	2 avril 1876	27 mai 1901	27 mai 1901	800
N. Charbonneau	Econome	"	20 juin 1847	1er juillet 1873	30 juin 1888	800
E. Champagne	Mécanicien	"	20 déc. 1853	1er fév. 1890	1er fév. 1890	900
E. Leclair	Chauffeur	"	20 mai 1871	1er janv. 1899	1er janv. 1899	500
D. O'Shea	Infirmier en chef	"	2 " 1890	23 août 1892	24 " 1890	750
J. T. Dorais	Instituteur	"	16 oct. 1843	24 juillet 1882	24 juillet 1882	800
K. Kenny	Fermier instructeur	"	16 mai 1851	1er janv. 1876	1er janv. 1876	700
D. O'Boone	Maçon	"	4 déc. 1843	1er juin 1877	1er mai 1881	700
A. Rochon	Boulangier	"	20 oct. 1844	1er mars 1882	1er " 1893	700
O. Cadieux	Tailleur	"	11 août 1864	8 vrtil 1901	8 avril 1901	700
V. Lortie	Cordonnier	"	14 fév. 1854	15 juillet 1895	15 juillet 1895	700
W. Prevost	Carrier	"	18 mai 1860	31 août 1896	31 août 1896	700
G. R. Lacasse	Charpentier	"	14 oct. 1844	1er janv. 1899	29 mai 1899	700
E. Leblanc	Forgeron	"	20 mars 1861	1er avril 1901	1er avril 1901	700
E. Picard	Tailleur de pierre, instructeur	"	20 sept. 1857	1er juin 1899	1er juin 1899	700
V. Bisson	Ferblantier	"	24 juin 1850	12 juillet 1884	1er fév. 1900	700
U. Chartrand	Gardien en chef	"	1er janv. 1843	1er janv. 1878	8 avril 1899	1,200
W. W. Gibson	Gardien de nuit	Anglican	22 oct. 1843	6 août 1886	11 oct. 1897	600
G. Chartrand	Gardien	Catholique	6 juillet 1841	1er juillet 1876	1er mars 1886	600
J. B. Lemay	"	"	2 août 1838	1er juin 1879	30 juin 1888	600
G. Nixon	"	Anglican	22 oct. 1846	6 août 1883	21 août 1894	600
J. D. Fitzgibbon	"	Catholique	23 mai 1860	25 juin 1887	11 oct. 1897	600
J. Desjardins	"	"	23 mars 1876	1er oct. 1897	9 avril 1899	600
G. Charbonneau	"	"	13 juillet 1846	30 juin 1888	1er juillet 1898	600
J. Lawlor	"	"	15 avril 1869	18 sept. 1896	1er fév. 1900	600
P. Blodin	"	"	2 oct. 1869	19 oct. 1896	1er " 1900	600
A. Picolette	Garde	"	9 avril 1846	14 juin 1883	14 janv. 1883	500

F. Lesage	"	"	10 juillet 1845	29 août 1883	29 août 1883	500
K. Bertrand	"	"	9 février 1859	1er " 1885	1er " 1885	500
I. Charlebois	"	"	8 janvier 1846	4 mai 1887	4 mai 1887	500
D. J. McLellan	"	"	1er déc. 1855	16 août 1888	16 août 1888	500
H. Roger	"	"	29 nov. 1840	1er janv. 1889	1er janv. 1889	500
F. Clermont	"	"	17 juin 1863	19 juillet 1889	19 juillet 1889	500
P. Forster	"	"	12 oct. 1874	1er sept. 1889	1er sept. 1889	500
J. B. Charbonneau	"	"	25 juin 1851	22 août 1891	22 août 1891	500
A. Desjardins	"	"	7 " 1863	9 nov. 1893	9 nov. 1893	500
M. Despré	"	"	18 octobre 1866	1er mai 1894	1er mai 1894	500
P. J. G. Lynch	"	"	16 février 1870	1er " 1894	1er " 1894	500
E. Letang	"	"	25 août 1858	27 avril 1894	27 avril 1894	500 00
H. Sigouin	"	"	6 avril 1873	8 mars 1897	8 mars 1897	500 00
W. Grece	"	"	16 mars 1863	1er oct. 1897	1 octobre 1897	500 00
C. Clermont	"	Anglican.	15 octobre 1876	13 " 1897	13 " 1897	500 00
L. Normand	"	Catholique	13 sept. 1875	2 nov. 1897	2 nov. 1897	500 00
H. Pélouquin	"	"	30 octobre 1860	6 mai 1898	6 mai 1898	500 00
A. Charbonneau	"	"	1er juillet 1862	1er juillet 1898	1er juillet 1898	500 00
E. Jolicœur	"	"	13 avril 1863	2 août 1898	2 août 1898	500 00
A. Papin	"	"	15 juillet 1870	1 " 1898	1er " 1898	500 00
G. Forest	"	"	14 mars 1857	4 janvier 1899	4 janvier 1899	500 00
C. Desjardins	"	"	2 avril 1871	1er " 1899	1er " 1899	500 00
L. Gagnon	"	"	5 sept. 1855	1er " 1899	1er " 1899	500 00
O. Papineau	"	"	22 nov. 1864	19 avril 1899	19 avril 1899	500 00
E. Boucher	"	"	3 nov. 1861	1er déc. 1899	1er déc. 1899	500 00
H. Léouard	"	"	27 février 1864	1er " 1899	1er " 1899	500 00
A. Trudeau	"	"	21 mai 1864	1er " 1899	1er " 1899	500 00
J. Keiley	"	"	25 avril 1856	1er juin 1899	1er juin 1899	500 00
O. Taillefer	"	"	23 mai 1873	1er janv. 1900	1er janv. 1900	500 00
P. Ambrose	"	"	1er sept. 1873	9 juin 1900	9 juin 1900	500 00
N. Filiatrault	"	"	3 juillet 1868	10 sept. 1900	10 sept. 1900	500 00
F. Desormeaux	"	"	17 janvier 1858	10 octobre 1900	10 octobre 1900	500 00
I. Cloutier	Garde aux étables	"	25 déc. 1843	4 nov. 1881	4 nov. 1881	500 00
D. Oumet	"	"	15 nov. 1862	1er janv. 1899	1er janv. 1899	500 00
C. Taillon	Messenger	"	18 août 1838	1er mai 1880	1er mai 1880	500 00

* Nommé pour la première fois le 15 décembre 1875 ; congédié le 24 janvier 1881.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Nom.	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.
John A. Kirk	Préfet.	Presbytérien	1er mars 1837	12 déc. 1899	12 déc. 1899	2,000
Arthur B. Pipes	Sous-préfet.	Anglican.	31 mars 1853	25 juin 1889	6 juin 1901	1,500
Edward P. Doherty, M.D.	Médecin	Catholique.	18 octobre 1861	22 janv. 1901	22 janv. 1901	1,400
John A. Gray	Comptable.	Presbytérien	30 mai 1853	1er sept. 1880	1er sept. 1880	1,200
Rév. J. Roy Campbell	Aumônier protestant.	Anglican.	7 août 1841	1er oct. 1883	1er oct. 1883	600
Rév. A. D. Cormier	" catholique.	Catholique.	27 nov. 1854	1er déc. 1889	1er déc. 1889	600
F. A. Landry	Garde-magasin.	"	28 janv. 1843	15 nov. 1886	1er janv. 1898	700
W. J. Macleod	Econome.	"	7 août 1868	1er janv. 1896	1er " 1898	700
Jas. A. Piercey	Mécanicien	Methodiste	15 " 1852	12 mai 1885	12 mai 1885	900
L. S. Hutchinson	Gardienn en chef.	Anglican.	18 octobre 1874	1er fév. 1893	1er " 1901	800
G. B. Papineau	Infirmer en chef et instituteur.	Catholique.	22 juin 1856	1er janv. 1896	1er janv. 1898	800
Elizabeth Cunningham	Directrice	"	7 avril 1870	21 janv. 1898	1er mai 1899	500
John Downey	Fougeron instructeur	Presbytérien	8 janv. 1848	8 février 1900	8 février 1900	400
Nathan Tattre	Charpentier	Baptiste	17 mars 1840	1er mai 1868	1er mai 1868	700
L. H. Chambers	Cordonnier "	Presbytérien	3 avril 1844	1er sept. 1877	1er sept. 1877	700
John McDougall	Maçon "	Catholique.	20 " 1853	1er mai 1886	1er déc. 1900	700
W. R. Burns	Tailleur "	"	6 mai 1861	5 avril 1891	1er " 1900	700
A. M. McDonald	Boulangier "	"	14 mars 1858	10 mai 1891	10 mai 1891	700
Willard Lawrence	Gardienn de nuit.	Anglican.	26 nov. 1865	1er juin 1891	1er nov. 1894	700
Wm. Hogan	Gardienn.	Catholique.	14 mai 1849	27 sept. 1899	1er avril 1901	600
Henry Godsoe	"	"	17 avril 1843	1er janv. 1869	1er juillet 1897	600
Wm. Alexander	"	"	25 déc. 1833	1er août 1869	1er " 1897	600
John Corcoran	Garde.	Methodiste.	31 août 1846	1er juillet 1880	1er janv. 1898	600
Jas. A. Lane	"	Catholique.	12 avril 1847	1er " 1880	1er juillet 1890	500
Robert Colburn	"	"	14 octobre 1843	1er " 1880	1er " 1882	500
James Luther	"	"	10 juillet 1856	1er août 1881	1er janv. 1882	500
Joseph LeBlanc	"	Methodiste.	1er juin 1840	9 mai 1882	9 mai 1882	500
Adolphus Allain	"	Catholique.	29 " 1849	1er " 1883	1er " 1883	500
T. Frank Gillespie	"	"	1er fév. 1855	10 juillet 1883	1er déc. 1883	500
N. A. Burden	"	Anglican.	3 juillet 1873	18 octobre 1891	1er oct. 1892	500
Angus A. McDonald	"	"	25 " 1852	1er " 1892	1er fév. 1893	500
John McCaull	"	Catholique.	27 février 1866	1er fév. 1893	1er " 1893	500
Chas. S. Elsdon	"	Presbytérien	1er mars 1850	23 juillet 1894	23 juillet 1894	500
Sinclair McDougall	"	Methodiste.	4 sept. 1869	23 " 1895	23 " 1895	500
Arthur Brown	"	Presbytérien	18 octobre 1871	23 " 1895	23 " 1895	500
George Drillo	"	"	26 sept. 1864	1er janv. 1898	1er janv. 1898	500
John H. DeForest	"	"	27 avril 1865	1er " 1898	1er " 1898	500
Stephen H. Getson	"	Anglican.	26 juin 1870	1er " 1898	1er " 1898	500
		Presbytérien	3 février 1883	1er " 1898	1er " 1898	500

John McLeod	"	Presbytérien	20 sept. 1860.	1er " 1898.	1er " 1898.	500
Patrick Connell	"	"	6 août 1849.	1er juil. 1890.	15 fév. 1891.	500
Lancklin McDonald	"	Catholique	28 juil. 1876.	1er juin 1901.	1er juin 1901.	500
John S. Milton	Garde aux étables	Baptiste	2 nov. 1853.	1er mai 1894.	1er juil. 1898.	500
Thomas Walsh	"	Catholique	1er jan. 1859.	1er déc. 1886.	1er " 1888.	500
James McDougall	Messageur	Presbytérien	19 juil. 1841.	1er jan. 1873.	1er " 1883.	550
D. P. Belliveau	Chauffeur	Catholique	28 jan. 1860.	14 " 1901.	14 jan. 1901.	500

DOC. DE LA SESSION No 34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

A. G. Irvine	Préfet	Anglican	7 déc. 1837.	1er mai 1870.	13 oct. 1892.	2,200
A. Manseau	Sous-préfet	Catholique	14 jan. 1858.	1er juil. 1891.	2 sept. 1898.	1,500
R. W. Neill, M. D.	Médecin	Anglican	24 mai 1869.	12 sept. 1900.	12 sept. 1900.	1,500
Rev. F. M. Finn	Aumônier protestant	Methodiste	9 fév. 1832.	1er mars 1898.	1er mar. 1898.	800
Rev. G. Cloutier	" catholique	Catholique	1er fév. 1851.	4 avril 1883.	11 fév. 1888.	800
J. Mustard	Comptable	Presbytérien	12 juin 1844.	16 " 1883.	1er juil. 1894.	1,100
B. F. Power	Garde-magasin et économ.	Anglican	14 " 1846.	18 fév. 1892.	1er " 1894.	950
E. Freeman	Aide-économ.	Catholique	12 mai 1856.	1er " 1886.	11 déc. 1899.	650
J. O. Beaupré	Infirmier en chef et instituteur	Anglican	2 juil. 1859.	28 juil. 1885.	1er nov. 1892.	900
J. Smith	Mécanicien et forgeron	Catholique	8 déc. 1848.	10 déc. 1883.	1er " 1889.	1,000
E. Lusignan	Charpentier instructeur	Catholique	11 mai 1852.	1er avril 1892.	1er avril 1892.	700
D. Farquhar	Macon	Presbytérien	15 fév. 1849.	16 mars 1893.	16 mars 1893.	1,000
W. R. Grahame	Fermier	"	19 oct. 1860.	1er juil. 1891.	24 oct. 1893.	700
T. Miller	Cordonnier	Anglican	17 déc. 1857.	10 nov. 1892.	23 juil. 1895.	700
F. Mercer	Tailleur	Presbytérien	27 fév. 1845.	30 mai 1899.	30 mai 1899.	700
E. Harris	Garde	Baptiste	15 juil. 1867.	10 nov. 1895.	1er jan. 1899.	600
W. Eddles	Garde	Anglican	17 " 1858.	19 août 1885.	19 août 1885.	650
G. Addison	"	Methodiste	15 mai 1838.	29 sept. 1881.	20 oct. 1885.	650
P. McFarlane	"	Presbytérien	29 mars 1854.	1er fév. 1888.	1er fév. 1888.	600
D. G. Sutherland	"	"	6 " 1850.	11 déc. 1888.	11 déc. 1888.	600
C. Gingras	"	Catholique	2 jan. 1864.	1er fév. 1891.	1er fév. 1891.	600
E. Bourke	"	Anglican	2 mars 1867.	1er sept. 1891.	1er sept. 1891.	600
A. Gillies, jne	"	Presbytérien	9 oct. 1865.	1er mar. 1898.	1er mar. 1898.	600
A. Ward	"	Anglican	6 juin 1858.	1er mai 1898.	1er mai 1898.	600
W. H. French	"	Methodiste	24 mars 1873.	4 avril 1899.	4 avril 1899.	600
J. Hogue	"	Catholique	13 nov. 1874.	11 mai 1899.	11 mai 1899.	600
T. Douglas	"	Anglican	8 fév. 1869.	1er juin 1899.	1er juin 1899.	600
T. A. Chapman	"	"	27 juin 1871.	17 juil. 1899.	17 juil. 1899.	600
A. J. Fletcher	"	Presbytérien	10 mai 1875.	12 sept. 1899.	12 sept. 1899.	600
R. Abbott	"	Anglican	11 oct. 1873.	16 " 1899.	16 " 1899.	600
W. J. Smith	"	Presbytérien	27 mars 1864.	16 " 1899.	16 " 1899.	600
A. M. Gunn	"	"	21 jan. 1867.	5 mai 1900.	9 mai 1900.	600
W. H. Shead	Chauffeur	Anglican	4 juin 1869.	1er " 1898.	1er " 1898.	600

EMPLOTES

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.
J. C. Whyte.....	Préfet.....	Presbytérien.....	2 août 1861.	27 nov. 1896.	27 nov. 1896.	2,000
D. D. Bourke.....	Sous-préfet.....	Catholique.....	15 " 1845.	23 juil. 1886.	1er avril 1896.	1,500
Rév. Thomas Scouler.....	Aumônier protestant.....	Presbytérien.....	10 juil. 1843.	1er jan. 1897.	1er jan. 1897.	800
Rév. Chas. De Vriendt.....	" catholique.....	Catholique.....	7 avril 1861.	13 " 1899.	13 " 1899.	800
W. A. De Wolf Smith, M. D.....	Médecin.....	Anglican.....	5 oct. 1859.	1er nov. 1887.	30 juin 1890.	800
Jas. W. Harvey.....	Comptable et secrétaire de préfet.....	".....	23 fév. 1856.	29 juin 1895.	27 fév. 1896.	1,200
Benjamin Burr.....	Garde-magasin.....	Episcopalien réformé.....	26 mars 1844.	1er oct. 1888.	1er mai 1899.	800
R. J. Robertson.....	Econome.....	Presbytérien.....	28 jan. 1865.	11 " 1887.	1er oct. 1895.	800
W. J. Carroll.....	Infirmier instructeur.....	Catholique.....	15 mars 1860.	23 juil. 1886.	11 " 1895.	800
George McKenzie.....	Cordonnier instructeur.....	Presbytérien.....	4 juil. 1854.	1er nov. 1885.	1er nov. 1888.	750
Alex. Coutts.....	Forgeron.....	".....	13 sept. 1850.	1er oct. 1886.	1er oct. 1886.	750
John Martin.....	Boulangier.....	Catholique.....	20 avril 1872.	10 " 1900.	10 " 1900.	700
J. N. Aitchison.....	Tailleur.....	Presbytérien.....	14 mars 1868.	9 août 1898.	9 août 1898.	700
H. Disney.....	Charpentier.....	Anglican.....	17 déc. 1866.	1er mar. 1895.	1er mar. 1895.	700
John McNiven.....	Fermier.....	Presbytérien.....	6 mai 1856.	1er juin 1889.	1er oct. 1895.	600
H. McKee.....	Gardien.....	".....	24 " 1849.	7 nov. 1884.	2 " 1895.	600
F. Stewart.....	Garde.....	".....	16 août 1852.	1er avril 1885.	1er avril 1885.	600
James Doyle.....	".....	Catholique.....	8 mars 1862.	1er oct. 1886.	1er oct. 1886.	600
Patrick Smyth.....	".....	".....	17 " 1843.	21 fév. 1879.	21 fév. 1879.	600
Thomas Sampson.....	".....	Méthodiste.....	25 mai 1850.	1er avril 1890.	1er avril 1890.	600
W. A. Patchell.....	".....	Anglican.....	12 août 1862.	18 août 1890.	18 août 1890.	600
R. J. Atkins.....	".....	Méthodiste.....	3 déc. 1860.	1er avril 1885.	1er sept. 1892.	600
Ralph Dynes.....	".....	Catholique.....	31 oct. 1867.	1er jan. 1894.	1er jan. 1894.	600
A. McNeill.....	".....	Presbytérien.....	17 juin 1862.	29 " 1894.	29 " 1894.	600
Thos. G. Lobb.....	".....	Anglican.....	31 mai 1837.	1er oct. 1895.	1er oct. 1895.	600
William Walsh.....	".....	Catholique.....	14 fév. 1864.	1er juin 1896.	1er juin 1896.	600
R. J. Sainsbury.....	".....	".....	13 déc. 1872.	1er avril 1899.	1er avril 1899.	600
Edward Walmsley.....	".....	Anglican.....	8 fév. 1870.	10 mai 1899.	10 mai 1899.	600
John Inlsh.....	".....	Presbytérien.....	20 juil. 1860.	15 " 1900.	15 " 1900.	600
M. Lavelle.....	".....	Catholique.....	17 juin 1867.	9 mars 1901.	9 mars 1901.	600
P. Devine.....	".....	".....	30 juil. 1875.	8 avril 1901.	8 avril 1901.	500

ANNEXE I

RAPPORTS SUR LES FERMES

REPORT OF THE COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE
IN RESPONSE TO A RESOLUTION OF THE HOUSE OF REPRESENTATIVES
PASSED MARCH 21, 1882

ALBANY: PUBLISHED BY THE STATE PRINTING OFFICE,
1882.

THE STATE OF NEW YORK,
OFFICE OF THE COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE,
ALBANY, N. Y.,

REPORT OF THE COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE
IN RESPONSE TO A RESOLUTION OF THE HOUSE OF REPRESENTATIVES
PASSED MARCH 21, 1882

ALBANY: PUBLISHED BY THE STATE PRINTING OFFICE,
1882.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

RELEVÉ des dépenses et de la valeur des produits.

DOC. DE LA SESSION No 34

RAPPORTS SUR LES FERMES

	Montant.		Produits.	Quantité.	Prix moyen.		Montant.		Total.
	\$	c.			\$	c.	\$	c.	
Grain de semence et pommes de terre	127	26	Lard	Livres.	20,529	0 07 $\frac{1}{2}$	1,480	18	
Instruments aratoires, outils, rép., etc	111	50	Porcs	"	14,640	0 05 $\frac{1}{2}$	871	25	
Restes de la salle à manger	75	00	Foin	Tonnes.	60 $\frac{1}{2}$	10 79	642	10	
Fumier	76	00	Paille	"	51 $\frac{1}{2}$	6 60	204	47	
Battage du grain	44	03	Avoine	Boiss.	2,154	0 28	607	11	
Moulage	38	81	Pommes de terre	"	1,088 $\frac{1}{2}$	0 30 $\frac{1}{2}$	341	00	
Anthracite	18	66	Choux	Livres.	13,021	0 01	130	21	
Vert de Paris, etc	19	25	Betteraves	Boiss.	281	0 40	112	38	
Ficelle d'engravage	15	81	Fèves	"	82 $\frac{1}{2}$	1 13	95	85	
Verrat	15	00	Oignons	"	156 $\frac{1}{2}$	0 60	94	14	
Papeterie	8	65	Oignons	Bottes.	766	0 03 $\frac{1}{2}$	24	69	
Fret	2	50	Carottes	Boiss.	213	0 31	65	95	
Graines de fleurs, etc	26	21	Tomates	"	123 $\frac{1}{2}$	0 37	45	14	
Travail des détenus, 3,182 jours à 30c	954	80	Choucroute	Livres.	3,568	0 01 $\frac{1}{2}$	45	35	
" des chevaux, 1,059 $\frac{1}{2}$ jours à 50c	529	75	Mais en épis	Dou.	163	0 04 $\frac{1}{2}$	6	80	
Salaires des charretiers, deux, \$500.00	1,000	00	Radis	Boiss.	34 $\frac{1}{2}$	0 40	13	90	
" de l'instructeur, un, \$700.00	700	00	Panais	"	27	0 50	13	50	
		3,753 03	Navets	"	72 $\frac{1}{2}$	0 20	14	50	
Balance (profit net)		1,063 19	Pieds de maïs	Courts.	20	0 10	2	00	
			Rhubarbe	Bottes.	62	0 03	1	86	
			Céleri	"	20	0 03	0	60	
			Courge	Seulem.	07	0 12 $\frac{1}{2}$	0	85	
			Pommes	Boiss.	03 $\frac{1}{2}$	0 56	1	83	
			Cerises	Pintes.	07	0 08	0	56	
		4,816 22							4,816 22

JOHN A. McCAUGHERTY,
Instructeur agricole.

PENITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

SAINT-VINCENT DE PAUL, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Les opérations de l'année indiquent une augmentation. La production du lard a parfaitement réussi; il en a été livré 31,516 livres à l'institution. Il nous reste 124 porcs de l'année dernière et le troupeau a été augmenté de 286 têtes. La dépense totale au comptant représente 4½ cents par livre de lard, tandis que l'accroissement de têtes de bétail peut être porté au compte du travail des détenus. Le prix du lard sur le marché de Montréal a été toute l'année de \$9.50 à \$10.50, mais le garde-magasin ne nous a alloué que \$7.00. Cette différence de trois cents par livre avec le prix marchand, sur 31,516 livres, a diminué de \$945.48 les recettes de la ferme. Il est impossible de donner un état exact du rapport de la ferme si l'on ne suit pas les prix courants.

L'agrandissement des granges, de la porcherie et des remises aux voitures est de nécessité urgente; ces bâtiments sont trop petits pour les besoins de la ferme.

Je suis heureux de dire que les employés et les détenus ont fait preuve de beaucoup de zèle et de bonne volonté pendant qu'ils étaient sous ma direction. Je n'ai pas eu le moindre ennui durant l'exercice. Le travail de la ferme est pour les prisonniers un grand encouragement à la bonne conduite; plus on pourra les soumettre à cette influence, le mieux ce sera pour l'institution et pour les criminels.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDW. KENNY,

Instructeur agricole.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

COMPTE DE LA FERME.

Dt.	\$ c.	Av.	\$ c.
Existences en main	2,620 00	Produits de la ferme :—	
Graines, engrais, etc.	239 45	Lard, 31,516 liv. à 7c.	2,206 12
Porcherie, nourrit., paille, 1 verrat.	1,247 56	Pommes de terre, 2,005 sacs à	
Travail des détenus, 6,641 j. à 30c.	1,592 30	40c. à 45c.	775 35
" des chevaux, 1,449 j. à 50c.	724 50	Foin, 67 ² / ₇ tonnes à \$8 à \$9 . .	564 87
Salaire de l'instructeur	700 00	Avoine, 23 ² / ₇ tonnes à \$20 . . .	465 57
" de charretier	500 00	Paille, 491 ² / ₇ tonnes à \$4	195 30
	8,023 81	Grain mél., 4 ² / ₇ tonnes à \$20 . .	82 20
Balance	82 09	Betteraves four., 33 tonn. à \$5.	165 00
		Navets, 10 ¹ / ₇ tonnes, 220 boiss. .	106 25
		Carottes, 166 ¹ / ₇ boiss. à 25c. . . .	41 63
		Oignons, 188 ² / ₇ boiss. à 40 à 50c	76 44
		Orge, 37 boiss.	23 80
		Choux, 3,172 têtes à 2c.	63 44
		Graisse p. voitur., 600 liv. à 6c.	36 00
		Ventes	26 57
		Travail des détenus	27 45
		Existences en main :—	
		124 cochons (vieux) à \$15 . .	1,860 00
		286 " (jeun.) à \$3.50	1,001 00
		200 sacs p. de terre à 40c. . . .	80 00
		1,756 liv. d'oignons, salés,	
		à 1c.	17 56
		51 boiss. d'orge	22 95
		Fumier	268 40
	8,105 90		8,105 90

PENITENCIER DE DORCHESTER.

DORCHESTER, 1^{er} juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de la ferme du pénitencier, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

La saison a été plutôt humide. Le mois de mai a été pluvieux et froid, de sorte que les semences ont été retardées. Juin et juillet ont été favorables aux cultures. Le mois d'août a été assez beau pour la fenaison, et le rendement de foin anglais a été satisfaisant, tant en qualité qu'en quantité.

Nous avons eu beaucoup de pluie pendant une partie du mois de septembre et tout le mois d'octobre, et la récolte de racines a été tardive et presque nulle. Nous avons défriché et mis en culture pendant l'année environ 9 acres de terre.

Le bétail sur la ferme est en bonne condition. Quoique nous ayions abattu onze bêtes à cornes pour l'usage du pénitencier et vendu quatorze bœufs gras, nous hivernerons plus d'animaux que nous ne l'avons jamais fait encore.

Vous remerciant de votre constante bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. B. PIPES,

Pour l'inspecteur agricole.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

COMPTE DE LA FERME.

Dt.	\$ c.	Av.	\$ c.
Foin, grain et graines de légumes.....	142 58	270 tonnes foin anglais à \$7.50.....	2,025 00
Engrais	74 80	47 " spartine à \$4.40	211 50
Ficelle d'engergage.....	28 68	50 " d'ensilage à \$2.50.....	125 00
3 prs de bouvillons.....	125 00	1,300 bois. d'avoine à 30c.....	390 00
2 prs de bœufs de travail.....	160 00	80 " de sarrasin à 40c.....	32 00
Instruments aratoires, outils, etc.....	317 56	100 " d'orge à 60c.....	60 00
Salaire de l'instructeur.....	700 00	1,945 " de patates à 30c.....	583 50
" du garde des étables.....	500 00	3,136 " de navets à 20c.....	627 20
Usage de 6 chevaux.....	750 00	512 " de carottes à 30c.....	153 60
Légumes pour la porcherie.....	307 83	87 " de betteraves à 30c.....	26 10
6,809 jours de travail des détenus à 30c.	2,012 75	20 " de panais à 30c.....	6 00
		350 " de betteraves four. à 25c.....	87 50
		306 têtes de choux à 4c.....	12 24
		6,529 liv. de lard à 6c.....	391 74
		6,455 " de bœuf.....	343 91
		4,527 ptes de lait à 5c.....	226 35
		vente de 13 bœufs.....	762 15
		" de vaches à lait.....	42 00
		" de 25 jeunes cochons.....	59 00
		Service du taureau.....	3 00
		" verrat.....	3 00
Balance.....	1,036 64	Pâturage.....	15 00
	6,185 79		6,185 79

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 29 septembre 1902.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme instructeur agricole au pénitencier du Manitoba, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Je suis heureux de dire que les récoltes de l'année sont excellentes et nous ont donné 7,019 boisseaux, dont 4,430 boisseaux d'avoine, soit 58 boisseaux à l'acre ; 2,459 boisseaux d'orge, soit 42 boisseaux à l'acre, et 130 boisseaux de blé, soit 19 boisseaux à l'acre. Nous avons commencé les semences le 22 avril, et la moisson le 6 août. Le foin a aussi été abondant cette année. Nous avons eu 150 tonnes de brome, soit plus de trois tonnes à l'acre, et un peu plus d'une tonne de mil par acre.

Dans la soirée du vingt-cinq avril nous avons eu une très forte tempête de vent qui a causé des dommages considérables dans la cour des étables. Je vous en ai informé dans le temps.

Lorsqu'on a réparé les balances, on les a transportées dans un endroit plus commode de la cour ; la remise pour les instruments aratoires a été transportée à côté du hangar à voitures et une nouvelle remise a été construite, en grande partie avec du vieux bois provenant des bâtiments de l'immeuble Bedson.

Le bétail est en bon état ; nous en avons maintenant cinquante têtes.

Le préfet porte toujours un grand intérêt à la ferme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. R. GRAHAME,
Instructeur agricole.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

COMPTE DE LA FERME.

Dr.	\$	c.	Av.	\$	c.
Salaire de l'instructeur.....	700	00	161 boisseaux de blé à 63c.....	101	43
Creusage d'un puits.....	227	25	696 " d'avoine à 40c.....	278	40
Clôtures.....	17	08	1,528 " d'orge à 40c.....	611	20
Usage des attelages.....	428	12	1,128 " de poux. de terre à 30c.	564	00
Loyer de terre à foin.....	54	28	226 " de navets à 15c.....	33	90
Ficelle d'engravage.....	18	00	100 " de betteraves à 30c.....	30	00
Battage du grain.....	54	62	143 " de carottes à 30c.....	42	90
Travail des détenus, 2,378 jours.....	713	40	9,660 liv. de choux à 3c.....	48	30
Graines.....	248	03	1,275 " d'oignons à 1c.....	12	75
Instruments aratoires, outils et répar..	325	76	254 " de légumes verts à 3c.....	1	27
Cheval.....	150	00	495 " de bœuf à 6c.....	29	70
Médicaments.....	7	50	51 " de peaux vertes à 5c.....	2	55
Nourriture.....	737	99	10,584 " de lard à 7c.....	740	88
			7,385 " de cochons à 5½c.....	387	71
			85 " de radis à 3c.....	0	43
			425 " de fèves vertes à 3c.....	2	13
			119½ tonnes de foin à \$5.....	598	75
			1,495 galls de lait.....	152	03
			9 seaux de tomates à 25c.....	2	25
			8½ douz. de têtes de céleri à 20c..	1	70
			22 " plantes de jardin à 10c.....	2	20
			Service du taureau.....	15	00
			" du veirat.....	9	75
			Cochon (petit).....	3	00
			Balance.....	11	80
	3,682	03		3,682	03

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, 6 août 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

L'été dernier, la ferme a été infestée de vers (*Agrotis destructor*) qui ont presque complètement détruit les récoltes ; ce n'est que par un travail et des soins incessants que nous avons pu en sauver une petite partie.

Il me fait plaisir de dire que, la saison ayant été favorable, la récolte de notre ferme sur la colline a très belle apparence,

Les moutons de race pure, achetés l'an passé par le préfet, sont en bonne condition, et le croît s'en continue.

Nous continuons à améliorer les trente-deux acres de terre mentionnés dans le rapport de l'année dernière. Lorsque les clôtures seront faites, nous aurons beaucoup plus de terrain en pâturage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. McNIVEN,

Instructeur agricole.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

COMPTE DE LA FERME.

Dt.	\$ c.	Av.	\$ c.
Grain de brasserie, 160 charges	80 00	Lait, 795 galls.	141 01
Instruments aratoires, etc.	98 35	Pommes de terre, 100,805 liv.	504 03
Vert de Paris, etc	47 23	Navets 5,995 "	20 00
Réparations générales	226 66	Carottes 39,962 "	133 20
Chaudron	15 00	Oignons 1,328 "	6 68
Fumier, 349 charges	174 57	Choux 4,521 "	15 08
" Smith Entomology," 1 vol.	3 50	Betteraves 1,591 "	5 30
Service du taureau.	4 00	Choux-fleurs 188 "	0 63
Graines.	117 76	Panais 3,727 "	12 43
Betteraves fourr., 4,000 liv.	13 33	Betteraves fourr. 4,000 "	13 33
Pommes de terre, 50,000 "	250 00	Laitue 130 "	0 44
Carottes 24,000 "	79 33	Radis 15 "	0 05
Navets 2,500 "	8 34	Poireaux 122 "	0 62
Pois 1,988 "	28 89	Rhubarbe 10 "	0 05
Panais 1,400 "	4 09	Plants de choux	1 05
Houille 2,000 "	3 30	Pois, 4,700 liv.	70 50
Maïs (entier), 5 tonnes	120 00	Avoine, 8,500 "	85 00
Travail des chevaux, 192 jours.	96 00	Orge, 1,850 "	27 75
" des détenus, 3,627 jours.	1,088 10	Foin, 52,600 "	263 00
Salaire de l'instructeur.	700 00	151 cordes de bois.	302 00
		4,849½ liv. de lard.	339 47
		39 cochons de lait.	49 50
		249½ liv. de mouton.	22 45
		Tête de mouton.	0 30
		Paille, 100 liv.	0 10
		125 jours de travail des détenus	37 50
		Veau, 271 liv.	24 39
		Son, 400 liv.	3 00
		45 charges de fumier (en main).	22 50
		3 tonnes de maïs (en main).	72 00
		12 charges de fumier (vendues).	6 00
		Balance	1,080 09
	3,159 45		3,159 45

ANNEXE M

PRISON DE RÉGINA

MEMOIRS OF THE LATE KING OF GREAT BRITAIN

ANNALS

OF THE REIGN OF

PRISON DE RÉGINA.

RÉGINA, 6 septembre 1901

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, ainsi que les états financiers et la statistique concernant la prison de Régina, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

N'étant entré en fonction comme geôlier que le 1^{er} juillet dernier, vous me pardonnerez d'attendre que mon opinion soit arrêtée avant de faire des suggestions ou des recommandations pour ce qui concerne cette prison.

Je désire cependant faire une exception. Je recommanderais que l'on utilisât pour les opérations agricoles une plus grande étendue du terrain de la prison. Il y a environ cent acres du quart de section appartenant à cette institution qui conviendraient parfaitement pour cet objet, si l'on adoptait les méthodes modernes de culture.

Je suis convaincu que, dans le cours de deux ans, cette culture deviendrait une source de revenus considérable pour la prison et réduirait de beaucoup le coût par tête. Elle fournirait en même temps un emploi des plus désirables pour les détenus, car je suis persuadé qu'il n'existe pas d'occupation plus avantageuse pour les prisonniers que le travail des champs.

J'aurai à vous entretenir plus au long sur ce sujet et sur d'autres questions lorsque vous honorez la prison d'une visite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. U. MACIVOR,

Geôlier.

A l'inspecteur des pénitenciers.

Ottawa.

MOUVEMENT DES PRISONNIERS.

	ALIÉNÉS.			PRISONNIERS.			Total.	Grand total.
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.		
Restant, à minuit, le 30 juin 1900				20	2	22	22	
Reçus de puis	6	1	7	31	5	36	43	65
Libérés depuis								
Transférés à l'asile de Brandon	5	1	6				6	
Libérés sur l'ordre du lieutenant-gouverneur	1		1				1	
" à l'expiration de leur peine				33	4	37	37	
Graciés				2		2	2	
Pendu				1		1	1	
Restant, à minuit, le 30 juin 1901				15	3	18		47
								18

Moyenne quotidienne, 20.

RAPPORT DU MÉDECIN.

RÉGINA, 11 juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, comme médecin de la prison de Régina, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

La santé des prisonniers en général a été bonne depuis que j'agis pour le docteur Edwards. Les registres indiquent qu'il y a eu très peu de cas de maladie grave.

Les installations sanitaires n'ont pas donné entière satisfaction dans le passé, mais l'avenir nous promet des améliorations sous ce rapport.

Je désire attirer de nouveau respectueusement votre attention sur une question mentionnée dans le rapport de l'année dernière, savoir : les mesures nécessaires pour isoler les prisonniers qui seraient atteints d'une maladie contagieuse. Nous n'avons actuellement aucun local pour les loger, ce qui nous a été un sujet d'inquiétude pendant la récente épidémie de petite vérole qui a sévi dans les Territoires. Nous devons cependant nous féliciter qu'il ne s'en est pas déclaré un seul cas parmi les prisonniers détenus ici.

Durant les premiers temps de mon service, le chauffage de la prison n'a pas été satisfaisant ; cela dépendait en grande partie, je crois, de ce que l'on n'entretenait pas la vapeur assez longtemps durant la journée. Il y eut grande amélioration lorsque le géolier se fût rendu à ma demande de garder la vapeur plus longtemps. Je suggérerais que l'on fit examiner avec soin l'appareil de chauffage avant la saison des froids, car l'hiver dernier le thermomètre est des fois resté entre 48° F. et 55° F. pendant des heures. Vous conviendrez avec moi, je pense, que cette température est peu propre à contribuer au bien-être de ceux obligés de la subir.

En terminant, je désire remercier les employés de la prison de leur courtoisie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DAVID LOW, M.D.,
Pour le médecin.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

RELEVÉ DES MALADIES TRAITÉES À LA PRISON.

Relevé des maladies traitées à la prison.	Nombre de cas.	Relevé des maladies traitées à la prison.	Nombre de cas.
Mal de dents	11	Myalgie	2
Folie	6	Douleur à la hanche	2
Catharre de la gorge	6	Urticaire	2
Constipation	5	Crampes	2
Mal de tête	5	Frisson	1
Toux	3	Asthme	1
Grippe	3	Insomnie	1
Mal d'oreille	3	Aphthes	1
Indigestion	3	Blessures à la jambe	1
Micturition	2	Abcès	1
Insensibilité des pieds	2	Sycose	1
Eczéma	2	Pediculosis	1
Gale	2	Bursitis	1
Conjonctivite	2	Amygdalite	1
Catarrhe nasal	3	Blessure d'arme à feu	1
Pemphigus	2	Fièvre intermittente	1
Coliques intestinales	2	Accouchement	1
Fièvres rémittentes	2	Douleur à la mâchoire	1
Maladie de cœur	2	Phinitis	1
Bronchite	2	Synovite	1
Pleurodynie	2		
		Total	94

LISTE DES PRISONNIERS REÇUS.

Nom.	Durée de la condamnation.	Date de l'emprisonnement.	Lieu de la condamnation.	Age.	Occupation.	Crime.	Observations.
1900.							
John Morrison.	Attend procès.	4 juil.	Moosomin	27	Cultivateur	Meurtre	Renvoyé à Moosomin, 10 nov.
Herbert W. Carter	cond. à être pendu.	16 nov.	Moosomin	27	Barbier	Ivrognerie	Pendu le 17 jan. 1901.
George Stone.	1 m. ou \$34.	9 juil.	Moosejaw	34	Employé de ferme.	Vol	Libéré par ordre de la cour le 9 juil.
John L. Starr.	12 m. tr. forcés.	16 "	Moosemin	22			
Chas. Langford.	Attend procès.	21 "	Indian-Head	42	Cultivateur.	Homicide	Transféré à l'asile de Brandon, 23 juil.
Adolph Wilson.	4 m. tr. forcés.	29 "	Moosejaw	20	"Rancher"	Vol	Libéré sous caution, 23 juil.
Gilbert Favel.	Attend procès.	3 août	"	20			Renvoyé à la cour, 16 août.
Elizabeth Keepanis	Tém. de la cour.	16 "	Fort-Qu'Appelle	34	Journalier	Meurtre	
Alfred Sparrow.	Aliéné	4 "	"	47	Domestique		
Thos. Desjarlais.	Attend procès.	7 "	"	21	Cultivateur.	Viol	Transféré à l'asile de Brandon, 10 août.
Mrie MarcuDaniel	Aliéné	10 "	"	33	Femme mariée	Vol	Renvoyé à la cour, 21 août.
Octave Hennequin	Aliéné	27 "	Wolsley	32	Femme mariée.	Supression d'enfant.	28 août.
Anna Palmquist.	Attend procès.	5 sept.	Moosomin	32			Transféré à l'asile de Brandon, 6 sept.
William Simpson.	23 m. tr. forcés.	23 nov.	Whitewood.	52	Horloger	Vol	Renvoyé à la cour à Whitewood, 17 nov.
John Sinclair.	6 m.	10 oct.	Maple-Creek	26	Dompteur de chev.	Donné de la boisson aux sa- vages	
Florentina Nova- kosky	Attend procès.	19 "	Yorkton	13	Domestique	Meurtre	Renvoyé à la cour à Yorkton, 12 déc.
George Keefe.	2 ans tr. forcés.	27 "	Calgary	27	Tailleur de pierre.	Attent. à la pudeur.	
John Davy.	15 m.	27 "	"	17	"Rancher"	Vol	
John Dillen.	Attend procès.	16 nov.	Moosejaw	23	Journalier	"	Renvoyé à la cour, 18 déc.
Sandor Maitie	1 an tr. forcés.	18 déc.	Regina	27	"	"	
Bertie Malnar	3 m.	23 nov.	Whitewood	27	"	"	
Stefan Ludwig	3 m.	23 "	"	27	"	"	
Lesko Slivinsky.	6 m.	23 "	"	27	"	Voies de fait.	
Arthur J. Reed.	3 ans	10 déc.	Edmonton	12	"	Effraction nocturne.	Gracié, 10 juil. 1901.
Arthur J. Reed.	3 ans	10 "	"	10	"	"	
Arthur J. Reed.	18 m.	13 "	Regina	32	Ing. mécanicien	Faux prétexte	
Arthur J. Reed.	1 an	13 "	"	32	"	Evasion	
1901.							
Thos. M. Motion.	Attend procès.	14 jan.	"	20	"Ranchman"	Vol	Renvoyé à la cour, 25 jan. 1901.
Kakoon (S a u v a- gessu).	Aliéné	22 "	Fort-Qu'Appelle	22			Transféré à l'asile de Brandon, 26 jan. 01.
Arthur Covey	3 m. tr. forcés.	25 "	Regina	23	Cultivateur	Vol	
John Wroble	Aliéné	30 "	SpringCreekRanch				Libéré sur l'ordre du lt-gouv., 14 mars 01.

Henry Miller.....	3 m. t. f.....	2 fév.....	Moosomin	70	Voiturier.....	Vagabondage.....	
Thos. M. Motion.....	1 m. et \$100.....	19 mars.....	Régina.....	20	" Ranchman.....	Vol.....	
John Materia.....	Attend. procès.....	2 avril.....	Indian-Head.....	23	Journalier.....	".....	Renvoyé à la cour, 12 avril.
Andrew Dundas.....	1 an t. f.....	12 ".....	Régina.....	49	Cultivateur.....	Incendie.....	Libéré sous caution, 6 avril 1901.
Joseph Dundas.....	Attend. procès.....	5 ".....	Indian-Head.....	24	Boucher.....	".....	Transféré à l'asile de Brandon, 18 avril.
John Miller.....	Aliéné.....	10 ".....	Moosejaw.....	26	Contrem. de section.....	".....	
James Crewe.....	Attend. procès.....	12 ".....	Sintaluta.....	21	Journalier.....	Voies de fait avec int.....	Renvoyé à la cour, 15 avril.
Frank Diment.....	6 m. t. f.....	15 ".....	Fort-Qu'Appelle.....	11	Homme de ferme.....	Vol.....	" 20 mai.
Albt. Wm. Elmes.....	Attend. procès.....	10 mai.....	".....	12	".....	".....	" "
	".....	10 ".....	Whitewood.....	12	".....	".....	" "
	1 an t. f.....	21 juin.....	Moosomin.....	12	".....	Bris de prison.....	Concur.
Mary Fustuk.....	1 m. ".....	21 ".....	Saltcoats.....	24	Femme mariée.....	Voies de fait.....	Transféré à l'asile de Brandon, 21 mai.
Jos. Parisienne.....	2 m. ".....	12 mai.....	Qu'Appelle.....	31	Journalier.....	Effraction nocturne.....	
John Fisher.....	Aliéné.....	14 ".....	Moosomin.....	41	".....	Emploi de bil. de banq. forgés.....	Renvoyé à la cour, 1er juin.
Jacob Berg.....	1 an t. f.....	18 ".....	Moosejaw.....	28	".....	Bris de maison.....	
Joseph Leunie.....	Attend. procès.....	22 ".....	Régina.....	40	Beurrier.....	Fraude.....	
James McAdam.....	6 m. t. f.....	1 juin.....	Indian-Head.....				
	Attend. procès.....	26 ".....	Moosomin.....				
	1 an.....	20 fév.....					

ETAT comparatif du mouvement des prisonniers, pendant les dix dernières années.

EXERCICE.	REÇUS.							LIBÉRÉS.											Restant à la fin de l'année.			Moyenne quotidienne.			
	Prisonniers en général.		Aliénés.		Total.			A l'expiration de la peine.		Graciés.		Envoyés aux asiles d'aliénés.		Décédés.	Evadés.	Envoyés aux autres prisons ou pénitenciers.		Total.							
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.		Femmes.	Total.	
1891-92..	40	2	12	3	52	5	57	40	2	1	2	4	43	6	49	17	..	17	17
1892-93..	37	2	9	4	46	6	52	39	9	4	1	49	4	53	14	2	16	15
1893-94..	55	..	13	5	68	5	73	51	1	13	5	2	3	69	6	75	13	1	14	19
1894-95..	55	4	11	2	66	6	72	46	2	1	10	2	..	1	2	..	60	4	64	19	3	22	23
1895-96..	20	5	18	5	38	10	48	16	3	17	4	1	34	7	41	23	6	29	22
1896-97..	34	3	15	3	49	6	55	33	6	18	3	51	9	60	21	3	24	21
1897-98..	31	2	15	6	46	8	54	40	4	1	15	6	56	10	66	11	1	12	20
1898-99..	36	4	28	2	64	6	70	31	4	..	1	..	23	2	54	7	61	21	..	21	15
1899-00..	34	5	8	4	42	9	51	31	3	3	8	4	..	1	43	7	50	20	2	22	23
1900-01..	31	5	6	1	37	6	43	34	4	2	5	1	1	42	5	47	15	3	18	20

DOC. DE LA SESSION No 34

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire seulement...	1	1	Ne sachant ni lire ni écrire	7	1	8
" " et écrire.....	15	1	16		23	2	25

OCCUPATION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Barbier.....	1	1	Ingénieur-mécanicien....	1	1
Beurrier.....	1	1	" Ranchers ".....	2	2
Voiturier.....	1	1	" Ranchman ".....	1	1
Cultivateurs.....	2	2	Tailleur de pierre.....	1	1
Hommes de ferme.....	2	2	Horloger.....	1	1
Dompteur de chevaux....	1	1	Femmes mariées.....	2	2
Journaliers.....	9	9		23	2	25

CRIMES.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Voies de fait.....	1	1	Meurtre.....	1	1
" " avec int.....	1	1	Fourniture de boisson aux sauvages.....	1	1
Effraction nocturne.....	3	3	Vol.....	11	11
Suppression d'enfant.....	1	1	Emploi de billets de banque forgés.....	1	1
Faux prétextes.....	1	1	Vagabondage.....	1	1
Fraude.....	1	1		23	2	25
Attentat à la pudeur.....	1	1				
Ivrognerie.....	1	1				

CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES.

	Hommes.		Hommes.
Mis au cachot, au pain et à l'eau.....	20	Mis en reclus, sol. au pain et à l'eau....	7
Réprimandés.....	43	Bottes "Oregon".....	1
Privés de lampe.....	5		76

PUNITIONS.

	PRISON DE RÉGINA.			MAISONS DE RÉFORME PROVINCIALES.			PRISONS DE CONTÉ.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Première condamnation.....	23	2	25	3	3	2	2

ÉTAT CIVIL.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires.....	15	15	Mariés.....	8	2	10
					23	2	25

HABITUDES MORALES.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Abstentionnistes.....	3	1	4	Intempérants.....	3	3
Tempérants.....	17	1	18		23	2	25

RACES.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Blanche.....	23	2	25

LIEU D'ORIGINE.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Autriche.....	1	1	Norvège.....	1	1
Canada.....	5	5	Russie.....	3	3
Angleterre.....	5	5	Ecosse.....	3	3
Allemagne.....	3	3	Suède.....	1	1
Hongrie.....	2	2		23	2	25
Irlande.....	1	1				

DÉTENUS GRACIÉS.

Nom.	Crime.	Résidence.
Steffan Ludwig.....	Effraction nocturne.....	Edmonton.
Lesko Slevinsky.....	".....	"

DOC. DE LA SESSION No 34

AGE.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Agés de 10 à 20 ans	4		4	Agés de 60 à 70 ans.....			
" 20 à 30 "	12	1	13	" 70 à 80 "	1		1
" 30 à 40 "	3	1	4				
" 40 à 50 "	2		2		23	2	25
" 50 à 60 "	1		1				

CROYANCES RELIGIEUSES.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Baptiste	1		1	Presbytériens.....	5		5
Anglicains	5		5	Eglise réformée.....	2		2
Luthériens	2	1	3	Catholiques.....	6	1	7
Méthodistes.....	2		2		23	2	25

DURÉE DE LA CONDAMNATION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
1 mois	2		2	15 mois travaux forcés	1		1
2 " travaux forcés.....		1	1	23 " "		1	1
3 " "	4		4	2 ans "	1		1
4 " "	1		1	2½ " "	1		1
6 " "	4		4	3 " "	2		2
1 an	1		1	Cond. à être pendu.....	1		1
1 " travaux forcés.....	4		4		23	2	25
12 mois travaux forcés	1		1				

COMPTE DE LA FERME.

Dr.	§ c.	Av.	§ c.
Ficelle, 5 liv. à 14c	0 70	250 boiss. pommes de terre à 40c.....	100 00
Graines diverses	29 50	4 boiss. panais à 35c.....	1 40
4 cochons à \$3.50	14 00	6 " carottes à 35c	2 10
300 jours de travail des détenus à 30c..	90 00	1,150 têtes de choux à 2c.....	23 00
Allocation pour usage des bœufs de l'étable de la prison	65 00	225 boiss. navets à 10c	22 50
Balance (profit net).....	71 80	5 tonnes avoine à \$10	50 00
	271 00	3 " foin à \$4.50.....	13 50
		1,170 liv. porc à 5c.....	58 50
			271 00

DÉPENSES.

<i>Appointements—Direction générale.</i>	\$ c.	<i>Rations—Fin.</i>	\$ c.
Géolier, A. L. Lunan, 1 an	1,000 00	Lard fumé, 17½ liv. à 15c.....	2 63
Médecin, O. C. Edwards, M.D., 1 an..	360 00	Côté de bœuf, 2,726 liv. à 7c.....	190 82
Aide-géolier et trésorier, J. G. Black,		Poisson blanc, 4½ liv. à 8c.....	0 36
1 an	800 00	Jambon, 16½ liv. à 17c.....	2 73
Chauffeur, J. McDougall, 1 an.....	500 00	Pois fendus, 100 liv. à 2½c.....	2 90
Directrice, Flora Hourie, 7 mois, 3 jours		Café, 150 liv. à 16½c.....	24 75
à \$200	118 26	Lard, 10 liv. à 12½c.....	1 25
Directrice, E. Matheson, 4 mois 25 jours			
à \$200	80 27		1,110 69
Aide-chauffeur, C. Godson, 2 mois 22		<i>Extras de Noël.</i>	
jours à \$500.....	113 35	Vanille, 1 bout.....	0 25
Aide-chauffeur, H. A. Ryan, 1 mois 11		Ecorces mélangées, 1 liv.....	0 25
jours à \$500.....	56 67	Raisins de Corinthe, 7 liv. à 16½c.....	1 15
	3,028 55	Raisins, 5 colis à 15c.....	0 75
<i>Police.</i>		Farine, 7 liv. à 3½c.....	0 25
Gardiens, 3 à \$500.....	1,500 00	Flétan, 30 liv. à 12½c.....	3 75
Gardes, 28 jours à \$500.....	38 22		6 40
" 4 mois 51½ jours à \$500.....	236 94	<i>Vêtements des prisonniers.</i>	
" 4 " 41 " \$500.....	222 61	Coton, 20 vgs à 5c.....	1 00
" 16½ jours à \$500.....	22 19	Flanellette, 35 vgs à 10c.....	3 50
	2,019 96	Galon, 3 douz. à 25c.....	0 75
<i>Uniformes.</i>		Mitaines, 1 douz.....	6 00
Bonnets phoques, 3 à \$1.48.....	4 44	Encre à marquer, 1 pinte.....	1 00
" mouton, 2 à \$7.46½.....	14 93	Coton, 36 vgs à 5c.....	1 80
" " Helmets " 6 à \$1.25.....	7 50	Rouleaux, fil, 2 douz. à 50c.....	1 00
Douane (20 pour 100).....	1 50	Vestes, 2 à 35c.....	0 70
Port de lettres.....	0 89	Épingles à ressorts, 4 douz. à 5c.....	0 20
Changement d'uniformes.....	20 50	Châle.....	1 25
Bonnets de service, 2 à \$1.27½.....	2 55	Flanelle, 4 vgs à 35c.....	1 40
" toile brune, 3 à 54c.....	1 62	" 4 " 40c.....	1 60
Habits d'uniforme, 4 à \$12.....	48 00	Flanellette, 4 vgs à 5c.....	0 20
Pantalons, 1 pr.....	3 51	" 5 " 13c.....	0 65
Bonnets de service, 2 à \$1.02.....	2 04	" 10 " 10c.....	1 00
Vêtement complet.....	11 83	Chemises, 2 à 50c.....	1 00
" " 2 à \$11.59½.....	11 63	Chaussures, 1 pr.....	1 00
Bottes, 5 pres à \$4.50.....	23 19	Cuir à semelle, 21½ liv. à 30c.....	6 38
Serge, 1 vg.....	22 50	Guingon, 15 vgs à 10c.....	1 50
Changement d'uniformes.....	1 70	Fil, 2 douz. rouleaux à 50c.....	1 00
	30 00		32 93
<i>Rations.</i>	316 87	<i>Infirmierie.</i>	
Bovril, 4 onces (1 bout.).....	0 70	Coton à chemises, 1 vg.....	1 50
" bouteille d'une liv.....	1 75	Poêle.....	1 50
Abricots, 1 boîte, 25 liv. à 17c.....	4 25	Insufflateur.....	0 70
Sucre jaune, 337 liv. à 5½c.....	18 53	Thermomètre clinique.....	2 00
Farine de maïs, 4 sacs à \$2.50.....	10 00	Coton absorbant, 2 liv. à 55c.....	1 10
Poires, 1 douz. boîtes.....	2 40	Seringues, ½ douz. à 90c.....	0 45
Biscuits, 6 boîtes à 25c.....	1 50	Coton absorbant, 3 liv. à 55c.....	1 65
Riz moulu, 5 liv. à 13c.....	0 65	Plâtre pour dents, ½ liv. à 7c.....	0 35
Tapiooca, 5 liv. à 8c.....	0 40	Flanelle, 2 vgs à 25c.....	0 50
Sagou, 5 liv. à 8c.....	0 40	Mousseline, 6 vgs à 10c.....	0 60
Fruits mélangés, 1 caisse.....	4 80	" 2 " 20c.....	0 40
Tapiooca, 5 liv. à 10c.....	0 50	" 6 " 20c.....	1 20
Riz moulu, 5 liv. à 12½c.....	0 63	Médicaments divers.....	48 35
Sagou, 5 liv. à 10c.....	0 50		60 30
Pain, 13,399 liv. à 2.....	267 98	<i>Vêtements aux forçats libérés.</i>	
Œufs, 172 douz. à 20c.....	34 40	Blouse.....	2 00
Beurre, 139½ liv. à 20c.....	27 95	Bonnet.....	0 75
Lait, 964 pintes à 6c.....	57 84	Vêtement complet.....	11 00
Bœuf déossé, 3,738 liv à 9c.....	336 42	Caleçons, 1 douz. prs.....	6 00
Jarret de bœuf, 831½ liv. à 4c.....	33 26	Bas, 2 prs à 20c.....	0 40
Saumon, 2½ liv. à 12½c.....	0 34	Chaussures, 1 pre.....	1 15
Côtelettes, 35½ liv. à 15c.....	5 33		21 30
Bifteck, 220½ liv. à 15c.....	33 09		
Suif, 33 liv. à 10c.....	3 30		
Farine d'avoine, 1,540 liv. à \$2.45.....	37 73		

DOC. DE LA SESSION No 34

Dépenses—Suite.

<i>Allocations de voyages.</i>		\$	c.	<i>Entretien des édifices—Fin.</i>		\$	c.
1 à	\$2.20	2	20	Rouge vénitien, 20 liv. à 7c.	1	40	
1 à	\$2.70	2	70	Louage de 2 véris, 2 jours à \$1 chac.	4	00	
1 à	\$3.80	3	80				727 91
1 à	\$4.85	4	85	<i>Entretien des machines</i>			
2 à	\$9.45	18	90	Huile à machines, 5 galls à 50c.	3	50	
1 à	\$14.30	14	30	Cylindre, cuivre pour machine.	5	50	
1 à	\$18.35	18	35	Main-d'œuvre, pose du nouveau cylindre.	4	60	
1 à	\$19.25	19	25	Anneaux, cuivre p. cylindre, 6 à 90c.	3	40	
1 à	\$20.80	20	80	Minium, 20 liv. à 12½c.	2	50	
1 à	\$27.10	27	10	Suif, 20 liv. à 10c.	2	00	
1 à	\$28.10	28	10	Hon. insp. de chaudière.	5	00	
		160	35				27 50
<i>Chauffage.</i>				<i>Port de lettres.</i>			
Bois, 11½ cordes à \$3.70	42	55		Divers	3	02	
Houille " Crow's Nest," 100 ton. à \$6.88	688	00		<i>Télégrammes.</i>			
Houille " Galt," 14,430 liv. à \$6.75 p. t.	48	70		Divers	18	40	
	779	25		<i>Servicc de téléphone.</i>			
<i>Eclairage.</i>				<i>Camionnage.</i>			
Houille de pétrole, 368 galls à 27½c.	101	20		Divers	1	00	
<i>Etable du pénitencier et voitures.</i>				<i>Frete.</i>			
Sel gemme, 20 liv. à 4c.	0	80		Divers	16	50	
Foin, 15,630 liv. à \$4.50 par tonne.	35	17		<i>Mobilier et fourniture.</i>			
Ferrage des chevaux	1	50		Toile cirée pour table	0	30	
Louage de voitures	3	00		Tapis carré	9	50	
	40	47		Satin-coton, 11 vgs à 20c.	2	20	
<i>Entretien des édifices.</i>				<i>Lits et literis.</i>			
Sciages, D.S., 1,525 pds à \$23.	35	08		Coton, 50½ vgs à 12½c.	7	47	
Serrure à mortaise	3	00		Coton à draps, 15 vgs à 25c.	3	75	
Ciment de Portland, 1 baril.	6	00					11 22
Plafonnage galv., 42 feuilles 1 x ½.	14	90		<i>Ustensiles.</i>			
Savon goudron Laecker, 2 pains à 30c.	0	60		Peignes, ½ douz à \$2.	1	00	
Bande, cuir, 1½ pc.	1	25		Cocotiers, 1 douz.	0	35	
Crampes, 5 liv. à 6c.	0	30		Beurrier	0	35	
Chlorure de chaux, 25 liv. à 10c.	2	50		Tasses et soucoupes, ½ douz à 90c.	0	45	
Sciages, 533 pds à \$23.	12	26		Assiettes, 1 douz à \$1.	0	50	
Savon, 70 liv. à 5½c.	3	68		Serviettes	4	80	
" 625 liv. à 5½c.	32	81		Manches de balais, 1 douz.	1	95	
Rép. claire-voie	550	00		Balais, 2 douz à \$4.	8	00	
Crampes fil de fer, 5 liv. à 7c.	0	35		Diamant	0	15	
Vitres, 24 x 30, 4 à 65c.	2	60		Jonc, 15 p. à 4c.	0	60	
" 24 x 24, 6 50c.	3	00		Boîtes, pilules, 6 douz à 25c.	1	50	
" 16 x 28, 6 à 40c.	2	40		" onguent, 6 douz à 25c.	1	50	
Soupape d'aspir. fonte et filtre 3 pc.	3	00		Planche à laver	0	35	
Serrure	1	00		Vaporisateur, 2 à 90c.	1	80	
Pentures "T", 6 pc., 1 paire	0	20		Fers à repasser, 1 assort.	1	75	
Serrure Yale	15	00					
Clefs, 4 à \$1.50	6	00					
Briques réfract., 12 à 15c.	1	80					
Argile " 20 liv à 6c.	1	20					
Rép. horloge	1	50					
Verrous, 8 x 5, 36 à 3c.	1	08					
Céruse, 10 liv. à 5c.	0	50					
Pommade Putz, 2 douz. à 85c.	1	70					
Fluid "Jeye," 1 gall.	3	50					
Crin, 1 boiss.	0	45					
Pommade Putz, 1 douz.	0	45					
Chaux, 4 bois à 50c.	2	00					
Laque noire, 2 galls à \$2.	4	00					
Térébenthine, 2 galls à \$1.20	2	40					
Huile à m., 5 galls à \$1.20	6	00					

DÉPENSES—Fin.

<i>Utensiles—Fin.</i>	\$ c.	<i>Ateliers.</i>	\$ c.
Poêle à l'huile, trois brûleurs.....	3 00	Clous zingués, $\frac{1}{2}$, 4 liv. à 25c.....	1 00
Trépied, acier.....	0 45	Étain en saumons, 2 liv. à 25c.....	1 10
Bidon de 5 galons et robinet.....	1 75	Fer, $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ 67 liv. à \$4.50.....	3 02
Peignes, 2 douz. à \$1.....	2 00	Fer plat, $\frac{3}{8}$, 118 $\frac{1}{2}$ liv. à \$5.....	5 93
Béquilles, 1 paire.....	2 00	Fer, $\frac{1}{4}$ x 1, 13 $\frac{1}{2}$ liv. à \$6.....	0 81
Lèche-frite granit.....	0 50	Boulons, $\frac{3}{8}$ x 5, 12 à 3c.....	0 36
Planche à laver.....	0 35	" $\frac{3}{8}$ x 2, 12 à 2c.....	0 24
Théière granit.....	1 00	Clous zingués, $4\frac{1}{2}$ x 8, 3 liv. à 35c.....	1 05
Jarres 2 gals, 2 à 20c.....	0 80	" 1-pce, 3 liv. à 28c.....	0 84
Couvercles de jarres, 2 à 20c.....	0 40		14 35
	37 30		
<i>Perme.</i>		<i>Evasions.</i>	
Ficelle (1 balle), 5 liv. à 14c.....	0 70	Louage de cheval et voiture.....	2 00
Graines diverses.....	29 50		
	30 20	<i>Annonces.</i>	
<i>Porcherie.</i>		Annonces re approvisionnements.....	27 50
Porcs, 4 à \$3.50.....	14 00		

RELEVÉ SOMMAIRE.

	\$ c.	\$ c.
<i>Personnel—</i>		
Appointements—Direction générale.....	\$3,028 55	
" Police.....	2,019 96	
	5,048 51	
Uniformes.....	316 87	5,365 38
<i>Entretien des détenus—</i>		
Rations.....	1,110 69	
Extras de Noël.....	6 40	
Vêtements des prisonniers.....	32 93	
Infirmierie.....	60 30	1,210 32
<i>Dépenses relatives aux libérations—</i>		
Vêtements aux détenus libérés.....	21 30	
Allocations de voyage.....	160 35	181 65
<i>Frais généraux—</i>		
Chauffage.....	779 25	
Eclairage.....	161 20	
Etables de la prison et voitures.....	40 47	
Entretien des bâtiments.....	727 91	
" machines.....	27 50	
Port de lettres.....	3 02	
Télégrammes.....	18 40	
Téléphone, service du.....	15 00	
Camionnage.....	1 00	
Fret.....	10 50	1,724 25
<i>Fournitures de la prison—</i>		
Meubles et fourniture.....	15 15	
Lits et literie.....	11 22	
Utensiles.....	37 30	63 67
<i>Industries—</i>		
Culture.....	30 20	
Porcherie.....	14 00	
Ateliers.....	14 35	58 55
<i>Divers—</i>		
Evasions.....	2 00	
Annonces.....	27 50	29 50
		8,638 32

DOC. DE LA SESSION No 34

ÉTAT DES RECETTES.

<i>Recettes de la prison.</i>		<i>8 c.</i>	<i>8 c.</i>
Coupe du bois.....		4 75	
de la glace.....		1 75	
Compte de la porcherie.....		58 50	
<i>Recettes casuelles.</i>			65 00
Vente d'un cheval.....			25 00
			90 00

J. G. BLACK,
Trésorier.

WM. U. MacIVOR,
Géblrier.

ANNEXE
PRISON DE PRINCE ALBERT

LISTE DES EMPLOYÉS, 30 juin 1901.

Nom.	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Appointements.
						— c.
William U. MacIvor	Geôlier	Presbytérien	14 août 1852	15 juin 1901	15 juin 1901	1,000 00
John G. Black	Aide-geôlier et trésorier	"	29 " 1870	15 août 1897	1er sept. 1899	800 00
Oliver C. Edwards, M.D.	Médecin	Baptiste	12 sept. 1850	1er " 1897	1er août 1897	360 00
John McDougall	Chauffeur	"	16 oct. 1857	15 " 1897	15 " 1897	500 00
Elizabeth Matheson	Directrice	Presbytérienne	3 août 1863	4 fév. 1901	4 fév. 1901	200 00
Arch. McDougall	Gardien	Baptiste	27 " 1861	1er oct. 1886	1er oct. 1896	500 00
Alexander B. Dunnett	"	Presbytérien	12 " 1861	1er juin 1898	1er juin 1898	500 00

ANNEXE N

PRISON DE PRINCE-ALBERT

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PRESS
CHICAGO, ILLINOIS
1954

ANNALS

FRANÇOIS DE LAURENT ALBERT

PRISON DE PRINCE-ALBERT.

RAPPORT DU GEOLIER.

PRINCE-ALBERT, 2 juillet 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec divers états, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Nous n'avons pas eu de décès pendant l'année. Il y a eu un cas de tentative d'évasion; je vous en ai écrit les détails dans le temps. Trois prisonniers ont été libérés conditionnellement.

La moyenne quotidienne pendant l'exercice a été de $6\frac{1}{8}\frac{8}{8}$. L'année dernière, le coût net par tête était de \$1,216.41. Cette année il a été considérablement réduit et n'est que de \$713.34. Je voudrais qu'il fût moindre; mais si l'on prend en considération la faible moyenne quotidienne, le fait qu'il nous a fallu payer \$500 pour l'achat de terre à culture, \$175 sur le prix de la machine à gaz acétylène et que, de plus, le chauffage du palais de justice et des bureaux du shérif est payé par la prison, sans qu'on nous en ait encore fait aucune remise, on ne saurait trouver cette somme excessive.

Je désire attirer de nouveau votre attention sur le fait que l'entretien et le chauffage du palais de justice et des bureaux du shérif sont à la charge de la prison. A l'article "chauffage," dans l'état ci-annexé, se trouve une somme de \$272 pour charbon. Je crois que la moitié de ce montant devrait être payée par le département qui a le contrôle des édifices, avec aussi la moitié du salaire des chauffeurs, \$600; on devrait aussi nous donner crédit pour le balayage, le lavage des planchers et des châssis, pour l'entretien général, enfin, du palais de justice et des bureaux. La moyenne du coût annuel pour le chauffage, depuis l'ouverture de la prison, a été de \$806.88 et la prison devrait retirer de ce chef un revenu de \$500 par année. Cela réduirait considérablement le coût par tête. Je vous demanderais de prendre cette question en sérieuse considération.

A l'article "éclairage," dans l'état financier, se trouve une somme de \$62.75 pour l'éclairage de la prison. Plus de la moitié de ce montant est payée pour l'éclairage des logements des employés dans la prison et ne devrait pas, à mon avis, être portée au compte du coût par tête.

Nous avons acheté pendant l'année 10 acres de terre pour les opérations agricoles; c'était marcher dans la bonne direction, car nous éprouvions beaucoup de difficulté à trouver de l'emploi pour les prisonniers. Ce terrain devra être clôturé, et j'espère que vous donnerez bientôt l'ordre de commencer ces travaux.

J'attirerai de nouveau votre attention sur la nécessité d'avoir un cheval, un harnais, une charrette et un *buckboard* pour l'usage de la prison. Durant le dernier exercice, on a dépensé \$67 pour le nettoyage du puisard et \$25 pour le transport des matières d'égouts. Si l'on avait un attelage, les prisonniers pourraient faire le travail, et le prix d'achat serait bientôt remboursé par l'économie effectuée. Ce puisard, construit en bois, est saturé de matières d'égouts, et les voisins se plaignent de la mauvaise odeur qui s'en dégage; si nous avions un cheval et une charrette, il pourrait être vidé toutes les semaines au lieu de chaque mois comme à présent. Nous aurons en outre besoin d'un attelage pour la ferme, et j'espère que vous pourrez avant peu m'autoriser à en acheter un.

J'appelle de nouveau votre attention sur le fait qu'il nous faudrait un meilleur approvisionnement d'eau. Les ouvriers employés l'automne dernier à creuser un puits au moyen de la machine à forer ont atteint l'eau à une profondeur de 700 pieds; mais l'analyse a démontré que cette eau est tout à fait impropre à l'usage de la prison. Il faudra avoir recours à quelque autre système pour se procurer l'eau nécessaire, car la prison a besoin d'un bon approvisionnement d'eau pure.

1-2 EDOUARD VII, A. 1902

Un certain nombre de prisonniers se sont plaints d'être obligés de porter les lourds vêtements de laine pendant l'été. Je suggérerais, si la chose est possible, qu'on leur fournisse des vêtements plus légers pendant la saison des chaleurs. Les prisonniers s'en trouveraient mieux au point de vue de la santé et du confort, et la prison effectuerait une économie. On pourrait employer des chemises de coton et des vêtements en grosse toile, taillés sur un patron adopté par les règlements.

J'exprime de nouveau l'espoir, que, dans un avenir prochain, tout l'édifice sera consacré exclusivement aux besoins de la prison. Nous avons besoin de plus d'espace, et il y a constamment conflit entre les employés de la prison et ceux du palais de justice.

Tous les dimanches matin, les services divins sont célébrés dans la prison par les ministres des différentes églises et la célébration doit avoir lieu dans le corridor, mesurant cinq pieds de large par dix-huit de long. Dimanche matin dernier, quatorze personnes s'y trouvaient entassées. Il y a au deuxième étage deux chambres qui étaient autrefois occupées par le juge de la cour suprême—l'une comme bureau et l'autre pour les séances de la cour. Le ministère a loué pour ces objets deux grandes chambres dans l'hôtel-de-ville et l'on ne se sert des deux chambres dans l'édifice de la prison que pour instruction des procès criminels, toutes les causes civiles s'instruisant à l'hôtel-de-ville. La cour ne se tient au palais de justice que quatre fois par année, en moyenne, et ces deux chambres sont inoccupées pendant le reste du temps. Je suggérerais que l'on me donnât le contrôle et l'usage de ces deux chambres, à la condition qu'elles seraient mises à la disposition des employés du palais de justice pour les séances de la cour. L'une d'elles servirait pour le service du dimanche et comme salle pour les visiteurs, l'autre comme bureau pour l'aide-géolier et trésorier. Actuellement, le géolier et le trésorier occupent le même bureau, une petite chambre de 10 x 12 pieds, où se transigent toutes les affaires de la prison. Il serait préférable, naturellement, que tout l'édifice soit remis à la prison, avec la condition que toutes les chambres nécessaires pour les besoins de la cour seraient mises à la disposition des fonctionnaires du palais de justice quand ils en auraient besoin pour une séance de la cour suprême; cela aurait aussi pour effet d'éviter les conflits entre les fonctionnaires du palais et ceux de la prison.

Des améliorations considérables ont été faites aux alentours de la prison pendant l'exercice. Les prisonniers ont été employés au jardinage, au nivellement des terrains, au sciage du bois, au lavage, etc., et aux réparations devenues nécessaires.

Vous remerciant pour votre courtoisie et la prompt attention que vous avez donnée à toutes les questions que je vous ai soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. KERR,

Géolier.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PRINCE-ALBERT, 2 juillet 1902.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

La santé des prisonniers en général a été bonne.

Comme je l'ai dit l'an passé, le puisard est une menace constante pour la santé des voisins. Si nous ne pouvons avoir un puisard convenablement construit, il devrait au moins être tenu aussi propre que possible. Je recommanderais qu'il soit vidé plus souvent, soit une fois par semaine.

Il n'y a pas eu d'amélioration cette année dans l'approvisionnement d'eau; un approvisionnement plus considérable est de nécessité absolue.

DOC. DE LA SESSION No 34

Nous devrions avoir un local où soigner les prisonniers malades ; les cellules ne suffisent pas.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. A. LESTOCK REID, *M.D.*

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

RELEVÉ DES MALADIES TRAITÉES À LA PRISON.

Maladie.	Nombre de cas.	Maladie.	Nombre de cas.
Bronchite	1	Blessure au genou	1
Diarrhée	1	Folie	1
Indigestion	4	Pharyngite	1
Mélancolie	1	Hémorroïdes	1
Extractions de dents	3	Constipation	1
Mal de dents	3	Maladie simulée	2
Inflammation du nombril	1	Blessure au sacrum	1
Dipsomanie	1	" à la main	1
Syphilis	1	Psoriasis	1
Varicocèle	1		

Aliénés admis pendant l'année

Achat de médicaments

5

\$37 80

H. A. LESTOCK REID,
Médecin.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE.

PRINCE-ALBERT, 2 juillet 1901

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

Ci-dessous un état des prisonnières confiées à mes soins pendant cette période.

Restant, le 30 juin 1900	0
<i>Reçues depuis—</i>	
Aliénées	2
Autres	1
Total	3
Transférées à l'asile de Brandon	2
Libérées	1
Restant, à minuit, le 30 juin 1901	0

Je regrette de dire que l'une des prisonnières a tenté de s'évader. Vous en avez été informé dans le temps.

Les prisonnières ont été employées à divers travaux, tels que blanchissage, lavage, couture, etc.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obéissante servante,

MARY MONTGOMERY.

A l'inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

MOUVEMENT DES PRISONNIERS.

	Aliénés.			Ecroués ou condamnés.			Total.	
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.		
Restant, à minuit, le 30 juin 1900	1	0	1	7	0	7	8	
Reçus depuis	3	2	5	18	1	19	24	32
Libérés depuis—								
Transféré au pénitencier du Manitoba				1	0	1	1	
Libérés à l'expiration de peine				16	1	17	17	
Transférés à l'asile de Brandon	4	2	6				6	
Libérés conditionnellement				3	0	3	3	27
Restant, à minuit, le 30 juin 1901.				5	0	5		5
Nombre de prisonniers condamnés compris ci-dessus				15	1	16		

Coût par tête.

MOYENNE QUOTIDIENNE, 61⁵²/₃₁₅.

	Existences en main le 1er juillet 1900.	Dépenses, 1900-1901.	Produits de la prison con- sommés.	Total.	Moins, existences en main le 30 juin 1901.	Coût net.	Coût par tête.
	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.	§ c.
Personnel		2,745 14		2,745 14		2,745 14	422 23
Entretien des détenus	445 65	359 41	36 00	832 06	455 77	376 29	57 89
Frais de libérations		81 85		81 85		81 85	12 59
Frais généraux,	286 16	804 74		1,090 90	278 87	812 03	124 93
Outillage et mobilier.	151 41	127 17		278 58	147 31	131 27	20 19
Industries.....		8 05		8 05		8 05	1 24
Capital		500 00		500 00		500 00	76 93
Divers.....		16 00		16 00		16 00	2 46
	883 22	4,633 36	36 00	5,552 58	881 95	4,670 63	718 56

Coût brut par tête... .. \$718 56

A déduire pour revenu..... 5 22

Coût net annuel par tête..... \$713 34

F. W. KERR,
Géolier et trésorier.

Liste des prisonniers reçus.

Nom.	Durée de la condamnation.	Date de la condamnation.	Lieu d'origine.	Religion.	Marié ou célibataire.	Lieu de la condamnation.	Age.	Occupation.	Crime.
1900.									
Bernard Heppner		12 juill.				Rosthern			Aliéné.
Leslie Kirkpatrick	1 an aux trav. forcés	19 "	Canada	Anglican.	Célibat re.	Saskatoon.	24	Journalier.	Attentat à la pudeur.
Robert Thompson	2 mois "	22 août.	Ecosse.	Presbytérien	"	Prince-Albert.	58	Peintre.	Fourniture de liqueurs enivrantes à des individus.
Mary Rourke	30 jours "	24 "	Canada	Anglican	"	"	23	Domestique	Vol.
"	1 mois "	24 "	"	"	"	"	23	"	Tentative d'évasion.
Stanlaus Ciazynski		6 sept.				Duck-Lake.			Aliéné.
Joseph Tverawsky	2 mois, trav. forcés	20 "	Russie	Catholique.	Célibat.	Rosthern	15	Journalier.	Vol.
Peter Hugorchik	Attendant procès.	5 oct.	Autriche	"	Marié	"	34	Cultivateur.	Vol de cheval.
Nancy Sawup		31 "				Cumberland			Aliéné.
Joseph Lebrun	1 an aux trav. forcés	6 déc.	Belgique	Catholique	Célibat re.	Duck-Lake.	37	Cultivateur.	Vol.
Elie Malfaire	1 " "	6 "	"	"	Marié	"	46	"	Recel d'objets volés.
See Pee Quare Can	2 mois "	29 "	Canada	Aucune	"	"	25	Journalier.	Voies de faits.
1901.									
Roger Lajour	4 mois "	3 janv.	"	Catholique	"	"	30	"	Fournir des liq. eniv. à d. sauv.
Joseph Guardipy	1 mois "	3 "	"	"	"	"	25	"	Ivrognerie.
Thomas Sutherland	1 " "	3 "	"	"	"	"	24	"	"
Ernest Wieler		7 "				"			Aliéné.
John J. Green	2 mois, trav. forcés	23 fév.	Etats-Unis.	Méthodiste.	Marié	Prince-Albert.	60	Cultivateur.	Vagabondage.
W. W. Febr	5 ans, 50 coups de f.	28 "	Russie.	Luthérien	"	Duck-Lake.	39	"	Inceste avec ses deux filles.
Etienne Lafleur	Attend. son procès	19 mars	Canada	Catholique	Célibat ire	"	26	"	Ivrognerie et tapage.
Napoleon St. Dennis	9 mois aux trav. f.	1er avril	"	"	"	"	23	Journalier.	Fourn. de liq. eniv. à des sauv.
Joseph Morrisette	6 " "	1er "	"	"	Marié	"	19	"	"
Napoleon Ledoux	6 " "	1er "	"	"	Célibat ire	"	25	"	"
Theresa Michaelitsa		16 "				Rosthern.			Ivrognerie et tapage.
William Bear	15 jrs, trav. forcés.	3 juin	Canada	Anglican	Marié	Prince-Albert.	37	Journalier.	Aliéné.
Joseph Connoly	Attend. son procès	26 "	Irlande	Catholique.	"	"	28	"	Vol.

ETAT comparatif du mouvement des prisonniers depuis l'ouverture de la prison.

	ADMIS.						LIBÉRÉS.										Restant à la fin de l'exercice.			Moyenne quotidienne.		
	Prisonniers en général		Aliénés.		Total.		A l'expiration de peine.		Graciés.		Transférés à l'asile pour les aliénés.		Transférés à d'autres prisons ou pénitenc.		Total.							
	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.		Total.	
1898-99	24	10	1	1	25	11	36	22	7	0	0	1	1	0	0	23	8	31	2	3	5	2253 261
1899-00	17	0	2	0	19	0	19	13	3	0	0	0	0	0	0	13	3	16	3	0	3	343 261
1900-01	18	1	3	2	20	4	24	16	1	3	0	4	2	1	0	24	3	27	5	0	5	6½

DOC. DE LA SESSION No 34

OCCUPATION ANTÉRIEURE.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Domestique.....		1	1	Peintre.....	1		1
Cultivateurs.....	4		4				
Journaliers.....	10		10		15	1	16

DEGRÉ D'INSTRUCTION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Sachant lire et écrire.....	7	1	8	Sachant lire seulement.....	1		1
Ne sachant ni lire ni écrire.....	7		7		15	1	16

CRIMES.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
Voies de fait.....	1		1	Attentat à la pudeur.....	1		1
Ivrognerie.....	2		2	Vol.....	2	1	3
Ivrognerie et tapage.....	2		2	Recel d'objets volés.....	1		1
Fourn. de liq. enivr. à des sauv.	3		3	Vagabondage.....	1		1
Vol de cheval.....	1		1		15	1	16
Inceste.....	1		1				

RÉINCARCÉRATIONS.

Nom.	Réincarcération.	Crime.	Lieu de la condamnation.	Date de la condamnation.	Durée de la condamnation.
Napoléon Ledoux.....	2e.....	Fourniture de liqueurs enivrantes à des sauvages.	Lac aux Canards.	30 mars 1901...	6 m. trav. f.

PUNITIONS.

Aucune.

ÉTAT CIVIL.

	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.		Hom- mes.	Fem- mes.	Total.
Mariés	9	9	Celibataires	6	1	7
				Total.....	15	1	16

HABITUDES MORALES.

	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.		Hom- mes.	Fem- mes.	Total.
Abstentionniste		1	1	Intempérants.....	12	12
Tempérants.....	3	3	Total.....	15	1	16

RACES.

	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.		Hom- mes.	Fem- mes.	Total.
Blanche	7	7	Indigène	3	3
Métisse	5	1	6	Total.....	15	1	16

LIEU D'ORIGINE.

	Nombre		Nombre
Autriche	1	Ecosse	1
Belgique	2	Etats-Unis.....	1
Canada	10		
Russie	1		16

LIBÉRÉS CONDITIONNELLEMENT.

Nom.	Crime.	Résidence.	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.
James Bird	Vol de cheval.....	Battleford	1
Joseph Lebrun	Vol	Lac aux Canards.....	1
Elie Malfaire.....	Recel d'objets volés.....	"	1	3

DOC. DE LA SESSION No 34

AGE.

	Nombre		Nombre
Agés de moins de 30 ans.....	9	Agés de 50 à 60 ans.....	2
" de 30 à 40 ans.....	4		
" de 40 à 50 ans.....	1		16

CROYANCES RELIGIEUSES.

	Nombre		Nombre
Anglicans.....	3	Catholiques romains.....	9
Luthériens.....	1	Aucune (sauvage).....	1
Méthodistes.....	1		
Presbytériens.....	1	Total.....	16

DURÉE DE LA CONDAMNATION.

	Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Total.
15 jours.....	*1		1	9 mois.....	1		1
30 ".....		1	1	1 an.....	3		3
1 mois.....	2		2	5 ans.....	1		1
2 ".....	4		4	Total.....	15	1	16
4 ".....	1		1				
6 ".....	2		2				

*Un mois additionnel pour tentative d'évasion.

COMPTE DE LA FERME.

Dr.	8 c.	Av.	8 c.
Travail des détenus, 90 jours à 30c.....	27 00	14 boiss. carottes à 50c.....	7 00
Graines diverses.....	8 05	7½ " panais à 50c.....	3 75
		132½ " navets à 50c.....	26 50
		100 choux à 8c.....	8 00
		125 boiss. pommes de terre à 25c.....	31 25
Balance.....	61 45	10 " oignons à 82.....	20 00
	96 50		96 50

RECETTES.

Vente de produits de la ferme..... \$33 90

DÉPENSES.

<i>Personnel.</i>		\$	c.	<i>Uniformes.</i>		\$	c.
Appointem.—Dir. génér.	\$1,990 00			Manteaux caoutchouc, 3 à \$1.75		5	25
" Polico.....	600 00			Chausures (employés), 5 paires à \$4.50		22	50
		2,590	00	" (directrice), 5 paires à			
Uniformes		155	14	\$3.75		7	50
		2,745	14	Uniformes d'hiver.....		25	09
<i>Entretien des prisonniers.</i>				" d'été.....		34	30
Rations.....	266 86			Serge, ½ vg.....		1	10
Extras de Noël.....	1 20			Uniformes (directrice), 2 à \$10. . . .		20	00
Vêtements des prisonniers	44 55			Mitaines (employés), 3 paires à \$1.75.		5	25
Infirmerie.....	37 80			Serge, 1 vg.....		1	56
		350	41	Changem. aux uniformes.....		3	00
<i>Dépenses relatives aux libérations.</i>				Réparer uniformes.....		5	25
Vêtements aux forçats libérés.....	2 25			Bonnets de service, 2 à \$1.11.....		2	22
Allocations de voyage	4 80			Bonnet pour geôlier.....		0	92
Transferts	74 80			Boutons de pardessus, 1 douz.....		0	25
		81	85	Chapeaux cow-boy, 1 à \$6.50, 1 à \$4.50		11	00
<i>Frais généraux.</i>				Pantoufles pour garde de nuit, 2 paires			
Chauffage	358 00			à 1.50.....		3	00
Eclairage	237 75			Frais de messagerie.....		6	95
Entretien des édifices.....	144 14					155	14
" des machines.....	1 60			<i>Rations.</i>			
" de la salle d'armes.....	37 39			Pain, 4,081 liv. à 2½.....		91	82
Port de lettres	8 00			Bœuf, 1,172 liv. à 8c.....		93	76
Télégrammes.....	17 86			Farine d'avoine, 1,040 liv. à 4c. . . .		51	60
		804	74	Mélasse, 40 galls à 75c.....		30	00
<i>Fourniture de la prison.</i>				Sel, 300 liv. à 1½c.....		3	75
Meubles et fournitures.....	36 50			Orge, 117 liv. à 4c.....		4	68
Lits et literie.....	5 00			Poivre, 5 liv. à 25c.....		1	25
Ustensiles.....	32 95						
Bibliothèque	52 72			<i>Extras de Noël.</i>			
		127	17	Raisins Corinthe.....		0	15
<i>Industries.</i>				Raisins.....		0	15
Ferme	8 05			Epices		0	10
				Ecorce		0	10
<i>Capital.</i>				Suif		0	15
Terrains	500 00			Maïs.....		0	15
				Pommes.....		0	40
<i>Diverses.</i>						1	20
Evasions	2 00			<i>Vêtements des prisonniers.</i>			
Annonces.....	14 00			Laine, 6 liv. à 60c.....		3	60
		16	00	Aiguilles, 1 pqt.....		0	15
<i>Appointements—Direction générale.</i>				Mitaines (chevreau), 6 paires à \$1....		6	00
Aide-geôlier et trésorier, F. W. Kerr.	750 00			Caoutchouc Larrigan, 8 paires à \$2....		16	00
Médecin, H. A. L. Reid, M.D.....	240 00			Flanelle, 6 vgs à 33½c.....		2	00
Directrice, Mary Montgomery.....	400 00			Bretelles, 12 paires à 30c.....		3	60
Chauffeur (jour), Jos. Savard.....	300 00			Coton à chemises, 6 vgs à 20c.....		1	20
" (nuit), Jos. Roraff.....	300 00			Longues bottes caoutchouc, 3 prs à \$4		12	00
		1,990	00			44	55
<i>Appointements—Police.</i>				<i>Infirmerie.</i>			
Gardien, Jos. Savard.....	300 00			Médicaments		25	15
" Jos. Roraff.....	300 00			Salpêtre, 2 liv. à 25c.....		0	50
		600	00	Seringue caoutchouc, 2 à 35c.....		0	70
				Acide carbolique.....		0	90
				Suspensoirs, 2 à \$1.....		2	00
				" 1.....		1	15
				Boules pour mitre.....		2	00
				Savon, 1 douz.....		1	10
				Soufre		0	25
				Iodoforme		0	50
				Iode.....		0	85
				Colle		0	15
				Bandages		1	50

DOC. DE LA SESSION No 34

DÉPENSES—Suite.

<i>Infirmierie—Fin.</i>		§ c	<i>Entretien des édifices—Fin.</i>	
Pompe à sein.....		0 50	Poignée de porte.....	0 25
Vaporisateur iodoforme.....		0 55	Boulons, $\frac{1}{4}$ pc. x 2 $\frac{1}{2}$ pcs, 2 $\frac{1}{2}$ douz.....	0 60
		37 80	Vis, 2 $\frac{1}{2}$ pcs, 2 $\frac{1}{2}$ douz.....	0 15
<i>Vêtements aux forçats libérés.</i>			<i>Travail, garnir de fer la porte du cachot, 10$\frac{1}{2}$ hrs à 40c.....</i>	
Blouse.....		1 00		4 20
Salopettes, 1 paire.....		1 25	Fichoires, 20 douz. à 5c.....	1 00
		2 25	Alabastine Jellstone, 50 liv. à 7c.....	3 50
<i>Allocations de voyages.</i>			Rivets et rosettes, cuivre, $\frac{1}{2}$ liv.....	
Billets de ch. de fer, 2 à \$1.45.....		2 90	Pierre à huile.....	0 50
“ “ 1 à \$1.90.....		1 90	Garniture en caoutchouc, 3 $\frac{1}{2}$ liv.....	1 05
		4 80	Clous, 35 liv. à 6c.....	2 10
<i>Transferts.</i>			“ 5 liv. à 7c.....	
Transfert d'un détenu au pénitencier du Manitoba.....		74 80	Vitres et mastic.....	0 40
			Jarre en pierre.....	0 40
<i>Chauffage.</i>			Réparer dalle.....	
Houille (Souris), 50 tonnes à \$5.....		250 00	Penture, 1 paire.....	3 85
Bois, 40 cordes à \$2.15.....		86 00	Nettoyage du puisard, 10 fois.....	0 10
Charrriage.....		22 00	Frais de messagerie.....	07 00
		358 00		3 00
<i>Eclairage.</i>			<i>Entretien des machines.</i>	
Balance de prix d'achat, machine pour acétylène.....		175 00	Huile, 1 gall.....	1 60
Allumettes.....		2 00	<i>Entretien de la salle d'armes.</i>	
Carbure de calcium.....		45 00	Revolvers, Colts longs 38, 3 à \$9.....	27 00
Réparer machine à gaz.....		1 50	Cartouches, long. 38.....	1 74
Fret.....		13 00	Revolvers, ceintures et fourreaux de, 3 à \$2.75.....	5 50
Charroi.....		1 00	Frais de messagerie.....	3 15
Echange sur traite.....		0 25		37 39
		237 75	Port de lettres.....	8 00
<i>Entretien des édifices.</i>			Télégrammes.....	
Faucille.....		0 40		17 86
Manches de haches, 1 douz.....		3 50	<i>Meubles et fournitures.</i>	
Faucilles et manche.....		2 00	Horloge, calendrier perpétuel, 8 jours.....	11 00
Pièges à souris, 6 à 10c.....		0 60	Drapeau, 9 x 21 pds.....	15 00
Alabastine, 10 pqt. à 50c.....		5 00	Graine de gazon, 30 liv. 35c.....	10 50
Plâtre de Paris, 4 liv. à 5c.....		0 20		36 50
Serrure Yale.....		4 50	<i>Lits et literie.</i>	
Cadenas.....		0 85	Foin pour lits de la prison, 1 charge..	5 00
Soude (sel), 25 liv.....		1 94	<i>Ustensiles.</i>	
Plombagine.....		1 00	Cuir pour rasoir.....	0 90
Savon, 160 liv. à 6c.....		9 60	Serviettes à bain.....	3 60
Laque noire, 2 galls à \$1.50.....		3 00	Cuvettes (granit) 2 à 25c.....	0 50
Térébenthine, 1 gall.....		1 50	Rouleau en caoutchouc pour tord \ddot{e} use.....	1 50
Moraillon et crampe.....		0 15	Pioche.....	1 10
Lumière, 6 verres.....		2 50	Manches de pics, 3 à 25c.....	0 75
Mastic, 10 liv. à 5c.....		0 50	Balais à tapis (soies).....	1 75
Pointes de vitrier, 1 pqt.....		0 20	Peignes, 9 à 25c.....	2 55
Tarière, 12 pcs.....		1 25	Bêches, 3 à \$1.35.....	4 05
Fer galvanisé, 30 liv. à 15c.....		4 50	Clef, chaîne et serrure.....	0 50
Soudure, 5 liv. à 35c.....		1 75	Seau granit et couvercle.....	0 75
Temps de ferblantier, 6 $\frac{1}{2}$ hrs à 40c.....		2 60	Ligne, 200 pds.....	0 80
Vis, 1 pqt.....		0 20	Crochets, 2 à \$1.25.....	2 50
Mèche de vilebrequin, $\frac{1}{4}$ pc.....		0 10	Haches, 2 à \$1.....	2 00
Vitres, 2 12 x 24 à 25c.....		0 50	Tondeuse.....	8 50
Mastic.....		0 10	Ciseaux à gazon.....	1 50
Pentures, 1 paire.....		0 25		32 95
Corde.....		0 85		
Seau.....		1 20		
Acier en feuille, 50 liv. à 10c.....		5 00		
Pentures, 1 paire.....		0 20		

DÉPENSES—Fin.

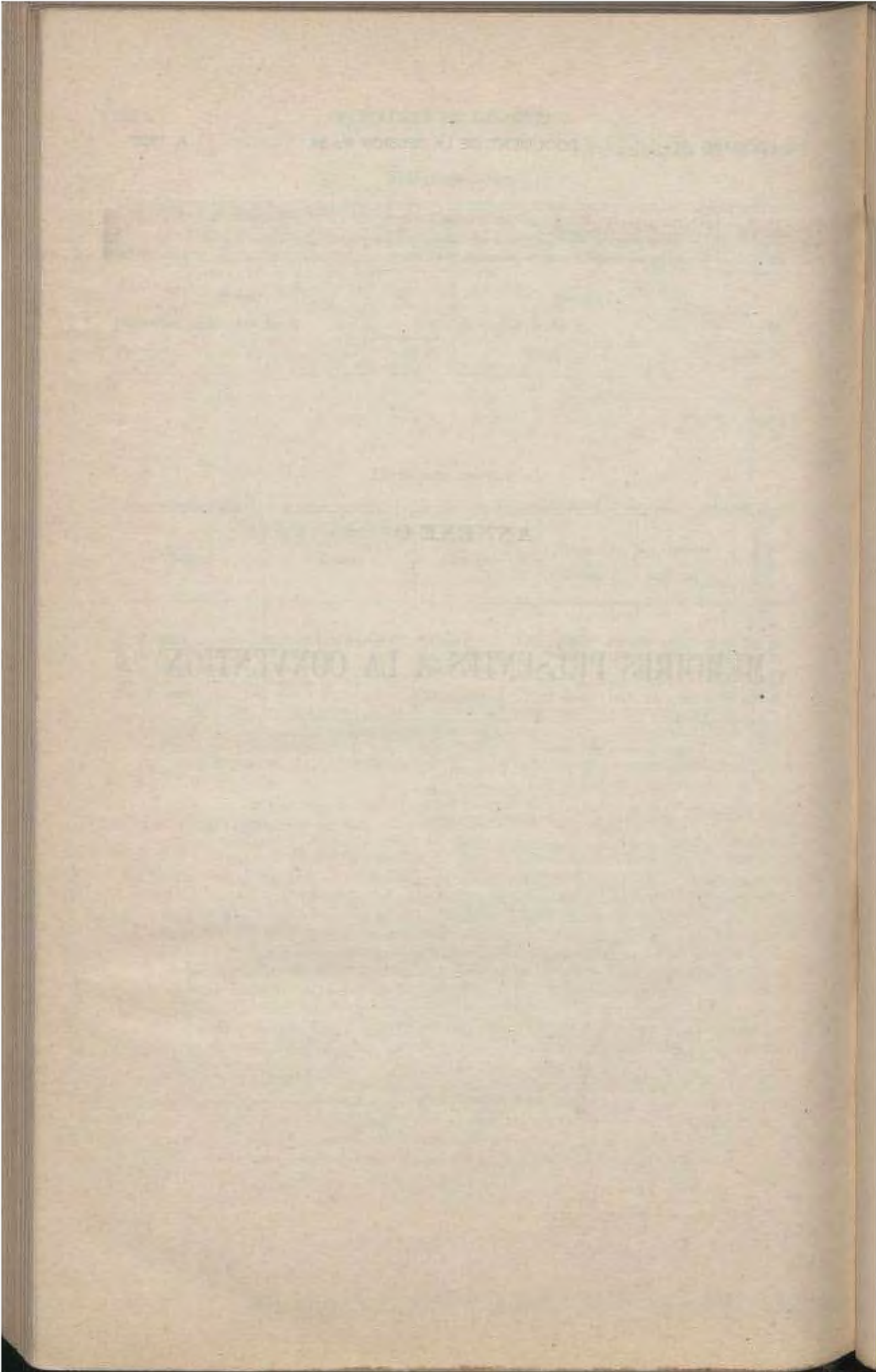
	§ c.	Annouces.	§ c.
Bibliothèque.....	52 72	Advocate, Prince-Albert.....	14 00
<i>Ferme.</i>		<i>Evasions.</i>	
Graines de jardin et de fleurs.....	8 05	Louage d'un cheval.....	2 00
Terrains.....	500 00	Total.....	4,633 36

LISTE DES EMPLOYÉS.

Nom.	Grade.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la nomination.	Appointements.
F. W. Kerr.....	Geôlier et trésorier....	Baptiste	3 janv. 1858	20 mai 1898	750 00
H. A. L. Reid, M.D..	Médecin.....	Anglican.. . . .	14 octobre 1868	10 nov. 1898	240 00
Mary Montgomery....	Directrice	Presbytérien.. . . .	21 avril 1863	13 octobre 1898	400 00
Jos. Savard.....	Gardien et chauffeur..	"	15 août 1855	1er mai 1898	600 00
Jos. Roraff.....	"	Catholique.... . . .	27 nov. 1865	1er avril 1900	600 00

ANNEXE O

MÉMOIRES PRÉSENTÉS À LA CONVENTION



MEMOIRES PRÉSENTÉS À LA CONVENTION.

RÉSUMÉ DU DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉFET DUCHESNEAU À LA CONVENTION DES PRÉFETS TENUE À KINGSTON, EN JANVIER 1901.

Quand je suis arrivé en Europe, le Congrès de Bruxelles était ajourné et je jugeai à propos de visiter autant de pénitenciers et de prisons que possible. Au nombre des institutions les plus importantes se trouve la prison de Fresnes, en France—prison moderne pourvue de toutes les installations nécessaires au fonctionnement du système cellulaire, que l'on considère maintenant comme la meilleure méthode de réforme pour les criminels. La seconde prison que j'ai visitée est celle de Saint-Gilles, en Belgique, où le système cellulaire est presque exclusivement employé. La prison de Louvain, en Belgique, a aussi ce système, mais elle n'est pas aussi complète que la prison de Saint-Gilles.

J'ai aussi visité les prisons en Angleterre—la prison de Pentonville, dans Londres-Est, celle de Wormwood Scrubs, dans Londres-Ouest, et la prison de Portland. Cette dernière est située à trois cents milles de Londres. Le système suivi dans ces prisons est celui de communauté et se rapproche beaucoup de celui adopté dans les nôtres, sous le rapport des règlements, de la discipline et du régime alimentaire. A la prison de Portland, les prisonniers de bonne conduite portent une étoile rouge comme marque de distinction. Le travail des prisonniers y consiste à tirer de la pierre des carrières et à la préparer.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET IRVINE.

Me rendant à la demande de l'inspecteur des pénitenciers, contenue dans la lettre-circulaire en date du 8 du mois dernier, j'ai l'honneur de soumettre les propositions suivantes :

Le fonctionnaire préposé à la direction de la division pénitentiaire du ministère de la Justice devrait être le contrôleur, et l'inspection des pénitenciers devrait être faite par deux inspecteurs, l'un pour l'est et l'autre pour l'ouest du Canada. Les inspections devraient être fréquentes et complètes.

Dans le cas où le préfet serait appelé ailleurs dans l'exercice de ses devoirs, ou serait absent pour cause de maladie ou pour autre raison majeure, sa position devrait être remplie par l'inspecteur de la division à laquelle il appartient.

Quant aux employés des pénitenciers généralement, je prétends, comme je l'ai toujours fait, qu'on ne saurait être trop attentif à ne choisir, pour remplir ces positions, que des hommes d'une intégrité et d'une habileté reconnue, et à qui leurs occupations antérieures ont fourni l'occasion de venir en contact avec la catégorie de criminels qui tombent sous leur juridiction. Pour appuyer ma manière de voir, je sou mets respectueusement l'opinion suivante de sir Edmund F. DuCane, l'ex-directeur en chef des prisons d'Angleterre :—

“ On ne saurait exagérer l'importance du choix de bons hommes pour le service des prisons. L'employé qui a charge de prisonniers a un tel pouvoir pour le bien ou pour le mal sur ceux qu'il a sous sa garde, que je ne pense pas qu'il existe beaucoup de positions plus responsables que la sienne ; il n'en est pas beaucoup non plus, à mon avis, où l'employé est plus exposé à la tentation de négliger son devoir ou de tromper la confiance qu'on a mise en lui.”

Un autre point important dans les questions pénitentiaires s'offre à notre considération. Je crois qu'il devrait y avoir dans l'un ou l'autre des pénitenciers une école, correspondant au dépôt dans le service impérial, où seraient envoyés les fonctionnaires nommés à une charge dans les pénitenciers, pour y être instruits de leurs devoirs respectifs. Il devrait en être ainsi pour les économes et les gardes-magasins, qui devraient recevoir la même instruction que les quartiers-maitres dans le service militaire. A l'économat et aux magasins, des hommes convenablement dressés déchargeraient le préfet de beaucoup d'ennuis et d'inquiétudes, pour ne rien dire de la grande économie que des employés compétents pourraient y effectuer.

D'après mon expérience de quelques années comme préfet, mon sentiment est que la direction des prisonniers mérite une attention spéciale. Je serais fort en faveur du système suivant. Comme on l'a dit déjà, la conduite des détenus dépend beaucoup de la manière dont ils sont traités par les employés. Je recommanderais que l'on établisse une gradation de prison pour certains criminels. Par exemple, au pénitencier du Manitoba, où la culture et l'élevage peuvent se faire sur une grande échelle et nécessitent beaucoup d'exercice au dehors, le genre de travail qu'on exige du prisonnier le porte à réfléchir et à apprécier sa position, et influe plus que toute autre chose sur l'œuvre de réformation. Mais si l'on est convaincu que le criminel est endurci et que le régime ci-dessus mentionné est sans effet, je suggérerais alors qu'il fut tout de suite transféré à un autre pénitencier mieux aménagé pour le traitement de ces prisonniers, à Kingston par exemple. J'ai remarqué que le transfèrement de quelques incorrigibles du pénitencier du Manitoba a eu un très salubre effet sur ceux qui y restaient.

Mais ce sujet ouvre un champ si vaste à la pensée et à l'étude, que je crois à propos d'abrégier mes observations jusqu'à la réunion de la convention, lorsque la question de l'organisation et de la discipline pénitentiaires sera prise en considération et discutée.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 16 janvier 1901.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET PLATT.

Travail vs Routine.

Les personnes trouvées coupables de certains crimes et délits étaient autrefois—et elles le sont encore par quelques magistrats—condamnées au pénitencier pour un certain temps, "aux travaux forcés". En prononçant la sentence, la cour présume, et c'était originairement l'intention de la loi, que le "travail forcé" est une punition additionnelle à la perte de la liberté et aux autres restrictions et privations résultant de l'incarcération du prisonnier.

L'opinion moderne, le degré avancé de la science de la pénologie et l'usage chez les autorités pénitentiaires, s'accordent pour donner un sens tout différent à la sentence "aux travaux forcés". Dans les États les plus policés, où la chose est du tout praticable, la tendance de l'administration pénitentiaire est de considérer le terme "travail forcé" comme paradoxal et sans signification, sauf en tant qu'il implique la punition de l'emprisonnement pour une période de temps établie ou déterminée. Les jours du moulin de discipline, de la roue, etc., sont comptés et, aujourd'hui, le principal objet que l'on a en vue dans le travail des prisons, c'est d'aider le détenu plutôt que de le punir.

Pour en arriver au point que je veux démontrer et sur lequel je désire provoquer la discussion, qu'il me soit permis de signaler les principaux moyens à employer, suivant moi, pour faire servir le travail pénitentiaire au bien-être et à la réforme du détenu :—

- 1° Lui fournir l'exercice salubre nécessaire à son bien-être physique.
- 2° Détourner son esprit de son malheur : maintenir de la sorte son équilibre mental et faire que le temps de son emprisonnement passe moins tristement et plus rapidement ; le protéger en même temps contre les pernicious conseils de l'oisiveté.
- 3° Lui fournir l'occasion de faire des ouvrages manuels et d'acquies de l'habileté dans l'exécution de diverses classes ou sortes de travaux.
- 4° L'habituer au travail constant, lui inculquer les principes de l'obéissance et du respect envers son instructeur ou patron, et le préparer à considérer la persévérance au travail comme un moyen de succès dans la lutte pour l'existence après sa sortie de prison.

Je comprends que ce dernier est, de beaucoup, l'objet le plus important du travail pénitentiaire. Enseignez au détenu l'obéissance et l'amour du travail et, s'il est pénétré de ces principes et possède ces grandes qualités essentielles au bon citoyen, vous n'aurez à

DOC. DE LA SESSION N^o 34

craindre pour lui aucun danger quand vous le rendrez à la liberté, quelque nombreux que soient les écueils qu'il aura tout de suite à rencontrer.

L'une des conditions nécessaires pour que ces leçons de travail portent des fruits, c'est la bonne volonté et la bonne disposition de la part du détenu ; ce qu'on ne pourra jamais obtenir à moins qu'on ne fasse comprendre au prisonnier que son travail est utile, par conséquent profitable, et qu'il est apprécié. Les détenus s'améliorent rarement, soit sous le rapport de la conduite ou du travail, lorsqu'ils sont employés à casser de la pierre pour les chemins. Quelques-uns d'entre eux regardent ce travail comme vil et dégradant, tandis que d'autres considèrent leur transfèrement à ce département comme une punition. Je dis quelquefois à l'équipe employée à casser de la pierre que son travail est aussi profitable que celui de tout autre département, et, sous plusieurs rapports, tout aussi important, et je remarque toujours que, à cette observation, les figures s'illuminent et les marteaux tombent plus vite.

Un seul prisonnier qui prend intérêt à son travail exerce une influence considérable et salutaire autour de lui ; combien plus grande et plus salutaire serait cette influence si l'intérêt de ce prisonnier était partagé par tous les membres de l'équipe. Mais laissez-moi dire tout de suite, avec toute l'énergie dont je suis capable, que nous ne pourrions jamais inspirer aux détenus le zèle à l'ouvrage, si les employés chargés de les surveiller sont indifférents ou négligents pour ce qui regarde le bien-être des prisonniers et le progrès des travaux à exécuter.

Ceci m'amène au point que je désire spécialement soumettre à la convention, et que je voudrais voir discuter. Comment pouvons-nous réussir à réduire à leur minimum les influences hostiles que l'observation stricte des règlements, la discipline et les précédents opposent aux efforts que nous faisons pour inculquer chez les détenus des principes bons et utiles, et pour leur donner des habitudes d'économie et de travail ? J'admets sans hésiter que, dans l'administration pénitentiaire, la discipline doit tenir la première place. Mais la *discipline* est une chose, et la routine en est une autre toute différente. La discipline stricte peut nécessiter, et de fait nécessite, l'établissement de certains règlements et ordres qui peuvent en tout temps être observés sans nuire au mouvement éducationnel ou réformatoire qui se poursuit relativement au travail pénitentiaire, et sans le retarder ; mais je soutiens que l'application sévère, immuable, inflexible d'anciens systèmes de routine, règlements ou formalités, abaisse notre travail industriel et de réforme, et en fait disparaître le but le plus avantageux. En réalité, elle fait davantage. Cette manière d'agir amène le détenu à ne plus attacher aucune valeur à son travail. Lui apprendre qu'il faut laisser tomber son marteau ou sa houe à ou avant (jamais après) un moment précis, quelles que soient les exigences du travail ; se faire raser à certain jour spécifié d'avance et attendre que toute la bande ait passé par les mains du barbier, quelque besoin qu'on ait de lui à l'atelier ou au champ, c'est lui donner une fausse idée des exigences de l'industrie profitable et le bien mal préparer aux travaux de la ferme et de l'atelier en dehors du pénitencier. Si les besoins de nos industries, j'entends nos industries productives, doivent pour toujours être soumis au gong et sifflet, aux congés, à la toilette des détenus, à la fermeture de bonne heure et tous les caprices et fantaisies d'anciens règlements qui s'attardent sur les livres d'ordres, nous pouvons nous attendre à ce qu'on nous redise le dicton "lent comme le pénitencier" ; et ce qui est pis, bien pis, nous continuerons à envoyer dans le monde des hommes qui ont appris à abrégier les heures de travail par tous les artifices possibles, et à ne prendre le harnais que lorsqu'il n'y a rien autre chose à faire pour employer les heures jusqu'au coup de la cloche.

Supposons que vous demandiez par les journaux de l'aide pour une ferme, et que quelqu'un se présente devant vous et offre ses services ; vous lui demandez tout d'abord ses recommandations. Il n'en a aucune à vous fournir, mais il vous informe que là où il a été employé pendant les dernières années il devait abondamment sa besogne à une heure fixe, quelque près qu'il fût de la terminer ; qu'il n'était pas supposé se mettre à l'ouvrage le matin avant que telle cérémonie, déterminée ou indéterminée, eût été faite. Qu'il ne travaillait pas les jours de fête, et qu'il fermait l'atelier une heure plus tôt tous les jours où le patron voulait aller en ville, en quelque état que fût l'ouvrage ; que le contre-maitre négligeait les outils et les machines parce qu'ils appartenaient à un propriétaire riche, etc., etc.

Et supposons que cette personne vous rapporte les faits exactement comme ils se passent dans les prisons les mieux administrées, seriez-vous favorablement impressionné ? Pensez-vous que la personne elle-même se jugerait qualifiée à travailler là ou l'assiduité est considérée comme condition première ? Certainement non. Que nous faisons pour le mieux, que nous exigeons des prisonniers tout le travail possible lorsqu'ils sont à l'ouvrage, il y aura toujours dans le travail pénitentiaire un semblant d'indolence qui s'attache au détenu après sa sortie de prison. Il faut lui enseigner à se rendre au travail à une heure convenable, à y rester fidèlement pendant le jour, et à ne fermer l'atelier que lorsque la journée d'ouvrage est terminée. Nous pourrions lui apprendre tout cela au pénitencier, si la routine et des coutumes surannées ne s'y opposaient. Comment pouvons-nous atténuer cette opposition ? La discipline sera-t-elle mise en danger si nous laissons la prison ouverte pendant une heure additionnelle afin de terminer quelque ouvrage nécessaire ? Les cieux tomberont-ils si l'équipe des prisonniers qui travaillent au dehors attend un jour de pluie pour se faire raser, prendre le bain et changer de vêtements ? Laissant entièrement de côté la question de piastres et centins par rapport à l'Etat, si nous poussions davantage le travail dans nos prisons, si nous faisons mention aux registres de l'intérêt individuel et de l'activité déployée par les prisonniers employés au travail, si nous ignorions de temps à autre la minute indiquée au cadran et la longueur des ombres, nous enseignerions une leçon d'économie dont il est difficile d'estimer la valeur. Si, aux prisonniers mis en ligne pour aller prendre le bain quelque beau matin d'été, on rappelait que le travail du jour presse ; si on leur disait qu'ils pourront tout aussi bien se baigner un autre jour où l'ouvrage pressera moins ; si on leur ordonnait de faire demi-tour à droite et de se rendre à l'atelier ou au champ, la leçon vaudrait une douzaine de bains et la constitution, non plus que l'Acte des pénitenciers, n'en souffriraient aucunement.

Pour résumer : l'objet principal que l'on doit avoir en vue dans le travail pénitentiaire, c'est l'éducation.

Il faut bien pénétrer le prisonnier des notions suivantes :—1° l'importance du travail ; 2° la nécessité de le terminer aussitôt que possible ; 3° la nécessité de le faire en temps utile ; 4° les choses de peu d'importance doivent céder le pas aux matières plus importantes. La routine pénitentiaire nuit beaucoup à l'enseignement de ces principes. Quel moyen employer pour diminuer cette influence sans exposer la discipline ?

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR L'INSPECTEUR STEWART.

Le bon vouloir avec lequel le ministre de la Justice a autorisé la tenue de cette convention indique combien il attache d'importance à cette division de son ministère, et le grand intérêt qu'il porte à tout ce qui peut aider à sa bonne administration. Je suis convaincu que les membres de cette convention apprécient hautement cette expression d'intérêt et que tous assisteront aux délibérations avec le même désir sincère d'aider le chef du département dans l'adoption et la mise à exécution de mesures propres à donner les meilleurs résultats dans l'administration des institutions auxquelles nous sommes attachés.

Les objets de cette convention peuvent être indiqués sommairement comme suit :—

- (1). Adoption dans la pratique d'une méthode uniforme d'administration pénitentiaire ;
- (2). Création d'un esprit de corps parmi les fonctionnaires du service pénitentiaire ; et
- (3). Echange d'opinions relativement à l'amélioration des lois, règlements et méthodes en usage.

CONDITION ANTÉRIEURE.

Pour bien apprécier l'importance de ces objets, il semble nécessaire d'indiquer dans quelle condition se trouvaient les pénitenciers avant ce jour, et de donner les raisons qui ont amené l'adoption du système d'administration que, en ma qualité d'inspecteur, je me suis efforcé de mettre en vigueur. Durant les derniers quinze ans, j'ai eu beaucoup

DOC. DE LA SESSION N^o 34

d'occasions favorables de me renseigner au sujet de la régie des pénitenciers, bien que je ne sois que depuis six ans officiellement attaché à l'administration.

Pendant les neuf années précédentes (j'étais secrétaire particulier du ministre de la Justice) en observant, en prenant nécessairement connaissance des dossiers du ministère et en m'occupant de la correspondance non-officielle, je m'étais formé une idée assez juste des principaux points d'excellence et des défauts les plus évidents qui caractérisaient l'administration pénitentiaire. Ma première visite d'inspection me confirma dans mon impression première, et me révéla un état de choses peu satisfaisant auquel il me sembla nécessaire de chercher à remédier d'une manière efficace. Les différents pénitenciers n'étaient pas reconnus comme institutions fédérales, ni même comme prisons provinciales; mais chacun d'eux était considéré comme une institution municipale administrée pour l'avantage de la localité où il était situé. Des juges et des magistrats condamnaient souvent une personne à être emprisonnée dans le "pénitencier provincial," bien que nous n'ayions pas de semblables institutions depuis un grand nombre d'années. Les aviseurs locaux du gouvernement se plaçaient même à un point de vue plus étroit. Ils insistaient pour que tous les approvisionnements de la prison fussent achetés chez les commerçants de l'endroit, et qu'aucune nomination ni promotion ne fût faite sinon en conformité des exigences politiques de la localité. C'est à cette idée fautive du caractère véritable des pénitenciers que, suivant moi, on peut faire remonter l'origine de toutes les faiblesses et de tous les défauts de l'administration pénitentiaire, et tant qu'elle existera, il est inutile d'espérer avoir cette administration idéale qui devrait caractériser les institutions pénales d'un pays.

Dans l'achat des approvisionnements, on paraissait ignorer les méthodes ordinaires suivies par les hommes d'affaires. Les appels de soumissions étaient publiés par chaque préfet dans les journaux de la localité seulement.

La demande de nécessités, impliquant une dépense de plusieurs milliers de piastres, comprenant aussi celle de divers menus articles, était faite de telle façon que les manufacturiers et les marchands de gros étaient empêchés de concurrencer; et, pratiquement, celui qui obtenait le contrat d'une année pour une espèce d'articles se l'assurait d'ordinaire pour l'année suivante et n'avait ensuite que rarement de concurrents, même parmi les commerçants rivaux de l'endroit.

Le changement apporté dans la méthode d'acheter les approvisionnements m'a valu le mauvais vouloir de nombre de commerçants locaux pour qui, personnellement, j'ai une haute estime; mais il a déjà épargné au pays plusieurs milliers de piastres, ce que j'accepte volontiers comme récompense.

L'organisation du personnel était encore moins satisfaisante et sa réforme présentait des difficultés qui, au début, parurent insurmontables. Le personnel n'avait pas été organisé sur le principe de service fédéral général, mais dans chaque pénitencier on suivait, sous une forme plus mauvaise, le système adopté dans les prisons avant la confédération. Les titres et les classes des employés étaient à peu près semblables, mais les devoirs attachés aux emplois étaient loin d'être uniformes. Dans certains cas, les fonctions de comptable et de garde-magasin étaient remplies par le même fonctionnaire, et il devenait impossible de contrôler les achats et les paiements; ailleurs, le même employé était garde-magasin et économiste; impossible là aussi de contrôler la quantité des approvisionnements reçus, par celle des approvisionnements distribués. Souvent les instructeurs étaient appelés à remplir les devoirs de police, tandis que les gardes étaient envoyés aux travaux de construction et de réparations, sans surveillance expérimentée. Ce ne sont là que des exemples de l'organisation qui existait alors.

Le même état de choses se répétait pour les salaires. La liste des fonctionnaires était assez variée pour satisfaire les goûts du plus ardent partisan des grades parmi les employés, mais celle des salaires payés l'était encore davantage. Les employés subalternes, tels que les gardes, gardes des étables et chauffeurs étaient, règle générale, mal rétribués, leur salaire variant de \$300 à \$650, mais étant en moyenne de \$450 par année. Les fonctions de ceux qui recevaient davantage n'étaient ni plus onéreuses ni plus utiles que celles de ceux qui recevaient moins. Les appointements des employés supérieurs étaient généralement plus satisfaisants, mais on ne suivait pas les règlements

à cet égard, certains employés ayant de temps à autre obtenu une augmentation d'appointements sans égard à l'échelle des salaires.

Une coutume, qui datait d'avant la confédération et qui s'était peu à peu généralisée, était celle d'accorder des revenants-bons aux employés en sus de leur salaire. Bien que cet usage se fût tellement développé et eut provoqué un tel scandale public qu'il fut, en 1887, prohibé par le statut, on ne s'en était pas encore départi. On observa à la lettre les règlements concernant les augmentations de salaires adoptés en même temps qu'on défendait les revenants-bons, mais on ignora ou on défia la disposition de la loi relative à ceux-ci.

Dans plusieurs institutions, l'efficacité du personnel fut amoindrie par un antagonisme de race et de religion aussi peu raisonnable qu'il était démoralisant.

Les préfets n'étaient pas entièrement responsables de cet état de choses. Il existait lors de leur entrée en fonctions et ils le tolérèrent, faute d'instructions explicites d'agir autrement.

Après avoir donné connaissance de ces faits au sujet de la manière dont les affaires étaient conduites et le personnel organisé, il ne m'est guère nécessaire de parler de la discipline pénitentiaire ou de la dépréciation du travail des détenus.

ORGANISATION DU PERSONNEL.

L'état de confusion dans lequel se trouvait le personnel me paraissait exiger un changement radical. La seule solution qui se présentait était l'organisation de tout le service pénitentiaire sur une base générale, avec une échelle uniforme de salaires fixes. En adoptant ce système de réorganisation générale, on espérait obtenir les résultats suivants :—

(1.) Supprimer les plaintes dans chaque pénitencier au sujet de l'échelle graduée des salaires, et faire disparaître le sentiment d'intense mécontentement causé par la différence des appointements attachés aux positions demandant les mêmes services dans les différentes institutions.

(2.) Faciliter le transfert des employés d'une institution à une autre sans nuire à leurs appointements, comme cela se pratique actuellement pour les officiers des corps militaires permanents.

(3.) Tendre à adopter une méthode uniforme d'administration et de discipline comme résultat de ces transferts.

(4.) Augmenter l'efficacité du service en éloignant les employés des difficultés et des influences locales et en les transférant à d'autres institutions où ils ne doivent nécessairement compter que sur leur seul mérite.

Ces changements offraient des difficultés qu'il fallait prendre en considération. On pourrait prétendre, au nom des fonctionnaires des grandes institutions, que l'administration d'une prison contenant cinq cents détenus entraîne plus de travail et de responsabilité que celle d'une autre n'en contenant que cent. Mais, d'un autre côté, on pourrait dire aussi que le coût d'entretien dans les prisons moins importantes est considérablement plus élevé que dans les institutions plus grandes ; que l'absence de murs d'enceinte et d'autres mesures de sûreté tend à augmenter les responsabilités, que le manque de facilités d'éducation et d'avantages sociaux rend la position du fonctionnaire beaucoup moins confortable et désirable.

Il y a un semblant de raison dans chacune de ces prétentions, et il ne paraît que juste de les accepter comme agissant en opposition l'une à l'autre.

Une autre question à considérer était les droits acquis des employés dont les appointements seraient réduits si les changements proposés étaient tout de suite mis à effet. On résolut la difficulté en décidant que le changement dans les salaires en général ne s'appliquerait qu'aux nominations subséquentes. Cette décision retarda de plusieurs années l'opération complète du système et, avant qu'il ne devint général, il fut mis de côté par l'acte de 1899, qui établit une échelle locale de salaires. Mon but, en vous donnant en détail l'histoire des changements qui se sont produits, est de vous faire connaître les circonstances et les raisons qui ont donné lieu à l'adoption de l'échelle générale des salaires en 1895, pour les succès et les défauts de laquelle je suis le premier responsable.

DOC. DE LA SESSION N^o 34

CONDITION ACTUELLE.

Bien qu'il se soit produit un progrès satisfaisant dans l'uniformité de méthode de conduire les affaires ainsi que dans l'administration générale et la discipline, il reste encore beaucoup à faire—plus peut-être que nous pouvons espérer accomplir. Pour cette raison, il est de notre devoir de travailler avec ardeur et d'unir nos efforts pour obtenir une administration pénitentiaire parfaite. Chaque institution a des points d'excellence, comparativement aux autres ; notre but devrait être d'adopter les améliorations que nous pouvons trouver ailleurs et non pas de nous emprunter nos défauts, comme cela s'est fait en quelques circonstances. Nous n'avons aucune raison de rougir du progrès qui a marqué la dernière décade. Parmi les améliorations à signaler, nous pouvons mentionner l'abolition du double contrôle des ministères de la Justice et des Travaux publics et l'adoption du système plus économique et plus efficace actuellement en pratique, l'adoption de méthodes améliorées pour l'achat et la distribution des approvisionnements, l'amélioration du régime alimentaire des détenus ; l'installation des baignoires à douches remplaçant les cuvettes malpropres ; l'introduction plus générale de la barre de fermeture, beaucoup plus sûre et plus commode ; la discontinuation des bibliothèques séparées, par la substitution de bibliothèques pénitentiaires générales plus complètes et plus convenables ; l'abolition de l'usage dispendieux et démoralisant de la chique autrefois considérée comme un élément nécessaire dans la réforme des criminels ; l'abolition du triangle comme instrument de torture pour les offenses commises dans les prisons ; l'établissement de patrouilles à cheval pour garder les équipes de prisonniers en dehors des murs ; l'établissement de l'exercice militaire et des concours de tir à la carabine et au revolver, en vue d'augmenter l'efficacité de la police ; l'amélioration dans le soin et le traitement des prisonniers aliénés ; l'interdiction du trafic entre les employés et les détenus, et entre les prisonniers et les personnes du dehors ; l'adoption du système par lequel toutes les nécessités de la vie et les douceurs demandées par les détenus leur seront fournies aux frais du gouvernement et non plus aux frais de leurs familles ; l'amélioration des méthodes et des installations dans les écoles pénitentiaires ; l'abolition des enclos à bétail et des poulaillers pour l'usage d'employés, sur les réserves des prisons ; l'extension de l'industrie agricole avec les avantages qu'en ont retirés et les institutions et les prisonniers ; l'adoption des méthodes les plus améliorées pour l'écoulement des issues d'égouts ; l'introduction d'appareils sanitaires convenables lors de la reconstruction des cellules des prisons ; les avantages revenant aux prisonniers de l'utilisation de leur travail dans les constructions et réparations ; l'adoption du *lock-step* pour la conduite des équipes dans les cours des prisons, rendant plus efficaces la surveillance et le contrôle des gardiens ; la restriction de l'"*exhibition de criminels*" ou de l'admission de visiteurs, qui nuisaient si gravement à la discipline pénitentiaire ; l'adoption d'un costume de prison convenable et uniforme pour remplacer le système encombrant et coûteux des "trois classes" ; l'adoption d'un uniforme convenable pour les employés subalternes en remplacement de l'"*habit civil avec boutons de cuivre*", porté autrefois ; l'adoption d'un code plus complet de règlements, conforme aux statuts qui les autorisent ; les avantages qu'a retirés l'administration pénitentiaire de l'opération de l'acte relatif à la libération conditionnelle des détenus.

On constate dans toutes les prisons le bien résultant de ces changements, et l'efficacité comparative de chacune d'elles peut se mesurer à l'empressement avec lequel on a adopté les réformes. Il est regrettable que certaines institutions n'aient pas encore jugé à propos de profiter de tous les avantages à retirer de l'application complète des changements proposés. Il y a cependant des causes raisonnables à ce retard. Dans plusieurs prisons on a fait de longues enquêtes spéciales pendant lesquelles la discipline s'est nécessairement relâchée ; dans d'autres les fonctionnaires ont agi d'après le principe *semper eadem* et ont décidé de laisser se continuer un état de choses que, dans leur sagesse, ils jugeaient être assez satisfaisant. Quant aux officiers nouvellement nommés, on ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce qu'ils soient suffisamment renseignés sur les difficultés de l'administration pénitentiaire pour se faire une juste idée de la nécessité d'un changement radical.

J'espère sincèrement que cette convention aura pour résultat de nous unir dans la détermination de profiter de toute suggestion pouvant aider à maintenir nos institutions au niveau du progrès, convaincus comme nous le sommes que la réforme pénitentiaire est une question vitale dans tout pays civilisé. Je conçois, et il est naturel, que l'on ait peine à discontinuer des usages qui sont d'un avantage pécuniaire personnel pour certaines classes d'employés, bien que le pays y perde d'autant, ou à abandonner des coutumes qui ajoutent au confort du personnel, même aux dépens de l'efficacité du service ; mais l'expérience nous a portés à conclure que le seul moyen d'éviter les abus est d'en prévenir la possibilité ; et, pour cela, nous devons nous convaincre que, à l'avenir, nos états de service seront examinés sans égard aux sentiments personnels ou aux motifs qui nous ont portés, soit à remplir nos devoirs dans tous leurs détails, soit à les négliger. Nous devons administrer nos charges respectives dans la pensée que, même après notre retraite, notre passé officiel sera soumis à l'examen et aux commentaires de commissaires experts dans l'administration pénitentiaire, qui jugeront nos actes à la lumière des conditions alors existantes et suivant les lois, règlements et instructions qui, dans le temps, servaient à nous guider.

PROGRÈS FUTUR.

S'il est de notre devoir de profiter des réformes déjà acceptées, il est également important de ne pas oublier dans nos discussions le remède aux défauts qui existent encore.

Les méthodes de conduire les affaires dans les divers départements du service public changent avec les circonstances nouvelles qui surviennent de temps à autre. Depuis l'établissement d'un département d'audition des comptes, qui assume le droit d'apurer, tant avant qu'après le fait, toute dépense autorisée par le gouvernement, la tendance a été de centraliser à Ottawa les bureaux de paiement autrefois établis à des points éloignés. Ce changement facilite le paiement plus prompt des comptes, et permet en même temps au chef de chaque département d'obtenir, sans retard inutile, les renseignements qu'il désire au sujet de l'état des crédits et du détail des dépenses. Il serait bon de considérer si, oui ou non, ce système pourrait être adopté ici avec avantage.

L'utilisation du travail pénitentiaire pour la fourniture des articles nécessaires dans les autres divisions du service public est une question pleine de difficultés, et assez importante pour nous justifier de chercher quels seraient les moyens à prendre pour les faire disparaître. Il n'est pas raisonnable de demander à un préfet d'exécuter une condamnation au travail forcé, si on ne lui fournit le moyen de mettre le prisonnier au travail.

La pratique de faire exécuter les travaux de construction et de reconstruction par les prisonniers, sous la surveillance d'employés de la prison, rend nécessaire l'adoption de quelque mesure qui nous permettrait de nous procurer en tout temps les services d'un architecte et d'un constructeur compétents et expérimentés dans la construction pénitentiaire. Il est essentiel que les plans et les travaux soient exécutés d'après les méthodes les plus modernes quant aux installations sanitaires, à la sécurité et à l'accommodation. Cette connaissance ne peut s'acquérir que par l'expérience. Jusqu'à présent, nous avons dû compter en grande partie sur la courtoisie du préfet du pénitencier de Kingston qui, en plusieurs occasions, a mis à notre disposition les services de son constructeur en chef des métiers. Je crois que ceux qui ont eu l'avantage d'user des services de M. Adams admettront qu'il est parfaitement qualifié pour ces travaux ; mais il n'est guère juste que ses appointements soient payés en totalité par le pénitencier de Kingston, lorsqu'une si grande partie de son temps est employée à la surveillance de travaux exécutés dans d'autres institutions. Il serait possible d'arriver à quelque entente par laquelle il donnerait ses services aux différentes institutions, chacune d'elle payant une proportion raisonnable de ses appointements. La question est soumise à votre considération.

Une autre difficulté à résoudre est celle relative aux habitations des employés. Le statut pourvoit à la résidence des préfets et sous préfets seulement. Environ les deux tiers du reste du personnel vivent avec leurs appointements, comme les citoyens ordinaires ; mais les autres, en sus de leurs appointements, sont fournis de maisons sans avoir à

DOC. DE LA SESSION No 34

payer de loyer, et quelques-uns aussi de champs à légumes, de pacages et d'autres facilités agricoles. Cette pratique injustifiable est la cause de nombreuses plaintes de la part de ceux qui ne sont pas aussi bien partagés. Les griefs qui en résultent ne se limitent pas à ceux qui ont une juste raison de plainte. Un nombre considérable de ceux qui jouissent de cette rémunération additionnelle sont sans cesse à se récrier au sujet de la situation, du caractère et de l'état des maisons qu'ils occupent, et de la prétendue restriction de leurs facilités agricoles. Il n'existe pas, que je sache, d'autorité légale qui autorise la concession de ces privilèges. Au contraire, ils sont prohibés par le statut de 1887. Les récriminations et la friction résultant de cette pratique datent de longtemps, mais il n'en est pas moins de notre devoir de les faire disparaître. Il semble inutile de poser un problème sans y suggérer une solution et, à mon avis, il convient de considérer les alternatives suivantes :—

(1.) La construction de maisons pour le reste du personnel, en obtenant un amendement au statut pour autoriser le revenant-bon ;

(2.) La discontinuation de la pratique actuelle et le transfert des maisons hors des réserves ; et

(3.) La prise à charge de ces habitations par le gouvernement à titre de propriétaires—les maisons devant être tenues en bon état de réparations par le gouvernement, qui exigerait un loyer raisonnable.

D'autres solutions peuvent se présenter d'elles-mêmes à la convention, et il me fait grand plaisir de soumettre à la considération du ministre toute recommandation que vous pourrez faire.

La discipline pénitentiaire convenable et efficace est un sujet qui demande votre plus sérieuse attention, et mes observations me portent à conclure que, jusqu'ici, on en a grandement méconnu l'importance. A ce propos, j'ai à vous demander de considérer l'opportunité de discontinuer le système de service de "rotation" pour les gardes. Dans mes visites aux diverses institutions, j'ai vu plusieurs exemples de la perte de temps, de la surveillance imparfaite et du manque de sûreté qui résultent de ce système. Si chaque garde était parfait d'intelligence, de tempérament et de tact, le principe de rotation ne soulèverait pas d'objection. Jusqu'à ce que cet idéal soit atteint, il semble que vous devriez choisir pour chaque poste en particulier le garde qui, à votre avis, fera ce service le plus avantageusement pour l'institution. Le seul objet obtenu par le système actuel est la convenance des employés intéressés ; et lorsque ce sentiment vient en conflit avec les intérêts de l'institution, il est clairement de votre devoir de reconnaître l'importance supérieure de ces derniers. La question implique la nomination d'un personnel de nuit permanent et l'emploi continu de chaque officier dans la position pour laquelle il est le mieux qualifié, sans égard à ses préférences ou ses préjudices.

En vous demandant des avis sur ces questions et sur celles qui pourront vous être soumises par d'autres membres de la convention, il m'est inutile de dire que les fonctions de celle-ci sont simplement consultatives. Je puis en même temps vous donner l'assurance que vos décisions et recommandations recevront la plus sérieuse considération du ministre et des fonctionnaires de son département.

J'espère que les délibérations de cette convention auront pour résultat de faire disparaître des difficultés embarrassantes et de faire adopter dans toutes les institutions les méthodes modernes approuvées d'administration pénitentiaire.

